



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

Universitätsbibliothek Paderborn

**Observations De L'Academie Françoise Sur Les
Remarques De M. De Vaugelas**

Académie Française

La Haye, 1705

[urn:nbn:de:hbz:466:1-52533](#)



Freiherr v. Ende-Schijessnitz

Ms. 236.

Pet. 00. M.

Bonner 09

~~Alte 09~~

Mb 317 A

Van gelas,
Chen de faire
hou pfe kof



Observations de l'Academie Françoise,
à la Haie chez G. L'honoré & T. Johnson.

OBSERVATIONS
DE
L'ACADEMIE
FRANÇOISE
⁵
SUR LES
REMARQUES
DE
M. DE VAUGELAS.

Seconde Edition revueë & corrigée avec soin.



A LA HAYE,

Jo: L'HONORÉ, & Tho: JOHNSON, Marchands Libraires dans le Pooten.

M. D C C V.

06

ELMSTADT
THEATRE

06

ETJ
1051(2)
-1/2



74/29571

0
d 19



AVERTISSEMENT DES LIBRAIRES.

SI les Livres se vendoient à proportion de leur utilité , nous aurions sujet de nous promettre que celui-ci seroit d'un heureux debit. Mais l'experience ne verifie que trop que les meilleures productions d'esprit ne sont pas les plus recherchées ; & dire qu'un Ouvrage aura beaucoup d'Acheteurs parce qu'il est bon, c'est raisonner peu consequemment. Il faut en convenir à la honte des hommes : non seulement la sottise , mais même tout ce qu'il y a de plus pernicieux , tout ce qui tend davantage à depraver la raison , & à corrompre les mœurs s'imprime avec

* 3 incom-

A VERVISSEMENT

incomparablement plus de succès, que ce qui se compose pour éclairer l'esprit, & pour rectifier le cœur. De-là vient ce torrent de mauvais Livres dont la République des Lettres est inondée, & qui causent tant de dégoût aux Connoisseurs: car puisque la Librairie est un Commerce, il est bien naturel que ceux qui l'exercent ne négligent rien de ce qui peut la leur rendre plus utile, à plus forte raison qu'ils acceptent les Copies dont ils sont sûrs de recevoir un plus gros profit.

Cette raison néanmoins ne disculpe pas tout-à-fait les Libraires, & il n'est que trop vrai qu'ils contribuent beaucoup à fomenter ce travers de sens qui prevaut si fort sur la justesse du discernement. S'ils avoient assez de lumiere pour choisir eux-mêmes, ou assez de prudence & de désintérêt pour s'en rapporter au choix des personnes qui sont d'une habileté reconnue, les presses ne donneroient rien que de solide, & le bon goût s'éta-

DES LIBRAIRES.

s'établiroit insensiblement parmi les hommes. Mais nous ne pretendons pas nous ériger en Reformateurs : nous renvoyons la guérison de ce mal au tems que l'envie insatiable de gagner ne l'emportera plus sur le rai-sonnable, & nous venons à ce qui nous concerne.

Nous sommes très-persuadez que le Livre qui sort de nos mains pour paroître en ce País ci, n'augmentera point le nombre des Ouvrages mé-prisables, & que bien loin de nous attirer des reproches, toutes les per-sonnes judicieuses nous en fçauront gré. Il s'agit de regles & de precep-tes pour se perfectionner sur les en-droits les plus difficiles de la Langue Françoise : nous croyons que cela feul doit suffire pour donner une bon-ne idée du Livre, & pour en faire comprendre d'abord toute l'impor-tance. Il servira aux François qui ne parlent point exactement leur Lan-gue maternelle, & comme cette Lan-gue, à moins que d'être la Langue

* 4

uni-

A VERTISSEMENT

unique & universelle , ne peut guere être d'un usage plus étendu , l'utilité de notre Livre se repandra parmi toutes les Nations. Il faut avouer à la gloire des François qu'ils se sont appliquez soigneusement à la culture de leur Langue , & qu'en cela ils ont surpassé tous les autres Peuples : Le puissant Monarque qui les gouverne depuis si long-tems leur en a fourni les moyens : ce Prince s'est piqué de faire fleurir dans son Royaume les Sciences & les Arts , & en effet on peut dire que Loüis XIV. par son encouragement & par ses liberalitez a plus fait lui seul pour le progrès des belles Lettres , que tous les autres Princes & que tous les autres Souverains ensemble. C'est sous la gene-reuse & magnifique protection de Sa Majesté Trés-Chrétienne que subsi-stent ces celebres Academies qui sont consacrées aux decouvertes & aux ri-chesses d'esprit.

Entre ces illustres Assemblées, celle qui sous le Regne précédent fut éta-

DES LIBRAIRES.

établie pour épurer & pour embellir la Langue, ne tient pas le moindre rang. Comme il n'appartient qu'à ce Tribunal de juger du Langage en dernier ressort, il faut respecter ses arrêts, il faut vénérer ses décisions, & c'est là l'endroit qui fait le plus grand prix de l'Ouvrage que nous donnons au Public. Cet Ouvrage contient le jugement de l'Academie Françoise sur les Remarques de M. de Vaugelas.

Pour prendre l'histoire de notre Livre dès la source, il faut sçavoir que Monsieur de Vaugelas, ce fameux puriste, qui possedoit à fond la Langue Françoise, & qui par là a si bien mérité de sa Nation, publia ses Remarques comme le fruit d'une étude de quarante ans. Ce sçavant & judicieux Ouvrage fût applaudi, l'on en a fait quantité d'éditions, & encore aujourd'hui il fait les délices de tous ceux qui aiment à écrire & à parler poliment. Cependant, comme jamais Auteur, de quel-

* 5 que

A VERTISSEMENT

que volée qu'il puisse être, n'a eu une approbation universelle, & que d'ailleurs Monsieur de Vaugelas proposoit certaines manières de parler, nouvelles, ou que l'Usage n'avoit point assez confirmées, le Livre des Remarques a effuyé la censure de plusieurs habiles gens. Messieurs la Mothe le Vayer & Menage, le P. Bouhours, & d'autres beaux esprits, qui ont travaillé sur leur Langue, ne se sont pas fait un scrupule de redresser Monsieur de Vaugelas par tout où ils ont cru qu'il avoit manqué. Enfin Monsieur de Corneille entra le dernier en lice, & profitant des lumières de tous ceux qui l'avoient précédé, il fit reimprimer les Remarques avec des Notes très-curieuses & très-utiles de sa façon.

Mais comme le sentiment de ces habiles gens, qui n'étoient après tout que des particuliers, ne suffissoit pas pour dissiper les doutes, & pour fixer le Public sur l'usage des phrases & des mots, l'Academie Fran-

DES LIBRAIRES.

Françoise vient de lever cet obstacle, & d'aplanir cette difficulté. Ayant bien voulu faire passer en revûë devant elle les Remarques de Monsieur de Vaugelas, elle a décidé pour ou contre, après quoi il faut mettre le doigt sur la bouche, n'étant plus permis d'en appeler. Au reste ces Observations de l'Academie sont souvent courtes ; mais en recompense elles sont d'un bon suc, & telles qu'on pouvoit les souhaiter d'un illustre Corps qui renferme l'élite du sçavoir & du bel esprit de France.

Après avoir expliqué la nature de l'Ouvrage, il est juste de rendre compte au Public de cette nouvelle Edition, & de l'informer en quoi elle differe de celle de France. Nous aurions bien souhaité pouvoir imiter l'impression de Paris, soit pour la forme du Volume, soit pour la grosseur du caractere, mais le pié sur lequel le commerce de la Librairie est en Hollande, ne l'ayant pas permis, nous ayons tâché de relever notre Edition

* 6

par

A VERTISSEMENT

par des endroits qui valent beaucoup mieux que tous les agremens extérieurs d'un Livre. Par une confrontation exacte avec toutes les meilleures Editions qu'il nous a été possible de recouvrer, on a corrigé un très-grand nombre de fautes qui s'étoient glissées dans les Remarques, & pour ce qui est des Observations de l'Academie, non seulement nous avons garanti notre Edition d'un assez long *Errata*, qui est à la fin de l'Edition de Paris, mais nous l'avons même purgée de quantité d'autres fautes auxquelles on n'avoit point fait attention : nous n'avons pas crû qu'il fût nécessaire de les indiquer ici ; mais si quelque Scavant en est curieux, nous pourrons lui en faire voir un assez grand nombre. Il est vrai que nous n'avons pas observé toute cette exactitude dans le commencement ; nous suivions notre guide aveuglément, & nous nous figurions que c'étoit assez de copier fidélement l'Edition de Paris. Sur ce pié là nous avons laissé

DES LIBRAIRES.

laissé passer les fautes suivantes. Pag. 23. dans le titre de la Remarque XI. *devant que l'on* au lieu de *devant l'on*, cette faute se trouve dans toutes les Editions precedentes; on l'a corrigée dans les Tables de celle-ci. Pag. 49. lig. 6. à compter du bas de la page, *que t garde*, lisez, *quel e garde*, cette dernière faute ne se trouvera pas dans tous nos Exemplaires. Pag. 98. lig. 5. du bas de la page *avoir*, lisez, *devoir*. Les autres fautes sont légères & n'alterent point le sens.

Outre la peine qu'on s'est donnée pour rendre cette Edition la plus correcte de celles qui ont paru jusqu'à présent, nous n'avons rien omis non plus pour la rendre la plus commode. Dans cette vûë on a marqué le nombre de chaque Remarque par un chiffre, & comme il y a autant d'Observations que de Remarques, le même chiffre nombre également la Remarque & l'Observation. Les renvois au bas des pages doivent faire plaisir, aussi bien qu'une Table des

A VERTISS. DES LIBR.

Remarques à la tête de chaque Volume: ces Tables nous ont paru nécessaires pour abréger du chemin , & nous nous sommes étonnez qu'on n'y ait point pensé dans les autres Editions. Enfin , au lieu que la Table des Matieres est sterile & defectueuse dans toutes les Editions précédentes , nous avons tâché de rendre la nôtre aussi ample & aussi exacte qu'il nous a été possible. Voila les avis préliminaires que nous avions à donner touchant notre Edition. Nous espérons que le Public judicieux nous tiendra compte de nos soins , & qu'il nous fera gré de notre travail. Cependant il est temps d'écouter Messieurs de l'Académie.



AVER-



AVERTISSEMENT.

L'ACADEMIE FRANÇOISE persuadée que les Remarques de Monsieur de Vangelas sur nostre Langue, meritent leur reputation , a crû devoir faire imprimer un Ouvrage né dans son sein , & dont la beauté a esté si bien reconnuë. Mais comme la suite des années apporte tousjours quelque changement aux Langues vivantes , elle a esté obligée d'y adjouster quelques observations , qui sans rien oster à la capacité ny mesme à la penetration de l'Auteur dans l'avenir , marquent en peu de mots les changements arrivez depuis cinquante ans , & rendent compte de l'usage présent : regle plus forte que tous les raisonnemens de Grammaire , & la seule qu'il faut suivre pour bien parler.

PRIVÉ

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roy de France & de Navarre, à nos amez & feaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlemens, Maîtres des Requestes ordinaires de nostre Hostel, Grand Conseil, Prevost de Paris, Baillijs, Senéchaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, Salut : L'ACADEMIE FRANÇOISE Nous ayant fait exposer que depuis que nous avons bien voulu nous en declarer le Chef & le Protecteur, elle se seroit appliquée avec un nouveau soin à la perfection de la Langue Françoise, en sorte que non seulement elle auroit reveu & augmenté le Dictionnaire qu'elle donna au Public en mille six cens quatre vingt quatorze, mais qu'elle auroit fait aussi diverses Observations sur la Langue, & travaillé à plusieurs Ouvrages de mesme nature, qu'elle desireroit faire imprimer, s'il nous plaisoit de luy accorder des Lettres de Privilege, tant pour la réimpression de son Dictionnaire, que pour l'impression des autres Ouvrages qu'elle a entrepris : CES CAUSES voulant favorablement traiter ladite Academie, tant en considération du merite & de la capacité des personnes qui la composent, qu'à cause de l'avantage que le Public peut retirer des Ouvrages ausquels elle s'applique : Nous avons permis & permettons par ces presentes à ladite Compagnie, de faire imprimer, vendre & debiter en tous les lieux de nostre obéissance, par tel Imprimeur qu'elle voudra choisir, en telle forme, en tel caractere, & autant de fois que bon lui semblera, son Dictionnaire reveu & augmenté, & tous les autres Ouvrages qu'elle aura faits, & qu'elle voudra faire paroître sous son nom,

PRIVILEGE DU ROY.

nom, & ce pendant l'espace de VINGT ANNEES consecutives, à compter du jour de la date des Presentes. Faisons très-expresses defenses à tous Imprimeurs-Libraires, & à toute sorte de personnes de quelque qualité & condition que ce soit, d'imprimer ou de faire imprimer en tout ni en partie aucun des Ouvrages de ladite Academie, ni d'en introduire, vendre ou debiter aucun d'impression estrangere dans nostre Royaume, sans le consentement par écrit de ladite Academie ou de ceux qui auront son droit: à peine contre chacun des contrevanans de trois mille livres d'amende, applicable un tiers à Nous, un tiers à l'Hostel-Dieu de Paris, & l'autre tiers à ladite Academie ou aux Libraires dont elle se sera servie; & à peine aussi de confiscation des Exemplaires, & de tous depens, dommages & interests; à condition neantmoins que dans trois mois, à compter de ce jour, ces Presentes seront enregistrees tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris. Que l'impression de chacun desdits Ouvrages de l'Academie sera faite dans nostre Royaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, conformément aux Reglemens de la Librairie; & qu'avant que de les exposer en vente il sera mis deux Exemplaires de chacun dans nostre Bibliotheque publique, un en celle de nostre Chasteau du Louvre, & un dans celle de nostre tres-cher & feal Chevalier Chancelier de France le Sieur PHELYPEAUX Comte de Pontchartrain, Commandeur de nos Ordres: le tout à peine de nullité des Presentes; du contenu desquelles Nous vous mandons & enjoignons de faire joüir pleinement & paisiblement ladite Académie ou ceux qui auront droit d'elle, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement: Voulons que la copie des Presentes imprimée au commencement ou à la fin de chacun desdits

PRIVILEGE DU ROY.

dits Ouvrages, soit tenué pour deuëment signifiée; & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amez & feaux Conseillers & Secretaires, foy soit ajoutée comme à l'Original: Commandons au premier nostre Huissier ou Sergent, de faire pour l'execution d'icelles, tous actes requis & nécessaires sans autre permission, & nonobstant Clameur de Haro, Chartre Normande, & Lettres à ce contraires: Car tel est nostre plaisir. DONNÉ à Versailles le quatorzième jour de Decembre, l'an de grace mil sept cens quatre, & de nostre regne le soixante-deuxième. Par le Roy en son Conseil, LE COMTE.

L'Académie Françoise, par délibération du dernier Decembre 1704. a cédé au Sieur COIGNARD, le droit du présent Privilege pour la réimpression de son Dictionnaire, & pour l'impression de ses Observations sur les Remarques de Vaugelas. Signé, REIGNIER DES MARAIS, Secrétaire Perpetuel.

Registré sur le Livre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, à page 402. n. 293. conformément aux Reglemens, & notamment à l'Arrêt du Conseil du 13. Août dernier. A Paris le 31. Decembre 1704. Signé, P. EMERY, Syndic.

A MON-



A MONSEIGNEUR
SEGUIER
CHANCELIER
DE FRANCE.

MONSEIGNEUR,

*Ce petit Ouvrage a si peu de proportion avec
la grandeur de vos lumieres & de vostre di-
gnité, que je n'aurois jamais en la pensée de
vous l'offrir, si vous ne m'aviez fait l'hon-
neur de me tesmoigner que vous ne l'aurez
pas*

E P I S T R E.

pas desagreable. Aussi ay-je creu que ce n'estoit qu'un effet de vostre bonté, qui ne daigne pas les moindres choses, & qui m'est une source continuelle de graces & de faveurs. C'est pourquoy MONSEIGNEUR, il me resteroit tousjours quelque scrupule, si en cherchant de quoy justifier ma hardiesse, je n'avois reconnu que ces Remarques n'ont rien de bas que l'apparence, & qu'il n'y a que le defaut de l'Ouvrier qui les puisse rendre indignes de vous estre presentées; Car sans dire icy que la connoissance des mots fait une partie de la Jurisprudence Romaine, & que plusieurs Jurisconsultes en ont composé des Volumes entiers, il est certain que la pureté, & la netteté du langage, dont je traite, sont les premiers fondemens de l'Eloquence, & que les plus Grands hommes de l'Antiquité se sont exercez, sur ce sujet. Outre cela, MONSEIGNEUR, j'ay consideré, qu'à tant de glorieux titres que vostre vertu & vostre ministere vous donnent, vous en avez encore ajousté un, qui ne me laisse plus d'apprehension. C'est le titre de Protecteur de cette illustre Compagnie, qui rend aujourd'huy nostre Langue aussi florissante que nostre Empire, & qui par les heureuses influences que vous respandez, sur elle, est devenuë comme une pepiniere, d'où le Barreau, la Chaire,

&

E P I S T R E:

¶ l'Estat, ne tirent pas moins d'hommes que le Parnasse. C'est par ce titre que le grand Cardinal de Richelieu a creu rehausser l'esclat de sa pourpre & de sa vie, & s'affeurer l'immortalité; J'entens celle que ses actions heroïques pouvoient bien luy faire meriter, mais qu'elles ne pouvoient pas luy donner sans l'assistance des Muses. Cette Protection, MONSIEUR, en laquelle vous avez succédé à ce Grand homme, est une marque publique de l'estime & de l'amour que vous avez pour nostre Langue, & pour tout ce qui contribuë à sa gloire, & à sa perfection; Et certainement vous luy devez cette reconnaissance de tant d'avantages que vous en tirez, lors qu'elle vous fournit ses richesses & tout ce qu'elle a de plus exquis pour former cette divine éloquence, dont vous ravissez le monde. Il est vray que si vous devez beaucoup à nostre Langue, elle vous doit beaucoup aussi; Car en combien d'occasions avez-vous fait voir de quoy elle est capable, & jusqu'où elle peut aller, quand on scait dispenser ses thresors, & faire valoir ses graces & ses beautez? Elle n'a point de charme, ny de secret qui ne vous soit connu; il n'y a point de genre d'expression, auquel vous ne l'ayez sceu accommoder, soit qu'il ait fallu comme en pleine mer desployer les voiles de l'éloquence, ou vous

* *

tenir

E P I S T R E.

tenir serré dans le détroit & dans la gravité du souverain Magistrat , ou estre l'Oracle des volontez du Prince seant sur son Thrône , ou dans son lit de Justice. Pour une fonction si auguste , le Ciel ne vous a rien refusé. Les deux talens , de bien parler & de bien escrire , qui sont d'ordinaire incompatibles en une mesme personne , se rencontrent en vous également eminens : Et ce qui nous comble d'admiration , c'est qu'on a peine à remarquer de la difference entre vos actions premeditées , & celles que vous faites sur le champ , & en toutes rencontres ; tant il vous est naturel & ordinaire de bien parler , & d'estre tousjours ou disert ou éloquent selon que le sujet le merite. Je scay , MONSEIGNEUR , que vous aurez plus de peine à souffrir ce que je dis , que vous n'en avez à le faire. Ce sont pourtant des veritez reconnues de tout le monde , quoy que ce ne soient que les moindres de vos perfections. Mais je ne touche que celles qui regardent mon sujet , & je laisse à ces Grands hommes qui vous consacrent leurs Morales & leurs Politiques à parler de vos vertus , & à les porter aux Nations estrangères & aux siecles à venir , comme un parfait tableau & un modelle vivant de tout ce qu'ils enseignent de rare & de merveilleux. Aussi bien tant d'eminentes qualitez

EPISTRE.

litez ne sont pas la matière d'une lettre, mais d'un Panegyrique, qui auroit desja exercé les meilleures plumes de France, si vostre modestie ne s'y estoit tousjours opposée. Toutefois, MONSEIGNEUR, vous n'empescherez pas qu'un jour, lors que le Ciel vous possedera, la terre ne vous comble de louanges, & qu'après qu'on vous aura perdu de vue, on ne revere les traces & l'image de vos vertus. Pour moy, je n'ay qu'à me tenir dans le silence de l'admiration, après vous avoir tres-humblement supplié de croire, que j'ay moins de vénération pour vostre dignité, que pour vostre personne, & que si cela m'est commun avec tous ceux qui ont l'honneur de vous approcher, & de vous bien connoître, il n'y en a point aussi, qui ait l'avantage de se dire avec plus de sincérité, de soumission, & de reconnaissance que moy,

MONSEIGNEUR,

Vostre tres-humble, tres-obéissant,
& tres-obligé serviteur,

C. F. D. V.

* * . 2

PRE-



P R E F A C E.

I.
Le dessein
de l'Au-
theur dans
cet Ouvra-
ge , &
pourquoy
il l'intitule
Remarques.



E ne sont pas icy des Loix que je fais pour nostre Langue de mon authorité privée ; Je serois bien temeraire , pour ne pas dire insen- sé ; car à quel titre & de quel front prétendre un pouvoir qui n'appartient qu'à l'*Usage* , que chacun reconnoist pour le Maistre & le Souve- rain des Langues vivantes ? Il faut pourtant que je m'en justifie d'abord , de peur que ceux qui condamnent les per- sonnes sans les ouïr , ne m'en accusent , comme ils ont fait cette illustre & celebre Compagnie , qui est aujourd'huy l'un des ornementz de Paris & de l'Eloquence Françoise . Mon dessein n'est pas de re- former nostre Langue , ny d'abolir des mots , ny d'en faire , mais seulement de montrer le bon usage de ceux qui sont faits , & s'il est doutoux ou inconnu , de l'es-

Pesclaircir, & de le faire connoistre. Et tant s'en faut que j'entreprene de me constituer Juge des differens de la Langue, que je ne pretens passer que pour un simple tefmoin, qui depose ce qu'il a veu & oüi, ou pour un homme qui auroit fait un Recueil d'Arrests qu'il donneroit au public. C'est pourquoi ce petit Ouvrage a pris le nom de *Remarques*, & ne s'est pas charge du frontispice fastueux de *Decisions*, ou de *Loix*, ou de quelqu'autre semblable; Car encore que ce soient en effet des Loix d'un Souverain, qui est l'*Usage*, si est-ce qu'outre l'aversion que j'ay à ces titres ambitieux, j'ay deu esloigner de moy tout soupçon de vouloir establir ce que je ne fais que rapporter.

I. Pour le mieux faire entendre, il est nécessaire d'expliquer ce que c'est que cet *Usage*, dont on parle tant, & que tout le monde appelle le Roy, ou le Tyran, l'Arbitre, ou le Maistre des Langues: Car si ce n'est autre chose, comme quelques-uns se l'imaginent, que la façon ordinaire de parler d'une nation dans le siege de son Empire, ceux qui y sont nez & elevez, n'auront qu'à parler le langage de leurs nourrices & de leurs do-

II.

De l'U-
sage qu'on
appelle le
Maistre
des Lan-
gues.

* * 3 mesti-

mestiques, pour bien parler la Langue de leur païs, & les Provinciaux & les Eſtrangers pour la bien fçavoir, n'auront aussi qu'à les imiter. Mais cette opinion choque tellement l'experience generale, qu'elle ſe refute d'elle-mefme, & je n'ay jamais pû comprendre, comme un des plus celebres Autheurs de noſtre temps a

*z. Qu'il y
a un bon,
& un
mauvais
Usage.*

esté infecté de cette erreur. 2. Il y a ſans doute deux sortes d'*Uſages*, *un bon* & *un mauvais*. Le mauvais ſe forme du plus grand nombre de personnes, qui presque en toutes chofes n'eft pas le meilleur, & le bon au contraire eſt composé non pas de la pluralité, mais de l'élite des voix, & c'eſt veritablement celuy que l'on nomme le Maiftre des Langues, ceſſuy qu'il faut ſuivre pour bien parler, & pour bien eſcrire en toutes sortes de ſtyles, ſi vous en exceptez le ſatyrique, le comique, en ſa propre & ancienne ſignification, & le burlesque, qui ſont de ſi peu d'eſtendue que peu de gens s'y adonnent. Voicy donc comme on définit le bon *Uſage*.

*3. La dé-
finition du
bon Uſage.*

C'eſt la façon de parler de la plus ſaine partie de la Cour, conformément à la façon d'eſcrire de la plus ſaine partie des Autheurs du temps. Quand je dis *la Cour*, j'y comprens les femmes comme

comme les hommes, & plusieurs personnes de la ville où le Prince réside, qui par la communication qu'elles ont avec les gens de la Cour participent à sa politesse. Il est certain que la Cour est comme un magasin, d'où nostre Langue tire quantité de beaux termes pour exprimer nos pensées, & que l'Eloquence de la Chaire, ny du Barreau n'auroit pas les graces qu'elle demande, si elle ne les empruntoit presque toutes de la Cour; Je dis *presque*, parce que nous avons encore un grand nombre d'autres phrases, qui ne viennent pas de la Cour, mais qui sont prises de tous les meilleurs Autheurs Grecs & Latins, dont les despoüilles font une partie des richesses de nostre Langue, & peut-être ce qu'elle a de plus magnifique & de plus pompeux.

4. Toutefois quelque avantage que nous donnions à la Cour, elle n'est pas suffisante toute seule pour servir de règle; il faut que la Cour & les bons Autheurs concourent, & ce n'est que de cette conformité qui se trouve entre les deux, que l'Usage s'establit. 5. Ce n'est pas pourtant que la Cour ne contribuë in-comparablement plus à l'Usage que les Autheurs, ny qu'il y ait aucune propor-

4. Si la Cour seule, ou les Autheurs seuls font l'Usage.

5. Lequel des deux contribuë le plus à l'Usage.

* * 4 tion

V P R E F A C E.

tion de l'un à l'autre ; Car enfin la parole qui se prononce , est la premiere en ordre & en dignité , puis que celle qui est escripte n'est que son image , comme l'autre est l'image de la pensée. Mais le consentement des bons Autheurs est comme le sceau , ou une verification , qui autorise le langage de la Cour , & qui marque le bon Usage , & decide celuy qui est douteux. On en voit tous les jours les effets en ceux qui s'estudient à bien parler & à bien escrire , lors que se rendant assidus à la lecture des bons Ouvrages , ils se corrigent de plusieurs fautes familières à la Cour , & acquierent une pureté de langage & de stile , qu'on n'apprend que dans les bons Autheurs. Il suffira donc , dira quelqu'un , de lire les bons livres pour exceller en l'un & en l'autre , & les Provinciaux ny les Estrangers n'auront que faire de venir chercher à la Cour ce qu'ils peuvent trouver dans leur estude plus commodément & en plus grande perfection. Je respond que pour ce qui est de parler , on fçait bien que la lecture ne fçauroit suffire , tant parce que la bonne prononciation qui est une partie essentielle des Langues vivantes , veut que l'on hante la Cour , qu'à cause

cause que la Cour est la seule escole d'une infinité de termes, qui entrent à toute heure dans la conversation & dans la pratique du monde, & rarement dans les livres. 6. Mais pour ce qui est d'escrire, 6. si l'on peut apprendre à bien escri-
re par la seule lec-
ture des bons Au-
theurs sans hanter la Cour.

je ne nie pas qu'une personne qui ne lirroit que de bons Autheurs, se formant sur de si parfaits modelles, ne pût luy-mesme devenir un bon Autheur; & depuis que la langue Latine est morte, tant d'illuitres Escrivains qui l'ont fait revivre & refleurir, l'ont-ils pû faire autrement? Le Cardinal Bembo à qui la langue Italienne est si redevable, & qui n'a pas terni l'esclat de sa Pourpre parmy la poussiere de la Grammaire, a observé, que presque tous les meilleurs Autheurs de sa Langue, n'ont pas esté ceux qui estoient nez dans la pureté du langage; & cela par cette seule raison, qu'il n'y a jamais eu de lieu au monde, non pas même Athenes ny Rome, où le langage ait esté si pur, qu'il ne s'y soit meslé quelques défauts; & qu'il est comme impossible, que ceux à qui ils sont naturels, n'en laissent couler dans leurs escrits: Au lieu que les autres ont cet avantage, que se déifiant continuellement des vices de leur terroir, ils se sont attachez à des pa-

* * § trons

trons excellens qu'ils se sont proposez d'imiter , & qu'ils ont souvent surpas- sez prenant de chacun ce qu'il avoit de

7. Trois moyens necessaires, & qui doivent étre joints ensemble pour acquerir la perfection de bien parler & de bien escrire.

8. Com bien il est difficile d'acquerir la pureté du Langage, & pour quoy.

meilleur. 7. Il est vray que d'adjouster à la lecture , la frequentation de la Cour & des gens scavans en la Langue , est encore toute autre chose , puis que tout le secret pour acquérir la perfection de bien escrire & de bien parler , ne consiste qu'à joindre ces trois moyens ensemble. Si nous l'avons fait voir pour la Cour & pour les Autheurs , l'autre n'y est gue- res moins necessaire , parce qu'il se présente beaucoup de doutes & de difficultez , que la Cour n'est pas capable de re- soudre , & que les Autheurs ne peuvent esclaircir , soit que les exemples dont on peut tirer l'esclaircissement y soient ra- res , & qu'on ne les trouve pas à point nommé , ou qu'il n'y en ait point du tout.

8. Ce n'est donc pas une acqui- sition si aisée à faire que celle de la pureté du Langage , puis qu'on n'y sciauroit parvenir que par les trois moyens que j'ay marquez , & qu'il y en a deux qui demandent plusieurs années pour pro- duire leur effet : Car il ne faut pas s'i- maginer que de faire de temps en temps quelque voyage à la Cour , & quelque

con-

connoissance avec ceux qui sont consommez dans la Langue, puisse suffire à ce dessein. Il faut estre assidu dans la Cour & dans la frequentation de ces sortes de personnes, pour se prévaloir de l'un & de l'autre, & il ne faut pas insensiblement se laisser corrompre par la contagion des Provinces en y faisant un trop long séjour.

1. De tout cela on peut inferer combien ces Remarques seroient utiles & commodes, si elles faisoient toutes seules autant que ces trois moyens ensemble, & si ce qu'ils ne font que dans le cours de plusieurs années, elles le faisoient en aussi peu de temps qu'il en faut pour les lire deux ou trois fois attentivement. Je n'ay pas cette presumption de croire que je sois capable de rendre un service si signalé au Public, & je ne voudrois pas dire non plus, que la lecture d'un seul livre peult égaler le profit qui revient de ces trois moyens : Mais j'ose rois bien assurer qu'il en approcheroit fort si je m'estois aussi bien acquitté de cette entreprise, qu'eust peû faire un autre, qui auroit eu les mesmes avantages que moy, c'est à dire qui depuis trente-cinq ou quarante ans auroit vescu

* * 6 dans

III.
1. La com-
modité, &
l'utilité de
ces Ren ar-
ques.

dans la Cour, qui dès sa tendre jeunesse auroit fait son apprentissage en nostre Langue auprés du grand Cardinal du Perron & de M. Coëfteteau, qui sortant de leurs mains auroit eu un continual commerce de conference & de conversation avec tout ce qu'il y a eu d'zellens hommes à Paris en ce genre, & qui auroit vieilli dans la lecture de tous les bons Autheurs. Mais quoy qu'il en soit, il est certain qu'il ne se peut gueres proposer de doute, de difficulté, ou de question, soit pour les mots, ou pour les phrases, ou pour la syntaxe, dont la decision ne soit fidellement rapportée

2. Qu'il ne faut point s'attacher à son sens particulier contre l'Usage.

2. Je sçay bien qu'elle ne se trouvera pas tousjours conforme au sentiment de quelques particuliers, mais il est juste qu'ils subissent la loy generale, s'ils ne veulent subir la censure generale, & pecher contre le premier principe des Langues, qui est de suivre l'Usage, & non pas son propre sens, qui doit tousjours estre suspect à chaque particulier en toutes choses, quand il est contraire au sentiment universel.

3. Que neanmoins les plus excell-

3. Surquoy il fait que je die que je ne puis assez m'estonner de tant d'zellens Escriptivains, qui se sont opinastrez

niastrez à user, ou à s'abstenir de certaines locutions contre l'opinion de tout le monde; Et le comble de mon estonnement est qu'un vice si desraisonnable s'est rendu si commun parmy eux, que je ne vois presque personne qui en soit exempt, les uns par exemple s'obstinent à faire *pourpre* masculin quand il signifie *la pourpre des Rois, ou des Princes de l'Eglise*, quoy que toute la Cour, & tous les Autheurs le fassent en ce sens-là de l'autre genre. Les autres suppriment le relatif, comme quand ils escrivent, *J'ay dit au Roy que j'avois le plus beau cheval du monde, je le fais venir pour luy donner,* au lieu de dire *pour le luy donner*, quoy que ce pronom relatif y soit si absolument nécessaire selon la Remarque * que nous en avons faite, que si l'on ne le met, non seulement on ne dit point ce que l'on veut dire, mais il n'y a point de sens; & outre cela tous les bons Autheurs unanimement condamnent cette suppression. Les autres ne se veulent point servir de *si bien que*, pour dire *de sorte que, tellement que*, quoy que toute la Cour le die, & que tous nos meilleurs Autheurs l'escrivent.

* * 7

Les

* La XXXIV. Rem.

lens Escript
vains sont
sujets à ce
défaut.

Les autres enfin ne voudroient pas escri-
re pour quoy que ce fust, *remporter la
victoire*, bien que cette façon de parler
soit trés-excellente, & trés-ordinaire en
parlant & en escrivant. Et ce qui est bien
estrange, ce ne sont pas les mauvais, ni
les mediocreſ Escrivains, qui tombent
dans ces défauts sans y penſer, & sans
ſçavoir ce qu'ils font, cela leur est ordi-
naire; Ce font nos Maistres, ce font
ceux dont nous admirons les escrits, &
que nous devons imiter en tout le reste
comme les plus parfaits modelles de no-
ſtre Langue & de noſtre Eloquence; ce
font ceux qui ſçavent bien que leur opi-
nion eſt condamnée, & qui ne laiſſent
pas de la suivre. Il eſt de cela, ce me
ſembla, comme des gouſts pour les vian-
des, les uns ont des appetits à des cho-
ſes, que presque tout le monde rejette,
& les autres ont de l'aversion pour d'aut-
res, qui font les delices de la pluspart
des hommes. Combien en voit-on qui
ne ſçauoient ſouffrir l'odeur du vin, &
qui s'évanouiffent à la ſeule fenteur ou au
ſeul aspect de certaines chofes, que tous
les autres cherchent avidement? Il y a
neanmoins cette difference, que ces
aversions naturelles font trés-malaſées à
vain-

vaincre , parce que les ressorts en sont si
cachez qu'on ne peut les descouvrir , ny
ſçavoir par où les prendre , encore que
bien souvent on eu vienne à bout , quand
on les entreprend de bonne heure , &
que ceux qui ont soin de l'éducation des
enfans les accoustumment peu à peu à s'en
deffaire . Mais y a-t-il rien de plus facile
que d'accommoder ſon esprit à la raifon
en des choses de cette nature , où il ne s'a-
git pas de combattre des passions , ny de
mauvaises habitudes , qu'il est si difficile
de vaincre , mais qui veut feulement
qu'on ſuive l'Uſage , & qu'on parle &
qu'on eſcrive comme la plus faine partie
de la Cour & des Autheurs du temps ,
en quoy il n'y a nul combat à rendre , ny
nul effort à faire à qui n'abonde pas en
ſon ſens . Je me ſuis un peu eſtendu ſur
ce ſujet , pour ne pas toucher legerement
un défaut ſi important , ſi general , &
& d'autant moins pardonnable à nos Ex-
cellens Eſcrivains , que plus les viſages
ſont beaux , plus les taches y paroiffent .
Quelque reputation qu'on ait acquife
à eſcrire , on n'a pas acquis pour ce-
la l'autorité d'establir ce que les autres
condamnent , ny d'opposer ſon opinion
particuliere au torrent de l'opinion com-
mune .

xiii P R E F A C E:

mune. Tous ceux qui se font flattez de cette créance, y ont mal réüssi, & n'en ont recueilli que du blasme: car comme l'esprit humain est naturellement plus porté au mal qu'au bien, il s'attachera plustost à reprendre deux ou trois fautes, comme on ne peut pas appeler autrement ces singularitez affectées, qu'à louer mille choses dignes de louange & d'admiration.

IV.

1. Que le bon Usage se divise en l'Usage déclaré, & en l'Usage douteux, & leur définition.

1. Mais je ne veux rien laisser à dire de l'Usage, qui est le fondement & la regle de toute nostre Langue, esperant qu'à mesure que j'approfondiray cette matiere, on reconnoistra de quelle utilité peuvent estre ces Remarques. Nous avons dit qu'il y a *un bon & un mauvais Usage*; & j'ajouste que *le bon* se divise encore en *l'Usage déclaré*, & en *l'Usage douteux*. Ces Remarques servent à discerner également l'un & l'autre, & à s'asseurer de tous les deux. *L'Usage déclaré* est celuy, dont on sçait assurément, que la plus saine partie de la Cour, & des Autheurs du temps, sont d'accord, & par consequent *le douteux* ou *l'inconnu* est celuy, dont on ne le sçait

2 En comparaison il bien de façons il 2. Or il peut arriver en plusieurs façons qu'on l'ignore. Premierement lors

lors que la prononciation d'un mot est ^{peut arriver, que} douteuse, & ainsi l'on ne sait comment l'usage est on le doit prononcer ; car le premier ^{douteux,} Usage , comme nous avons desja dit , se forme par la parole prononcée , & rien ne s'escrit , que la bouche n'ait proferé auparavant ; de sorte que si la prononciation d'un mot est ignorée , il faut de nécessité que la façon dont il se doit escrire , le soit aussi . Par exemple on demande dans une de mes Remarques , s'il faut escrire , *je vous prens tous à tesmoin* , ou *je vous prens tous à tesmoins* , & dans une autre on demande encore si l'on escrira , *C'est une des plus belles aétions qu'il ait jamais faites* , ou *qu'il ait jamais faite* . D'où naissent ces deux doutes ? de ce que soit que l'on die *tesmoin* ou *tesmoins* , *faite* , ou *faites* , au pluriel ou au singulier , on ne prononcée point l's , & ainsi l'on ne sait comment on le doit escrire . De mesme dans une autre Remarque on demande s'il faut dire *en Flandre* , ou *en Flandres* , *la Flandre* , ou *la Flandres* . Pourquoys cette question ? parce que l's ne s'y prononce point , soit qu'elle y soit ou qu'elle n'y soit pas . On en peut dire autant de l'r en ces deux mots *aprés souper* , & *aprés soupé* . En voi-

voicy un autre exemple d'une autre espece, on demande s'il faut escrire *parallelē* selon son origine Grecque, avec une *l* à la fin & deux au milieu, ou avec une *l* au milieu & deux à la fin, & la raison d'en douter est, que la prononciation ne marque point où l'*l* se redouble, & qu'en quelque lieu que ce redoublement se fasse, le mot se prononce de mesme. J'en ay donné divers exemples, outre plusieurs autres qui se trouveront dans mes Remarques; parce que de toutes les causes qui font douter de l'Usage, cellecy est la principale, & de la plus grande estendue, & en ces exemples là, le doute y est tout entier; parce qu'il n'y a aucune difference dans la prononciation: mais en voicy un autre où il y a de la difference, & neanmoins parce qu'elle n'est pas remarquable, & qu'on a quelque peine à discerner lequel des deux on prononce, comme j'en ay traité en son lieu que l'on pourra voir *, on n'a pas laissé de demander s'il falloit dire *hampe*, ou *hante*, & ce doute assurément n'est provenu que de celuy de la prononciation, & ainsi de plusieurs autres.

La seconde cause du doute de l'Usage, c'est la rareté de l'Usage, par exemple,

il

* à la CCCCCXXXVI. Rem.

il y a de certains mots dont on use rarement, & à cause de cela on n'est pas bien esclaircy de leur genre, s'il est masculin ou feminin, de sorte que comme on ne sçait pas bien de quelle façon on les lit, on ne sçait pas bien aussi de quelle façon il les faut escrire, comme tous ces noms, *epigramme*, *epitaphe*, *epithete*, *epithalamie*, *anagramme*, & quantité d'autres de cette nature, sur tout ceux qui commencent par une voyelle, comme ceuxcy, parce que la voyelle de l'article qui va devant se mange, & oste la connoissance du genre masculin ou feminin; car quand on prononce ou qu'on escrit *l'epigramme*, ou *une epigramme*, l'oreille ne sçauroit juger du genre.

La troisieme cause du doute de l'Uſage est quand on oit dire, & qu'on voit escrire une chose en deux façons, & qu'on ne sçait laquelle est la bonne, comme la conjugaison du preterit simple *vesquit* & *vescut* en toutes les personnes & en tous les nombres, les uns mettant l'*i* par tout, & les autres l'*u*.

En quatriesme lieu on doute de l'Uſage, lors qu'il y a quelque exception aux regles les plus generales, comme par exemple, quand on demande s'il faut dire

dire en parlant d'un livre , *J'y ay veu quelque chose qui merite d'estre leu , ou d'estre leue.* *J'y ay veu quelque chose qui n'est pas si excellent , ou si excellente ,* parce que *chose* estant feminin , il faudroit selon la regle generale que l'adjectif ou le Participe qui s'y rapporte fust feminin aussi.

En cinquiesme lieu on doute de l'U sage en beaucoup de constructions grammaticales , où l'on ne prend pas garde en parlant , & parce que le premier U sage , & qui donne d'ordinaire la loy , est comme nous avons dit , l'U sage de la parole prononcée , il s'ensuit que comme on ne fçait pas de quelle façon l'on prononce une chose , on ne peut pas fçavoir de quelle façon il la faut escrire : ces Remarques en fournissent des exemples.

Enfin on doute de l'U sage en beaucoup d'autres façons qui se voyent dans ces Remarques , & qu'il seroit trop long de rapporter dans une Preface.

3. Par quel moyen on peut s'escclaircir de l'U sage quand il est douteux , & inconnu .

3. Mais par quel moyen est-ce donc que l'on peut s'escclaircir de cet U sage , quand il est douteux & inconnu ? Je res pons que si ce doute procede de la pro nunciation , comme aux premiers exem ples que nous avons donnez , il faut ne cessai-

cessairement avoir recours aux bons Autheurs , & apprendre de l'orthographe ce quel'on ne peut apprendre de la prononciation ; car par exemple on sçaura bien par l'orthographe s'ils croient qu'il faille dire , *Je vous prens tous a tesmoin* , ou *à tesmoins* , ce que l'on ne peut sçavoir par la prononciation : Mais si dans les Autheurs ny l'un ny l'autre ne s'y trouve , parce que l'occasion ne s'est pas presentée de l'employer , ou quand il s'y trouveroit , on auroit bien de la peine à le rencontrer , ou peut-estre ne se trouveroit-il qu'en un ou deux Autheurs , qui à moins que d'estre de la premiere Classe n'auroient pas assez d'autorité pour servir de loy , ny pour decider le doute ? Alors voicy ce qu'il y a à faire ; Il faut consulter les bons Autheurs vivans , & tous ceux qui ont une particulière connoissance de la Langue , quoy qu'ils n'ayent rien donné au public , comme nous en avons un tres-bon nombre à Paris , & ayant pris leur opinion s'en tenir à la pluralité des voix ; Que si elles sont partagées , ou en balance , il sera libre d'user tantost de l'une des façons & tantost de l'autre , ou bien de s'attacher à celuy des deux partis , auquel

quel on aura le plus d'inclination, & que l'on croira le meilleur. Ce n'est pas encore tout, il faut sçavoir par quelle voie ceux que vous consulterez ainsi, s'escclairciront eux-mesmes du doute que vous leur demandez, puis qu'ils ne le pourront pas faire par la parole prononcée, ny par la parole escritte. 4. Certainement ils ne s'en sçauroient esclaircir, que par le moyen de l'*Analogie*, que toutes les Langues ont tousjours appellé à leur secours au défaut de l'Usage.

4. De l'*Analogie*, le dernier recours dans les doutes de la Langue.

Cette *Analogie* n'est autre chose en matière de Langues, qu'un Usage general & estably que l'on veut appliquer en cas pareil à certains mots, ou à certaines phrases, où à certaines constructions, qui n'ont point encore leur Usage déclaré, & par ce moyen on juge quel doit estre ou quel est l'Usage particulier, par la raison & par l'exemple de l'Usage general ; ou bien l'*Analogie* n'est autre chose qu'un usage particulier, qu'en cas pareil on infere d'un Usage general qui est desja estably ; ou bien encore, c'est une ressemblance ou une conformité qui se trouve aux choses desja establies, sur laquelle on se fonde comme sur un patron, & sur un modelle pour en faire d'autres

d'autres toutes semblables. Voyons-en un exemple, afin qu'il fasse plus d'impression, & donne plus de lumiere, & nous servons du meſme que nous avons allegué. On est en doute s'il faut dire, *Je vous prens tous à tesmoin*, ou *à tesmoins*. La prononciation comme j'ay fait voir, ne nous en peut esclaircir; les meilleurs Autheurs peut-estre n'ont point eu occasion d'efcrire ny l'un ny l'autre, & si quelqu'un l'a eſcrit, on ne ſçauroit où l'aller chercher; cependant on a besoin de ce terme, & il faut prendre party, quel remede? Il en faut consulter les Maiftres vivans. Mais ces Maiftres de qui l'apprendront-ils eux-mesmes? De l'*Analogie*, car ils raiſonnent ainsi; Il n'y a point de doute que l'on dit & quel'on eſcrit, *Je vous prenſtous à partie*, & non pas *à parties*, & *je vous prenſtous à garent*, & non pas *à garens*: donc par Analogie & par reſemblance il faut dire *je vous prenſtous à tesmoin*, & non pas *à tesmoins*. Cela est encore confirmé par une autre sorte d'*Analogie*, qui est celle de certains mots ou de certaines phraſes, qui ſe diſent adverbialement, & par conſequent indeclinablement, comme, *Ils ſe font fort de faire cela*,

cela, & non pas ils se font forts ; Ils de-
meurerent court, & non pas ils demeure-
rent courts ; fort, & court, s'emploient
là adverbialement ; à tesmoin se peut dire
de mesme. Donnons encore un exem-
ple de l'*Analogie*. On est en doute si au
préterit défini ou simple *Fuis* en toutes
ses personnes & en tous ses nombres est
d'une syllabe ou de deux. La pronon-
ciation, ny l'orthographe ne nous en
apprennent rien ; à qui faut-il donc avoir
recours ? à l'*Analogie*. J'en ay fait une
Remarque bien ample * que le Lecteur
pourra voir.

V.

1. Que no-
stre Lan-
gue n'est
fondée
que sur
l'Usage, ou
sur l'Ana-
logie, qui
est l'image
ou la copie
de l'Usage.

2. Que la
raison en
matière de
Langues, &
particulie-
rement en

1. De tout ce discours il s'ensuit que
nostre Langue n'est fondée que sur l'*U-
sage* ou sur l'*Analogie*, laquelle encore
n'est distinguée de l'*Usage*, que comme
la copie ou l'image l'est de l'original, ou
logie, qui du patron sur lequel elle est formée, telle-
ment qu'on peut trancher le mot, & dire
que nostre Langue n'est fondée que sur
le seul Usage, ou désja reconnû, ou que
l'on peut reconnoistre par les choses qui
sont connuës, ce qu'on appelle *Analo-
gie*. 2. D'où il s'ensuit encore que ceux-
là se trompent lourdement, & pechent
contre le premier principe des Langues,
qui

* La CCCXXVII. Rem.

qui veulent raisonner sur la nostre, & la nostre.
qui condamnent beaucoup de façons de parler généralement receuës, parce qu'elles font contre la raison ; car la raison n'y est point du tout considérée, il n'y a que l'Usage & l'Analogie ; Ce n'est pas que l'Usage pour l'ordinaire n'agisse avec raison, & s'il est permis de mesler les choses saintes avec les prophanes, qu'on ne puisse dire ce que j'ay appris d'un grand homme, qu'en cela il est de l'Usage comme de la Foy, qui nous oblige à croire simplement & aveuglément, sans que nostre raison y apporte salumière naturelle ; mais que néanmoins nous ne laissons pas de raisonner sur cette même foy, & de trouver de la raison aux choses qui sont par dessus la raison. Ainsi l'Usage est celuy auquel il se faut entièrement soumettre en nostre Langue, mais pourtant il n'en exclut pas la raison ny le raisonnement, quoy qu'ils n'ayent nulle autorité ; ce qui se voit clairement en ce que ce même Usage fait aussi beaucoup de choses contre la raison, qui non seulement ne laissent pas d'estre aussi bonnes que celles où la raison se rencontre, que même bien souvent elles sont plus élégantes & meilleures que celles

qui

3 Que l'U-
sage fait
beaucoup
de choses
par raison,
beaucoup
sans raison,
& beau-
coup con-
tre raison.

qui sont dans la raison, & dans la regle ordinaire, jusques-là qu'elles font une partie de l'ornement & de la beauté du Langage. 3. En un mot l'Usage fait beaucoup de choses *par raison*, beaucoup *sans raison*, & beaucoup *contre raison*. *Par raison*, comme la pluspart des constructions grammaticales, par exemple, de joindre l'adjectif au substantif en même genre & en même nombre; de joindre le pluriel des verbes au pluriel des noms, & plusieurs autres semblables: *sans raison*, comme la variation ou la ressemblance des temps & des personnes aux conjugaisons des verbes; car quelle raison y a-t-il que *j'aimois* veuille plutost dire ce qu'il signifie que *j'aimeray*, ou que *j'aimeray* veuille plutost dire ce qu'il signifie que *j'aimois*, ni que *je fais* & *tu fais* se ressemblent plutost que la seconde & la troisième personne *tu fais* & *il fait*? Non pas que je veüille dire que cette variation se soit faite *sans raison*, puis qu'elle marque la diversité des temps & des personnes qui est nécessaire à la clarté de l'expression, mais parce qu'elle se varie plutost d'une façon que d'autre par la seule fantaisie des premiers hommes qui ont fondé la Langue. Toutes les

les conjugaisons anomalies font sans raison aussi, car par exemple, cette conjugaison, *Je vais, tu vas, il va, nous allons, vous allez, ils vont*, est sans raison. Et *contre raison*, par exemple, quand on dit *peril éminent* pour *immminent*, *reconvert* pour *reconvré*, quand on fait regir le verbe non pas par le nominatif, mais par le genitif, & qu'on dit *une infinité de gens croyent*, & plusieurs autres semblables qui se voyent dans ces Remarques ; car il ne faut pas dire que ce soit le mot collectif *infinité*, qui fasse cela, parce qu'estant mis avec un genitif singulier, ce seroit une faute de luy faire regir le pluriel, & de dire *une infinité de monde croyent*. Ces Remarques fourniront grand nombre d'exemples de tous les trois, de ce que l'Usage fait avec raison, sans raison, & contre raison, à quoy je renvoie le Lecteur.

Il reste encore à parler d'un certain Usage, qui n'est point different de celui que nous avons défini, puis qu'il n'est point contraire à la façon de parler de la plus saine partie de la Cour, & qu'il est selon le sentiment & la pratique des meilleurs Autheurs du temps. C'est l'Usage de certaines particules qu'on

* * * 2 . n'ob-

VI.

D'un cer-
tain Usage,
qui ne con-
fiste qu'aux
particules.

n'observe gueres en parlant, [quoy que si on les observoit, on en parleroit encore mieux] mais que le stile qui est beaucoup plus severe demande pour une plus grande perfection; Et c'est ce que l'on ne sçauoit jamais, quand on auroit passé toute sa vie à la Cour, si l'on n'est consommé dans les bons Autheurs. Ce sont proprement les delicateſſes & les mysteres du ſtile. Vous en trouvez divers exemples dans ces Remarques. Il ſuffira d'en donner icy un ou deux pour faire entendre ce que c'est; comme d'efcrire toujours *ſi l'on*, & non pas *ſi on*, ſi ce n'est en certains cas qui font exceptez, & de mettre aussi toujours *l'on* après la conjonction *&*, parce que le *r*, ne fe prononce pas en cette conjonctive.

VII. 1. Au reſte quand je parle du *bon usage*, j'entends parler aussi du *bel Usage*, ne mettant point de difference en cecy entre le bon & le beau; car ces Remarques ne font pas comme un Dictionnaire qui reçoit toutes sortes de mots, pourveu qu'ils foient François, encore qu'ils ne foient pas du *bel Usage*, & qu'au contraire ils foient bas & de la lie du peuple. Mais mon deſsein en cette

Oeu-

1. Que le
bon & le
bel Usage
ne font
qu'une
meſme
choſe.

Oeuvre est de condamner tout ce qui n'est pas du bon ou du bel Usage , ce qui se doit entendre sainement , & selon mon intention , dont je pense avoir fait une declaration assez ample au commencement de cette Preface. 2. Pour moy j'ay creu jusqu'icy que dans la vie civile , & dans le commerce ordinaire du monde , il n'estoit pas permis aux honestes gens de parler jamais autrement que dans le bon Usage , ny aux bons Escrivains d'escrire autrement aussi que dans le bon Usage : Je dis en quelque stile qu'ils escrivent , sans mesme en excepter le bas.

2. Que les honestes gens ne doivent jamais parler que dans le bon Usage , ni les bons Escrivains escrire que dans le bon Usage .

Mais bien que ce sentiment que j'ay du Langage & du stile m'ait tousjours semblé véritable , neanmoins comme on se doit défier de soy - mesme , j'ay voulu sçavoir l'opinion de nos Maistres , qui en demeurent tous d'accord. 3. Que ainsi ce bon Usage se trouvera de grande estendue , puis qu'il comprend tout le Langage des honestes gens , & tous les stiles des bons Escrivains , & que le mauvais Usage est renfermé dans le Burlesque , dans le Comique en sa propre signification , comme nous avons dit , & le Satyrique , qui sont trois genres où si peu de gens s'occupent , qu'il n'y a nul-

3. Que pour ceux qui veulent parler & escrire comme il faut , l'estendue du bon Us ge est très- grande , & celle du mauvais Usage est très petite ; & en quoy elle con-

* * *. 3

le stc.

le proportion entre l'estendue de l'un & de l'autre. Et il ne faut pas croire, comme font plusieurs, que dans la conversation, & dans les Compagnies il soit permis de dire en raillant un mauvais mot, & qui ne soit pas du bon usagè : Où si on le dit, il faut avoir un grand soin de faire connoistre par le ton de la voix & par l'action, qu'on le dit pour rire ; car autrement cela feroit tort à celuy qui l'auroit dit : & de plus il ne faut pas en faire mestier, on se rendroit insupportable parmy les gens de la Cour & de condition, qui ne sont pas accoustumez à ces sortes de mots. Ce n'est pas de cette façon qu'il se faut imaginer que l'on passe pour homme de bonne compagnie. Entre les fausses galanteries, celle-cy est des premieres, & j'ay veu souvent des gens qui usant de ces termes & faisant rire le monde, ont creu avoir réüssi, & néanmoins on se riot d'eux, & l'on ne riot pas de ce qu'ils avoient dit, comme on rit des choses agreables & plaiſantes. Par exemple, ils disoient *boutez-vous là*, pour dire *mettez-vous là*; *ne demarez point*, pour dire *ne bougez de vostre place*; & le disoient en raillant, sgachant bien que c'estoit mal parler, & ceux-

ceux-mesme qui l'oyoient, ne doutoient point que ceux qui le disoient ne le sceussent, & avec tout cela, ils ne le pouvoient souffrir. Que s'ils repar-tent qu'il ne faut pas dans la conversa-tion ordinaire parler un langage soustenu, je l'avouë; cela seroit encore en quelque façon plus insupportable, & souvent ridicule; mais il y a bien de la difference entre un langage soustenu, & un langage composé de mots & de phrases du bon Usage, qui comme nous avons dit, peut estre bas & fami-lier, & du bon Usage tout ensemble; Et pour escrire, j'en dirai de me mesme, que quand j'escrirois à mon Fermier ou à mon valet, je ne voudrois pas me servir d'aucun mot qui ne fust du bon Usage, & sans doute si je le faisois, je ferois une faute en ce genre.

De ce grand Principe, que *le bon Usage* est le Maistre de nostre Langue, il s'ensuit que ceux-là se trompent, qui en donnent toute la jurisdiction au Peu-ple, abusez par l'exemple de la Langue gue.

Que le peuple n'est point le maistre de la Lan-gue.

Latine mal entendu, laquelle, à leur avis, reconnoist le peuple pour son Sou-verain; car ils ne considerent pas la dif-ference qu'il y a entre *Populus* en Latin,

*** 4. &

xxix P R E F A C E:

& *Peuple* en François , & que ce mot de *Peuple* ne signifie aujourd'huy parmy nous que ce que les Latins appellent *Plebs* , qui est une chose bien differente & au dessous de *Populus* en leur Langue. *Le Peuple* composoit avec le Senat tout le corps de la Republique , & comprenoit les Patriciens , & l'Ordre des Chevaliers avec le reste du peuple. Il est vray qu'encore qu'il faille avoüer que les Romains n'estoient pas faits comme tous les autres hommes , & qu'ils ont surpassé toutes les Nations de la terre en lumiere d'entendement , & en grandeur de courage , si est-ce qu'il ne faut point douter , qu'il n'y eust divers degrez , & comme diverses classes de suffisance & de politesse parmy ce peuple , & que ceux des plus bas estages n'usassent de beaucoup de mauvais mots & de mauvaises phrases , que les plus elevez d'entre eux condamnoient. Tellelement que lors qu'on disoit que le Peuple estoit le Maistre de la Langue , cela s'entendoit sans doute de la plus saine partie du peuple , comme quand nous parlons de la Cour & des Autheurs , nous entendons parler de la plus saine partie de l'un & de l'autre. Selon nous , *le peuple*

ple n'est le maistre que du mauvais Usage, & le bon Usage est le maistre de nostre Langue.

De ce meisme principe il s'ensuit encore que ce sont des plaintes bien vaines & bien injustes, que celles de quelques Escrivains modernes, qui ont tant déclaré contre le soin de la pureté du language, & contre ses partisans. Ils s'escrient sur ce sujet en des termes estranges, & alleguent des Autheurs, qui en vérité ne disent rien moins que ce qu'ils leur font dire. Trois raisons m'empeschent de nommer ceux qui les alleguent, & qui par avance semblent avoir pris à tache d'attaquer ces Remarques, dont ils seçavoient le projet. L'une que ce sont des personnes que je fais profession d'honorer, l'autre qu'ils ont sagement protesté à l'entrée de leurs Ouvrages, qu'ils estoient prests de se departir de leur opinion, si elle n'estoit pas approuvée; & pleust à Dieu que chacun en usast ainsi; car à mon gré il n'y a rien de beau & d'heroïque, comme de se retracter genereusement, dés qu'il apparoist qu'on s'est trompé. Et enfin parce que lors qu'ils ont escrit, ils n'estoient pas encore initiez aux mysteres de nostre Langue, où

* * * 5 depuis

I. Respon-
se à quel-
ques Escri-
vains mo-
dernes qui
ont tasché
de descrier
le soin de
la pureté
du Langa-
ge, & ont
estrange-
ment de-
clamé con-
tre ses par-
tisans.

xxxii P R E F A C E.

depuis ils ont esté admis, & sont entrez si avant, qu'ils ont pris des sentimens tout contraires ; mais en attendant qu'ils ayent le loisir ou l'occasion d'en rendre un tesmoignage public, je ne dois pas dissimuler qu'ils ont fait un mal qui demande un prompt remede, à cause que leurs Livres, qui ont le cours & l'estime qu'ils meritent, peuvent faire une mauvaise impression dans les esprits, & retarder en quelques-uns le fruit legitime

*2. Tout leur rai-
sonnement pour destruire tout ce qu'ils disent, c'est
est détruit par un seul l'Usage ; car toute cette pureté à qui ils
mot, qui
est l'Usage.*

2. Il ne faut qu'un mot de ce travail 2. Il ne faut qu'un mot pour destruire tout ce qu'ils disent, c'est est détruit par un seul l'Usage ; car toute cette pureté à qui ils en veulent tant, ne consiste qu'à user de mots & de phrases, qui soient du bon Usage. Il s'ensuit donc que s'il n'importe pas de garder cette pureté, il n'importe pas non plus de parler ou d'escrire contre le bon Usage. Y a-t-il quelqu'un qui osest dire cela ? Il n'y a que ces Messieurs, qui donnent *au Peuple*, comme j'ay dit, l'empire absolu du langage, & qui dans tous ces beaux raisonnemens qu'ils font sur la Langue, ne parlent jamais de l'Usage, semblables à ceux qui traiteroient de l'Architecture sans parler du niveau ny de l'esquierre, ou de la Geometrie pratique sans dire un seul mot

mot de la regle ny du compas. Puis donc que le bon Usage est le Maistre, faut-il prendre à partie ceux qui rendent ce service au public, de remarquer les mots & les phrases qui ne sont pas de cet usage? sont-ce eux, qui font le bon ou le mauvais Usage comme ils veulent? Au contraire bien souvent quand un mot ou une façon de parler est condamnée par le bon Usage, ils y ont autant de regret que ceux qui s'en plaignent : mais quoy? il faut se soumettre malgré qu'on en ait, à cette puissance souveraine; Que s'ils s'opiniaſtrent à ne le pas faire, ils en verront le succès, & quel rang on leur donnera parmy les Eſcriyains. Il ne faut qu'un mauvais mot pour faire mespriser une personne dans une Compagnie, pour descrier un Prédicteur, un Advocat, un Eſcriyain. Enfin, un mauvais mot, parce qu'il est aisé à remarquer, est capable de faire plus de tort qu'un mauvais raisonnement, dont peu de gens s'apperçoivent; quoy qu'il n'y ait nulle comparaison de l'un à l'autre.

3. Quant à ce grand nombre d'allegations qu'ils ont ramassé contre le soin de la pureté, il n'y en a pas une seule qui prouve ce qu'ils prétendent,

* * * 6

ny

3. Que tous
les Au-
theurs
qu'ils alle-
guent con-
tre la pure-
té du Lan-

xxxiii P R E F A C E.

gage ne di-
sent rien
moins que
ce qu'ils
leur font
dire.

ny qui en approche; car qui seroit l'Au-
theur celebre ou mediocrement sensé,
qui se seroit avisé de dire, qu'il ne faut
point se soucier de parler ny d'escrire pu-
rement? Elles sont toutes, ou contre
ceux qui ont beaucoup plus de soin des
paroles que des choses, ou qui pechent
dans une trop grande affectation, soit de
paroles, soit de figures, soit de perio-
des, ou qui ne sont jamais satisfaits de
leur expression, & qui ne croyent pas
que la premiere qui se presente, puisse
jamais estre bonne; qui sont toutes cho-
ses que nous condamnons aussi bien
qu'eux, & qui n'ont rien de commun
avec le sujet que nous traitons. Il ne
faut que voir dans leur source les passages
qu'ils ont citez, pour justifier tout ce
que je dis: car pour le Grammairien
Pomponius Marcellus, ces Messieurs se
font accroire, qu'il s'estoit rendu extré-
mement importun & mesme ridicule, à
force d'estre exact observateur de la pu-
reté de sa Langue. Suetone de qui ils
ont pris ce passage, ne dit nullement ce-
la. Je ne veux pas dire aussi, qu'on l'ait
allegué non plus que les autres, de mau-
vaise foy, je croirois plustost que c'est
par surprise, ou par negligence, & fau-

te

te de lire attentivement; parce que tout le blasme que donne Suetone à ce Grammairien, ne consiste qu'en sa façon de proceder, & non pas au soin qu'il avoit de la pureté du langage; car voicy l'histoire en deux mots. Il plaidoit une cause, & Cassius Severus qui plaidoit contre luy, parlant à son tour, fit un solecisme. Ce Pedant qui se devoit contenter de l'en railler en passant, comme eust fait un honneste homme, s'emporta contre luy avec tant de violence, & luy reprocha si souvent cette faute, que ne cessant de crier & de redire toujours la mesme chose avec exagération, il se rendit insupportable. Cassius Severus pour s'en mocquer, demanda du temps aux Judges, afin que sa partie peult se pourvoir d'un autre Grammairien, parce qu'il voyoit bien qu'il ne s'agissoit plus que d'un solecisme, qui estoit devenu le nœud de l'affaire, exposant ainsi à la rîfée de tout le monde l'impertinence du Pedant. Par ce seul passage, jugez, je vous prie, de tous les autres; prouve-t-il qu'on se rende ridicule en observant la pureté du langage? le Grammairien n'avoit-il pas eu raison de reprendre la faute que Cassius Severus avoit faite?

*** 7.

car

xxxv P R E F A C E.

car on ne peut pas dire que ce ne fust une faute , & des plus grossieres , puis que Suetone la nomme un solecisme . En quoy donc ce Grammairien a-t-il manqué ? en son procedé pedantesque , comme il arrive en la correction fraternelle , quand elle n'est pas faite avec la discretion qu'il faut ; le peché quell'on reprend ne laisse pas d'estre peché , & d'estre bien repris ; mais on ne laisse pas aussi de reprendre d'indiscretion celuy qui a fait la correction mal à propos . Il a fallu un peu s'estendre sur ce passage , parce que ces Messieurs en font leur espée & leur boticlier .

Pour nous , ce seroit se mettre en peine de prouver le jour en plein midy , que d'alleguer des Autheurs en faveur de la pureté du Langage . Ils se presentent en foule de tous costez ; mais le seul Quintilien suffit , & de tous ses passages il n'en faut qu'un seul qui en vaut mille , pour deffendre ce petit travail & la pureté de la Langue . *An ideo , dit-il , minor est M. Tullius Orator quod idem artis hujus (scilicet Grammaticæ) diligenterissimus fuit , & in filio , ut in Epistolis apparet recte loquendi ac scribendi usque qua que* (remarquez ce mot) *asper qua-*
que

que exactior? Aut vim Cæsar is fregerunt
editi de *Analogia libri?* Aut ideo minus
Mefalla nitidus, quia quosdum totos li-
bellos non de verbis modo singulis, sed
etiam literis dedit? c'est-à-dire, Quoy!
Ciceron a-t-il esté moins estimé pour
avoir eu un soin extraordinaire de la pu-
reté du langage, & pour n'avoir cessé
de crier après son fils, qu'il s'estudiaſt
sur tout à parler & à escrire purement?
Et l'éloquence de Cesar a-t-elle eu moins
de force, quoy qu'il ait esté si instruit
& si curieux de la Langue, qu'il a mesme
fait des Livres de l'Analogie des mots?
Et enfin doit-on moins faire d'estat de
Mefalla, pour avoir donné au public
des Livres entiers, non seulement de
tous les mots, mais de tous les caracte-
res? Après cela, oseroit-on dire, com-
me ils disent, car je ne rapporteray que
leurs propres termes, que de s'occuper à
ces matieres, soit un indice assuré de
grande bassesse d'esprit, & que ceux dont
le Genie n'a rien de plus à cœur que cet
examen scrupuleux de paroles, & j ose
dire de syllabes, ne sont pas pour réussir
noblement aux choses serieuses, ny pour
arriver jamais à la magnificence des pen-
sées? Appellera-t-on ces Observations,
com-

xxxvii P R E F A C E.

comme ils font, de vaines subtilitez,
des scrupules impertinens, des superstitions pueriles, des imaginations ridicules, des contraintes serviles, & en un mot, des bagatelles, dira-t-on avec eux, que c'est une gesne que l'on s'impose. & que l'on veut donner aux autres? dira-t-on que ces Remarques, n'ont rien à quoy un esprit s'il n'est fort petit se puisse attacher, & qu'elles sont capables de nous faire perdre la meilleure partie de nostre langage, & que si l'on ne s'opposoit aux vaines imaginations de ces esprits, qui croient meriter beaucoup par ces sortes de subtilitez, il ne faudroit plus parler du bon sens? Et encore après tout cela ils ajoutent, qu'ils n'useroient s'expliquer de ce qu'ils pensent de tant de belles maximes. Quoy! n'en ont-ils point assez dit? que peuvent-ils dire ny penser de pis sur ce sujet? Enfin dira-t-on avec eux, que c'est une grande misere de s'asservir de telle sorte aux paroles, que ce soin prejudicie à l'expression de nos pensees, & que pour éviter une diction mauvaise ou douteuse, on soit constraint de renoncer aux meilleures conceptions du monde, & d'abandonner ce qu'on a de meilleur dans l'esprit, & mille

mille autres choses semblables qui sont importunes à rapporter. Il faut donc que ces Messieurs ayent perdu ou supprimé leurs plus belles conceptions dans ces Ouvrages qu'ils ont faits contre mes Remarques , puis qu'ils ont eu grand soin de n'y mettre point de mauvais mots , en quoy il se voit que leur pratique ne s'accorde pas avec leur theorie. Qui a jamais oüy dire , que la pureté du langage nous empesche d'exprimer nos pensées? Les deux plus éloquens hommes qui furent jamais , & dont le langage estoit si pur , Demosthenes & Ciceron , n'ont-ils donc laissé à la posterité que leurs plus mauvaises pensées ; parce que cette scrupuleuse & ridicule pureté à laquelle ils s'attachoient trop , les a empeschez de nous donner les bonnes ?

Ce qui a trompé ces Messieurs , c'est qu'ils ont confondu deux choses bien différentes , & qui toutefois sont bien aisées à distinguer , *l'Usage public* , & *le caprice des particuliers*. A la vérité , de ne vouloir pas dire que *quelque chose s'abat* , (je ne rapporte icy que leurs exemples) à cause de l'allusion ou de l'équivoque qu'il fait avec *le Sabbat des Sor-*

xxxix. P R E F A C E.

Sorciers, ny se servir du mot de *pendant*, à cause *d'un pendant d'espée*, & plusieurs autres semblables ; j'avoüe que cela est ridicule, & digne des epithetes & de la bile de ces Messieurs. Mais il en faut demeurer là ; car de passer de la fantaisie d'un particulier à ce que l'U-
sage a estably, & de blasmer également l'un & l'autre, c'est ne sçavoir pas la difference qu'il y a entre ces deux cho-
ses. Par exemple, ils se plaignent de ce qu'on n'oseroit plus dire *face*, pour *visage*, * si ce n'est en certaines phrases consacrées ; Est-ce une chose digne de risée, comme ils la nomment en triom-
phant sur ce mot, de se soumettre à l'U-
sage en cela, comme en tout le reste ? C'est véritablement une chose digne de risée, qu'on ait commencé à s'en absté-
nir par une raison si ridicule, & si im-
pertinente, que celle que tout le mon-
de sçait, & que ces Messieurs expri-
mètent ; & l'on en peut dire autant de *Poitrine* & de quelques autres ; mais cette raison quoy qu'extravagante & in-
supportable, a fait néanmoins qu'on s'est abstenu de le dire & de l'escrire, & que par cette discontinuation, qui dure

depuis

* Voyez la LXVIII. Rem. & Observ.

depuis plusieurs années, l'Uſage enfin l'a mis hors d'uſage pour ce regard; de sorte qu'en même temps que je condamne la raison pour laquelle on nous a oſté ce mot dans cette ſignification, je ne laisse pas de m'en abſtenir, & de dire hardiment qu'il le faut faire, ſur peine de paſſer pour un homme qui ne ſçait pas ſa Langue, & qui peche contre ſon pre-mier principe qui eſt l'Uſage.

Il eſt vray qu'il y a de certains mots, qui ne ſont pas encore abſolument con-damnez, ny généralement approuvez, comme *au ſurplus*, *affectueuſement*, *à preſent*, *aucunefois*, & plusieurs autres ſemblables. Je ne voudrois pas blaſmer ceux qui s'en ſervent; mais il eſt tous-jours plus feur de s'en abſtenir, puis qu'auffi bien on s'en peut paſſer, & faire des volumes entiers trés-excellents fans cela. Ces Meſſieurs pour groſſir leurs plaintes, & rendre leur party plus plauſible, alleguent encore certains au-tres mots, dont je n'ay jamais ouïy faire de ſcrupule, tant s'en faut que je les aye ouïy condamner, comme ces adverbes, *aujourd'huy*, *ſoigneuſement*, *généralement*: Cela m'a ſurpris. Il ne ſe faut jamais faire des chimères pour les com-battre.

Pour

Pour ce qui est de ces deux mots, *veneration*, & *souveraineté*, où ils triomphent aussi, il est vray que M. Coëffeteau n'a jamais voulu user de l'un ny de l'autre, mais a tousjours dit *souveraine puissance*, pour *souveraineté*, & avoir en grande reverence, pour avoir en grande *veneration*. Neanmoins de son temps il n'y a eu que luy, qui ait eu ce scrupule, en quoy il n'a pas esté loüé ny suivy. L'un & l'autre sont fort bons, & particulierement *veneration*, que j'aimerois mieux dire que *reverence*, quoy qu'Excellent en la phrase que j'ay rapportée. Pour *souveraineté*, il y a des endroits dans le genre sublime, où *souveraine puissance*, seroit beaucoup plus élégant que *souveraineté*.

Voilà quant aux mots : Leurs plaintes ne sont pas plus justes pour les phrases. Ils ne peuvent souffrir qu'on s'affujettisse à celles qui sont de la Langue, & nous accusent de la rendre pauvre sur ce mauvais fondement que nous posons, *disent-ils*, que ce qui est bien dit d'une sorte, (ce sont leurs termes) est par consequent mauvais de l'autre. Il est indubitable que chaque Langue a ses phrases, & que l'essence, la richesse,

&

& la beauté de toutes les Langues , & de l'élocution , consistent principalement à se lervir de ces phrases-là . Ce n'est pas qu'on n'en puisse faire quelquefois , comme j'ay dit dans mes Remarques , au lieu qu'il n'est jamais permis de faire des mots ; mais il y faut bien des précautions , entre lesquelles celle-cy est la principale , que ce ne soit pas quand l'autre phrase qui est en usage approche fort de celle que vous inventez . Par exemple , on dit d'ordinaire *lever les yeux au Ciel* , (je n'allegue que les exemples de ces Messieurs) c'est parler François que de parler ainsi ; neanmoins comme ils croient qu'il est tousjours vray , que ce qui est bien dit d'une façon n'est pas mauvais de l'autre , ils trouvent bon de dire aussi *élèver les yeux vers le Ciel* , & pensent enrichir nostre Langue d'une nouvelle phrase ; mais au lieu de l'enrichir , ils la corrompent ; car son genie veut que l'on die *levez* , & non pas *élèvez les yeux* ; *au Ciel* & non pas *vers le Ciel* . Ils s'escrient encore , que si nous en sommes creus , *Dieu ne sera plus supplié* , mais seulement *prié* . Je soustiens avec tous ceux qui fçavent nostre Langue , que *supplier Dieu* n'est point parler

xliii . P R E F A C E .

ler François , & qu'il faut dire absolument *prier Dieu* * , sans s'amuser à rai-sonner contre l'Usage , qui le veut ainsi. *Quitter l'envie pour perdre l'envie* , ne vaut rien non plus.

Je ne me suis servy que de leurs exem-ples ; mais pour fortifier encore cette verité , qu'il n'est pas permis de faire ainsi des phrases , je n'en allegueray qu'u-ne , qui est que l'on dit *abonder en son sens* , & non pas *abonder en son senti-ment* , quoy que *sens* & *sentiment* ne soient icy qu'une mesme chose ; & ainsi d'une infinité d'autres , ou plustost de toute la Langue , dont on sapperoit les fondemens , si cette façon de l'enrichir estoit recevable.

Enfin ils finissent leurs plaintes par ces mots , *qu'il n'en faut pas davantage pour vous convaincre , que vous n'estes pas dans la pureté du beau langage , que de vous servir d'une dictio[n] qui entre dans le stile d'un Notaire* : Les termes de l'art sont toujours fort bons & fort bien receus dans l'estendue de leur juris-diction , où les autres ne vaudroient rien ; & le plus habile Notaire de Paris se rendroit ridicule , & perdroit toute sa

pra-

* Voyez la CCXII. Rem. & Obser.

pratique , s'il se mettoit dans l'esprit de changer son stile , & ses phrases pour prendre celles de nos meilleurs Escrivains ; Mais aussi que diroit-on d'eux s'ils escrivoient , *Iceluy , jaçoit que , ores que , pour & à icelle fin* , & cent autres semblables que les Notaires emploient ? C'en'est pas pourtant une conséquence , comme ces Messieurs nous la veulent faire faire , que toutes les dictions qui entrent dans le stile d'un Notaire soient mauvaises ; au contraire la pluspart sont bonnes , mais on peut dire sans blesser une profession si nécessaire dans le monde , que beaucoup de gens usent de certains termes , qui sentent le stile de Notaire , & qui dans les actes publics sont très-bons , mais qui ne valent rien ailleurs .

On m'objectera , que puis que l'Usage est le Maistre de nostre Langue , &

X.
1. Réponse
à l'objec-
tion qu'on
peut faire
contre ces
Remar-
ques , sur le
change-
ment de
l'Usage.

que de plus il est changeant , comme il se voit par plusieurs de mes Remarques , & par l'experience publique , ces Remarques ne pourront donc pas servir long-temps ; parce que ce qui est bon maintenant , sera mauvais dans quelques années , & ce qui est mauvais sera bon . Je respous , & j'avoue , que c'est la desti-

née

née de toutes les Langues vivantes d'estre sujetes au changement ; mais ce changement n'arrive pas si à coup , & n'est pas si notable , que les Autheurs qui excellent aujourd'huy en la Langue , ne soient encore infiniment estimez d'icy à vingt-cinq ou trente ans ; comme nous en avons un exemple illustre en Monsieur Coëffeteau , qui conserve toujours le rang glorieux qu'il s'est acquis par sa Traduction de Florus , & par son Histoire Romaine ; quoy qu'il y ait quelques mots & quelques façons de parler , qui florissoient alors , & qui depuis sont tombées comme les feüilles des arbres. Et quelle gloire n'a point encore Amyot depuis tant d'années , quoy qu'il y ait un si grand changement dans le Langage ? Quelle obligation ne luy a point nostre Langue , n'y ayant jamais eu personne , qui en ait mieux sceu le genie & le caractére que luy , ni qui ait usé de mots , ni de phrases si naturellement Françaises , sans aucun meslange des façons de parler des Provinces , qui corrompent tous les jours la pureté du vray Langage François. Tous ses magazins & tous ses thresors sont dans les Œuvres de ce grand homme , & encore aujour-

aujourd'huy nous n'avons gueres de façons de parler nobles & magnifiques, qu'il ne nous ait laissées ; & bien que nous ayons retranché la moitié de ses phrases & de ses mots, nous ne laissons pas de trouver dans l'autre moitié presque toutes les richesses dont nous nous vantons, & dont nous faisons parade. Aussi semble-t-il disputer le prix de l'éloquence Historique avec son Auteur, & faire douter à ceux qui sçavent parfaitement la Langue Grecque & la Française, s'il a accréu ou diminué l'honneur de Plutarque en le traduisant.

Que si l'on avoit esgard à ce changement, en vain on travailleroit aux Grammaires & aux Dictionnaires *des Langues vivantes*; & il n'y auroit point de Nation qui eust le courage d'escrire en sa Langue, ni de la cultiver, ni nous n'aurions pas aujourd'huy ces Ouvrages merveilleux des Grecs & des Latins, puis que leur Langue en ce temps-là n'estoit pas moins changeante que la nostre, & que les autres vulgaires, tefmoin Horace.

Multa renascentur quæ jam cecidere,
&c.

Mais quand ces Remarques ne serviroient

* * *

roient que vingt-cinq ou trente ans , ne seroient-elles pas bien employées ? Et si elles estoient comme elles eussent peu estre , si un meilleur Ouvrier que moy y eust mis la main , combien de personnes en pourroient-elles profiter durant ce temps-là ? Et toutefois je ne demeure pas d'accord , que toute leur utilité soit bornée d'un si petit espace de temps ; non seulement parce qu'il n'y a nulle proportion entre ce qui se change , & ce qui demeure dans le cours de vingt-cinq ou trente années , le changement n'arrivant pas à la milliesme partie de ce qui demeure ; 2. Mais à cause que je pose des principes qui n'auront pas moins de durée que nostre Langue & nostre Empire . Car il sera toujours vray qu'il y aura un bon & un mauvais Usage , que le mauvais sera composé de la pluralité des voix , & le bon de la plus saine partie de la Cour , & des Escrivains du temps ; qu'il faudra toujours parler & escrire selon l'Usage qui se forme de la Cour & des Autheurs , & que lors qu'il sera douteux ou inconnu , il en faudra croire les Maistres de la Langue , & les meilleurs Escrivains . Ce sont des maximes à ne changer jamais , & qui pourront servir à la posterité de mes-

2. Que ces
Remar-
ques con-
tiennent
beaucoup
de princi-
pes , ou de
maximes
de nostre
Langue ,
qui ne sont
point suje-
tes au
change-
ment .

mesme qu'à ceux qui vivent aujour-d'huy; & quand on changera quelque chose de l'Usage que j'ay remarqué, ce sera encore selon ces mesmes Remarques que l'on parlera & que l'on escrira autrement que ces Remarques ne portent. Il sera toujours vray aussi, que les Regles que je donne pour la netteté du Langage ou du stile subsisteront, sans jamais recevoir de changement. Outre qu'en la construction Grammaticale les changemens y sont beaucoup moins fréquens qu'aux mots & aux phrases.

A tout ce que je viens de dire en faveur de mes Remarques contre le changement de l'Usage, un de nos Maistres adjouste encore une raison, qui ne peut pas venir d'un esprit, ny d'une suffisance vulgaire. Il soustient que quand une Langue a nombre & cadence en ses periodes, comme la Françoise l'a maintenant, elle est en sa perfection, & qu'cestant venue à ce point, on en peut donner des regles certaines, qui dureront toujours. Il appuye son opinion sur l'exemple de la Langue Latine, & dit que les regles que Ciceron a observées, & toutes les dictions & toutes les phrases dont il s'est servy, estoient aussi bon-

* * * * 2 nes

nes & aussi estimées du temps de Seneque, que quatre-vingts ou cent ans auparavant, quoy que du temps de Seneque on ne parlaſt pas comme au ſiecle de Ciceron, & que la Langue fuit extrémement descheuē. Mais comme il fe rencontré en cela beaucoup de difficultez, qui demandent une longue diſcufſion, il n'appartient qu'à l'Autheur d'une érudition ſi exquife de les desmeſſer, & d'en avoir toute la gloire. Pour moy, c'est assez qu'il m'ait permis d'en toucher un mot en paſſant, & d'attacher cette piece comme un ornement à ma Préface.

X I.
S'il est vrai
que l'on
puisse
quelque-
fois faire
des mots.

Mais puis que j'ay resolu de traiter à fond toute la matiere de l'Usage, il faut voir s'il est vray, comme quelques-uns le croyent, qu'il y ait de certains mots qui n'ont jamais été dits, & qui néanmoins ont quelquefois bonne grace; mais que tout consiste à les bien placer. En voicy un exemple d'un des plus beaux & des plus ingenieux esprits de nostre ſiecle, à qui il devroit bien eſtre permis d'inventer au moins quelques mots, puis qu'il est ſi fertile & ſi heureux à inventer tant de belles chofes en toutes sortes de ſujets, entre lesquels il y en a

un

P R E F A C E. I

un d'une invention admirable, où il a
dit,

*Dedale n'avoit pas de ses rames plu-
meuses*

Encore traversé les ondes escumeuses.

Il a fait ce mot *plumeuses*, qui n'a ja-
mais esté dit en nostre Langue ; il est
vray que ce n'est pas un mot tout entier,
mais seulement allongé, puis que d'un
mot receu *plume*, il a fait *plumeux*, sui-
vant le conseil du Poëte, dont nous avons
désja parlé,

Licuit, sempérque licebit, &c.

Et certainement il l'a si bien placé,
que s'il en faut recevoir quelqu'un, ce-
luy-cy merite son passeport. Mais avec
tout cela je me contente de ne point blas-
mer ceux qui ont ces belles hardiesses,
sans les vouloir imiter, ny les conseiller
aux autres ; nostre Langue les souffrant
moins que Langue du monde, & estant
certain qu'on ne les scauroit si bien met-
tre en œuvre, que la pluspart ne les con-
damnent. Il n'est permis à qui que ce
soit de faire de nouveaux mots, non pas
mesme au Souverain ; de sorte que M.
Pomponius Marcellus eut raison de re-
prendre Tibere d'en avoir fait un, & de
dire qu'il pouvoit bien donner le droit

* * * * . 3

de

P R E F A C E.

de Bourgeoise Romaine aux hommes ,
mais non pas aux mots , son autorité
ne s'estendant pas jusques-là. Ce n'est
pas qu'il ne soit vray , que si quelqu'un
en peut faire qui ait cours , il faut que ce
soit un Souverain , ou un Favori , ou
un principal Ministre; non pas que de
foy , pas un des trois ait ce pouvoir ,
comme nous venons de dire avec ce
Grammairien Romain; mais cela se fait
par accident , à cause que ces sortes de
personnes ayant inventé un mot , les
Courtisans le recueillent aussi-tost , &
le disent si souvent , que les autres le di-
sent aussi à leur imitation ; tellement
qu'enfin il s'establit dans l'Usage , &
est entendu de tout le monde. Car puis
qu'on ne parle que pour estre entendu ,
& qu'un mot nouveau , quoy que fait
par un Souverain , n'en est pas d'abord
mieux entendu pour cela , il s'ensuit
qu'il est aussi peu de mise & de service en
son commencement , que si le dernier
homme de ses Estats l'avoit fait. Enfin
j'ay oüy dire à un grand homme , qu'il
est justement des mots , comme des
modes. Les Sages ne se hazardent ja-
mais à faire ny l'un ny l'autre ; mais si
quelque temeraire , ou quelque bizar-

re,

re , pour ne luy pas donner un autre nom , en veut bien prendre le hazard , & qu'il soit si heureux qu'un mot , ou qu'une mode qu'il aura inventée , luy réussisse ; alors les Sages qui sçavent qu'il faut parler & s'habiller comme les autres , suivent non pas , à le bien prendre , ce que le temeraire a inventé , mais ce que l'Usage a receu ; & la bizarrerie est égale de vouloir faire des mots & des modes , ou de ne les vouloir pas recevoir après l'approbation publique . Il n'est donc pas vray qu'il soit permis de faire des mots , si ce n'est qu'on veüille dire , que ce que les Sages ne doivent jamais faire , soit permis . Cela s'entend des mots entiers ; car pour les mots allongez ou derivez , c'est autre chose ; on les souffre quelquefois , comme j'ay dit suivant le sens d'Horace , & le bel exemple que j'en ay donné .

1. Peut-estre qu'on trouvera estrange , que je n'aye observé aucun ordre en ces Remarques , n'y ayant rien de si beau ny de si necessaire que l'ordre en toutes choses . Mais n'est-il pas vray que si j'eusse observé celuy qu'on appelle Alphabetique , on eust esté content ? Et la Table ne le fait-elle pas ? Et encore avec

* * * * 4 plus

XII.

1. Pour-
quoy l'Au-
theur n'a-
point vou-
lu observer
d'ordre en
ces Remar-
ques .

plus d'avantage; puis que non seulement elle reduit à l'ordre de l'Alphabet tout le texte des Remarques, qui est tout ce qu'on eust demandé, mais aussi toutes les choses principales qu'elles contiennent, qui est ce qu'on n'auroit pas eu sans la Table. Outre que cet ordre Alphabetique ne produit de soy autre chose, que de faire trouver les matieres plus promptement: c'est pourquoy il a tousjours esté estimé le dernier de tous les ordres, qui ne contribuë rien à l'intelligence des matieres que l'Oraison traite. Et de fait pour en donner un exemple tout visible, entendroit-on mieux la Remarque que je fais sur ce mot *amour*, & celle que je fais sur la préposition *avec*, s'ils estoient tous deux rangez sous une mesme lettre? ont-ils quelque chose de commun ensemble, si ce n'est de commencer par une mesme lettre, qui n'est rien?

Mais on me dira, qu'il y avoit une autre espece d'ordre à garder plus raisonnaible & plus utile, qui estoit de ranger toutes ces Remarques sous les neuf parties de l'Oraison, & de mettre ensemble premierement les articles, puis les noms, puis les pronoms, les verbes,

les

les participes, les adverbes, les prépositions, les conjonctions, & les interjections. Je resposns que je ne nie pas que cet ordre ne soit bon, & si l'on juge qu'il soit plus commode ou plus profitable au Lecteur, il ne sera pas mal aisné par une seconde Table, & par une seconde impression d'y reduire ces Remarques ; quoy que pour en parler sainement, il ne serviroit qu'à ceux qui sçavent la Langue Latine, & par consequent toutes les parties de la Grammaire ; car pour les autres qui n'ayant point estudié, ne sçauront ce que c'est que de toutes les parties de l'Oraison, tant s'en faut que cet ordre leur agreast, ny leur donnast aucun avantage, qu'il pourroit les effaroucher, & leur faire croire qu'ils n'y compren-droient rien ; quoy qu'en effet elles soient, ce me semble, conceuës d'une sorte, que les femmes & tous ceux qui n'ont nulle teinture de la Langue Latine en peuvent tirer du profit. C'est pour quoy j'y ay meslé beaucoup moins d'éru-dition que la matiere n'en eust pû souf-frir, & encore a-ce esté par l'avis de mes amis, & d'une façon que le Latin, ny le Grec ne troubalent point le François. Et certainement si j'avois eu à faire une

* * * * 5. Gram-

Iv P R E F A C E.

Grammaire , je confesse que je ne l'aurais deu ny peu faire autrement , que dans l'ordre des parties de l'Oraison , à cause de la dépendance qu'elles ont l'une de l'autre , par un certain ordre fondé dans la nature , & non point arrivé par hazard , comme Scaliger le Pere l'a admirablement demontré.

Mais comme je n'ay eu dessein que de faire des Remarques , qui sont toutes destachées l'une de l'autre , & dont l'intelligence ne dépend nullement , ny de celles qui précédent , ny de celles qui suivent , la liaison n'y eust servy que d'embarras , & j'eusse bien pris de la peine pour rendre mon travail moins agréable , & moins utile ; car il est certain que cette continuelle diversité de matières recrée l'esprit , & le rend plus capable de ce qu'on luy propose , sur tout quand la brieveté y est jointe , comme ici , & qu'on est assuré que chaque Remarque fait son effet .

2. Aprés tout , il y a une certaine confusion qui a ses charmes , aussi bien que l'ordre ; toutefois je ne tiens pas que ce soit une confusion qu'un meflange de diverses choses , dont chacune subsiste séparément .

J'ay eu encore une autre raison qui m'a oblige

2. Qu'il y a grande difference entre un meflange de diverses choses & une confusion.

obligé de n'observer point d'ordre, je ne la veux point dissimuler. C'est que n'ayant pas achevé ces Remarques, quand ceux qui ont tout pouvoir sur moy, m'ont fait commencer à les mettre sous la presse, j'ay eu moyen d'en ajouster toujours de nouvelles, ce que je n'eusse pu faire si j'eusse suivy l'un des deux ordres, dont je viens de parler. Mais certainement quand tout auroit été achevé, je n'aurois pas laissé de les donner avec cet agreable meslange, pour les raisons que j'ay dites.

1. On m'objectera encore que toutes les fautes que je remarque, je les attribue à nos bons Autheurs, & qu'ainsi il n'y en a donc point selon moy, qui en soit exempt. Je l'avouë avec tout le respect qui leurest deu, & je ne crois pas, que comme ce sont tous d'excellens hommes, il y en ait un seul qui prétende, s'il est encore vivant, ou qui ait前途u s'il ne l'est plus, d'estre impeccable en cette matière, non plus qu'aux autres ; ce seroit leur faire grand tort de penser qu'ils eussent ce sentiment d'eux mesmés,

Magni homines sunt, homines tamen.

2. Les uns pechent en se servant d'une lo-
***** 6 cution

XIII.

1. D'où vient qu'il n'y a point de faute corrigée dans ces Remarques, qui ne soit attribuée à quelque bon Autheur.

2. En combien de fa-

çons diffé-
rentes il
peut arri-
ver aux
meilleurs
Autheurs
de faire des
fautes.

cution du mauvais Usage, croyant qu'el-
le soit du bon, & c'est la faute la plus or-
dinaire qui se commette ; les autres,
comme j'ay dit, par une certaine incli-
nation qu'ils ont à user de certains
mots, & de certaines phrasés, que tous
les autres desaprouvent ; ou bien par une
aversion qu'ils ont pour d'autres mots,
ou d'autres termes qui sont bons, &
que tout le monde approuve ; les autres
par negligence ; les autres pour ne sça-
voir pas tous les secrets de la Langue ;
car qui se peut vanter de les sçavoir ? Et
les autres par une authorité qu'ils cro-
yent que leur reputation leur a acquise,
s'attachent, comme j'ay dit, à leur
propre sentiment contre l'opinion com-
mune.

3. Le mo-
yen abso-
lument
nécessaire
dont les
Autheurs
se doivent
servir pour
ne faire
point de
faute, ou
plustost
pour n'en
gueres fai-
re.

3. C'est pourquoy j'ay tousjours
creu, qu'il n'y avoit point de meilleur
remede pour ne point faire de faute, ou
plustost pour n'en gueres faire, que de
communiquer ce que l'on escrit, ayant
que de le mettre au jour. Mais quand je
dis communiquer, je l'entens de la bon-
ne forte, que ce soit pour chercher la
censure & non pas la louüange, quoy
qu'il soit également juste de donner &
de recevoir l'un & l'autre quand ils sont
bien fondez. Il est vray que pour cela il
faut

faut s'addresser à des personnes intelligentes & fidelles, & les prier avec autant de sincerité, qu'ils en doivent avoir à dire franchement leur avis ; car que fert de dissimuler ? il y a encore plus de gens qui donnent leur avis avec franchise, qu'il n'y en a qui le demandent de cette sorte. Je ne voudrois pas que le Censeur ouïst lire, mais qu'il leust luy-mesme ; (la censure des yeux comme chacun sçait, estant bien plus exacte & plus assurée que celle de l'oreille, à qui il est très-aisé d'imposer ;) ny qu'on leust en compagnie, mais chacun à part. 4. 4. Comme il faut user des avis de ceux que l'on consulte.

Et quand ceux que j'aurois consultez me diroient leur avis, si je voyois qu'ils eussent raison de me reprendre, je passeroyais franchement condamnation ; car un homme du mestier, s'il n'est bien préoccupé & aveuglé de l'aniour propre, connoist aussitost s'il a tort ; que si l'on croit avoir la raison de son costé, il ne la faut pas abandonner par une lasche complaisance, mais s'enquerir d'autres personnes capables ; & si plusieurs nous condamnent, quelque bonne opinion que nous ayons de nostre sentiment, il y faut renoncer & se soumettre à celuy d'autrui. C'est comme j'en ay usé dans ces

* * * * 7. Re-

Remarques ; car encore que j'aye esté très-fidele & très-religieux à rapporter la vérité , c'est à dire à ne décider jamais aucun doute , qu'après avoir vérifié avec des soins & des perquisitions extraordinaires , que c'estoit le sentiment & l'usage de la Cour , des bons Autheurs , & des gens savans en la Langue ; & que d'ailleurs je serois coupable d'une lasche imposture envers le public , de vouloir faire passer mes opinions particulières , si j'en avois , au lieu des opinions générales & reçues aux trois tribunaux que je viens de nommer ; si est-ce que je n'ay pas laissé de communiquer ces observations à diverses personnes , qui possèdent en un haut degré les deux qualitez que j'ay dites . Les uns en ont veu une partie , les autres une autre ; mais il y en a trois qui ont pris la peine de les voir toutes , & qui au milieu de leurs doctes occupations , ou de leurs plus grandes affaires , n'ayant point d'heure qui ne leur soit précieuse , ont bien voulu en donner plusieurs à l'examen de ce Livre .

XIV. Mais pour revenir aux Autheurs que
¹ Que ce n'est pas de son chef, que celuy ces Remarques reprennent , le Lecteur se souviendra , s'il luy plaist , de ce que je

je suis constraint de repeter plusieurs fois. qui a fait
 1. Que ce n'est point de mon chef que je ces Remar-
 prens la liberte de reprendre ces excellens ques re-
 hommes; mais que je rapporte simple- prend les
 Autheurs;
 ment le *bon Usage*, où je ne contribuë qu'il ne
 rien, si ce n'est de faire voir qu'un bon fait que
 Autheur y a manqué, & qu'il ne le faut rapporter
 pas suivre. 2. Au reste dans ces reprehensions, la censure
 je ne nomme ny ne designe ja- n'est nom-
 mais aucun Autheur ny mort, ny vi- mé dans
 vant. En servant le public je ne voudrois vivant,
 pas nuire aux particuliers que j'honore. n'est nom-
 3. Mais aussi il ne faut pas croire que je mé dans
 me forge des fantosmes pour les com- ces Remar-
 battre, je ne reprens pas une seule faute ques.
 qui ne se trouve dans un bon Escrivain;
 & quelquefois en laissant la faute je l'Autheur
 change les mots pour empescher qu'on des Remar-
 ne connoisse l'Autheur. 4. Aussi ces Re- ques ne re-
 marques ne sont pas faites contre les fau- prend au-
 tes grossieres qui se commettent dans les cune faute,
 Provinces, ou dans la lie du peuple de qui ne se
 Paris; elles sont presque toutes choisies trouve
 & telles, que je puis dire sans vanité, dans de
 puis que ce n'est pas moy qui prononce bons ou-
 ces Arrests, mais qui les rapporte seule- vrages.
 ment, qu'il n'y a personne à la Cour, qui ne
 ny aucun bon Escrivain, qui n'y puisse puise pro-
 apprendre quelque chose; & que com- fiter de ces
 me Remar-
 ques.

ixi P R E F A C E.

me j'ay dit, qu'il n'y en avoit point qui ne fist quelque faute, il n'y en a point aussi qui n'y trouve à profiter. Moy-mesme qui les ay faites, ay plus besoin que personne, comme plus sujet à faillir, de les relire souvent, & mon Livre est sans doute beaucoup plus scavançant que moy : Car il faut que je redise encore une fois, que ce n'est pas de mon fonds, que je fais ce present au public, mais que c'est le fonds de l'*Usage*, s'il faut ainsi dire, que je distribué dans ces Remarques.

XV. 1. Je nomme les morts quand je les louë, mais non pas les personnes vivantes, de peur de leur attirer de l'enqu'on vie, ou de passer pour flateur : je me contente de les designer, & quoy que ce soit d'une façon qu'on ne laisse pas de les reconnoistre à travers ce voile, il sert toujours à soulager leur pudeur, & à rendre la louange moins suspecte & de meilleure grace.

2. Qu'on m'a point affecté la louange de certaines personnes particulières, mais parlé seulement de celles, qui se sont comme présentées devant moy, ou qui sont comme nées dans mon sujet, & que je ne pouvois non plus refuser, qui appeller

peller les autres, qui n'y avoient que faire. Ceux qui y prendront garde, verront que je n'ay point mendié ces occasions, & que je n'ay fait que les recevoir.

3. J'ay traité differerment les Autheurs anciens, & ceux de nostre temps, pour observer moy-mesme ce que je recommande tant aux autres, qui est de suivre l'Usage. Par exemple, je dis toujours *Amyot*, & toujours *Monsieur Coëffeteau*, & *Monsieur de Malherbe*, quoy qu'*Amyot* ait été Evesque aussi bien que *Monsieur Coëffeteau*: Car puis que tout le monde dit & escrit *Amyot*, & que l'on parle ainsi de tous ceux qui n'ont pas été de nostre temps, ce seroit parler contre l'Usage, de mettre *Monsieur* devant; mais pour ceux que nous avons veûs, & dont la memoire est encore toute fraische parmy nous, comme *Monsieur Coëffeteau*, & *Monsieur de Malherbe*, nous ne les scaurions nommer autrement ny en parlant, ny en escrivant, que comme nous avions accoustumé de les nommer durant leur vie, & ainsi je me suis conformé en l'un & en l'autre à nostre Usage.

Au reste il y avoit beaucoup d'autres
cho-

3. Pout-
quoy les
Autheurs
anciens &
modernes
sont traitez
differem-
ment dans
ces Remar-
ques.

Ixiii P R E F A C E.

choſes , dont je pouvois enrichir cette Preface , qui eust été un champ bien ample à un homme éloquent pour acquérir de l'honneur. Car premièrement que n'eust-il point dit de l'excellence de la parole , ou prononcée , ou escripte , & des merveilles de l'éloquence , dont la pureté & la netteté du langage font les fondemens ? N'eust-il pas fait voir que les plus belles pensées & les plus grandes actions des hommes mourroient avec eux , si les Eſcrivains ne les rendoient immortelles ; mais que ce divin pouvoir n'est donné qu'à ceux qui eſcrivent ex- cellement , puisqu'il fe faut ſçavoir im mortalifer soy-mefme pour immortalifer les autres , & qu'il n'est point de plus courte vie , que celle d'un mauvais li vre ? Aprés descendant du general au particulier de nostre Langue ne l'eust-il pas considerée en tous les eſtats differens où elle a eſté ? N'eust-il pas dit depuis quel temps elle a commencé à fortir comme d'un Caos , & à fe deſſaire de la barbarie , qui l'a tenuë durant tant de Siecles dans les tenebres , fans qu'elle nous ait laiffé aucun monument des memora bles actions de nos Gaulois , que nous n'avons ſceuës que par nos ennemis ? Il eſt

est vray que nous pouvons dire, que ces glorieux tesmoignages sortis d'une bouche ennemie sont plus certains, & que ces Grands hommes avoient tant de soin de bien faire, qu'ils ne se soucioient gueres de bien parler, ny de bien escrire. N'eust-il pas representé nostre Langue comme en son berceau, ne faisant encore que begayer, & ensuite son progrés, & comme ses divers âges, jusqu'à ce qu'enfin elle est parvenue à ce comble de perfection, où nous la voyons aujourd'hui? Il eust bien osé la faire entrer en comparaison avec les plus parfaites Langues du monde, & luy faire prétendre plusieurs avantages sur les vulgaires les plus estimées. Il luy eust osté l'ignominie de la pauvreté, qu'on luy reproche; & parmy tant de moyens qu'il eust de faire paroistre ses richesses, il eust employé les Traductions des plus belles pieces de l'Antiquité, où nos François égalent souvent leurs Auteurs, & quelquefois les surpassent. Les Florus, les Tacites, les Cicerons mesmes, & tant d'autres sont contraints de l'avoüer; & le grand Tertulien s'étonne, que par les charmes de nostre éloquence on ait sceu transformer ses rochers

lxv P R E F A C E.

chers & ses espines en des jardins delà
cieux. Il ne faut donc plus accuser nos-
tre Langue, mais nostre genie, ou plus-
tost nostre paresse, & nostre peu de cou-
rage, si nous ne faisons rien de semblable
à ces chef-d'œuvres, qui ont surveillant
de Siecles, & donné tant d'admira-
tion à la posterité. Après cela il eust
encore fait voir, qu'il n'y a jamais eu de
Langue, où l'on ait écrit plus pure-
ment & plus nettement qu'en la nostre;
qui soit plus ennemie des équivoques &
de toute sorte d'obscurité; plus grave
& plus douce tout ensemble; plus pro-
pre pour toutes sortes de stiles; plus
chaste en ses locutions, plus judicieuse,
en ses figures, qui aime plus l'élegance &
l'ornement, mais qui craigne plus l'affec-
tation. Il eust fait voir comme elle
scait temperer ses hardiesses avec la pu-
deur & la retenuë qu'il faut avoir, pour
ne pas donner dans ces figures mon-
strueuses, où donnent aujourd'hui nos
voisins, dégenerans de l'éloquence de
leurs Peres. Enfin il eust fait voir,
qu'il n'y en a point qui observe plus le
nombre & la cadence dans ses périodes,
que la nostre, en quoy consiste la verita-
ble marque de la perfection des Langues.

II

Il n'eust pas oublié l'Eloge de cette illustre Compagnie qui doit estre comme le Palladium de nostre Langue , pour la conserver dans tous ses avantages & dans ce florissant estat où elle est , & qui doit servir comme de digue contre le torrent du mauvais Usage , qui gagne tousjours si l'on ne s'y oppose. Mais comme toutes ces belles matieres veulent estre traitées à plein fond , & avec apparat , il y auroit eu déquoy faire un juste volume , plustost qu'une Preface. La gloire en est reservée toute entiere à une personne qui medite depuis quelque temps nostre Rhetorique , & à qui rien ne manque pour executer un si grand dessein : Car on peut dire qu'il a esté nourri & eslevé dans Athenes , & dans Rome , comme dans Paris ; & que tout ce qu'il y a d'excellens hommes dans ces trois fameuses Villes a formé son éloquence. C'est celuy que j'ay voulu designer ailleurs , quand je l'ay nommé l'un des grands ornemens du Barreau , aussi bien que de l'Académie , & que j'ay dit , que sa langue & sa plume sont également éloquentes. C'est celuy qui doit estre ce Quintilien François , que j'ay souhaité à la fin de mes Remarques. Le fçachant

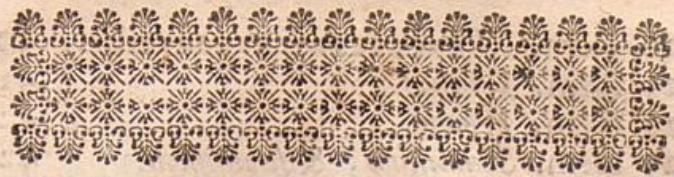
j'au-

Ixvii P R E F A C E.

j'aurois esté bien temeraire de m'engager dans cette entreprise , qui d'ailleurs surpasse mes forces & demande plus de loisir que je n'en ay. Outre que ces choses , quoy qu' excellentes & rares , ne sont pas neanmoins si peu connuës , ny si nécessaires à mon sujet , que celles que j'ay dites de l'Usage ; sans lesquelles mes Remarques ne sçauroient estre bien entenduës , ny par consequent faire l'effet que je me suis proposé pour l'utilité publique , & pour l'honneur de nostre Langue.



TABLE



T A B L E

Des Remarques de ce premier Volume.

1 Rem.	H eros , Heroïne , heroïque.	
		pag. I
2 Rem.	Periode.	5
3 Rem.	Quelque.	6
4 Rem.	Ce qu'il vous plaira.	8
5 Rem.	Propreté , & non pas Propriété.	9
6 Rem.	Chypre.	11
7 Rem.	Personne.	12
8 Rem.	Sion , & si l'on.	16
9 Rem.	On , l'on , & t-on.	18
10 Rem.	En quels endroits il faut dire on , & en quels endroits l'on.	20
11 Rem.	Que , devant on , & devant l'on.	
12 Rem.	Recouvert & Recouvré.	23
13 Rem.	Pour que.	25
14 Rem.	Rencontre.	28
15 Rem.	Hair.	30
16 Rem.	Promener.	31
17 Rem.	Jusque , sans s à la fin.	33
18 Rem.	Jusques à , & jusqu'à.	34
19 Rem.	Mais mesmes.	35
	20 Rem.	37

T A B L E

20 Rem. <i>Mesme, & mesmes, adverbe.</i>	39
21 Rem. <i>Quasi.</i>	41
22 Rem. <i>Fronde.</i>	42
23 Rem. <i>Soumission, & submission.</i>	42
24 Rem. <i>De cette sorte. & de la sorte.</i>	43
25 Rem. <i>Epithete, Equivoque, Anagramme.</i>	44
26 Rem. <i>Je vais, je va.</i>	45
27 Rem. <i>La pour le.</i>	46
28 Rem. <i>Ingredient, expedient, inconvenient, efficient, & autres semblables.</i>	48
29 Rem. <i>Soit que, ou soit.</i>	50
30 Rem. <i>Superbe.</i>	51
31 Rem. <i>En somme.</i>	52
32 Rem. <i>Epigramme.</i>	53
33 Rem. <i>Epitaphe, Horoscope, Epithalame.</i>	54
34 Rem. <i>LE, pronom relatif oublié.</i>	54
35 Rem. <i>Les pronoms, LE, LA, LES, transposez.</i>	56
36 Rem. <i>Mensonge, poison, relasche, reproche.</i>	57
37 Rem. <i>Oeuvre, œuvres.</i>	58
38 Rem. <i>Tant plus.</i>	59
39 Rem. <i>Valant pour Vaillant.</i>	59
40 Rem. <i>Ne plus ne moins.</i>	62
41 Rem. <i>Ny, devant la seconde epithete d'une proposition negative.</i>	64
42 Rem. <i>Nier.</i>	65
43 Rem. <i>Subvenir.</i>	66
44 Rem. <i>Sortir.</i>	67
45 Rem. <i>Infidieux.</i>	69
46 Rem. <i>Une infinité.</i>	71
47 Rem. <i>La pluspart, la plus grand' part.</i>	72
48 Rem. <i>Voir meisme.</i>	74
49 Rem.	

DES REMARQUES.

49 Rem. <i>Le pronom possessif après le substantif.</i>	pag. 75
50 Rem. <i>Securité.</i>	76
51 Rem. <i>Sans dessus dessous.</i>	78
52 Rem. <i>Peur, crainte.</i>	79
53 Rem. <i>Là où.</i>	80
54 Rem. <i>Particularité.</i>	81
55 Rem. <i>Parce que, & pour ce que.</i>	82
56 Rem. <i>QUI, répété deux fois dans une période.</i>	84
57 Rem. <i>POUR, répété deux fois dans une même période.</i>	85
58 Rem. <i>Repetition des prépositions aux noms.</i>	87
59 Rem. <i>QUI, répété plusieurs fois, pour dire, les uns les autres.</i>	88
60 Rem. <i>Quant & moy, pour avec moy.</i>	90
61 Rem. <i>Quant à moy.</i>	91
62 Rem. <i>Quant & quant moy, quand & quant.</i>	92
63 Rem. <i>QUOI, pronom.</i>	92
64 Rem. <i>QUI, en certains cas, & comment il en faut user. Quoy.</i>	94
65 Rem. <i>Solliciter.</i>	99
66 Rem. <i>Longuement.</i>	100
67 Rem. <i>Pourpre.</i>	101
68 Rem. <i>Poitrine. Face.</i>	104
69 Rem. <i>RESOUDRE, conjugué.</i>	105
70 Rem. <i>RESOUDRE neutre & actif.</i>	106
71 Rem. <i>SI, conjonction conditionnelle.</i>	108
72 Rem. <i>SI, pour si est-ce que.</i>	109
73 Rem. <i>Si, pour adeò en Latin.</i>	109
74 Rem. <i>POUR, avec l'infinitif.</i>	110
75 Rem. <i>Preface Maxime.</i>	112
76 Rem. <i>Tandis.</i>	113
* * * *	77 Rem.

T A B L E

77 Rem. Peux pour possūm.	pag. 114
78 Rem. Preigne pour prenne, vieigne pour vienne.	115
79 Rem. Naviger, naviguer.	116
80 Rem. Nu-pieds.	116
81 Rem. Noms propres.	117
82 Rem. Huit, huitiesme, huitain.	125
83 Rem. Temperature, temperament.	126
84 Rem. Terroir, terrain, territoire.	127
85 Rem. Adjectif, quand il veut un article à part, outre celui du substantif.	128
86 Rem. Sieger, Tasser.	130
87 Rem. Le onziesme.	131
88 Rem. Sur le Minuit.	132
89 Rem. Verbes regissans deux cas, mis avec un seul.	134
90 Rem. Un NOM & un VERBE regis- gissans deux cas differens, mis avec un seul cas.	136
91 Rem. Tomber, tumber.	138
92 Rem. POURCE, pour à cause de cela, ou partant. Par ainsi.	138
93 Rem. Un adjectif avec deux substantifs de différent genre.	139
94 Rem. Songer pour penser.	142
95 Rem. QUI, au commencement d'une pe- riode.	144
96 Rem. S'il faut dire, si c'estoit moy qui eusse fait cela, ou si c'estoit moy qui eust fait cela.	147
97 Rem. Aye, ou ait.	150
98 Rem. PAR CE QUE, séparé en trois mots.	151
99 Rem. OU Adverbe, pour le pronom rela- tif.	152
100 Rem.	

DES REMARQUES.

100 Rem. <i>Quoy que.</i>	page 153
101 Rem. <i>Liberal arbitre.</i>	154
102 Rem. <i>Prochain , Voisin.</i>	155
103 Rem. <i>Proches , pour parenſ.</i>	157
104 Rem. <i>Y , pour lay:</i>	157
105 Rem. <i>Y devant EN, & non pas après.</i>	158
106 Rem. <i>Y , avec les pronoms.</i>	159
107 Rem. <i>TOUT , adverbe.</i>	160
108 Rem. <i>Vinrent & vindrent.</i>	163
109 Rem. <i>Print , prindrent , prinrent.</i>	164
110 Rem. <i>Quand la dyphongue O I , doit être prononcée comme elle est escritte , ou bien en AI.</i>	165
111 Rem. <i>Le Verbe Scavoir , suivy d'un infi- nitif.</i>	167
112 Rem. <i>Des Vers dans la prose.</i>	170
113 Rem. <i>Paralelle.</i>	175
114 Rem. <i>Vesquit , vescut ,</i>	178
115 Rem. <i>Verbes dont l'infinitif se termine en IER.</i>	180
116 Rem. <i>Premier que pour avant que.</i>	183
117 Rem. <i>Sereſſouvenir.</i>	184
118 Rem. <i>Orthographe , Orthographier.</i>	185
119 Rem. <i>Netteté de construction.</i>	186
120 Rem. <i>Perſecuter.</i>	188
121 Rem. <i>Lors.</i>	190
122 Rem. <i>Lequel , laquelle.</i>	190
123 Rem. <i>Lairrois , lairray.</i>	195
124 Rem. <i>Invectiver.</i>	196
125 Rem. <i>S'immoler à la riſée publique.</i>	197
126 Rem. <i>Des mieux.</i>	201
127 Rem. <i>Quatre , pour quatriefme , & au- tres semblables.</i>	202
128 Rem. <i>Sur , ſous.</i>	203
129 Rem. <i>Intrigue.</i>	206
* * * * 2	130 Rem.

T A B L E

130 Rem. <i>Incendie.</i>	pag. 207
131 Rem. <i>Vomir des injures,</i>	208
132 Rem. <i>Magnifier.</i>	210
133 Rem. <i>Monosyllabes.</i>	211
134 Rem. <i>Navire. Erreur.</i>	212
135 Rem. <i>Toute sorte, & toutes sortes.</i>	213
136 Rem. <i>Premiere personne du present de l'indicatif.</i>	214
137 Rem. <i>Trouver, treuver, prouver, esprouver, pleuvoir.</i>	217
138 Rem. <i>Le titre de, la qualité de.</i>	218
139 Rem. <i>Quel, & quelle pour quelque, languir, plustost, sortir, rester.</i>	220
140 Rem. <i>Arrivé qu'il fut, arrivé qu'il estoit, mari qu'il estoit.</i>	225
141 Rem. <i>Trois infinitifs de suite.</i>	227
142 Rem. <i>L'un & l'autre.</i>	228
143 Rem. <i>Damoiselle, Madamoiselle.</i>	229
144 Rem. <i>N'en pouvoir mais.</i>	230
145 Rem. <i>Netteté de construction.</i>	231
146 Rem. <i>Les noms propres, & autres terminez en EN.</i>	232
147 Rem. <i>Pouvoir.</i>	236
148 Rem. <i>Si après VINGT & UN, il faut mettre un pluriel, ou un singulier.</i>	237
149 Rem. <i>Possible pour peut-être.</i>	240
150 Rem. <i>Ou la douceur, ou la force le fera.</i>	240
151 Rem. <i>Ni la douceur, ni la force n'y peut rien.</i>	242
152 Rem. <i>Maint, & maintefois.</i>	243
153 Rem. <i>Matineux, matinal, matinier.</i>	244
154 Rem. <i>Après souper, ou après soupé.</i>	246
155 Rem. <i>Remplir, & emplir.</i>	247
	156 Rem.

DES REMARQUES.

- 156 Rem. C'est une des plus belles actions, qu'il
 ait jamais faites. pag. 248.
 157 Rem. Approcher. 251
 158 Rem. Epithete mal placé. 253
 159 Rem. Satifaire, satisfaction. 255
 160 Rem. Unir ensemble. 256
 161 Rem. Souvenir. 261
 162 Rem. Temple, feminin. 261
 163 Rem. Ensuite de quoy. 262
 164 Rem. Sans. 263
 165 Rem. Survivre. 263
 166 Rem. Mais que. 264
 167 Rem. Allusion de mots. 265
 168 Rem. Precipitément, ou precipitam-
 ment. Armez à la legere, legere-
 ment armez. 268
 169 Rem. Monsieur, Madame. 268
 170 Rem. Asseoir. 269
 171 Rem. Soy, de soy. 272
 172 Rem. Tomber aux mains de quelqu'un.
 273
 173 Rem. Quand il faut dire, grande, de-
 vant le substantif, ou grand, en
 mangeant l'e. 274
 174 Rem. Monde. 276
 175 Rem. Monde avec le pronom possessif.
 277
 176 Rem. Le long, du long, au long. 278
 177 Rem. Il a esprit, il a esprit & cœur. 279
 178 Rem. Jamais plus. 280
 179 Rem. Méshuy, dés meshuy. 281
 180 Rem. Devers. 282
 181 Rem. S'il faut dire, il y en eut cent
 tuez, ou il y en eut cent detuez.
 283
 * * * * 3 182 Rem.

T A B L E

182 Rem.	<i>Que c'est.</i>	pag. 285
183 Rem.	<i>Du depuis.</i>	285
184 Rem.	<i>De l'usage des participes passifs, dans les preterits.</i>	287
185 Rem.	<i>Estude.</i>	296
186 Rem.	<i>De l'adjectif devant ou après le substantif.</i>	297
187 Rem.	<i>Va croissant, va faisant, &c.</i>	301
188 Rem.	<i>En, devant le gerondif.</i>	303
189 Rem.	<i>Si dans une même periode on peut mettre deux participes, ou deux gerondifs, sans la conjonction &c.</i>	304
190 Rem.	<i>Eux-même, elles-même.</i>	306
191 Rem.	<i>S'il faut mettre une s en la seconde personne du singulier de l'impera- tif.</i>	307
192 Rem.	<i>Pour l'heure.</i>	312
193 Rem.	<i>À l'improviste, à l'impourveu.</i>	313
194 Rem.	<i>Rais.</i>	314
195 Rem.	<i>Exemple d'une construction étran- ge.</i>	314
196 Rem.	<i>De moy, pour moy, quant à moy.</i>	315
197 Rem.	<i>H aspirée, ou consone, & H muëtte.</i>	317
198 Rem.	<i>Regle pour discerner l'h consone d'avec la muëtte.</i>	322
199 Rem.	<i>De l'h, dans les mots composez.</i>	325
200 Rem.	<i>Comment il faut prononcer, & or- tographier les mots François ve- nus des mots Grecs, dans lesquels mots Grecs il y a une ou plusieurs aspirations, en effet ou en puissance.</i>	327
201 Rem.	<i>Si cette construction est bonne, en vostre</i>	

DES REMARQUES.

- vostre absence , & de Madame
vostre mere. pag. 336
- 202 Rem. *N'ont-ils pas fait , & ont-ils pas
fait.* 337
- 203 Rem. *De la premiere personne du present
de l'indicatif , devant le pronom
personnel je.* 338
- 204 Rem. *Conjoncture.* 341
- 205 Rem. *Se conjouir , feliciter.* 342
- 206 Rem. *Regle nouvelle & infaillible pour
ſçavoir quand il faut reperer les
articles, ou les prépositions, tant
devant les noms , que devant les
verbes.* 344
- 207 Rem. *Autre usage de cette mesme Regle ,
au regime des deux substantifs &
du verbe.* 349
- 208 Rem. *Arroſer* 351
- 209 Rem. *C'est chose glorieuse.* 351
- 210 Rem. *Quelque chose.* 352
- 211 Rem. *Taxer.* 353
- 212 Rem. *Supplier* 354
- 213 Rem. *À la reservation.* 355
- 214 Rem. *Aller à la rencontre.* 356
- 215 Rem. *Par après , en après.* 357
- 216 Rem. *Cependant , pendant.* 358
- 217 Rem. *A présent.* 359
- 218 Rem. *A qui mieux mieux.* 360
- 219 Rem. *Partant.* 360
- 220 Rem. *Lors , & alors.* 361
- 221 Rem. *À peu près.* 365
- 222 Rem. *D'abondant.* 367
- 223 Rem. *Il en est des hommes , comme de ces
animaux.* 368
- 224 Rem. *S'il faut dire reveſtant , oureve-
ſtant.* 369
- 225 Rem.

TABLE DES REM.

225 Rem. <i>Humilité.</i>	pag. 374
226 Rem. <i>Rimes dans la Prose.</i>	375
227 Rem. <i>Exact, exactitude.</i>	379
228 Rem. <i>Manes.</i>	382
229 Rem. <i>Souloit.</i>	383
230 Rem. <i>Nonchalamment, loisible.</i>	384
231 Rem. <i>Autant.</i>	385
232 Rem. <i>Oùy, pour Ita.</i>	385
233 Rem. <i>Innumerable, innombrable.</i>	387
234 Rem. <i>Mesmement.</i>	388
235 Rem. <i>De deçà, de delà.</i>	388
236 Rem. <i>Affaire.</i>	390
237 Rem. <i>Benit, beni.</i>	392
238 Rem. <i>Dependre, dépenser.</i>	393
239 Rem. <i>Eviter.</i>	394
240 Rem. <i>Gagner la bonne grace.</i>	395
241 Rem. <i>Delice.</i>	396
242 Rem. <i>Guarir, guérir, farge.</i>	396
243 Rem. <i>Au travers, & à travers.</i>	397
244 Rem. <i>Al'encontre.</i>	398
245 Rem. <i>Fut fait mourir.</i>	399
246 Rem. <i>Encore.</i>	401
247 Rem. <i>L'article devant les noms propres.</i>	402
248 Rem. <i>Fors, hors, hors-mis.</i>	403
249 Rem. <i>Seriosité.</i>	404
250 Rem. <i>Courir, courre.</i>	406

Findela Table des Remarques
du premier Volume.

OBSER-





OBSERVATIONS
DE
L'ACADEMIE
FRANÇOISE
⁵
SUR LES
REMARQUES
DE M. DE VAUGELAS.

I. REMARQUE.

Heros, heroïne, heroïque.

EN ce mot *Heros* la lettre *h*, est aspirée, & non pas muëtte, c'est à dire que l'on dit *le heros*, & non pas *l'heros*, contre la règle générale, qui veut que tous les mots François

A

çois

2 OBSERVATIONS

çois qui commencent par *h*, & qui viennent du Latin, où il y a aussi une *h* au commencement, n'aspirent point leur *h*. Par exemple *honneur* vient d'*honor*; on dit donc *l'honneur*, & non pas *le honneur*: *heure* vient d'*hora*; on dit donc *l'heure*, & non pas *la heure*, & ainsi des autres. Par cette règle il faudroit dire *l'heros*, & non pas *le heros*, parce qu'il vient du Latin qui l'escrit avec une *h*, & il n'importe pas que les Latins l'ayent pris des Grecs, il suffit que les Latins le disent ainsi, aussi bien qu'*hora*, qui est Grec & Latin tout ensemble. Neantmoins cette règle, infaillible presqu'en tous les autres mots, souffre exception en celuy-cy, & il faut dire *le heros*. La curiosité ne fera pas peut-estre désagréable, de sçavoir d'où peut proceder cela; car bien qu'il soit vray qu'il n'y a rien de si bizarre que l'Uſage qui est le Maistre des Langues vivantes; si est-ce qu'il ne laisse pas de faire beaucoup de choses avec raison; & où il n'y a point de raison comme icy, il y a quelque plaisir d'en chercher la conjecture. C'est à mon avis, que ce mot *heros*, quand on a commencé à le dire, n'estoit guere entendu que des Sçavants; & parce qu'il a une grande ressemblance avec *heraut*, qui est un mot de tout temps fort usité, on a pris aisément l'un pour l'autre:

Ainsi

Ainsi tout le monde ayant accoustumé de prononcer *le herant*, & non pas *l'heraut*, il y a grande apparence que ceux qui ne sçavoient pas ce que c'estoit que *heros*, & qui faisoient sans doute le plus grand nombre, ont pris le change, & ont prononcé *heros* comme *herunt*, croyant que ce n'estoit qu'une mesme chose, ou qu'il luy ressemblloit si fort qu'il n'y falloit point mettre de difference pour la prononciation. Et de fait il se trouve des gens, qui parlant du *Heros* d'un Roman, ou d'un Poëme heroïque, l'appellent *le heraut*. Ce qui confirme fort cette conjecture, c'est qu'*heroïne* & *heroïque*, se prononcent d'une façon toute contraire, & comme l'on dit, *le heros*, on dit *l'heroïne*, & *l'heroïque*, la mesme lettre *h*, estant aspirée en *heros*, & müettte en *heroïne* & *heroïque*. Cette contrarieté si estrange procede apparemment de ce que la ressemblance que *heraut* a avec *heros*, ne s'est pas rencontrée avec *heroïne* & *heroïque*, qui d'ailleurs n'ont point d'autres mots qui leur ressemblent, ausquels l'*h* soit aspirée, comme le mot de *herant* ressemble à celuy de *heros*.

Il s'est rencontré encore une chose assez plaisante pour authoriser la prononciation irréguliere de *heros*; c'est qu'au pluriel, si on le prononçoit selon la regle. & que l'on

A 2

ne

4 OBSERVATIONS

ne fist pas l'*h* aspirante , on feroit une fas-
cheuse & ridicule équivoque , & il n'y au-
roit point de difference entre ces deux pro-
nunciations , *les heros* de l'Antiquité & *les*
zeros de chiffre.

O B S E R V A T I O N .

LA regle que M. de Vaugelas establit tou-
chant les mots François qui commencent
par une *h* qui n'est point aspirée , quand ils vien-
nent de mots Latins qui en ont une au com-
mencement , reçoit si peu d'exceptions , qu'elle
doit estre regardée en quelque façon comme ge-
nérale. On ne trouve guere que ceux-cy qui ne
soient point dans la regle , *Heros* , *hennir* , *haleter* ,
harpie , *bergne* , *hesiter* & *harenc* qui viennent de
heros , *binnire* , *halare* , *harpia* , *bernia* , *hesitare*
& *halec*. Ce dernier , selon quelques-uns , vient
del'Allemand *Hareng*. On a balance sur *hesi-*
ter , a cause de l'authorité de quelques bons
Ecrivains qui l'ont employé avec un *h* müette ,
& qui ont écrit , *je n'hesite point*. Il y en a eu
mesme qui ont creu que la liberté de la conversa-
tion authorisoit cette *h* müette & qu'on peuoit
prononcer. *Nous hesitons* , *vous hesitez* , en fai-
sant sentir l'S des nominatifs *nous* & *vous* , comme
on le fait lorsqu'on prononce , *nous honorons* , *vous*
honorez , mais l'avis contraire a prevalu. Cette
prononciation a paru vicieuse , & on est demeuré
d'accord qu'il faut prononcer , *nous hesitons* , *vous*
hesitez , de la mesme maniere qu'on prononce
nous hazardons , *vous hazardez* , *nous parlons* , *vous*
parlez , c'est à dire , sans qu'on fasse sentir l'S
de

de nous & de vous. On ne touche point à la conjecture de M. de Vangelas qui croit que *heros* ressemblant fort à *heraut*, mot usité de tout temps, on a confondu ces deux mots en sorte que l'on n'a point mis de difference entre l'un & l'autre pour la prononciation. La raison de l'équivoque qui se trouveroit entre *les heros* & *les zeros* du chifre, si on prononçoit *les heros* en liant l'S de l'article avec *heros* pour n'en point aspirer l'*b*, n'a pas paru juste, non seulement parce que les noms terminez en *O*, comme *zero*, *numero* & *qui pro quo* ne prennent point d'S au pluriel, & ont leur dernière syllabe breve; mais à cause qu'en general les noms de chifre s'écrivent sans S au pluriel, ainsi il faut dire, *deux zero*, *deux un*, *deux quatre*, *deux sept* & *deux huit*, & non pas *deux zeros*, *deux uns*, *deux quatres*, *deux septs* & *deux huits*.

L'*H* est müette dans *heroïne* & dans *heroïque*, quoy qu'elle soit aspirée dans le mot *heros* qui n'est pas le seul où cela se trouve; le verbe *haleter* qui vient du Latin *halare*, a l'*b* aspirée, le nom substantif *haleine*, a l'*b* müette.

I I. R E M A R Q U E.

Periode.

Ce mot est masculin quand il signifie le plus haut point, ou la fin de quelque chose, comme *monté au periode de la gloire*, *jusqu'au dernier periode de sa vie*; mais il est feminin quand il veut dire une partie de

A 3

l'orai-

6 OBSERVATIONS

l'oraison qui a son sens tout complet , une belle periode , des periodes nombreuses.

OBSERVATION.

Ce mot *periode* qui est masculin dans la première signification que lui donne M. de Vaugelas , est feminin , non seulement dans la seconde signification que marque M. de Vaugelas , mais aussi toutes les fois qu'il est employé pour signifier *revolution*. En ce sens , il se dit proprement du cours que fait un Astre pour revenir au mesme point dont il estoit parti. Ainsi on dit *la Periode Solaire* , *la Periode Lunaire* aussi bien que *la Periode Julianne* , en termes de Chronologie. *Periode* est encore feminin quand on s'en sert en parlant des fievres qui reviennent en de certains temps fixes. *Les fievres intermittentes ont leurs periodes reglées.*

III. REMARQUE.

Quelque.

Ce mot est quelquefois adverbe , & par consequent indeclinable. Il signifie alors *environ*. Il ne faut donc point y adjouster d'*S* , quand il est joint avec des pluriels , comme il faut dire , *Ils estoient quelque cinq cens hommes* , & non pas *quelques cinq cens* : car là il n'est point pronom , mais adverbe.

OB-

O B S E R V A T I O N .

Cette Remarque est tres-vraye , mais quelque adverbe ne signifie pas toujours *environ* , il veut dire encore la mesme chose que le *quantumvis* ou le *quantumlibet* des Latins , comme M. de Vaugelas l'a observé dans une autre de ses Remarques qui a pour titre , *Quelque riches qu'ils soient , quelque belles qu'on les trouve , sans s au mot quelque , & non pas quelques riches , quelques belles , en faisant quelques pluriel.* La regle ne reçoit point de difficulté quand *quelque* est devant des noms adjectifs. Alors il est adverbe & non pas pronom ; mais il est pronom quand il precede immediatement un substantif pluriel , & en ce cas il prend l's. Ainsi il faut dire *quelques richesses qu'il possede avec une s au mot quelque , & non pas quelque richesse sans s.* C'est ce qui a esté encore fort bien observé par M. de Vaugelas. Quelqu'un de la Compagnie a voulu faire une exception à cette regle. Il a dit qu'il estoit persuadé que quand le mot *quelque* se trouvoit devant les adjectifs , suivis immediatement de leurs substantifs , il estoit pronom , & non pas adverbe , & qu'il falloit dire , *quelques grands biens qu'il possede , quelques belles qualitez qu'il ait , en écrivant quelques avec un s comme un pronom pluriel.* On a rejetté ce sentiment en disant qu'en toutes ces sortes de phrases , il falloit avoir seulement égard à l'idée de *quantumcunque* qu'elles portoient dans l'esprit , en sorte que *quelque grands biens qu'il possede* , vouloit toujours dire , quelque grands que soient les biens qu'il possede. Un autre Académicien a demandé s'il y avoit de

8 OBSERVATIONS

la difference entre ces deux phrases. *Quelques paroles desobligeantes que vous m'avez dites, & quelque desobligeantes paroles que vous m'avez dites.* On a respondu que l'arrangement de ces deux mots, *paroles & désobligeantes*, y en mettoit; & que quand ce substantif *paroles*, precedoit l'adjectif *desobligeantes*, ce mot *quelques* estoit pronom selon la regle, que cette phrase, *quelques paroles desobligeantes que vous m'avez dites*, signifioit, à quelque point de dureté que vous ayez porté les paroles que vous m'avez dites, au lieu que cellecy, *Quelque desobligeantes paroles que vous m'avez dites*, faisoit entendre, *Quelque dures, quelque desobligeantes que soient les paroles que vous m'avez dites.* Ainsi il a été décidé à la pluralité des suffrages que la regle de *quelque*, adverbe devant les adjectifs pluriels, & de *quelque* pronom devant les substantifs aussi pluriels, n'a aucune exception.

IV. REMARQUE.

Ce qu'il vous plaira.

IL faut dire ainsi, & non pas, *ce qui vous plaira*, & pour preuve, mettons un pluriel devant & disons, *Je vous rendray tous les honneurs qu'il vous plaira*, personne ne doute que ce ne soit bien parler, & toutefois si au lieu de *qu'il* nous mettions *qui*, comme font plusieurs, & de nos meilleurs Escrivains, il est certain qu'il faudroit dire,

dire, *Je vous rendray tous les honneurs qui vous plairont*, ce qui seroit ridicule. On dit, *ce qu'il vous plaira*, parce qu'on y sous-entend des paroles que l'on supprime par élegance, comme quand je dis, *Je vous rendray tous les honneurs qu'il vous plaira*, il y faut sous-entendre ces mots, *que je vous rende*. Et ainsi en tous les endroits où l'on se sert de cette façon de parler, *Je fais tout ce qu'il vous plaist*, on sous-entend, *que je fasse*; car outre qu'il est plus élégant de le supprimer, il seroit importun d'y adjouster toujours cette queuë, dans un usage aussi frequent, qu'est celuy de ce terme de courtoisie & de civilité.

O B S E R V A T I O N.

ON a esté de l'avis de M. de Vaugelas sur cette Remarque.

V. R E M A R Q U E.

Propreté, & non pas Propriété.

Propriété est bon pour signifier le *proprietas* des Latins; mais il ne vaut rien, pour dire, *le soin que l'on a de la netteté, de la bienfiance, ou de l'ornement en ce qui regarde les habits, les meubles, ou quelque autre chose*.

chose que ce soit. Il faut appeler cela *propriété*, & non pas *propriété*. Et ce n'est pas seulement pour mettre de la difference entre *propriété* & *propreté*, qui signifient deux choses si estoignées, car il est assez ordinaire en toutes langues, qu'un mesme mot signifie deux ou plusieurs choses, mais c'est parce que *propriété* est un mot qui vient du Latin *proprietas*, au lieu que *propreté* n'en vient point, (car *proprietas* ne signifie jamais cela) mais vient de son adjectif *propre*, qui dans la signification de *net*, ou d'*ajusté*, est un mot purement François, duquel adjectif se forme *propreté*, comme *saleté* se forme de *sale*, & *pauvreté* de *pauvre*. Je sçay bien que quelques-uns croient que *propre* d'où vient *propriété*, est pris du Latin *proprius* figurément, comme si l'on vouloit dire, que d'apporter à chaque chose la bienseance qui lui est propre & convenable, a donné lieu d'appeler *propres* toutes les choses, où cette bienseance se rencontre ; mais cela est trop subtil, & trop recherché. Quoy qu'il en soit, il est constant qu'il faut dire *propreté* en ce sens-là, & non pas *propriété*.

OB.

O B S E R V A T I O N.

M De Vaugelas a fort judicieusement remarqué que *propriété* signifioit une chose toute différente de *propreté*. Ce mot *propriété* qui est le *proprietas* des Latins, veut dire le droit, le titre par lequel une chose appartient en propre à quelqu'un, comme cet exemple le fait voir, *On lui contesta la propriété de cet héritage.* On se fert aussi de *propriété* en parlant de la vertu particulière de chaque plante, & des autres choses naturelles. *Cet homme connoît la propriété de tous les Simples, la propriété de l'Ayman.* On l'emploie encore pour signifier le sens propre de chaque mot. Personne ne sçait mieux que luy la *propriété de tous les termes de la Langue.*

V I. R E M A R Q U E.

Chypre.

IL faut dire *l'Isle de Chypre, la poudre de Chypre*, & non pas *l'Isle de Cypre, la poudre de Cypre.* L'Usage le veut ainsi, nonobstant son origine. Je penfois que M. de Malherbe eust esté le premier qui l'eust escrit de cette sorte, mais j'ay trouvé que M. de Montagne dans ses *Effais*, ne le dit jamais autrement.

OBSERVATION.

ON a décidé à l'égard de ce mot *Chypre*; qu'on parle toujours ainsi quand il s'agit de Chypre moderne. Ainsi on dit, *les Ducs de Savoie se qualifient Rois de Chypre*. Ceux de la Maison de Lusignan ont été long-temps en possession du Royaume de Chypre. *La poudre de Chypre*, mais il faut dire, *la Déesse de Cypre*. *Evagoras Roy de Cypre*, parce que ces phrases ont rapport aux temps anciens.

VII. REMARQUE.

Personne.

CE mot a deux significations, & deux genres differents; & cette difference, pour estre ignorée de quelques-uns, fait qu'ils n'osent s'en servir, & qu'ils l'évitent comme un écuëil, ne scâchant s'il le faut faire masculin ou feminin. Il signifie donc, *l'homme & la femme tout ensemble*, comme fait *homo* en Latin, & en ce sens il est toujours feminin, & a personnes au pluriel, se gouvernant en tout & par tout comme les autres substantifs reguliers. Par exemple, *Pay veu la personne que vous scavez. Il faut porter du respect aux personnes constituées en dignité. C'est une belle personne. De mauvaises*

ses personnes: Il signifie aussi le *nemo* des Latins, le *nadie* des Espagnols, & le *nissuno* des Italiens, & ce que les vieux Gaulois disoient *nully*, c'est à dire, *nulle personne, ni homme ni femme*. En ce sens il est indeclinable, & n'a point proprement de genre, *ni* de pluriel; mais il se fert toujours du genre masculin, à cause de la règle qui veut que les mots indeclinables n'ayant point de genre de leur nature, s'associent toujours d'un adjectif masculin, comme de celuy qui est le plus noble. Par exemple on dit, *Personne n'est venu*, & non pas *personne n'est venue*. De mesme on dira, parlant à un homme: *Je ne vois personne si heureux que vous*, & non *je ne vois personne si heureuse*. Neantmoins si l'on parle à une femme, ou d'une femme, on dira, *Je ne vois personne si heureuse que vous*, ou *si heureuse qu'elle*, & cela se dit ainsi en égard à la femme, & non pas en égard à *personne*, qui en ce lieu-là n'est point féminin, comme nous avons dit, & comme il se voit clairement en l'autre exemple, lors qu'en parlant à un homme on dit, *Je ne vois personne si heureux que vous*. Que si l'on parle à une femme, ou d'une femme, sur quelque qualité qui soit en elle, & qui ne puisse pas estre en un homme, comme par exemple, d'une femme grosse, on est

A 7

en-

encore plus obligé d'user du feminin, & de dire, *Je n'ai jamais veu personne si grosse qu'elle*, & si l'on disoit *si gros qu'elle*, cela feroit étrange & ridicule. Mais après tout, ce n'est pas encore fort bien parler de dire *si grosse*, parce qu'en ces sortes d'expressions, nostre Langue ne se sert pas de *personne*, mais on le dit d'une autre façon, comme, *Je n'ay jamais ven de femme si grosse qu'elle*. De mesme vous ne direz pas à une fille, *Je ne vois personne si beau ni si belle que vous*, ce n'est pas là son usage, parce que vous tircz *personne* du general, pour en faire un rapport particulier à une fille. On dira, *Je ne vois rien de si beau que vous*, ou *Je ne vois point de si belle fille que vous*. L'usage de *personne* pour *nemo*, n'est proprement que pour les choses qui regardent l'un & l'autre sexe conjointement, comme, *Personne n'a esté fasché de sa mort*. Icy *personne*, comprend l'homme & la femme sans les separer, & ainsi il a le genre masculin. Mais quand vous sortez du general, qui comprend les deux sexes conjointement, pour faire que *personne* se rapporte particulierement à un sexe, ou à une personne seule, alors ce n'est pas le lieu d'employer *personne* pour *nemo*.

Il y a encore une remarque à faire pour *personne*, de la premiere signification. J'ay dit qu'il

qu'il est toujours feminin, & que l'on dit une personne, les personnes devotes, les personnes qualifiées, & ainsi des autres; mais après qu'on l'a fait feminin, on ne laisse pas de luy donner quelquefois le genre masculin, & mesme plus élégamment que le féminin. Par exemple, Monsieur de Malherbe dit, *J'ay eu cette consolation en mes ennuis, qu'une infinité de Personnes qualifiées ont pris la peine de me tesmoigner le déplaisir qu'ils en ont eu.* Qu'ils est plus élégant que ne seroit qu'elles, parce que l'on a égard à la chose signifiée, qui sont les hommes en cet exemple, & non pas à la parole qui signifie la chose, ce qui est ordinaire en toutes les Langues.

O B S E R V A T I O N.

On a condamné ces manieres de parler, *Je ne vois personne si heureuse que vous. Je n'ay jamais vu personne si grosse qu'elle,* que Monsieur de Vaugelas semble tolerer. Il faut dire en parlant à une femme, *Je ne vois point de personne si heureuse que vous,* & en parlant d'une femme, *Je n'ay jamais vu de femme si grosse qu'elle,* ce qui est la mesme chose que si on disoit, *Je ne vois aucune personne si heureuse que vous, aucune femme si grosse qu'elle.* A l'égard de ce que M. de Vaugelas dit, *J'ay eu cette consolation en mes ennuis, qu'une infinité de Personnes qualifiées ont pris la peine de me tesmoigner le déplaisir qu'ils en ont eu.* On a décidé qu'il

qu'il auroit esté mieux de dire *qu'elles en ont eu*, à cause que le genre qu'il faut donner à ce relatif est déterminé par l'adjectif *qualifiées* qui est féminin : de sorte que pour faire recevoir *qu'ils* au lieu de *qu'elles*, il auroit fallu dire *plusieurs personnes de qualité*, ou du moins se servir d'un adjectif qui eust le genre masculin, & le genre féminin semblables, comme, *Plusieurs Personnes considerables ont pris la peine de me tesmoigner le déplaisir qu'ils en ont eu.* Cet adjectif *considerable* étant des deux genres, ne fait pas le même effet que *qualifiées* qui étant féminin ne peut estre joint qu'à un substantif qui soit aussi féminin.

VIII. REMARQUE.

Si on, & si l'on.

ACause de la rencontre des deux voyelles en ces deux petits mots, *si on*, plusieurs escrivent toujours, *si l'on*, excepté en un seul cas, qui est, quand après *l'n*, il suit immédiatement une *l*. Par exemple, ils diront, *si on le vent*, & non pas *si l'on le vent*, parce qu'il y a une *l*, immédiatement après *l'n*, & que des deux cacophonies, il faut choisir la moindre; car si, *si on*, blesse l'oreille; *si l'on le*, à leur avis, la blesse encore davantage: De même ils disent, *si on laisse*, & non pas, *si l'on laisse*. J'ay dit qu'ils vouloient que *l'l*, fust immédiatement

ment après l'*n*, parce que lors qu'il y a une syllabe, ou seulement une lettre entre deux, ils disent *si l'on*, & non pas *si on*, comme *si l'on ne le fait*, & *si l'on a laissé*, & non pas *si on ne le fait*, & *si on a laissé*. Au reste, quand on n'y sera pas du tout si exact, il n'y aura pas grand mal; mais pour une plus grande perfection, j'en voudrois user ainsi.

O B S E R V A T I O N .

ON ne croit pas que la plus grande perfection de la Langue demande qu'on dise *si l'on* plutost que *si on*. Il semble au contraire qu'il y ait quelque chose de trop affecté à dire toujours *si l'on*. La rencontre d'une voyelle après *si*, n'a rien de rude, comme on le peut voir dans les exemples suivans où la particule *si* precede chacune des cinq voyelles. *Si, à ce qu'on a desja dit,* vous ajoutez que *si elle veut dire la vérité.* *Si imprudemment vous tombez dans quelque faute.* *Si on vouloit s'en rapporter à son témoignage.* *Si un homme de bien vous en asséuroit.* On a dit autrefois *s'on* avec un apostrophe au lieu de *si on*. *S'on eust suivi son avis.* Aujourd'huy cette particule conditionnelle *si* ne souffre plus l'élosion de sa lettre, si ce n'est quand elle est suivie du pronom personnel & relatif *il*. *S'il est obstiné mal à propos.*

IX. RÉ

IX. REMARQUE.

On, l'on, & t-on.

ON, & *l'on*, se mettent devant le verbe. *On*, se met devant & après le verbe; *l'on* ne se met jamais après le verbe que par les Bretons, & quelques autres Provinciaux, & *t-on* se met toujours après le verbe. *On dit*, & *l'on dit* sont bons, mais *on dit* est meilleur au commencement de la période. Si le verbe finit par une voyelle devant *on*, comme *prie-on*, *alla-on*, il faut prononcer & escrire un *t* entre deux, *prie-t-on*, *alla-t-on*, pour oster la cacophonie: & quand il ne seroit pas marqué, il ne faut pas laisser de le prononcer, ni lire comme lisent une infinité de gens, *alla-on*, *alla-il*, pour *alla-t-on*, *alla-t-il*. Il est vray qu'en cette ortographe du *t*, on a accoustumé de faire une faute, qu'il faut corriger desormais, pour ne rien obmettre qui puisse contribuer à la perfection de nostre Langue. C'est que tous impriment & escrivent *alla-t'on*, ainsi, mettant une apostrophe après le *t*, qui est tres-mal employée, parce que l'apostrophe ne se met jamais qu'en la place d'une voyelle qu'elle supprime, & cha-

chacun fçait qu'il n'y en a point icy à supprimer après le *t*. Il faut donc mettre un tiret après le *t*, comme on l'a mis devant, & escrire, *alla-t-on*, *prie-t-on*. Car de dire que le tiret ne joint jamais la lettre qui le précède avec la syllabe suivante, comme par exemple, en *tres-haut*, l'*s* ne se joint point avec l'*h* qui suit; & qu'en *prie-t-on*, *alla-t-on*, le *t*, se joint avec *on* qui suit, on respond que cela est vray, lors qu'il n'y a qu'un tiret, mais non pas quand il y en a deux comme icy, qui rendent le *t* commun à toutes les deux syllabes.

Je crois que ce ne sera pas une curiosité impertinente de fçavoir l'ethimologie de ces deux mots, *on*, & *l'on*; Ils viennent sans doute d'*homme*, ou de l'*homme*, comme si, *on dit*, vouloit dire *homme dit*. & que *l'on dit* voulust dire *l'homme dit*. Mais par succession de temps, parce qu'on en a besoin à tout propos, on l'a abrégé, & on l'a écrit comme on l'a prononcé. Ce qui confirme cela, ce sont les Poëtes Italiens, qui se servent ordinairement d'*huom* pour *huomo*, avec le verbe qui commence par une consone, *huom bruma*, pour dire *on desire*, *huomo teme*, pour dire *on craint*. Mais si on en veut une preuve convaincante, & non pas une simple conjecture, c'est que les Allemands,

mands, & presque toutes les Nations Septentrionales, expriment nostre *on* par le mesme mot, qui dans leur langue signifie *homme*, qui est *man*. D'autres disent avec beaucoup moins d'apparence, qu'il vient d'*omnis*.

O B S E R V A T I O N.

Il est vray que dans l'exemple de *tres-haut* que M. de Vaugelas apporte, l's de *tres* ne se joint point avec l'b de *haut* qui suit, mais c'est à cause que cette b est aspirée, ce qui empesche que l'on ne prononce l's de *tres*, elle s'y joint dans *tres humble*, mais ces deux mots de *tres-humble* ne doivent point estre separez par un tiret, *tres* est la marque du superlatif; & comme il fait un mot par lui même, il ne doit point estre joint à *humble* par un tiret. Les Italiens ont dit *buom brama*, *buom teme*, pour signifier *on desire*, *on craint*, mais ils ne le disent pas aujourd'huy.

X. R E M A R Q U E.

En quels endroits il faut dire on, & en quels endroits l'on.

AU commencement d'un discours, il faut dire *on* plustost que *l'on*, quoy que *l'on* ne soit pas mauvais. Que si ce n'est qu'au

qu'au commencement d'une periode , devant laquelle il y en ait desja d'autres , *on* est encore meilleur que *l'on*, Quelques-uns neantmoins tiennent que lors que le mot qui finit la periode precedente , a un é masculin à la fin , comme par exemple , si *extremité* est le dernier mot de la periode , on doit commencer l'autre par *l'on* , pour éviter la cacophonie ; mais c'est estre trop scrupuleux ; & cela ne se doit pratiquer que dans le cours de la periode , & non pas quand ce sont deux periodes separées par un point , qui arrestant le Lecteur , osts la cacophonie de l'é masculin avec l'o. Quand on repete plusieurs fois l'un ou l'autre , il faut tousjours repeter le mesme sans changer , comme *on louë* , *on blasme* , *on menace* , & non pas *on louë* , *l'on blasme* , *on menace*. *On fait* , & *on dit tant de choses* , quoy qu'aprés & , comme nous dirons tout à cette heure , il faille tousjours dire *l'on* , à cause que le *t* , ne se prononçant point , cette particule a la terminaison d'un é masculin. Mais cet inconvenient de dire *on* aprés & , n'est pas si grand , & ne sonne pas si mal à l'oreille en cet endroit , que de dire , *on dit & l'on fait tant de choses* ; & il feroit encore mieux de dire , *l'on dit & l'on fait* . *On* , generalement se met aprés les confones , ou l'e feminin , comme , *Quand*

je

je le dirois, on ne le feroit pas. Quoy que tu puisses dire, on ne le fera pas. Il se met aussi après dont, comme, celuy dont on ne cesse de parler, plustost que dont l'on ne cesse. L'on se met après l'é masculin, comme, en cette extremité l'on ne scauroit faire autre chose. Après la conjonction &, pour la raison que nous venons de dire, si ce n'est au cas que nous avons excepté. Après la particule on, comme on l'on rit, on l'on pleure. C'est un lieu où l'on vit à bon marché. Et après tous les mots qui finissant par ol se prononcent en on, comme fol, mol, col, & autres semblables, qu'on prononce, feu, mou, con, C'est un feu, l'on se mocque de luy, & généralement après toutes les voyelles, excepté l'e feminin.

O B S E R V A T I O N .

LE sentiment de l'Académie est, qu'on ne doit jamais commencer un discours par l'on ni même une periode, quand même cette periode feroit précédée d'une autre qui finiroit par un é masculin, comme extremité. Elle croit aussi que ce mot extremité ou un autre de même nature peut estre suivi de la particule on au milieu de la periode, sans que les oreilles delicates en puissent estre blessées, comme en cette phrase. Dans une si facheuse extremité on ne scauroit que répondre. C'est l'oreille seule que l'on doit prendre pour

pour Juge sur le choix d'*on* & de *l'on*. Il est certain qu'il faut tousjours se servir de *l'on* aprés la particule *où* à cause qu'elle n'en peut estre separée par une virgule , comme *nous arrivâmes dans une Ville où l'on ne pouvoit trouver à loger* , & non pas *où on ne pouvoit trouver à loger* , mais aprés *meu* , *cou* , & *fou* , on peut mettre *on* aussi bien que *l'on* , & dire dans la phrase de M. de Vaugelas , *c'est un fou* , *on se moque de lui* , parce qu'il y a une virgule qui separe *fou* d'avec la particule *on* , ce qui fait qu'on ne prononce pas ces deux mots de suite sans prendre un peu de repos , au lieu qu'on n'en sçauroit prendre si on dit , *c'est un lieu où on vit à bon marché* , parce que ces deux particules *où* & *on* doivent estre prononcées de suite.

XI. REMARQUE.

Que , devant *on* , & devant *que l'on*.

IL faut qu'on sçache , & il faut que *l'on* sçache , sont tous deux bons , mais avec cette difference neantmoins , qu'en certains endroits il est beaucoup mieux de mettre l'un que l'autre.

Plusieurs mettent *qu'on* , & non pas *que l'on* , quand il y a une *l* , immiediatement aprés l'*n* , comme *Je ne crois pas qu'on luy veüille dire* , & non pas *que l'on luy veüille dire* , à cause du mauvais son des deux *l* , *je ne*

ne crois pas qu'on laisse, & non pas que l'on laisse.

Il faut mettre *qu'on* aussi, & non pas *que l'on* quand il y a plusieurs *que* dans une periode, comme cela arrive souvent en nostre Langue, qui s'en sert avec beaucoup de grace en differentes façons ; par exemple, *Il n'est que trop vray que depuis que l'on a commencé, &c.* Il est bien mieux de dire *qu'on a commencé*, pour diminuer le nombre des *que*, qui n'offensent pas seulement l'oreille de ce-luy qui escoute, mais aussi les yeux de celuy qui lit, voyant tant de *que* de suite. Il faut encore mettre *qu'on*, & non pas *que l'on*, quand le mot qui le precede immediatement, se termine par *que*, comme *On remarque qu'on ne fait jamais ainsi, &c.* & non pas, *On remarque que l'on ne fait jamais ainsi.*

Il faut mettre *que l'on* & non pas *qu'on*, devant les verbes qui commencent par *com*, ou *con*, comme *je ne dirois pas qu'on commence, qu'on conduise*, mais *que l'on commence, quel'on conduise* : Mais comme j'ay desja dit, tout cela n'est que pour une plus grande perfection, & ce n'est pas une faute que d'y manquer.

L'usage de ces deux termes differents, *qu'on* & *que l'on* est encore tres-commode en prose & en vers, mais sur tout en vers pour pren-

prendre ou quitter une syllabe, selon qu'on a besoin de l'un ou de l'autre dans la versification. Il est superflu d'en donner des exemples, les Poëtes en sont pleins. Mais pour la prose, peu de gens comprendront l'avantage qu'elle tire d'allonger ou d'accourcir d'une syllabe une période, s'ils n'entendent l'art de l'arrondir, & s'ils n'ont l'oreille délicate.

O B S E R V A T I O N.

Cette Remarque a été approuvée de tout le monde, sans pourtant exclure le jugement de l'oreille qui est fort souvent à consulter. Il est certain que dans la conversation on dit plus-tôt, *Dites qu'on commence*, que non pas, *dites que l'on commence*, qui seroit trop affecté.

XII. R E M A R Q U E.

Recouvert & recouvré.

Recouvert pour *recouvré* est un mot que l'Usage a introduit depuis quelques années contre la règle, & contre la raison; je dis depuis quelques années, parce qu'il ne se trouve point qu'Amiot en ait jamais usé; & que Des-Portes semble avoir été le premier Autheur qui s'en est servi à la fin de quel-

Tome I.

B

ques-

ques-uns de ses vers , y estant invité par la rime . Je dis qu'il est contre la règle , parce que ce participe se formant de l'infinitif *re-couvrer* , il ne faut qu'oster l'*r* , d'où se fait *reconvtré* , comme de *manger* , *mungé* , de *prier* , *prié* , & ainsi des autres . J'adjouste qu'il est contre la raison , parce que *recon-vert* veut dire une autre chose , & que la rai-son ne veut pas que l'on fasse des mots équi-voques , quand on s'en peut passer .

L'Usage néanmoins a établi *reconvertis* pour *reconvtré* , c'est pourquoy il n'y a point de difficulté qu'il est bon : car l'Usage est le Roy des Langues , pour ne pas dire le Tyr-an : Mais parce que ce mot n'est pas encore si généralement receu que la pluspart de ceux qui ont estudié ne le condamnent , & ne le trouvent insupportable , voici comme je voudrois faire ; Je voudrois tantost dire *re-convtré* , & tantost *reconvertis* , j'entends dans une œuvre de longue haleine , où il y auroit lieu d'employer l'un & l'autre ; car dans une lettre , ou quelqu'autre petite piece , je met-trois plutost *reconvertis* , comme plus usité . Je dirois donc *reconvtré* , avec les gens de Lettres , pour satisfaire à la règle & à la rai-son , & ne passer pas parmi eux pour un hom-mé qui ignorast ce que les enfants scavaient , & *reconvertis* , avec toute la Cour , pour satis-faire

faire à l'Usage, qui en matière de Langues, l'emporte toujours par dessus la raison.

A cause de *reconvert*, force gens disent *recouvrir* pour *recouvrer*, & pensent avoir raison, mais il n'est pas encore établi comme *reconvert*, & il ne le faut pas souffrir; car si au commencement, deux ou trois personnes d'autorité se fussent opposées à *reconvert*, quand il vint à s'introduire à la Cour, on en eust empêché l'usage, aussi bien que M. de Malherbe l'a empêché de quelques autres mots très-mauvais, qui commençoint à avoir cours.

O B S E R V A T I O N.

Comme le verbe *recouvrer* a son participe naturel différent de celuy de *recouvrir*, on a condamné absolument l'abus que font ceux qui se servent de *reconvert* pour *recouvré*. Ainsi il faut dire, *après qu'il eut recouvré sa santé*, & non pas *après qu'il eut reconvertis*. Quand M. de Vaugelas a écrit cette Remarque, il n'y a pas d'apparence que ce ne fust que depuis fort peu d'années que l'Usage eust introduit ce mot contre la règle, comme il le dit, puisqu'il nous reste encore un Proverbe où il se trouve employé, & qu'on sait que la pluspart des Proverbes sont fort anciens. *Pour un perdu, deux recouverts.* C'est ainsi qu'il faut toujours dire, parce que ce sont des manières de parler que le temps a conservées. On disoit en termes de Palais, *des pièces nouvellement*

lement recouvertes , mais il n'y a plus que ceux qui négligent la pureté du langage qui parlent ainsi.

XIII. REMARQUE.

Pour que.

C E terme est fort usité , particulierement le long de la riviere de Loire , & mesme à la Cour , où une personne de tres-eminent condition a bien aidé à le mettre en vogue . On s'en fert en plusieurs façons , qui ne valent toutes rien .

Premierement , ils en usent pour dire *afin que* , comme *Je luy ay escrit pour qu'il luy plenst avoir esgard* , au lieu de dire , *afin qu'il luy plenst* .

Secondement , en un autre sens , par exemple , *Il est trop honneste homme pour qu'il me refuse cela* , au lieu de dire , *pour me refuser cela* .

En troisième lieu , ils s'en servent d'une façon si commode & si courte , que si l'on avoit à le dire , il faudroit que ce ne fust que de cette sorte ; comme , *Ils sont trop de gens pour qu'un homme seul les attaque* . On ne sçauroit bien exprimer cela que l'on ne change le verbe actif en passif , & que l'on ne dise avec moins de grace , ce semble , *Ils sont trop de*

de gens pour estre attaquez par un homme seul. Mais on ne le peut pas tousjours resoudre par le passif, comme si je dis, *Je parlois assez haut pour qu'il m'entendist*, pour dire, *Je parlois si haut qu'il me pouvoit bien entendre*, je ne le dirois pas si bien par le passif en disant, *Je parlois assez haut pour estre entendu de luy.* Et quand on dit, *Je ne suis pas assez heureux pour que cela soit*, il faut prendre un grand tour de paroles pour l'exprimer autrement. Enfin toutes les fois que l'on parle de deux personnes, comme, *Je suis assez malheureux pour qu'il passe icy*, il est mal-aisé de de dire cela en si peu de mots, sans changer la phrase. Du moins il faut adjouster faire, après pour, & dire, *Je suis assez malheureux pour faire qu'il passe icy*: mais il n'a guere de grace. On s'en fert encore d'une autre façon bien estrange, comme, *Un pere sera-t-il deshonore pour que ses enfants soient vicieux?* au lieu de dire, *Un pere sera-t-il deshonore si ses enfants sont vicieux?* ou de l'exprimer de quelque autre sorte. Et en l'autre exemple, *Je ne suis pas assez heureux pour que cela soit*; on pourroit exprimer la mesme chose en adjoustant un seul verbe, esperer, ou croire, & dire, *Je ne suis pas assez heureux pour esperer, ou pour croire que cela soit*; Mais c'est tous-

B 3 jours

jours allonger l'expression. C'est pourquoy il y a grande apparence que *pour que* étant court & commode, s'establira tout à fait, & alors nous nous servirons de cette commodité comme les autres, mais en attendant je m'en voudrois abstenir, selon le sentiment général de nos meilleurs Escrivains.

O B S E R V A T I O N .

TOutes les phrases où *pour que* est employé dans cette Remarque, ont été absolument rejetées, à l'exception de celles-ci quel l'Académie adopte, *Je ne suis pas assez heureux pour que cela soit*, *pour que cela arrive*, & autres à peu près de mesme nature. Il y dans cette expression je ne scay quoy de court & de commode qu'on ne peut rendre qu'imparfaitement & en beaucoup de mots, si l'on veut changer la phrase; cependant il faut, autant que l'on peut, éviter de s'en servir, & sur tout en écrivant.

XIV. REMARQUE.

Rencontre.

EN quelque sens qu'on l'employe, il est toujours feminin, & les bons Autheurs n'en usent jamais autrement: car quand il signifie *bazard*, *occasion*, ou *conjoncture*, on dira, *par une heureuse rencontre*, *par une*

une mauvaise rencontre, une fascheuse rencontre, quoy que plusieurs disent & escri- vent aujourd'huy, en ce rencontre. Quand on s'en fert en terme de guerre, on dit aussi, *ce n'est pas une bataille, ce n'est qu'une ren-contre.* Et lors qu'il signifie *un bon mot*, il est aussi feminin; on dit, *voilà une bonne rencontre.* Neantmoins en matiere de que- relle, plusieurs le font masculin, & disent, *ce n'est pas un duel, ce n'est qu'un rencontre,* mais le meilleur est de le faire feminin.

O B S E R V A T I O N.

REncontre est un nom qu'on doit tousjours faire feminin, il faut dire *en cette rencontre,* & non pas *en ce rencontre.*

X V. R E M A R Q U E.

Hair.

CE Verbe se conjugue ainsi au present de l'indicatif, *je hais, tu hais, il hait, nous haïssons, vous haïssez, ils haïf-sent*, en faisant toutes les trois personnes du singulier d'une syllabe, & les trois du pluriel de trois syllabes. Ce que je dis, parce que plusieurs conjuguent, *je haïs, tu haïs, il haït*: faisant *hai*s & *haït*, de deux syllabes,

bes, & qu'il y en a d'autres, qui font encore bien pis en conjuguant & prononçant *j'hais*, comme si l'*h* en ce verbe n'estoit pas aspirée, & que l'*e* qui est devant se pust manger. Au pluriel il faut conjuguer comme nous avons dit, & non pas, *nous hayons*, *vous bayez*, *ils hayent*, comme font plusieurs, mesme à la Cour, & tres-mal.

O B S E R V A T I O N .

Tout le monde a été du sentiment de M. de Vaugelas pour la conjugaison du présent de l'indicatif du verbe *hair*. Cependant il n'y a point à douter que l'on n'ait fait autrefois les trois personnes du singulier de deux syllabes, & quel'on n'ait prononcé, *je baïs*, *tu baïs*, *il baît*, comme on prononce *je trabis*, *tu trabis*, *il trabit*, la raison est que nous n'avons aucun verbe en nostre Langue qui ait trois syllabes au pluriel, quand le singulier n'en a qu'une; *je dis*, fait au pluriel, *nous disons*, *je parts*, *nous partons*, & ainsi de tous les autres. Ce qui prouve que *je baïs* a été autrefois de deux syllabes, c'est le subjonctif *Que je baïsse*, parce que les subjonctifs se forment ordinairement du présent de l'indicatif, en y ajoutant un *e* muet, ou la syllabe *se* pour en faire une de plus. *Je lis* a au subjonctif *que je lise*, *je trabis*, *que je trabisse*. Ainsi on a deu dire *je baïs* en deux syllabes au présent de l'indicatif, pour faire que le subjonctif fust de trois syllabes, *Que je baïsse*. C'est apparemment par cette raison que quand on a commencé à faire les trois personnes

sonnes du singulier, *je hais*, *tu hais*, *il hait* d'une syllabe, on a dit au pluriel *nous bayons*, *vous hayez*, *ils bayent*, afin que le pluriel n'excedast le singulier que d'une syllabe comme font tous les autres verbes. La prononciation du singulier en une syllabe est demeurée, & on en a mis trois au pluriel, ce que l'on a fait sans doute pour éviter l'équivoque qu'auroit pu causer la ressemblance de *bayons* pour *haïssons* avec *ayons* qui est l'imperatif ou le subjonctif du verbe *avoir*.

XVI. REMARQUE.

Promener.

IL faut dire & escrire *promener*, & non pas *pourmener*. Tantost il est neutre, comme quand on dit, *Allons promener*, *Il est allé promener*, *Je vous envoierai bien promener*. Tantost neutre-passif, comme, *Il s'est allé promener*, *Je me promeneray*. Et tantost actif, lorsqu'on ne parle pas des personnes qui se promenent, comme quand on dit, *promenez cet enfant*, *promenez ce cheval*.

OBSERVATION.

L'Académie n'est point du sentiment de M. de Vaugelas, elle croit que le verbe *promener* n'est jamais neutre, mais toujours actif ou neutre passif. Ainsi c'est mal parler quede dire, *allons promener*, *il est allé promener*. Il

faut mettre le pronom posséssif dans ces sortes de phrases, *Allons-nous promener*, *Il est allé se promener*. Il est vray qu'on dit, *Je l'envoyeray bien promener*, *je l'ay envoyé promener*, mais *promener*, est neutre passif dans ces façons de parler, comme *taire* est dans celle-cy, *Je l'ay bien fait taire*, pour dire *j'ay fait qu'il s'est tenu*.

XVII. REMARQUE.

Jusque; sans *s* à la fin.

JAmaison n'escrit *jusque*, sans *s* à la fin; car, où il est suivi d'une confone, ou d'une voyelle; si d'une confone, il faut dire *jusques*, comme *jusques-là*; si d'une voyelle, il faut manger l'*e*, & dire *jusqu'à la mort*, *jusqu'aux enfers*, *jusqu'à Pasques*, ou *jusques à*. Ainsi l'on n'escrit jamais *jusque* sans *s* à la fin.

OBSERVATION.

ON peut tres-bien escrire *jusque* sans *s*, & avec une *s* à la fin, *jusque-là* & *jusques-là*, & l'on n'escrit *jusques* avec une *s* devant les mots qui commencent par une voyelle comme *jusques à la mort*, que quand l'oreille demande une syllabe de plus, pour mieux arrondir la periode, ou pour la mesure du vers.

XVIII.

XVIII. REMARQUE.

Jusques à, & jusqu'à.

TOUS deux sont bons, seulement il faut prendre garde, que si l'oreille desire une syllabe de plus ou de moins pour arrondir une periode, on choisisse celuy des deux qui fera cet effet. Les Maistres de l'art demeurent d'accord de cette justesse, & ceux qui ont l'oreille bonne le reconnoissent sans art.

Il faut aussi éviter de dire *jusqu'à*, lorsqu'il y a une repetition de la dernière syllabe *qu'à*, tout proche de la première. Par exemple, je ne dirois pas *jusqu'à quatre*, mais *jusques à quatre*, ni *jusqu'à ce qu'après*, ou *jusqu'à ce qu'ayant* pour fuir la cacophonie.

Que si le soin que l'on aura de l'éviter d'un costé, fait que de l'autre on desajuste sa periode, il vaut mieux tomber dans l'inconvenient du mauvais son, pourvu qu'il ne choque pas trop rudement l'oreille, que de rompre la juste cadence d'une periode. Mais avec un peu de soin, on se peut exempter de l'un & de l'autre.

Je dirois aussi *jusques à quand*, & non pas *jusqu'à quand*.

B 6

Cette

Cette difference de *jusques à*, & *jusqu'à*, sert aussi à rompre la mesure d'un vers, quand il se rencontre dans la prose.

En cette proposition *jusques à* ou *jusqu'à*, ou *jusqu'aux* au pluriel, il y a encore une chose à remarquer qui est assez curieuse; c'est qu'elle tient lieu de certains cas. Par exemple, *Ils ont tué jusqu'aux animaux*; Ici, *jusqu'aux animaux*, tient lui d'accusatif. *Jusqu'aux plus vils & aux plus abjects des hommes se donnoient la licence de*, &c. Ici, *jusqu'aux plus vils*, tient lieu de nominatif. *Il a donné à tout le monde*, *il a donné jusqu'aux valets*; Ici il tient lieu de datif.

Quelques-uns disent *jusques à là*, pour dire *jusque là*, & *jusques à icy*, pour dire *jusques icy*; mais l'un & l'autre est barbare.

O B S E R V A T I O N.

On n'a point trouvé qu'il y eust de cacophonie dans ces deux phrases de M. de Vaugelas, *jusqu'à ce qu'après*, *jusqu'à ce qu'ayant*, & l'on croit qu'elles satisfont plus l'oreille que ne feroient celles-ci, *jusques à ce qu'après*, *jusques à ce qu'ayant*, qui semblent moins naturelles. La préposition *jusqu'à* & *jusqu'aux* peut fort bien tenir lieu de nominatif & d'accusatif, suivant la Remarque, mais on n'a pas approuvé qu'elle servist de datif dans cette phrase, *il a donné jusqu'aux valets*, à cause de l'équivoque qu'y fait le verbe.

verbe *donner* qui n'a point d'accusatif, en sorte qu'il paroist qu'on veüille dire, *il a donné tout & les valets mesme.* Pour ne laisser aucune équivoque, il faudroit dire, *il a donné à tout le monde, & mesme jusqu'aux valets.* Ce ne seroit pas mal parler que de dire, *il escrivit jusqu'aux moindres de l'assemblée,* parce que *jusqu'aux moindres* ne peut estre que datif dans cette phrase, au lieu que *jusqu'aux valets* avec le verbe *donner* peut estre regardé comme accusatif. On ne sçauroit trop dire que *jusques à la*, & *jusques à icy*, sont des expressions barbares, & qu'elles doivent estre bannies entierement de la Langue.

XIX. REMARQUE.

Mais mesmes.

IL se dit & s'escrit communément, & tous les bons Autheurs s'en servent; mais parce que plusieurs font difficulté d'en user à cause de la rudesse de ces trois syllabes, ou pour mieux dire, à cause d'une mesme syllabe repetée trois fois, j'ay creu qu'il le falloit deffendre, & que c'estoit un scrupule, qu'on ne doit ny faire ny souffrir. Premièrement nous avons l'autorité de tous les bons Escriptivains, anciens & modernes, qui après *non seulement*, ont accoustumé de le mettre; comme, *non seulement il luy a pardonné, mais mesmes il luy a fait du bien.* En

B 7

fe-

second lieu , il y a une maxime generale en matière de cacophonie , ou de mauvais son , que Les choses qui se disent ordinairement , n'offensent jamais l'oreille , parce qu'elle y est toute accoustumée . Outre que la troisième syllabe de *mais mesmes* a un son fort différent des deux autres , comme on le juge aisément à la prononciation , les deux premières ayant la terminaison masculine , & la dernière , la terminaison feminine.

Ceux qui font ce scrupule , veulent que l'on mette toujours en sa place *mais aussi* . Il y a pourtant bien de la difference entre *mais mesmes* & *mais aussi* . Celuy-là emporte un sens bien plus fort , & a bien plus d'emphase que l'autre .

O B S E R V A T I O N .

ON ne doit faire aucun scrupule de dire & d'écrire , *mais mesmes* , c'est ainsi qu'on parle ordinairement , & l'habitude qu'on en a prise semble adoucir la rudeesse des trois *m* qui sont au commencement de ces trois syllabes , car il n'y a que les deux premières qui ayent le même son . La dernière perd souvent son *e* muet par la rencontre d'une voyelle qui suit ; & comme il n'est pas nécessaire d'écrire *mesmes* avec une *s* à la fin , il seroit peut-être mieux d'ôter cette *s* dans la phrase de M. de Vaugelas , *Mais mesme il luy a fait du bien* .

XX. RE-

XX. REMARQUE.

Mesme, & mesmes, adverbe.

Tous deux sont bons, & avec *s*, & sans *s*, mais voici comme je voudrois user tantôt de l'un & tantôt de l'autre. Quand il est proche d'un substantif singulier, je voudrois mettre *mesmes* avec *s*. & quand il est proche d'un substantif pluriel, je voudrois mettre *mesme* sans *s*, & l'un & l'autre pour éviter l'équivoque, & pour empêcher que *mesme* adverbe ne soit pris pour *mesme* pronom. Un exemple de chacun le va faire entendre *Les choses même que je vous ay dites, me justifient assez, & la chose mesmes que je vous ay dite, &c.* Car encore que pour l'ordinaire le sens fasse assez connoistre quand *mesme* est adverbe, ou quand il est pronom; si est-ce qu'il se rencontre assez souvent des endroits, où l'esprit d'abord est surpris & hésite pour en juger. Le moyen de le discerner, c'est de le transposer, & de le mettre devant le nom; car s'il fait le même effet devant le nom qu'après le nom, c'est une marque infaillible qu'il est adverbe comme aux deux exemples que nous avons donnéz. Ceux qui n'observeront pas cette Remarque, ne feront

feront point de faute , mais ceux qui l'obser-
veront , seront plus reguliers , soulageront
l'esprit du Lecteur , & contribueront quel-
que chose à la netteté du stile.

O B S E R V A T I O N .

IL est plus ordinaire d'escire le mot *mesme* sans s à la fin quand il est adverbe , & le plus
ieur c'est de le placer tousjours devant un nom
substantif , autrement il est difficile de juger s'il
est pronom ou adverbe , cela paroist dans les
deux exemples que M. de Vaugelas propose.
*Les choses mesme que je vous ay dites me justifient
assez , & la chose mesmes que je vous ay dite.* Ceux
qui n'auront point d'attention à l's mise à la fin
de *mesmes* dans la derniere de ces deux phrases ,
ou supprimée dans la premiere pourront fort
bien entendre *ipsæ res* & *ipsa res* , au lieu qu'en
mettant *mesme* devant le nom substantif , *Mesme
les choses que je vous ay dites* , on fait connoistre ,
sans que personne en puisse douter , que ce mot
mesme est adverbe , & qu'il sedoit expliquer par
le quin etiam des Latins , & non pas par *ipsæ res*.
Ce mot signifie aussi *idem* en latin ; mais comme
il est tousjours précédé en ce sens là de l'article
*le , la , ou les ; le mesme homme , la mesme femme ,
les mesmes personnes* , on ne peut jamais le prendre
pour unadverbe.

XXI. REMARQUE.

Quasi.

Ce mot est bas, & nos meilleurs Escriptvains n'en usent que rarement. Ils disent d'ordinaire *presque*. Ce n'est pas que *quasi* en certains endroits ne se puisse dire, mesme avec quelque grace, comme quand on dit, *Il n'arrive quasi jamais que &c.* Quelques-uns qui ont le gouft tres-delicat, trouvent qu'en cet exemple, *presque* n'y vient pas si bien que *quasi*.

O B S E R V A T I O N.

Le mot *quasi* ne doit point estre qualifié de bas, cependant peu de personnes s'en servent presentement.

Cette phrase *Il n'arrive presque jamais que*, a paru preferable à, *Il n'arrive quasi jamais que* où M. de Vaugelas trouve de la grace. Ceux qui ont creu que cette derniere estoit meilleure, ont peult estre pretendu qu'il estoit bon d'éviter la syllabe *que* repetee deux fois, mais le mot *jamais* qui est entre les deux *que* n'y laisse point de rudeesse.

Fronde.

Sans considerer l'ethymologie de ce mot, qui vient du Latin *funda*, où il n'y a point d'*r*, il faut dire *fronde*, & non pas *fonde*, l'usage le voulant ainsi, & personne ne le prononçant autrement. C'est comme M. de Malherbe l'a tousjours escrit, quoy que M. Coëffeteau, & après luy un de nos meilleurs Autheurs dient tousjours *fonde*.

O B S E R V A T I O N .

Cette Remarque a esté approuvée tout d'une voix.

XXIII. REMARQUE.

Soumission, & Submission.

Il y a vingt ans qu'on disoit *submission*, & non pas *soumission*, quoy que l'on dist *soumettre* & *soumis*, & non pas *submittre* ni *submis*; maintenant on dit & on escrit *soumission*, & non pas *submission*. Je sçay bien qu'on dit au Palais, *Il a fait les submissions au Greffe*, mais c'est un terme de Palais, qui ne

ne tire point à conséquence pour le langage ordinaire.

O B S E R V A T I O N .

SUbmision a cessé d'estre un terme de Palais.
On dit aujourd'huy, *Il a fait ses soumissions au Greffe.*

XXIV. R E M A R Q U E .

De cette sorte, & de la sorte.

Plusieurs en usent indifferemment ; toutefois *de la sorte* ne se doit mettre qu'après qu'une chose vient d'estre dite ou faite, & *de cette sorte* se met devant & après. Par exemple, un Historien venant de rapporter une harangue d'un General d'armée, dira, *ayant parlé de la sorte, & s'il le va faire parler, il dira, il commença à parler de cette sorte, & non pas de la sorte*, comme le met toujours un de nos meilleurs Escrivains. *De cette sorte* se peut aussi mettre après, comme nous avons dit, mais pour l'ordinaire il n'a pas si bonne grace que *de la sorte*. Du temps du Cardinal du Perron, & de Monsieur Coeffeteau, cette remarque s'observoit exactement ; mais je viens d'apprendre des Maistres, qu'aujourd'huy on ne l'observe plus,

plus, & que tous deux sont bons devant & après, quoy que neantmoins ils avoient qu'il est bien plus élegant d'en user selon la Remarque, que de l'autre façon.

O B S E R V A T I O N .

L'Académie croit que *de la sorte & de cette sorte* peuvent estre employez également, par rapport à ce qui precede, & par rapport à ce qui suit.

XXV. REMARQUE.

Epithete, Equivoque, Anagramme.

Epithete est feminin, *une belle épithete*, les épithetes François, qui est le Titre d'un Livre nouvellement imprimé ; quelques-uns pourtant le font masculin ; tous deux sont bons. Equivoque est feminin aussi, *une dangereuse équivoque* ; on demande si les équivoques sont défendues, toutes les équivoques ne sont pas viciées, *une fausse équivoque*. Quelques-uns encore le font masculin. Anagramme est toujours feminin, *une belle anagramme*, *une heureuse anagramme*.

OB-

O B S E R V A T I O N .

Ces mots *épithete* & *équivoque* sont présentement tousjours feminins ainsi qu'*anagramme*, & l'usage ne souffre plus qu'on les fasse masculins.

X X V I. R E M A R Q U E .

Je vais, je va.

Tous ceux qui savent escrire, & qui ont estudié, disent, *je vais*, & disent fort bien selon la Grammaire, qui conjugue ainsi ce verbe, *je vais, tu vas, il va*; car lors que chaque personne est differente de l'autre, en matière de conjugaison, c'est la richesse & la beauté de la Langue, parce qu'il y a moins d'équivoques, dont les Langues pauvres abondent. Mais toute la Cour dit, *je va*, & ne peut souffrir, *je vais*, qui passe pour un mot Provincial, ou du peuple de Paris.

O B S E R V A T I O N .

Je *vais*, qui selon M. de Vaugelas, passoit de son temps pour un mot Provincial ou du peuple de Paris, est le seul qui soit aujourd'huy autorisé par l'usage. *Je vas* a été rejetté, & d'une commune voix on a condamné *je va*.

X X V I I .

XXVII. REMARQUE.

La pour le.

C'Est une faute que font presque toutes les femmes, & de Paris, & de la Cour. Par exemple, je dis à une femme, *quand je suis malade, j'aime à voir compagnie*, elle me respond, & moy *quand je la suis, je suis bien aise de ne voir personne*. Je dis que c'est une faute de dire, *quand je la suis*, & qu'il faut dire, *quand je le suis*. La raison de cela est, que ce *le*, qu'il faut dire, ne se rapporte pas à la personne, car en ce cas là il est certain qu'une femme auroit raison de parler ainsi, mais il se rapporte à la chose; & pour le faire mieux entendre, c'est que ce *le* vaut autant à dire que *cela*, lequel *cela* n'est autre chose que *ce dont il s'agit*, qui est *malade* en l'exemple que j'ay proposé; & pour faire voir clairement que ce que je dis est vray, & que ce *le* ne signifie autre chose que *cela*, ou *ce dont il s'agit*: proposons un autre exemple, où ce soient plusieurs qui parlent, & non pas une femme. Je dis à deux de mes amis, *quand je suis malade je fais telle chose*, & ils me respondent, & nous quand nous le sommes nous ne faisons pas ainsi. Qui ne voit

voit que si la femme parloit bien en disant, *quand je la suis*, il faudroit aussi que ces deux hommes diffent, & nous quand nous les sommes? ce qui ne se dit point. Ainsi M. de Malherbe dit, *les choses ne nous succèdent pas comme nous le désirons*, & non pas *les desirons*. Cet exemple n'est pas tout à fait comme l'autre, mais il y a beaucoup de rapport, & il est dans la même règle. Neantmoins puisque toutes les femmes aux lieux où l'on parle bien, disent *la*, & non pas *le*, peut-être que l'Usage l'emportera sur la Raison, & ce ne sera plus une faute. Pour *les*, au pluriel il ne se dit point, ni par la Raison, ni par l'Usage.

O B S E R V A T I O N.

LA règle que M. de Vaugelas établit dans cette Remarque est appuyée sur de si fortes raisons que personne ne doit se dispenser de la suivre.

Ainsi on ne peut trop s'opposer à l'abus que les femmes font de la particule *la*, quand elles l'Employent au lieu de *le*, il faut dire absolument dans la phrase proposée, & moy quand je *le suis*, c'est à dire, *quand je suis malade*, en supposant que c'est une femme qui parle, & non pas, *quand je la suis*.

XXVIII. REMARQUE.

*Ingredient, expedient, inconvenient,
escent, & autres semblables.*

IL faut prononcer la dernière syllabe de ces mots là, comme si elle s'escrivoit avec un *a*, & non pas avec un *e*, *un ingredient, un expediant, &c.* quoy que l'on prononce *moyen, citoyen, Chrestien, &c.* avec l'*e*, comme on les escrit. Pour connoistre donc quand il faut prononcer *a*, ou *e*, voicy la regle. C'est que toutes les fois qu'au singulier des noms qui ont *en* à la dernière syllabe, il y a un *t* après l'*en*, l'*e* se prononce en *a*, comme à *expedient, inconvenient*, & ainsi des autres. Mais quand il n'y a point de *t*, comme à *moyen, citoyen, &c.* alors on prononce l'*e*, & au singulier, & au pluriel, comme il est escrit.

Si l'on objecte qu'en ce mot *Chrestiente*, il y a un *t* après l'*n*, & que neantmoins il faut prononcer l'*e* qui est devant l'*n* comme un *e*, & non pas comme un *a*; car il ne faut jamais dire *Chrestianté*, quoy que plusieurs le dient; on respond que cela n'est point contre la regle qu'on vient de donner, qui ne parle que de la dernière syllabe du mot terminé en *ent*,

&

& non pas de celle qui n'est pas la dernière, comme *en* devant le *t* ne l'est pas en *Chrestienté*. Outre que le *t* n'entre pas dans la syllabe *en*, mais dans la dernière qui est *té*.

O B S E R V A T I O N.

CE ne sont pas seulement les mots qui se terminent en *ent*, comme ceux dont parle M. de Vaugelas, qu'il faut prononcer de la même sorte que si cette syllabe s'escrivoit avec un *a*, mais encore ceux qui se terminent par *ens*, c'est à dire qui ont une *s* après l'*en* de leur dernière syllabe comme *encens*, *cens*, *sens* & autres. Il est certain qu'on prononce *chrestienté* par *e* en faisant sentir l'*e* qui précède l'*n* de la penultième syllabe, mais ce n'est point à cause que la lettre *t* entre dans la dernière syllabe qui est *té*, & non pas dans la syllabe *en* qui est la penultième ; si cette raison avoit lieu, il faudroit prononcer *tourmenté*, comme il s'escrit en faisant entendre un *e*, & non pas un *a*, puis qu'on ne scauroit douter que le *t* de la dernière syllabe de ce mot ne soit détaché de la penultième *men*. Cependant il faut prononcer *tourmenté*, comme si le mot estoit escrit par un *a*, & qu'il y eust *tourmanté*. La raison est que *t* garde la prononciation de *tourment* dont il vient, & qui se prononce comme si on escrivoit *tourmant* : de la même sorte *chrestienté* garde la prononciation de *chrestien* dont il vient, & l'*en* de la penultième syllabe se prononce avec l'*e* comme il est escrit.

XXIX. REMARQUE.

Soit que, ou soit.

ON dit, *soit que vous ayez fait cela, soit que vous ne l'ayez pas fait.* On dit aussi, *soit que vous ayez fait cela, ou que vous ne l'ayez pas fait,* & c'est la plus ordinaire, & la plus douce façon de parler ; Mais l'autre ne laisse pas d'estre fort bonne, & mesmes il y a de certains endroits, dont les exemples ne se presentent pas maintenant, où la repetition des deux *soit à beaucoup meilleure grace, que de dire ou.* Il y en a une troisième, dont plusieurs se servent, mais qui est condamnée dans la prose par les meilleurs Escrivains. *C'est, ou soit* ; par exemple ils disent, *ou soit qu'il n'eust pas donné assez bon ordre à ses affaires, ou que ses commandements fussent mal executéz.* Ou bien, *soit qu'il n'eust pas donné bon ordre, &c. ou soit que ses commandements, &c.* Il ne faut mettre *ou* devant *soit*, ni en l'un, ni en l'autre exemple ; il est redondant. Il faut dire simplement, *soit qu'il n'eust pas donné, &c. ou que ses commandements, &c.* J'ay dit *dans la prose* ; parce que les Poëtes ne font point de difficulté d'en user, leur estant com-

DE L'ACAD. FRANC. 51
commode d'avoir une syllabe de plus, ou de moins, pour les vers.

O B S E R V A T I O N .

Les deux premiers exemples rapportez ici sont fort en usage, & on se peut servir indifferemment de l'un & de l'autre. M. de Vau-gelas a trop d'indulgence pour les Poëtes, quand il semble leur permettre d'employer *ou devant soit que* pour leur donner une syllabe de plus. La Poësie ne sçauroit autoriser ces sortes de negligences contre la Langue.

X X X. R E M A R Q U E .

Superbe.

CE mot est toujours adjectif, & jamais substantif, quoy qu'une infinité de gens, & particulierement les Prédicateurs disent, *la superbe* pour dire *l'orgueil*. Ce n'est pas qu'il n'y ait plusieurs mots qui sont substantifs & adjectifs tout ensemble, comme *colere*, *adultere*, *chagrin*, *sacrilege*, &c. mais *superbe*, n'est pas de ce nombre.

O B S E R V A T I O N .

LEmot *superbe* ne doit jamais s'employer au substantif que dans les matieres de devotion,

C 2

com-

comme en ces exemples, l'esprit de superbe, la superbe precipita Lucifer dans les enfers.

XXXI. REMARQUE.

En somme.

CE terme est vieux, & ceux qui escrivent purement ne s'en servent plus. Nous avons pourtant grand besoin de ces façons de parler pour les liaisons, & les commencements des périodes qu'il faut souvent diversifier. Puis que l'on ne veut plus recevoir *en somme*, on recevra encore moins *somme* pour *en somme*, dont nos meilleurs Ecrivains se servoient il n'y a pas long-temps, & beaucoup moins encore *somme toute*. Nous n'avons *qu'enfin*, *en un mot*, *après tout*, car ny *finallement*, ny *bref*, ne s'emploient plus guères dans le beau style, quoy que l'on s'en serve dans le style ordinaire.

O B S E R V A T I O N .

ON ne dit plus *en somme ny somme*, pour dire *enfin*, *en un mot*, mais *somme toute* que M. de Vaugelas condamne encore plus que les deux autres, est en usage dans le style familier, & on dit fort bien, *Somme toute, qu'en pourroit-il arriver?* *Somme toute, ce n'est pas un homme dont vous deviez attendre un fort grand secours.*

XXXII.

XXXII. REMARQUE.

Epigramme.

IL est toujours feminin, & l'on dit, *une belle Epigramme*, & non pas *un bel Epigramme*, & *une Epigramme bien aiguë*, & non pas *bien aigu*; car il y en a quelques-uns qui veulent qu'il soit masculin & feminin, selon la diverse situation de l'adjectif qui l'accompagne. Par exemple, ils veulent que l'on die, *une belle Epigramme*, & *un Epigramme bien aigu*, c'est à dire, que quand l'adjectif est devant, *Epigramme* soit feminin, & quand l'adjectif est après, qu'il soit masculin. Mais cette distinction qui a lieu en quelques autres mots, est condamnée en celuy-cy.

O B S E R V A T I O N.

ON n'a point réceu la diversité du genre dans *Epigramme*, quand ce mot est devant ou après un adjectif, on l'a declaré toujours feminin. Il faut dire *une Epigramme bien aiguë*, & non pas *une Epigramme bien aigu*.

XXXIII. REMARQUE.

Epitaphe, Horoscope, Epithalame.

Les uns font *Epitaphe* masculin, les autres feminin; mais la plus commune opinion est qu'il est feminin, *une belle Epitaphe*. Au contraire, *Horoscope* qu'on fait aussi des deux genres, passe neantmoins plus communément pour masculin, l'*Horoscope* qu'il a fait, qu'il a dressé, plustost que, qu'il a faite, ou dressée. *Epithalame* est des deux genres aussi, mais plustost masculin que feminin.

O B S E R V A T I O N .

Epitaphe & Horoscope ne sont plus employez presentement que dans le genre feminin. *Epithalame* n'est point des deux genres, il est tousjours masculin.

XXXIV. REMARQUE.

LE, pronom relatif oublié.

Plusieurs obmettent le pronom relatif *le*, aux deux genres, & aux deux nombres. Par exemple, *un tel veut acheter mon cheval,*

val, il faut que je luy fasse voir, au lieu de dire, il faut que je le luy fasse voir; veut acheter ma haquenée, il faut que je la luy fasse voir. Ainsi au pluriel. Amiot fait toujours cette faute, mais ce n'est qu'avec *luy, & leur*, pour éviter sans doute la cacophonie de *le luy, & le leur*, & ne dire pas, *il faut que je le lui fasse voir, ou que je le leur fasse voir*, qui n'est pas une raison suffisante pour laisser un mot si nécessaire; car il vaut bien mieux satisfaire l'entendement que l'oreille, & il ne faut jamais avoir esgard à cellecy, qu'on n'ait premierement satisfait l'autre. Amiot donc, ni ceux qui font encore aujourd'hui cette faute, ne diront pas, *vous voulez acheter mon cheval, il faut que je vous monstre, mais que je vous le monstre,* parce que ce n'est qu'avec *luy & leur* qu'ils parlent ainsi, comme j'ay dit, à cause de la cacophonie des deux *ll*.

O B S E R V A T I O N .

ON ne sçauroit oublier le pronom relatif *le* sans faire une faute, il est indispensable de le mettre en escrivant, & si on se sent trop bleffé de la cacophonie des deux *ll*, il faut prendre un autre tour. La promptitude de la prononciation est cause qu'on supprime quelquefois ce pronom comme en cette phrase, *Voicy une lettre qu'un tel m'a demandée, allez luy porter, quelques-uns*

mesme disent, *allez l'y porter*, ne faisant entendre que la premiere lettre du premier relatif avec la derniere du second; mais cela est vicieux & il faudroit l'éviter aussi en parlant.

XXXV. REMARQUE.

*Les pronoms, LE, LA, LES,
transposez.*

IL y a encore une autre petite remarque à faire sur la transposition de ce pronom relatif. Par exemple, il faut dire, *je vous le promets*, & non pas, *je le vous promets*, comme le disent tous les anciens Escrivains, & plusieurs modernes encore. Il faut toujours mettre le pronom relatif auprès du verbe, mesme lors qu'il y a repetition du pronom personnel, comme, *il n'est pas si meschant comme vous vous le figurez*, & non pas, *que vous le vous figurez*, nonobstant la cacophonie des deux *vous*. Pour les vers, quelques-uns se servent de l'un & de l'autre, & disent aussi, *vous le vous figurez*, mais non pas, *je le vous assure*, pour *je vous l'assure*.

OB-

O B S E R V A T I O N.

LA cacophonie des deux *vous* proche l'un de l'autre dans *vous vous le figurez* ne blesse point l'oreille. Il faut toujours que le pronom relatif *le* soit auprés du verbe, & les Poetes n'ont aucun privilege qu'ils puissent exempter de cette règle.

XXXVI. R E M A R Q U E.

Mensonge, poison, relasche, reproche.

CEs mots sont toujours masculins, quoy que quelques-uns de nos meilleurs Auteurs les ayent faits feminins ; il est vray que ce ne sont pas des plus modernes. On dit toutefois au pluriel, *à belles reproches, de sanglantes reproches*, & en ce nombre il est certain qu'on le fait plus souvent feminin que masculin. Mais quand on le fera par tout masculin, on ne sçauroit faillir.

O B S E R V A T I O N.

ON ne dit plus *à belles reproches*, & on fait toujours ce nom masculin, tant au pluriel qu'au singulier. Ceux qui disent *de la poison*, parlent tres-mal, il faut dire, *du poison*.

XXXVII. REMARQUE.

Oeuvre, œuvres.

AU singulier, quand il signifie *livre* ou *volume*, ou quelque *composition*, il est masculin, *un bel œuvre*; Pour action il est féminin, *faire une bonne œuvre*, quelques-uns disent, & très-mal, *faire un bon œuvre*. Au pluriel il est toujours féminin, soit qu'il signifie l'un ou l'autre; car on dit, *faire de bonnes œuvres*, & *j'ay toutes ses œuvres*, & non *pas tous ses œuvres*. On dit, *le grand œuvre*, pour dire la pierre philosophale en un sens différent des deux autres,

O B S E R V A T I O N .

CE mot *œuvre* n'est plus employé au singulier pour signifier une composition, on dit, *ouvrage, il a mis au jour un bel ouvrage*, & non pas *une belle œuvre*. *Œuvre* est toujours féminin, non seulement quand il veut dire action, mais aussi quand il signifie le lieu & le banc destiné dans une Paroisse pour les Marguilliers, *l'œuvre de cette Paroisse est fort belle*. Il est masculin quand on l'emploie en parlant de la pierre philosophale, & on ne s'en sert qu'en y joignant l'adjectif *grand*; *Travailler au grand œuvre*. On l'emploie aussi dans le même genre pour signifier toutes les estampes d'un même Graveur, *il a tout l'œuvre de Calot*.

XXXVIII.

XXXVIII. REMARQUE.

Tant plus.

Ce terme n'est plus gueres en usage par
my ceux qui font profession de bien par-
ler, & de bien escrire. On ne dit que *plus*.
Par exemple, *tant plus il boit, tant plus il a*
soif, c'est à la vieille mode, il faut dire, plus
il boit, plus il a soif. Qui ne voit combien
ce dernier est plus beau?

OBSERVATION.

Ce terme *tant plus*, qui avoit presque cessé
d'estre en usage du temps de M. Vaugelas,
n'y est plus du tout presentement; le mot *tant*
est superflu & jette sur cette phrase un air de
vieillesse. Il faut le retrancher & dire, *Plus il*
boit, plus il a soif. Plus vous luy ferez du bien, plus
il sera insolent, & non pas, tant plus vous luy ferez
de bien & tant plus, &c.

XXXIX. REMARQUE.

Valant pour vaillant.

Il est vray que selon la raison, il faudroit
dire, *cent mille escus valant, & non pas*
cent mille escus vaillant, parce qu'outre l'é-

quivoque de *vaillant*, & la regle qui veut qu'on ne fasse point d'équivoque sans nécessité, *valoir* fait *valant*, comme *vouloir* fait *voulant*, & non pas *vaillant*. Aussi l'on dit *équivalent*, & non pas *équivuillant*. Mais l'Usage plus fort que la Raison dans les Langues, fait dire à la Cour, & escrire à tous les bons Autheurs, *cent mille escus vaillant*, & non pas *valant*. C'est en Poitou principalement, où l'on dit *valant*.

O B S E R V A T I O N.

ON est demeuré d'accord tout d'une voix, quel l'Usage veut qu'on dise, *Il a cent mille escus vaillant*, & non pas *valant*, & ensuite on a demandé ce que c'estoit que le mot *vaillant*. Personne n'a cru que ce pût estre le gerondif du verbe *valoir*, puis qu'il fait *valant*, selon la formation du gerondif dans les autres verbes, *vouloir*, *voulant*, & que c'est fort bien parler que de dire, *un diamant valant cinquante pistoles*; car en cette phrase on ne peut dire *vaillant*. Quelqu'un a dit qu'il croyoit que dans celle-cy, *Il a cent mille escus vaillant*, ce mot *vaillant* devoit estre pris substantivement pour le fond du bien d'un homme, comme si on vouloit dire, *Il a cent mille escus en tout son vaillant*, c'est à dire que son vaillant ou son capital consiste en cent mille escus. Après cela l'on a examiné quel estoit le subjonctif du verbe *valoir*, & si l'on pouvoit dire, *Je ne crois pas que cela vale la peine d'y penser*; *vale* a esté rejeté tout d'une voix, & on

On est demeuré d'accord qu'il faut dire, que ce-
la vaille la peine. Un autre de la Compagnie a
dit que le pluriel d'un subjonctif de ce même
verbe, que nous vaillions, que vous vailliez luy
sembloit bien rude, & que peut-estre l'eupho-
nie demandoit qu'on dist, Il ne croit pas que vous
valiez les soins qu'il se donne pour cette affaire, &
non pas que vous vailliez, de mesme qu'on dit, Je
ne crois pas que vous vouliez me faire ce déplaisir, &
non pas que vous veuilliez, comme il faudroit di-
re, parce que le verbe vouloir fait au singulier du
subjonctif, que je veuille, que tu veuilles, qu'il
veuille. On a respondu que quoy que le verbe
valoir fist au singulier du subjonctif, que je vaille,
que tu vailles, qu'il vaille; il falloit dire aux deux
premieres personnes du pluriel, que nous valions,
que vous valiez de mesme qu'aux deux premieres
personnes plurielles du subjonctif du verbe aller,
on dit, que nous allions, que vous alliez, & au fin-
gulier, que j'aille, que tu ailles, qu'il aille, &
qu'il n'y a que les verbes qui ont les deux ll,
moüillées à l'infinitif comme travailler, qui les
gardent aux deux personnes plurielles du sub-
jonctif, que nous travaillons, que vous travailliez.

A l'égard du verbe vouloir, on a dit qu'il
estoit vray qu'il fait au singulier du present du
subjonctif, que je veuille, que tu veuilles, qu'il
veuille; mais qu'on ne devoit pas conclure de
là, qu'il deust faire aux deux premieres per-
sonnes du pluriel, que nous veuillions, que vous
veuilliez; qu'il falloit prendre garde que tous les
verbes, qui ayant la dipthongue ou à la penulti-
ème syllabe de l'infinitif, la changeoient en
la dipthongue eu au singulier du present de l'in-
dicatif, comme vouloir, qui fait je vrux, tu
veux,

veux, il veut, repronoient la diphongue ou aux deux premières personnes du pluriel. Nous voulons, vous voulez, ce qu'ils faisoient de la même sorte au présent du subjonctif, qu'ainsi le verbe mourir fait au pluriel de l'indicatif, je meurs, tu meurs, il meurt, nous mourons, vous mourez, ils meurent, & au subjonctif. Que je meure, que tu meures, qu'il meure, que nous mourions, que vous mouriez, qu'ils meurent. Que les verbes mourir & pouvoir se conjuguent tout de même, à la réserve de pouvoir, qui faisant au singulier du subjonctif que je puisse, & non pas que je peuve, parce qu'il se forme de l'indicatif je puis, fait au pluriel, que nous puissions, que vous puissiez ; ce qui faisoit voir que sans aucune irrégularité, & sans nul égard à l'euphonie, il falloit conjuguer le présent du subjonctif du verbe vouloir de cette sorte, que je veuille, que tu veuilles, qu'il veuille, que nous voulions, que vous vouliez, qu'ils veuillent. La question tomba ensuite sur le subjonctif de prevaloir, qui est un composé du verbe valoir. Le sentiment général fut qu'il ne suivait point son simple, & qu'il falloit dire, il n'est pas juste que vostre entestement prevale sur la raison, & non pas prevaille.

XL. REMARQUE.

Ne plus ne moins.

Pour signifier comme, ou, tout ainsi que, il faut dire *ne plus ne moins*, & non pas, *ny plus, ny moins*, qui est bon pour exprimer

mer la quantité d'une chose, comme, *Il y a cent escus, ny plus, ny moins.* *Je ne vous dis que ce qu'il m'a dit, ny plus, ny moins.* Mais quand c'est un terme de comparaison, il faut dire & escrire, *ne plus ne moins*, comme le Cardinal du Perron, M. Coeffeteau, & M. de Malberbe l'ont tousjours escriit. Et bien que par tout ailleurs cette negative se nomme *ny*, & non pas *ne*, qui est un vieux mot qui n'est plus en usage que le long de la riviere de Loire, où l'on dit encore, *ne vous, ne moy*, pour *ny vous, ny moy*; si est-ce que l'ancien *ne* s'est conservé entier en *ne plus ne moins*; car l'on ne dit point *ny plus ne moins, ny ne plus ny moins*. L'Usage le veut ainsi; quoy qu'à le bien prendre, & selon que les mots sonnent, ce terme de comparaison ne signifie autre chose, sinon que les deux choses que l'on compare ont un rapport si parfait, qu'il semble qu'il n'y a ny plus ny moins en l'une qu'en l'autre.

J'ay dit comme il falloit user de ce terme, quand on s'en fert, parce que plusieurs y manquent. Mais il est bon que l'on sçache, qu'il n'est presque plus en usage parmy ceux qui parlent & escrivent bien.

OB.

OBSERVATION.

Si du temps de M. de Vaugelas il falloit dire *ne plus ne moins*, pour signifier *comme ou tout ainsi que*, il ne faut plus le dire aujourd’hui. Cette façon de parler est tout à fait hors d’usage, & ceux mesme qui s’attachent le moins à bien parler & à bien escrire, ne s’en servent point.

XLI. REMARQUE.

Ny, devant la seconde epithete d’une proposition negative.

Cette Remarque est assez curieuse, & peu de gens y prennent garde. Je parle des meilleurs Escrivains, mais M. Coeffeteau n’y manque jamais. Je dis donc que *ny* ne se doit pas mettre devant la seconde epithete, ou le second adjectif d’une proposition negative, quand cette seconde epithete n’est que le synonyme de la premiere. Exemple, *Il n'est point de memoire d'un plus rude & plus furieux combat*, dit M. Coeffeteau, je dis qu’il n’a pas mis *d'un plus plus rude ny plus furieux combat*, parce qu’ici *rude* & *furieux* sont synonymes ; quoy que ce ne seroit pas une faute de mettre le *ny* comme font quelques-uns, mais il seroit moins bon que ♂.

&. Ny se doit mettre seulement quand les deux epithetes sont tout à fait differentes, comme, *Il n'y eut jamais de Capitaine plus vaillant ny plus sage que luy*, car *vaillant & sage* sont deux choses bien differentes, & il ne feroit pas si bien dit, *Il n'y eut jamais de Capitaine plus vaillant & plus sage que luy*. A plus forte raison on doit mettre *ny*, si ce sont deux choses contraires.

O B S E R V A T I O N.

ON est demeuré d'accord de cette Remarque quand les deux epithetes sont synonymes parfaits, mais *rude & furieux*, ne l'ont point paru assez, pour devoir exclure le *ny* dans l'exemple de M. Coeffeteau, à cause que *furieux* ajoute beaucoup à *rude*. Ainsi plusieurs ont preferé, *Il n'est point de memoire d'un plus rude ny plus furieux combat*, à *plus rude & plus furieux*. Il feroit mesme à souhaiter qu'on dist, *ny d'un plus furieux combat*.

X L I I . R E M A R Q U E.

Nier.

QUand la negative *ne* est devant *nier*, il la faut encore repeter après le mesme verbe; par exemple, *Je ne nie pas que je ne l'aye dit*, & non pas, *Je ne nie pas que je*

66 OBSERVATIONS

je l'aye dit. Ce dernier neantmoins ne laisse pas d'estre François , mais peu élégant : l'autre est beaucoup meilleur. Nostre Langue aime deux negations ensemble , qui n'affirment pas comme en Latin , où *ne et non* , veut dire , & .

O B S E R V A T I O N .

L E sentiment general a été qu'il faut repeter la negative *ne* après le verbe *nier* , quoy qu'elle ait été desja employée devant ce verbe , & qu'on ne peut dire , *Je ne nie pas que je l'aye dit.* Il faut dire , *Je ne nie pas que je ne l'aye dit* , ce qui est non seulement la meilleure façon de parler , mais la seule dont on se doive servir .

XLIII. REMARQUE.

Subvenir.

I L faut dire , *subvenir à la nécessité de quelqu'un* , & non pas *survenir* , comme dit la pluspart du monde ; car *survenir* veut dire toute autre chose , comme chacun sçait .

O B S E R V A T I O N .

P Ersonne ne sçauroit dire , sans parler tres-mal , *survenir à la nécessité de quelqu'un* . Il faut dire , *subvenir* ; la ressemblance de ces deux verbes a fait faire cette faute à ceux qui ont cru pou-

pouvoir les confondre, & qui ont dit *survenir*
pour *subvenir*.

XLIV. REMARQUE.

Sortir.

C E verbe est neutre, & non pas actif. C'est pourquoi, *soritez ce cheval*, pour dire, *faites sortir ce cheval*, ou, *tirez ce cheval*, est tres-mal dit, encore que cette façon de parler se soit rendue fort commune à la Cour, & par toutes les Provinces: on accuse les Gascons d'en estre les auteurs, à cause qu'ils ont accoustumé de convertir plusieurs verbes neutres en actifs, comme *tomber*, *exceller*, &c. jusques là, qu'ils disent mesmes, *entrez ce cheval*, pour dire, *faites entrer ce cheval*, ce que j'ay oy dire aussi à des Courtisans nez au cœur de la France. Surquoy il faut remarquer, que de toutes les erreurs qui se peuvent introduire dans la Langue, il n'y en a point de si aisée à establir, que de faire un verbe actif, d'un verbe neutre, parce que cet usage est commode, en ce qu'il abrege l'expression, & ainsi il est incontinent suivy & embrassé de ceux qui se contentent d'estre entendus sans se soucier d'autre chose; on a bien plustost dit, *soritez*

ce

ce cheval, ou, entrez ce cheval, que, faites sortir ce cheval, ou, faites entrer ce cheval.

On dit pourtant, *sortir le Royaume*, pour *du Royaume*, qui me semble bien meilleur, & *soritez moy de cette affaire*, j'espere qu'il *me sortira d'affaire*. Il est vray qu'en terme de Palais on dit, *la sentence sortira son plein & entier effet*, mais c'est dans une signification si differente de l'autre, qu'il est malaisé de juger d'où vient cette façon de parler, qui d'ailleurs n'est usitée qu'au Barreau, quoy qu'une de nos meilleures plumes ait écrit, *sortir son effet*, en une matiere qui n'est pas de la Jurisdiction du Palais; je ne voudrois pas l'imiter en cela comme en tout le reste, au moins dans le beau langage.

O B S E R V A T I O N.

LA conversation a rendu cette phrase si commune, *Soritez-moy de cette affaire*, que l'Academie n'a pû la blasmer, quoy qu'elle soit contre l'usage ordinaire du verbe *sortir* qui est toujours neutre. Il est certain que la pluspart des gens qui ont des chevaux à faire voir, disent ordinairement, *Sortez ce cheval de l'escurie* pour dire, *tirez ce cheval*; mais on ne peut dire, *entrez ce cheval*, pour dire, *faites entrer ce cheval*. On a condamné *sortir le Royaume*, au lieu de *sortir du Royaume*, & on n'a point receu la distinction

tion que quelques uns ont voulu faire en disant que quand la sortie hors du Royaume est regardée comme une peine, on peut dire *sortir le Royaume* comme en cette phrase, *Il fut condamné à sortir le Royaume.* Quant à ce qu'on dit en termes de Palais, *La sentence sortira son plein & entier effet*; il n'est pas mal aisément de juger d'où elle vient, puisqu'elle n'a aucune irrégularité. Ce futur *sortira* vient de *sortir* verbe actif qui veut dire *avoir, obtenir*, en Latin *sortiri*, & non pas *de sortir* neutre, qui signifie passer du dedans au dehors, en Latin *egredi*; & s'il se conjuguoit au présent & à l'imparfait de l'indicatif, on diroit, *je sortis, tu sortis; je sortissois, tu sortissois*, & non pas, *jesors, tusors; je sortois, tusortois.* On le voit par cette phrase, où le verbe *sortir* dans cette signification est au subjonctif, *J'entends que cette clause sortisse son plein effet.*

XLV. REMARQUE.

Insidieux.

C'EST un mot purement Latin que M. de Malherbe a tasché de faire François: car il est le premier, que je fçache, qui en ait usé. Je voudrois bien qu'il fust suivy, parce que nous n'avons point de mot qui signifie celuy-là, outre qu'il est beau & doux à l'oreille, ce qui me fait augurer qu'il se pourra establir. Il n'auroit pas grand' peine à s'introduire parmi ceux qui entendent la signi-

signification & la force du mot, & qui sçavent le Latin, mais pour les autres qui n'en ont aucune connoissance, ils ne luy feront pas si favorables à cause que ny *insidieux*, ny *insidie* d'où il vient, n'ont rien qui approche d'aucun mot de nostre Langue, qui signifie cela & qui luy fraye le chemin, tellelement qu'il faudroit du temps pour le faire connoistre. Les exemples tirez de M. de Malherbe en feront voir & la signification & l'usage. Il dit en un lieu, *ces subtilitez qui semblent insidieuses.* Et en un autre, *c'est une insidieuse façon de nuire, que de nuire en sorte qu'on en soit remercié.* J'adjousteray un troisième exemple qui le fera entendre encore plus clairement, *il ne faut pas se fier aux caresses du monde, elles sont trompeuses, & s'il faut user de ce mot, insidieuses,* c'est à dire, que ce sont autant de pieges & d'embusches que le monde nous dresse; car pour l'introduire au commencement, je voudrois l'adoucir avec ce correctif, *s'il faut user de ce mot, ou s'il faut ainsi dire, ou quelqu'autre semblable, ou bien l'expliquer devant ou après, par quelque mot synonyme qui l'appuye, & luy serve d'introducteur.* Un vers qui commenceroit ainsi, *Insidieux Amour qui, &c.* n'auroit pas mauvaise grâce. Ce mot y seroit bien placé.

OB-

OBSERVATION.

Monsieur de Malherbe n'a esté suivi de personne quand il a voulu establir *insidieux*, & ce mot pour lequel M. de Vangelas avoit augguré si favorablement n'a point fait fortune. Ainsi quoyque l'*insidieux* Amour soit une façon de parler fort douce à l'oreille, aucun Poète n'a encore osé hazarder cette epithete. Peut-être recevroit-on la phrase suivante : *Toutes les caresses du monde sont trompeuses, & s'il faut user de ce mot, insidieuses*, mais ce ne seroit qu'à cause du correctif s'il faut user de ce mot, qui fait souffrir beaucoup de manieres de parler inusitées.

XLVI. REMARQUE.

Une infinité.

UNe infinité de personnes regit le pluriel. M. de Malherbe, *J'ay en cette consolation en mes ennuis, qu'une infinité de personnes, ont pris la peine de me tesmoigner le desplaisir qu'ils en ont eu.* Cela ne se fait pas à cause que le mot d'*infinité* est collectif, & signifie beaucoup plus encore que la pluralité des personnes, mais parce que le genitif est pluriel, qui en cet endroit donne la loy au verbe contre la règle ordinaire de la Grammaire, qui veut que ce soit le nominatif qui régisse le verbe; car si vous dites *une infini-*
nité

unité de monde, parce que ce genitif est au singulier, vous direz; *Une infinité de monde se jeta là dedans*, & non pas, *une infinité de monde se jetterent*, ce qui est une preuve manifeste que c'est le genitif pluriel qui fait dire, *Une infinité de personnes ont pris la peine*, & non pas la force collective du mot *infinité*.

O B S E R V A T I O N.

CE que M. de Vaugelas a remarqué du genitif qui donne la loy au verbe, selon qu'il est singulier ou pluriel, a paru bien observé. Cependant il y a des phrases où l'un & l'autre nombre peuvent s'employer indifferemment comme en celle-cy: *Un grand nombre d'ennemis parut*, ce qui est aussi biendit qu'au pluriel: *Un grand nombre d'ennemis parurent*. On dit aussi fort bien, *le commun des hommes croit*.

X L V I I . R E M A R Q U E.

La pluspart, la plus grand' part.

LA pluspart regit toujours le pluriel, comme, *la pluspart se laissent emporter à la constume*; & *la plus grand' part*, regit toujours le singulier, comme, *la plus grand' part se laisse emporter*. Mais pour montrer ce qui a été dit en la Remarque précédente,

cérente, que le genitif donne la loy au verbe, & non pas le nominatif (ce qui est bien extraordinaire & à remarquer) on dit, *la pluspart du monde fait*, quoy que l'on die tousjours, *la pluspart font*, parce que ce genitif singulier *du monde*, donne le régime au nombre singulier du verbe; & si vous dites, *la pluspart des hommes*, vous direz aussi, *font*, & non pas *fait*.

O B S E R V A T I O N.

IL est certain que *la pluspart* estant mis sans genitif, gouverne toujours le pluriel à cause qu'on sous-entend un genitif pluriel, & que c'est la mesme chose que si on disoit, *la pluspart des hommes*; mais on ne sous-entend pas moins ce genitif dans *la plus grande part*, & cela fait encore voir que le genitif ne donne pas toujours la loy au verbe, puis qu'on pourroit fort bien dire *la plus grande part des hommes se laisse emporter à la coutume*. Il faut observer sur *la pluspart*, qu'il ne peut se joindre qu'avec des genitifs pluriels, ou avec un genitif singulier collectif, comme *la pluspart du monde*. Ainsi on ne peut dire, *Il occupe la pluspart de cette maison, il passe la pluspart du jour à lire*. Il faut dire, *Il occupe la plus grande partie de cette maison, il passe la plus grande partie du jour à lire*. Mais on dit fort bien *la pluspart du temps*, parce que *le temps* est collectif & qu'on le prend pour les jours ou pour les heures dans cette phrase: *Il passe la pluspart du temps à jouer*, c'est à dire *la pluspart des heures*.

Tome I.

D

XLVIII.

XLVIII. REMARQUE.

Voire mesme.

J'Avouë que ce terme est comme necessaire en plusieurs rencontres, & qu'il a tant de force pour exprimer ce en quoy on l'employe ordinairement, que nous n'en avons point d'autre à mettre en sa place, qui fasse le mesme effet. Neantmoins il est certain qu'on ne le dit plus à la Cour, & que tous ceux qui veulent escrire purement, n'en oseroient user. Pour moy je ne le condamne point aux autres, mais je ne m'en voudrois pas servir, à cause qu'il y a deux sortes d'Usages, le commun, & l'excellent, & que je ne voudrois pas user d'une façon de parler, que l'excellent Usage eust condamnée. Et l'on a beau se plaindre de l'injustice de cet Usage, il ne faut pas laisser de s'y soumettre, encore qu'on le croye injuste. J'adjousteray, que ceux qui ont accoustumé de s'en servir, ne pensent pas s'en pouvoir passer, & que ceux qui ne s'en servent jamais, ne s'apperçoivent pas qu'ils en ayent besoin. *Et mesmes, tout seul fait à peu près le mesme effet:* Comme si l'on dit, *ce remede est inutile, voire mesmes pernicieux;* on peut dire aussi, *ce remede est*

est inutile, & mesmes pernicieux. Il est vray qu'il est un peu plus foible.

O B S E R V A T I O N .

ON a condamné entierement *voire mesme*, comme une façon de parler qui n'est plus d'usage, & qui a vieilli. M. de Vaugelas appelle *excellent usage*, ce que nous appellons *style soustenu*; & *usage commun*, ce que nous appelons *style familier*, d'où il y a long-temps que *voire mesme* a esté banni.

X L I X . R E M A R Q U E .

Le pronom possessif après le substantif.

PAr exemple, *quel aveuglement est le vôtre?* M. de Malberbe soustenoit qu'il falloit dire, *quel est vostre aveuglement?* & que ce sont les Italiens qui parlent ainsi, *che sciocchezza è la vostra?* Neantmoins j'ay appris depuis des Maistres, que l'un & l'autre est François, mais qu'à la verité celuy-cy, *quel est vostre aveuglement?* est plus naturel que l'autre.

O B S E R V A T I O N .

ON peut se servir de cette façon de parler en deux manieres, en interrogeant ou ens'effrontnant. Quand on dit à un homme en l'inter-

D 2 rogeant:

rogeant : *Quel est vostre sentiment ?* On veut voir de quelle opinion il est sur la chose qu'on luy propose , & quand on luy dit en s'estonnant , *quel est vostre sentiment !* On luy fait connoistre qu'on a peine à concevoir qu'il soit du sentiment qu'il explique , & c'est la mesme chose que si on disoit , *est - il possible que ce soit là vostre pensée , que vous soyez de ce sentiment ?* La phrase que Monsieur de Vaugelas propose dans cette remarque , ne peut s'employer qu'en s'estonnant , puisqu'on ne peut demander à un homme en l'interrogeant , *quel est son aveuglement ?* pour dire de quelle maniere il est aveugle. Quelques-uns ont dit qu'ils croyoient que la transposition du pronom possessif estoit reservée aux Poëtes qui disoient avec grace , *quelle erreur est la vostre !* mais la plus grande partie a esté d'avis que cette transposition ne devoit pas estre moins permise en prose qu'en vers.

L. REMARQUE.

Securité.

Monsieur Coëffeteau n'a jamais usé de ce mot ; mais M. de Malherbe & ses imitateurs , s'en servent souvent. *N'avez-vous pas de honte de vous plonger , dit-il , en une sécurité , aussi profonde que le dormir mesme ?* Et en un autre endroit , *Jamais la fin d'une crainte n'est si douce , qu'une sécurité*

rité solide ne soit beaucoup plus agreable. C'est quelque chose de different de *seureté*, d'*assurance*, & de *confiance*, mais il me semble qu'il approche plus de *confiance*, & que *securité*, veut dire, comme *une confiance seure ou assurée*, ou bien *une confiance que l'on croit estre seure*, encore qu'elle ne le soit pas. Il faut voir comme les bons Auteurs Latins s'en servent, car nous nous en servirons au mesme sens. Je prevois que ce mot sera un jour fort en usage, à cause qu'il exprime bien cette confiance assurée, que nous ne pourrions exprimer en un mot, que par celuy-là. Je l'ay desja oüy dire, mesme à des femmes de la Cour. Je ne voudrois pourtant pas en user encore sans y apporter quelque adoucissement, comme *pour user de ce mot*, ou quelque autre semblable, à l'imitation de Ciceron, qui ne se fert jamais d'un mot fort significatif, lors qu'il n'est pas encore bien receu, qu'il n'y apporte cette precaution.

O B S E R V A T I O N.

Monsieur de Vaugelas a preveu avec raison que *securité* deviendroit fort en usage. On s'en peut servir sans y apporter aucun adoucissement. Ce mot signifie une confiance interieure, une tranquillité d'esprit bien ou mal

D 3 fondée

fondée dans une occasion où il pourroit y avoir sujet de craindre , & c'est en quoy il differe de seureté qui marque l'estat de celuy qui n'a rien à craindre , Quand on dit par exemple *la haute opinion que les Soldats avoient de leur General , les faisoit dormir dans une pleine sécurité* , on ne veut pas dire qu'absolument ils n'avoient rien à craindre , mais , que la confiance qu'ils avoient en la prudence de leur General , leur faisoit croire qu'ils n'étoient exposez à aucun peril , ce qui mettoit la tranquilité dans leurs esprits.

L I. REMARQUE.

Sans dessus dessous.

C'Est comme je crois qu'il le faut escrire ; comme qui diroit , que la confusion est telle en la chose dont on parle , & l'ordre tellement renversé , qu'on n'y reconnoist plus ce qui devroit estre dessus ou dessous . D'autres escrivent , *c'en dessus dessous* , comme qui diroit , *ce qui estoit , ou devoit estre en dessus , ou au dessus , est au dessous* . D'autres encore escrivent , *sens dessus dessous* , comme qui diroit , que ce qui estoit ou devoit estre en un *sens* , c'est à dire , en une situation , à sçavoir , *dessus* , est en un sens tout contraire , à sçavoir *dessous* . D'autres en rapportent une autre raison tirée de l'*Histoire* , & escrivent *cens* , ainsi . Il seroit trop

trop long de la déduire , veu d'ailleurs le peu d'assurance que je trouve en cette raison. La prononciation est la même en tous les quatre , il n'y a que l'ortographe differente.

O B S E R V A T I O N .

L'Academie a esté du sentiment de M. de Vaugelas & à préferé dans cette phrase *sans dessus dessous* , *sans* escrit avec un *a* à *sens* escrit avec un *e*. Les deux autres Orthographies *c'en dessus dessous* , & *cens dessus dessous* ont esté généralement rejetées.

L II. R E M A R Q U E .

Peur , crainte.

Peur , pour dire *de peur* , est insupportable : & neantmoins je vois une infinité de gens qui le disent , & quelques-uns desja qui l'escrivent. Il y a long-temps que l'on a dit & escrit , *crainte* pour *de crainte* , qui est une faute condamnée de tous ceux qui sçavent parler & escrire ; mais *peur* , pour *de peur* , est plus nouveau.

O B S E R V A T I O N .

Il n'est pas permis de dire par exemple *peur de luy déplaire* , pour *de peur de luy déplaire* , quoy

D 4

que

que la repetition de la particule *de*, paroisse blesser l'oreille, mais dans le discours familier, on dit fort bien, *crainte depis*, *crainte d'accident*. Il faut tousjors mettre *de crainte*, quand l'Infini est aprés, *de crainte d'estre surpris*.

L III. REMARQUE.

Là où.

L*a où*, pour *au lieu que*, n'est pas du beau langage, quoy qu'on le die communément, & qu'Amiot s'en serve tousjors ; mais M. Coëffeteau ne s'en sert ja-mais, ni après luy aucun de nos excellens Escrivains. Il est vray neantmoins, qu'un d'entre-eux & des plus celebres, en a usé en son dernier Ouvrage, ce qu'il n'avoit point fait en tous les autres ; il semble mesmes qu'il ait eu dessein de le mettre en vogue, ayant affecté de le dire *je ne scay combien de fois en peu de pages*, sans se servir une seule fois *d'au lieu que*, qui est le vray terme dont il faut user, & qu'il avoit accoustumé d'employer en ses autres Oeuvres. Ce qui a empesché les bons Autheurs de s'en servir, est l'équivoque qui se rencontre souvent en cette façon de parler. Il ne s'en presente pas maintenant des exemples, mais il s'en trouve assez dans les escrits de ceux qui en usent.

OB-

O B S E R V A T I O N .

L'Autorité d'Amiot n'a pû conserver là où pour au lieu que , & ce terme est aujourd'huy entierement hors d'usage. Il seroit barbare de dire , il dépense cent pistoles à faire telle , ou telle chose , là où un autre n'y en employeroit pas vingt , il faut dire , au lieu qu'un autre n'y en employeroit pas vingt.

L I V . R E M A R Q U E .

Particularité.

IL faut dire *particularité* , & non pas *particularité* , comme le disent plusieurs , mesme à la Cour. Ce qui les trompe , c'est qu'on dit , *particulier* , & qu'ils croient que *particularité* se forme de cet adjectif , & que par consequent il faut retenir , l'*i* , après l'*l* ; mais il n'en va pas ainsi , - parce que ces sortes de noms viennent des substantifs Latins , tels qu'ils sont en effet , ou qu'ils seroient , si par l'analogie des autres de la mesme nature , on les formoit de leurs adjectifs ; comme par exemple de l'adjectif *particularis* en Latin , se fait le substantif *particularitas* , lequel , encore qu'il ne soit pas Latin , ne laisse pas neantmoins de donner lieu de former en nôstre Langue le mot de *particularité* ; Com-

D 5 me

me nous disons aussi, *singularité*, & non pas *singularité*, quoy que l'on die *singulier*; & *pluralité*, non pas *plurialité*, quoy que l'on die *pluriel*.

O B S E R V A T I O N.

COmme *particularité* ne vient pas de *particulier*, mais du mot Latin *particularitas* dont se sont servis les Autheurs du bas Empire, il est certain que c'est une faute que de dire *particularité*; si c'est une negligence de prononciation, elle est absolument vitieuse.

L V. R E M A R Q U E.

Parce que, & *pource que*.

TOus deux sont bons, mais *parce que*, est plus doux, & plus usité à la Cour, & presque par tous les meilleurs Escrivains. *Pource que*, est plus du Palais, quoy qu'à la Cour quelques-uns le dient aussi, particulièrement ceux de la Province de Normandie. M. Coëffeteau escrit ordinairement *parce que*, & se fert tres-rarement de l'autre. M. de Malherbe au contraire, met presque toujours *pource que*, jufques à avoir esté sur le point de condamner *parce que*, qui est dans la bouche & dans les escrits de la pluspart

du

du monde; Car j'oserois assurer que pour une personne qui dira ou escrira *pource que*, il y en a mille qui diront & escriront l'autre. Sa raison estoit, que *pource que*, a un rapport exprés ou tacite à l'interrogation *pour quoy*, felon lequel, disoit-il, il est plus convenable de répondre *pource*, que *parce*, afin que celuy qui interroge, & celuy qui respond s'accordent. Mais cette raison est plus ingenieuse que puissante contre l'usage de *parce que*, qu'il l'emporte presque de toutes les voix.

Par une considération approchante de celle-là, il semble que le mesme M. de Malherbe observe de mettre *parce*, ou *pource*, felon qu'il s'accommode avec ce qui precede, ou qui suit. Exemples. Il dit, *non que je dispute de la préséance par vanité simplement de marcher devant, mais parce qu'en cét avantage consiste la decision de tout le fait.* Vous voyez clairement que *par vanité* & *parce que*, se rapportent. En un autre endroit, *il a fallu*, dit-il, faire ce discours, *pource que faire plaisir est l'office de la vertu.* Pour, se rapporte à ce qui precede, & il croyoit que *par*, ne s'y rapportoit pas; à cause que naturellement après avoir dit, *il a fallu faire ce discours*, on ajoute *pour*, comme *pour faire*, ou *pour tel & tel sujet*.

D 6

OB-

OBSERVATION.

Non seulement *parce que* est plus doux que *pource que*, mais ce dernier n'est plus du tout en usage, la raison qui le faisoit preferer par M. de Malherbe à *parce que* n'a point eu assez de force pour le faire conserver. Personne ne dit presentement *pource que*.

L VI. REMARQUE.

QUI, repeté deux fois dans une periode.

CE n'est pas une faute de repeter *qui*, deux fois dans une mesme periode, comme le croient quelques-uns, qui à cause de cela mettent *lequel*, ou *lesquels*; *laquelle* ou *lesquelles*; car *qui*, veut dire tous les quatre. Il est bien plus rude de dire *lequel*, ou l'un des quatre, que de repeter deux fois, *qui*; Car l'usage en est si frequent, qu'il en oste la rudeesse, & l'oreille n'en est point offendee. Les plus excellens Autheurs n'en font point de scrupule. Il ne seroit pas besoin d'en donner des exemples, parce que nos meilleurs Livres en sont pleins; mais en voicy un qui suffira, *il y a des gens qui n'aiment que ce qui leur nuit, ou qui n'aiment que*

que les choses qui leur sont contraires. Ces deux *qui*, ne sont point rudes, & *lesquels*, mis au lieu du premier, ou *lesquelles*, au lieu du second, seroient extrêmement dur, sur tout *lesquelles*, au lieu du second *qui*.

Il y a une exception, c'est quand les deux *qui*, ont rapport à un même substantif, sans que la copulative *et*, soit entre deux, comme *c'est un homme qui vient des Indes, qui apporte quantité de piergeries*; car en ce cas, il est mieux de dire, *lequel apporte*: mais il seroit encore mieux de mettre, & *qui appor-te*, au moins en escrivant; car en parlant, les deux *qui*, ne sonnent point mal, même sans *et*. Que s'il y a plusieurs *qui* relatifs à un même sujet, ils ont fort bonne grace, sans *et*, comme *c'est une fille qui danse, qui chante, qui joue du luth, qui peint*; Mais si l'on change le genre de la louange, il faut mettre *et* en suite, & dire par exemple, après tout le reste, & *qui est fort sage*.

O B S E R V A T I O N.

IL faut éviter le plus qu'on peut d'employer *lequel ou laquelle pour qui*, à moins qu'on ne s'y trouve obligé, pour ne pas mettre d'équivoque dans le discours; & en cela la plus seure règle, c'est de consulter l'oreille. Non seulement il est mieux dans l'exemple de M. de Vaugelas d'escrire, *c'est un homme qui vient des Indes qui apporte*

D 7

qua-

quantité de pierreries , mais lequel apporte est entièrement à rejeter. Dans la conversation les deux *qui*, n'ont rien de rude en cette phrase. Ces mots qui vient des Indes tiennent lieu d'un adjetif , c'est comme si on disoit , *c'est un homme arrivé des Indes qui apporte quantité de pierreries.*

LVII. REMARQUE.

POUR, repeté deux fois dans une même periode.

IL n'en est pas de *pour* comme de *qui*, car l'estant repeté deux fois dans une même periode , & sur tout devant deux infinitifs , il sonne tres-mal , & est contre la netteté du style. Cependant je m'estonne que plusieurs de nos meilleurs Escrivains y manquent. Par exemple , *il cherche des raisons pour s'excuser , de ce qu'il s'en alla pour donner ordre , &c.* Il me semble que ce n'est point nettement escrire ; j'en fais juge toute oreille delicate. Que si dans la repetition du *pour* , l'un fert à l'infinitif , & l'autre à un nom , il ne sonne pas si mal , à cause qu'il est employé diversement , comme , *il cherche des raisons pour s'excuser , de ce qu'il a sollicité pour ma partie :* Aussi ce dernier est fort en usage , & plusieurs le trouvent bon.

OB-

OBSERVATION.

Cette Remarque a esté approuvée de tout le monde, & la distinction de deux *pour* dans la même période a paru fort juste; quand *pour* est reperé devant deux infinitifs sans que les deux *pour* soient joints par la copulative &; l'oreille en est offensée. Si l'un gouverne un infinitif & l'autre un nom, comme dans la dernière phrase de M. de Vaugelas, ces deux *pour* n'ont rien qui soit contraire à la netteté du style.

LVIII. REMARQUE.

Repetition des prépositions aux noms.

La repetition des prépositions n'est nécessaire aux noms, que quand les deux substantifs ne sont pas synonymes, ou équivalents. Exemple, *par les ruses & les artifices de mes ennemis*. *Ruses & artifices*, sont synonymes, c'est pourquoi il ne faut point répéter la préposition *par*; mais si au lieu d'*artifices*, il y avoit *armes*, il faudroit dire, *par les ruses & par les armes de mes ennemis*, parce que *ruses & armes*, ne sont pas synonymes, ni équivalents, ou approchans. Voicy un exemple des équivalents, *pour le bien & l'honneur de son maistre*. *Bien & honneur* ne sont pas synonymes, mais ils sont équi-

équipollens, à cause que *bien* est le genre qui comprend sous soy *honneur*, comme son espece. Que si au lieu d'*honneur* il y avoit *mal*, alors il faudroit repeter la préposition *pour*, & dire, *pour le bien & pour le mal de son maistre*. Il en est ainsi de plusieurs autres prépositions, comme *par*, *contre*, *avec*, *sur*, *sous*, & leurs semblables.

O B S E R V A T I O N .

QNa approuvé la suppression des prépositions devant le second nom substantif dans les synonymes, comme, *par les ruses & les artifices de mes ennemis*, quoy que quelques uns n'ayent pas blasmé, *par les ruses & par les artifices*, mais on tient la repetition des prépositions nécessaire devant des substantifs équipollens. Ainsi il faut dire, *pour le bien & pour l'honneur de son maistre*, & non pas *pour l'honneur & le bien*, &c.

L I X . R E M A R Q U E .

QUI, repeté plusieurs fois, pour dire, *les uns les autres*.

C'Est une façon de parler qui est fort en usage, mais non pas parmy les excellents Escrivains. En voicy l'exemple, *qui crooit d'un costé, qui crooit de l'autre, qui s'enfuyoit sur les toits, qui dans les caves,*
qui

qui dans les Eglises: Mais les bons Autheurs expriment cela de cette façon, *les uns croient d'un costé, les autres de l'autre, les uns s'en-fuyoient sur les toits, les autres dans les ca- ves, & les autres dans les Eglises.* Et tant s'en faut que *les autres* repetez si souvent soient importuns, qu'au contraire ils ont tres-bonne grace, parce que d'ordinaire on parle ainsi; c'est cette grande regle, qui regne par toutes les Langues, & que je suis obligé d'alleguer souvent, *Qu'il n'y a ny ca-cophonie, ny repetition, ny quoy que ce puisse estre, qui offense l'oreille quand elle y est accoustumée.*

O B S E R V A T I O N.

ON ne croit point que la repetition de *que* pour dire *les uns les autres*, ait cessé d'estre en usage parmi les bons Escrivains. On est persuadé au contraire que cette expression estant plus courte que celle qu'on luy peut substituer, fait aussi une peinture plus vive dans le stile soustenu, comme en cet exemple, *l'allarme s'es-tant répandue par tout, ils coururent partout, & se saisirent, qui d'une épée, qui d'une pique, qui d'une halebarde.* Mais il faut prendre garde de ne pas abuser de cette façon de parler, sur tout devant les verbes; ce seroit parler improprement que de dire dans la description d'une alarme, *qui courroit sur les remparts, qui sonnoit le tocsin, &c.*

LX. RE

L X. REMARQUE.

Quant & moy, pour avec moy.

ON le dit ordinairement, mais les bons Autheurs ne l'escrivent point, quoy que M. de Malherbe s'en soit servy d'une facon encore moins approuvée. *La volonté*, dit-il, *doit aller quant & la chose, & la chose quant & la volonté*. Que si l'on avoit à en user, il faudroit escrire *quand* avec un *d*, & non pas avec un *t*; car qui ne voit que cette facon de parler, *il est venu quant & moy*, ne signifie autre chose sinon, *il est venu quand je suis venu*. Il est vray que le *d* devant une voyelle, lors que le *d* finit un mot, & que la voyelle commence celuy qui suit, se prononce en *t*; par exemple, *grand homme*, *grand esprit*, se prononce comme si l'on escrivoit, *grant homme*, *grant esprit*; & c'est ce qui est cause, sans doute, que l'on a escrit *quant & moy*, avec un *t*.

O B S E R V A T I O N.

SIl l'on pouvoit se servir de *quant & moy*, pour dire *avec moy*, il faudroit escrire *quand* avec un *d* à la fin, par la raison que M. de Vaugelas a apportée, mais loin qu'on le puisse escrire, il

il n'est dans la bouche d'aucun de ceux qui parlent bien, & l'exemple de M. de Malherbe qui s'en est servy ne sçauoit l'autoriser.

L XI. REMARQUE.

Quant à moy.

Les autres font une faute toute contraire, l'escrivant *quand à moy*, avec un *d*, au lieu d'escrire *quant à moy* avec un *t*, & cette erreur, quoy que grossiere, a tellement gagné le dessus parmy les Copistes, & mesme parmy les Imprimeurs, que depuis quelque temps je ne le vois presque plus escrit ny imprimé autrement. Mais ce qui me semble plus estrange, est que ceux mesme qui ont étudié, & qui ne peuvent ignorer, que ce *quant* ne vienne du Latin *quantum*, y manquent comme les autres, & le souffrent dans l'impression de leurs Ouvrages.

O B S E R V A T I O N.

Tous les Imprimeurs & mesme les Copistes un peu intelligens impriment & escrivent *quant à moy*, avec un *t*. Ainsi l'Usage est présentement conforme à la Raison qui veut que ce mot *quant* soit escrit avec un *t*, puisqu'on ne sçauoit douter qu'il ne vienne du *quantum* des Latins.

L XII.

LXII. REMARQUE.

Quant & quant moy, quand & quant.

Quant & quant moy, pour dire, avec-
que moy, ou aussi-tost que moy, ne vaut
rien ny à dire, ny à escrire. Et s'il estoit
bon, il faudroit escrire les deux quant avec
des *d*, & non pas des *t*, pour la mesme raison
que j'ay dite à quant & moy.

Quant & quant, pour dire *en mesme temps*, & tout *quant & quant*, pour *incontinent*, se disent, mais les bons Autheurs ne
les escrivent point.

O B S E R V A T I O N .

Tout *quant & quant*, pour dire *incontinent*,
est une mauvaise façon de parler qui n'est
plus que dans la bouche du bas peuple.

LXIII. REMARQUE.

QUOI, pronom.

Cé mot a un usage fort elegant, & fort
commode, pour suppléer au pronom
lequel, en tout genre & en tout nombre,
com-

comme fait *dont*, d'une autre sorte. Car *lequel*, *laquelle*, *lesquels* & son feminin, avec leurs cas, sont des mots assez rudes; s'ils ne sont bien placez selon les regles que nous en donnerons en son lieu. On dit donc fort bien, *Le plus grand vice à quoy il est sujet*, au lieu de dire, *auquel il est sujet*: & il y a bien à dire, que ce dernier ne soit si bon; Et *La chose du monde à quoy je suis le plus sujet*, plustost qu'à *laquelle*. Voilà deux exemples pour les deux genres au singulier. En voicy deux autres pour les deux genres au pluriel. *Les tremblements de terre à quoy ce païs est sujet*. Ce sont des choses à quoy il faut penser. *Ausquels & ausquelles*, n'y seroient pas si bons de beaucoup; Ainsi ce mot est indeclinable.

Il n'est pas nécessaire d'adjouster que l'on ne se fert jamais de ce mot en parlant des personnes, comme, on ne dira point, *ce sont les hommes du monde à quoi nous devons le plus de respect*, mais à *qui*; Il n'y a que les Estrangers, qui puissent avoir besoin de cet avis.

O B S E R V A T I O N .

ON a été paragé sur cette phrase, *Le plus grand vice auquel il est sujet* que M. de Vaugelas trouve beaucoup moins bonne que à *quoy il*

il est sujet. Plusieurs l'ont préférée, & ont prétendu que le principal employ du pronom *quoy* devoit être pour quelque chose d'indéterminé, sans rapport à un substantif qui le précède, comme en ces exemples. *C'est de quoy il est coupable plus qu'aucun autre.* *C'est à quoy il s'applique tous les jours.* *C'est en quoy il est blasinable.* On n'a pas néanmoins désapprouvé, le plus grand vice à *quoy il est sujet*, ny les tremblements de terre à *quoy ce pays-là est sujet*, mais on a dit que ce pronom *quoy* estoit particulièrement en usage quand on le faisoit rapporter à quelque chose qui tient beaucoup de l'*aliquid* des Latins : ainsi on dit fort elegamment, *Ce sont des choses à quoy il faut penser*, plutost que *ausquelles*, & la chose du monde à *quoy je suis le plus sujet*, plutost que à *laquelle*.

L X I V . R E M A R Q U E .

QUI, en certains cas, & comment il en faut user. *Quoy.*

QUI au genitif, datif & ablatif, en l'un & en l'autre nombre, ne s'attribue jamais qu'aux personnes. Par exemple, *C'est un cheval de qui j'ay reconnu les défauts*, *un cheval à qui j'ay fait faire de grandes traîtes*, *pour qui j'ay pensé avoir querelle*. Je dis qu'en tous ces trois cas au singulier & au pluriel, c'est une faute de dire *qui*, parce qu'on ne parle pas d'une personne, & qu'il faut dire,

re, un cheval dont j'ay reconnu les défauts, auquel j'ay fait faire de grandes traîtes ; & pour lequel j'ay pensé avoir querelle. Ce n'est pas que quelques-uns n'approuvent *qui*, en ces exemples, mais c'est contre l'opinion commune.

Il en est de même, si l'on parle d'*une chose inanimée*, comme *table*, *lit*, *chaise*, & autres semblables, car on ne dira pas, *c'est la table, de qui je vous ay donné la mesure, ny à qui je me suis blessé*, ny *pour qui on a tant fait de bruit*; mais *la table dont je vous ay donné la mesure, à laquelle, ou bien, où je me suis blessé, & pour laquelle on a tant fait de bruit*. Tout de même au pluriel.

Cette remarque est encore vraye aux choses morales, comme *magnificence*, *courtoisie*, *bonté*, & ainsi des autres; car on ne dira point, *c'est cette courtoisie, ou magnificence, ou bonté de qui je vous ay tant parlé, ny à qui vous êtes obligé, ny pour qui vous avez tant d'estime*, mais *dont je vous ay tant parlé, à laquelle vous êtes obligé, & pour laquelle vous avez tant d'estime*. De même au pluriel. Si néanmoins on parle de *Gloire*, de *Victoire*, de *Vertu*, de *Renommée*, & d'autres choses de cette nature par prosopopée, comme on les représente souvent, surtout dans la Poësie, qui en fait des

Divi-

Divinez, ou des personnes celestes, le *qui* n'y sera pas mal, puis qu'il est propre aux personnes, soit veritables ou feintes, comme, *la Gloire à qui je me suis devoüé* (ce qu'Alexandre avoit accoustumé de dire) & ainsi des autres.

Il en est de mesme des choses auxquelles on donne des phrases personnelles, comme *je diray fort bien, voila un cheval à qui je dois la vie, voila une porte à qui je dois mon salut, voila une fleur à qui j'ay donné mon cœur*, & autres semblables, où l'on se sert des phrases qui ne conviennent proprement qu'aux personnes. Au reste, je dois ces deux observations, comme plusieurs autres choses qui sont dans ces Remarques, à l'un des plus grands Genies de nostre Langue, & de nostre Poësie Heroïque.

On se sert bien souvent de *quoy*, pour *lequel*, aux deux genres, & aux deux nombres. Par exemple, *c'est le cheval sur quoy j'ay couru la bague, c'est le cheval sur quoy j'ay esté blessé*, pour dire *avec lequel*, & *sur lequel*; ainsi des autres.

Au reste, j'ay dit que ce n'estoit qu'au genitif, datif, & ablatif des deux nombres que cette remarque avoit lieu; parce qu'au nominatif & à l'accusatif il n'en est pas ainsi, *qui*, au nominatif singulier & pluriel, s'attribuant

tribuant aux personnes & aux choses indifféremment, comme fait *que*, aussi en l'accusatif des deux nombres : les exemples en sont si frequens, qu'il n'est pas besoin d'en donner.

O B S E R V A T I O N .

Cette Remarque a esté fort examinée, & on est tombé d'accord de la regle, sçavoir que le relatif *qui* dans les cas obliques ne se doit attribuer qu'aux personnes. Cependant on ne sçauroit nier que l'Usage n'y ait apporté quelque exception. Ainsi en condamnant cette phrase, *C'est un cheval de qui j'ay reconnu les défauts*, parce qu'on peut mettre *dont* au lieu de ce genitif *de qui*, on a esté favorable à celle-cy, *C'est un cheval à qui j'ay fait faire de longues traîtes*. Quelques-uns ont dit que c'estoit à cause que ces mots, *à qui j'ay fait faire de longues traîtes*, personifioient le cheval en quelque façon, puisqu'il y a des hommes à qui l'on fait faire aussi à pied de fort longues traîtes, mais d'autres ont repliqué qu'on disoit fort bien, *C'est un cheval à qui j'ay fait faire un mords tout neuf*, & qu'en cette phrase on ne pouvoit dire que le cheval fust personifié. Ainsi l'on a conclu que l'Usage permettoit souvent *à qui* hors des personnes, sur tout en parlant des animaux domestiques, comme, *c'est un chien à qui elle fait mille caresses*. Pour ces phrases, *Un cheval pour qui j'ay pensé avoir querelle*, *sur qui j'estois monté dans une telle rencontre*, *sous qui je me trouvay abattu*; elles ont esté condamnées presque tout d'une voix, il faut

Tome I.

E

dire,

dire, pour lequel, sur lequel, & sous lequel.

On a esté du sentiment de M. de Vaugelas sur toutes celles qu'il rapporte à l'égard des choses inanimées, & on y veut *dont*, à laquelle, & pour laquelle, au lieu de mettre *de qui*, à qui & pour qui. On a aussi approuvé tout ce qu'il dit sur ces mots, *magnificence*, *courtoisie*, *bonté*, par rapport aux choses morales, sans neantmoins condamner les phrases où *qui* est employé au datif. Tout ce que l'on peut représenter par Protopopée est regardé comme une personne, mais il faut que la chose soit plus personifiée qu'elle ne l'est dans cette phrase de M. de Vaugelas, *la Gloire à qui je me suis dévouée*, il faut dire à laquelle, & non pas à qui, à moins qu'on ne dise, *C'est vous, ô Gloire, à qui je me suis dévouée*. Après cela chacun a dit son sentiment sur ces trois manières de parler. *Voilà un cheval à qui je dois la vie*, *une porte à qui je dois mon salut*, *une fleur à qui j'ay donné mon cœur*. La pluspart ont approuvé la première, & plusieurs ont condamné les deux autres. Quelqu'un a dit que si on approuvoit, *Voilà une porte à qui je dois mon salut*, on en prendroit occasion de dire, *Voilà une porte à qui je fais faire une portière*. Ceux qui soustenoient cette phrase, ont dit que ces mots, *je dois mon salut*, la personifioient, ce qui autho-risoit l'opinion de M. de Vaugelas qui l'approuvoit. On a répondu que le verbe *s'en rendre faire* soit une phrase aussi personifiée que le verbe *avoir*, & que si on permettoit de dire, *Voilà une porte à qui je dois mon salut*, on devroit aussi permettre, *Voilà une raison à qui je me rends*; ce qui estoit absolument contraire à l'Usage. Cette question ayant esté long-temps agitée de part & d'autre.

d'autre, ces trois phrases ont enfin passé pour bonnes à la pluralité des suffrages.

On est venu ensuite à ces deux dernières, *C'est le cheval avec quoy j'ay couru la bague, c'est le cheval sur quoy j'ay été blessé.* Elles ont été condamnées par quelques uns, & l'on a prétendu qu'avec *quoy* ne se disoit que d'un instrument comme, *voilà un marteau avec quoy, &c.* Ceux qui ont été de cet avis ont dit que *quoy* estant un mot neutre vouloit dire, *ce avec quoy, & qu'en disant, Voilà un cheval avec quoy j'ay couru la bague.* On ne faisoit entendre que fort imparfaitement, *Voilà ce avec quoy j'ay couru la bague.* Malgré ces raisons, la pluralité des voix l'a emporté en faveur de ces deux phrases.

Ce pronom *quoy* a donné occasion à quelques-uns de la Compagnie de demander si cette manière de parler ordinaire à plusieurs Orateurs, *Quoy de plus noble? quoy de plus glorieux?* devoit être tolerée. Elle a eu quelques partisans, mais en petit nombre, & l'opinion presque générale a été, qu'encore que d'excellents Ecritains s'en fussent servis, tout ce qu'on pouvoit faire, c'étoit de l'excuser en considération des beaux Ouvrages qu'ils nous avoient donnez, mais qu'on ne devoit point les imiter en une chose que leur seule réputation faisoit supporter.

L V. REMARQUE.

Solliciter.

Solliciter pour servir, secourir, & assister un malade, comme on le dit ordinairement

ment à Paris, est du plus bas usage; au lieu qu'aux autres significations il est fort bon, & fort noble. Je n'eusse pas creu que les Autheurs Latins les plus élégants s'en fussent servis au mesme sens, que nos bons Autheurs condamnent. Neantmoins Quintilien entre autres, l'a fait en cette admirable Preface de son sixiesme livre, *ut ille, dit-il, mihi blandissimus me suis nutricibus, me avie educanti, me omnibus qui sollicitare solent illas ætates, anteferret.*

O B S E R V A T I O N .

Solliciter dans la signification de secourir les malades, n'est que dans la bouche de celles qui gardent les malades, qui parlent ordinai-
rement fort mal.

L V I. R E M A R Q U E .

Longuement.

CE mot n'est plus en usage à la Cour, où il estoit si usité il n'y a que vingt ans; c'est pourquoy l'on n'oseroit plus s'en servir dans le beau langage. On dit *long-temps* au lieu de *longuement*.

O B .

O B S E R V A T I O N .

Longuement ne se dit qu'en plaisantant , & pour marquer qu'un discours , qu'un Sermon a ennuyé. *Il a presché & presché fort longuement.* On pourroit dire aussi dans le même esprit de plaisanterie. *Il a vescu longuement pour un tel*, en parlant d'un homme qui se seroit ennuyé d'attendre une succession. Ce qui fait voir quel'on ne sçauroit employer ce mot dans le sérieux , c'est que l'on ne pourroit dire, *ce Predicateur presche longuement* , si en le disant on avoit égard à sa poitrine , il faut dire , *il presche long-temps pour un homme qui a la poitrine foible.* On dit par une maniere de formule , *tant & si longuement qu'il vous plaira* , comme en cette phrase , *faites vos affaires à loisir & demeurez icy tant & si longuement qu'il vous plaira.*

L V I I . R E M A R Q U E .

Pourpre.

POurpre , maladie , est masculin , comme *il est mort du pourpre.* Quand il signifie *l'estoffe de pourpre* , il est feminin , *la pourpre des Rois , la pourpre des Cardinaux , une pourpre esclutante , & vive.* En ce sens un de nos meilleurs Escrivains l'a tousjours fait masculin , mais il en est repris de tout le monde avecque raison. Lors qu'il signifie

E 3 le

le poisson qui nous donne la pourpre, quelques uns le font masculin, & les autres feminin; Car comme ce poisson ne se trouve plus, nostre Langue ne luy a point donné de genre certain. La pluspart des Autheurs qui en ont escrit en François, l'ont fait feminin, mais ce ne sont pas à la verité des Autheurs classiques. Un des pluseloquents hommes du barreau, est d'avis de le faire masculin, pour le distinguer de *la couleur de pourpre*, quoy que par là on ne le distingue pas de *pourpre*, maladie: mais se faisant luy-mesme cette objection, il respond fort bien, que l'équivoque s'éclaircira mieux en l'un qu'en l'autre, parce que *la maladie du pourpre* n'a rien de commun avec *le poisson*, au lieu que *le poisson* qui produit la pourpre peut estre aisément confondu avec *la couleur*.

D'autres croient avec beaucoup d'apparence, & je serois volontiers de leur avis, que *pourpre*, quand il signifie *la couleur*, est adjetif, & du genre commun, comme *jaune*, *rouge*, &c. parce que je vois que tous les mots des couleurs sont adjetifs, *blanc*, *noir*, *gris*, *jaune*, *rouge* &c. & que selon leurs estoffes on leur donne le genre masculin, ou feminin, comme par exemple, si l'on demande *de quel satin voulez vous?* ou *de quelle couleur de satin voulez-vous?* on respon-

respondra, *du blanc*, *du noir*, parce que *satin*, est masculin: mais si l'on demande *de quelle gaze voulez vous?* on respondra, *de la blanche*, ou *de la noire*, parce que *gaze*, est feminin. Ainsi en est-il de *pourpre*; Car si cette riche & royale couleur ne nous eust point esté ravie par l'injure du temps, ou des mers, & qu'elle fust commune comme les autres, quand je voudrois acheter du *satin*, si l'on me demandoit *duquel?* je dirois, *donnez-moy du pourpre*, comme je dirois, *donnez-moy du noir*, si je voulois du noir. Mais pour de *la gaze*, je dirois *donnez-moy de la pourpre*, comme je dirois *donnez-moy de la noire*. Je soumets neantmoins ce sentiment à un meilleur; outre qu'il importe peu de sçavoir comme on le diroit, puis qu'il n'y a pas lieu de le dire.

O B S E R V A T I O N.

Personne n'a esté du sentiment de M. de Vau-gelas, qui se range du parti de ceux qui croient que *pourpre* dans la signification de couleur est un adjectif du genre commun, & qu'on doit répondre à ceux qui demanderoient, de quelle couleur de *gaze* voulez-vous, *donnez moy du pourpre*, *de la pourpre*. Il faut dire, *donnez-moy du satin ou de la gaze de couleur de pourpre*, parce que ce mot *pourpre* n'est jamais que substantif.

E 4

LXVIII.

LXVIII. REMARQUE.

Poitrine. Face.

Poitrine, est condamné dans la prose, comme dans les vers, pour une raison aussi injuste que ridicule, parce, disent-ils, que l'on dit *poitrine de veau*; Car par cette même raison il s'ensuivroit qu'il faudroit condamner tous les mots des choses, qui sont communes aux hommes & aux bestes, & que l'on ne pourroit pas dire, *la teste d'un homme*, à cause que l'on dit, *une teste de veau*. Comme aussi on a condamné *face*, quand il signifie *visage*, pour une raison encore plus ridicule & plus extravagante que l'autre. Neantmoins ces raisons là très-impertinentes pour supprimer un mot, ne laissent pas d'en empêcher l'usage, & l'usage du mot cessant, le mot vient à s'abolir peu à peu, parce que *l'Usage est comme l'ame & la vie des mots*. On ne laisse pas pourtant de dire encore *poitrine* aux maladies, comme, *la fluxion luy est tombée sur la poitrine, il est blessé à la poitrine*, & en d'autres rencontres. On dit aussi, *la face toute défigurée, la face de nostre Seigneur, voir Dieu face à face*, mais il semble que ce n'est qu'en ces phra-

phrases consacrées. Pour les personnes, on dit encore, *regarder en face*, *reprocher en face*, *soutenir en face*, *resister en face*, mais toujours sans l'article *la*.

O B S E R V A T I O N.

ON a décidé que *poitrine* estoit un mot dont on se pouvoit servir sans scrupule dans la Prose & dans les Vers, comme dans ces phrases, *avoir la poitrine large*, *estroite*, *serrée*, *se battre la poitrine*, & *rafraischir la poitrine*; & dans le figuré, *ce Pasteur n'a pas de poitrine*, pour dire qu'il ne peut parler long temps sans en estre incommodé. Il n'y a non plus aucune raison qui doive obliger à bannir de la Langue le mot *de face*. Il trouve sa place au propre en plusieurs endroits, & on peut dire, *détourner sa face*, *se couvrir la face*. Il a plus d'usage au figuré, *la face de la terre*, *la face d'une maison*, *les faces d'un bastion*, *telle estoit la face des affaires*, *cette affaire a plusieurs faces*.

L X I X . R E M A R Q U E.

R E S O U D R E conjugué.

CE verbe ne garde le *d*, qu'au futur de l'indicatif, où l'on dit aux trois personnes, & aux deux nombres *resoudray*, *resoudras*, *resoudra*, *resoudrons*, &c. Mais au présent, à l'imparfait, & aux preterits, il

E 5 prend

prend l'*l*, & l'on dit *nous resolvons*, *vous résolvez*, *ils résolvent*, & non *resoudons*, *resoudez*, *resoudent*, comme disent quelques-uns. De même l'on dit, *je résolvois*, *je résolus*, *j'ay résolu*. L'on dit aussi, *resolvant* au participe, & non pas *resoudant*; parce que ces participes se forment de la première personne plurielle du présent de l'indicatif *resolvons*, *resolvant*, *voulons*, *voulant*, *allons*, *allant*.

O B S E R V A T I O N.

LE verbe *resoudre* garde le *d* non seulement au futur de l'indicatif, *je resoudray*, mais encore à l'imparfait du subjonctif, *je resoudrois*. Il est vray que les participes actifs se forment ordinairement de la première personne plurielle du présent de l'indicatif, *nous aimons*, *aimant*, mais il faut en excepter quelques uns, *comme étant*, *ayant & sachant*, qui ne sont pas formez de *nous sommes*, *nous avons & nous savons*.

L X X. R E M A R Q U E.

R E S O U D R E neutre & actif.

REsoudre pour prendre *resolution*, est un verbe qui a toujours été neutre, & qui n'a jamais été employé autrement en ce sens là par le Cardinal du Perron, par M. Coëffeteau,

reau, ny par M. de Malherbe. Par exemple, ils n'ont jamais escrit, *taschez à resoudre vostre amy à faire ce voyage*, mais *taschez à faire resoudre vostre amy*. Neantmoins depuis quelque temps je vois que plusieurs le font actif, & disent hardiment, *je l'ay résolu à cela*, pour *je l'ay fait resoudre à cela*. Pour moy, j'ay un peu de peine à me donner cette licence : la Phrase ne me semble pas encore assez bien establie, mais il y a apparence qu'elle le sera bien tost, suivant ce que j'ay dit, au verbe *sortir*, de la nature des Neutres, qu'il n'y a rien si aisné, que de les faire passer en Actifs, pour la brieveté de l'expression.

O B S E R V A T I O N.

On ne doit faire aucune difficulté d'employer *resoudre* à l'actif, & c'est fort bien parler que de dire, *on a eu beaucoup de peine à le resoudre à la mort*. Il est d'un fort grand usage dans l'actif en parlant des choses, *resoudre la paix*, *resoudre la guerre*, *on a résolu sa perte*. Il faut observer que quand le verbe *resoudre* est suivi d'un infinitif, cet infinitif doit estre précédé de la particule *de*, comme en cette phrase, *il résolut de faire ce qu'on exigeoit de lui*, & si l'on se sert du mesme verbe, précédé d'un pronom personnel, il faut que la particule *a* soit mise devant l'infinitif qui le suit, *il se résolut à faire le voyage de Rome*, & non pas *il se résolut de faire*.

LXXI. REMARQUE.

SI, conjonction conditionnelle.

Cette particule estant employée au premier membre d'une periode, peut bien estre employée au second, joint au premier par la conjonction *et*; mais il est beaucoup plus François & plus elegant, au lieu de le repeter au second membre, de mettre *que*. Par exemple, *si nous sommes jamais heureux, & si la Fortune se lasse de nous persecuter, nous ferons, &c.* Je dis qu'il est beaucoup meilleur de dire, *& que la fortune se lasse.* Il est vray qu'il faut changer de *Mode*, qu'ils appellent en matiere de conjugaison, & si le verbe du premier membre est à l'indicatif, il faut mettre le second au subjonctif, comme, *si jamais je suis auprès de vous, & que je jouisse de la douceur de vostre conversation.*

O B S E R V A T I O N.

On croit qu'il y a plus de grace à changer de *Mode* pour mettre *& que*, au lieu de *& si*, comme, *si on nous permet de nous revoir, & que nous puissions nous entretenir de vive voix.* Cependant on ne peut blasmer ceux qui disent, *si vous êtes sans affaires, & si vous vous rendez de bonne heure en un tel lieu nous verrons, &c.*

LXXII.

LXXII. REMARQUE.

Si, pour *si est-ce que*.

C'Est une façon de parler fort bonne, & fort elegante. M. de Malherbe, *mais si diray-je en passant*, pour dire, *si est-ce que je diray en passant*.

OBSERVATION.

Quelques-uns ont cru que des phrases pareilles à celles de Mr. de Vaugelas pourroient encore estre de quelque usage, comme, *il fait ce qu'il peut pour ne le pas faire*, *si faudra-t'il bien qu'il en passe enfin par là*, mais on a trouvé qu'elles vieillissent, & que ceux qui écrivent bien ne s'en servent plus.

LXXIII. REMARQUE.

Si pour *adèò* en Latin.

Estant mis devant un adjectif, & un substantif, il veut *que*, après luy, & non pas *comme*. Exemple, *je ne le croyois pas en de si bonnes mains que les vostres*, & non *comme les vostres*, en quoy plusieurs manquent. Les Poëtes néanmoins en usent quand ils en ont besoin.

OBSERVATION.

C'Est une licence condamnable dans les Poëtes, que d'employer *comme*, au lieu de *que*, après *si* & *aussi*, & le vers qui suit n'a pû trouver grace, quoy qu'assez doux à l'oreille.

Aussi parfait ami, comme fidelle amant.

LXXIV. REMARQUE.

POUR, avec l'*infinitif*.

Cette préposition ne doit rien avoir entre elle & l'*infinitif* qui les sépare, si ce n'est quelque particule d'une ou de deux syllabes. Par exemple, on dira fort bien, *pour y aller*, *pour en avoir*, *pour luy dire*, &c. & encore *pour de là passer en Italie*; Mais d'y mettre plusieurs syllabes, comme ont fait quelques-uns de nos meilleurs Escriptivains, il n'y a rien de si rude, ny de si esloigné de la politesse du langage: Exemple, *pour avec Quintius aviser*, *pour après avoir fait beaucoup de fagons*, *ne dire rien qui vaille*; cela est du style de Notaire. N'est-il pas plus doux de dire, *pour aviser avec Quintius*, *pour ne dire rien qui vaille après*, &c. Et ce qui augmente encore la rudesse, est que d'ordinaire après le *pour*, ils mettent immédiatement une autre prépo-

préposition, comme aux deux exemples que je viens de donner, il y a *pour avec*, & *pour après*.

O B S E R V A T I O N .

C'est une negligence de dire, *pour de là passer en Italie*, non pas à cause qu'il y a deux particules entre la préposition *pour*, & l'infinitif *passer*, mais parce que rien n'oblige à les mettre, & qu'il est plus naturel d'écrire, *pour passer de là en Italie*, au lieu que les particules *y* & *en*, & les pronoms, *nous*, *vous* & *luy* doivent estre placez nécessairement entre *pour*, & l'infinitif. Quand cette nécessité s'y rencontre, on n'est point blessé de trouver jusqu'à trois particules entre deux, comme, *il l'estime trop pour vous en rien dire de fascheux*, *je l'aime trop pour ne luy pas accorder ce qu'il souhaite de moy*. On pourroit mesme y en mettre quatre & jusques à cinq, comme, *j'ay trop d'interest à faire avorter l'entreprise qu'on fait contre vous*, *pour ne vous en pas donner connoissance*: *je vois son honneur trop intéressé aux contes qu'on fait de luy*, *pour ne luy en jamais rien dire*. Cependant il est mal de dire, *il vint le prendre chez luy pour ensuite aller*, quoys qu'il n'y ait que le mot *ensuite*, entre la préposition *pour*, & l'infinitif *aller*. Cela vient de ce que cette transposition n'est pas nécessaire, puisqu'on dit naturellement *pour aller ensuite*. Il y a pourtant quelques façons de parler où la transposition est autorisée par l'Usage, c'est dans *pour ainsi dire*, *pour mieux dire*. Ces mots *ainsi* & *mieux* doivent être tousjours placez avant *dire*

&

& pour dire ainsi, paroistroit extraordinaire:
Pour après avoir fait beaucoup de façons ne dire rien
qui vaille, est fort rude à l'oreille, & pour avec
Quintius aviser ne l'est pas moins. Il faut dire,
pour aviser avec Quintius.

LXXV. REMARQUE.

Preface, Maxime.

Preface est toujours feminin, *la preface*,
& jamais *le preface*. Je l'ay oyé faire
masculin à tant de gens qui font profession
de bien parler, que j'ay crû estre obligé
d'en faire une Remarque, pour les desabu-
fer, & pour empescher les autres de com-
mettre cette faute; Car on ne met pas en dis-
pute parmy ceux qui s'y entendent, qu'il ne
soit toujours feminin, non plus que *maxi-
me*, que quelques-uns font masculin aussi,
disant, *c'est un maxime, il a ce maxime*,
qui est tout à fait barbare.

O B S E R V A T I O N.

ON auroit peine à croire qu'on eust jamais om-
ployé *Preface* & *Maxime* au Masculin. Il y
a déjà long-temps que ces mots sont feminins
chez tous nos bons Escriptivains.

LXXVI.

LXXVI. REMARQUE.

Tandis.

IL ne se doit jamais dire ny escrire, qu'il
ne soit suivy de *que*, comme *tandis que*
vous ferez cela, je feray quelque autre chose.
Mais ce seroit tres-mal dit *faites cela, & tan-*
dis je me reposeray. Cette faute neantmoins
se trouve dans un Ouvrage de l'un de nos
meilleurs Escrivains, qui soustenoit alors
qu'on en pouvoit user ainsi; Mais depuis il
s'est rendu à l'opinion generale, & ne s'est
plus servy de cette façon de parler dans ses
Ouvrages suivants, que toute la France esti-
me comme un des grands ornements de nos-
tre Langue.

Il y a encore une petite remarque à faire,
qui n'est pas à negliger. C'est qu'on voit
aujourd'huy une grande affectation de ce mot
parmy la pluspart de ceux qui parlent en pu-
blic, ou qui font profession de bien escrire.
En tout un livre, en tout un discours, ils
ont bien de la peine à dire quelquefois, *pen-*
dant que. Je ne suis pas le seul qui l'ay re-
marqué; Des gens de la Cour, & hommes
& femmes ont fait cette observation, ad-
joustant que c'est à la Cour où l'on en use le
moins,

moins, & où l'on dit d'ordinaire, *pendant que.*

OBSERVATION.

LE mot *tandis* ne sçauroit estre employé absolument non plus que *pendant*. Il est vray qu'on dit cependant absolument, mais la Langue n'a admis ny *ce tandis*, ny *tandis cela*. Il faut que *tandis* soit toujours suivi de *que*, *Tandis que vous irez de ce côté-là, j'iray de l'autre.* Il est hors de doute que *pendant que* est pour le moins aussi usité que *tandis que*. On ne croit point que l'usage en soit plus ordinaire, si ce n'est en Poësie, où il est employé plus souvent que *pendant que*.

LXXVII. REMARQUE.

Peux pour possum.

Plusieurs disent & escrivent, *je peux*, & M. Coëffeteau le met tousjours ainsi. Je ne pense pas qu'il le faille tout à fait condamner, mais je sçay bien que *je puis*, est beaucoup mieux dit, & plus en usage. On le conjugue ainsi, *Je puis, tu peux, il peut.* Il est de la beauté & de la richesse des langues, d'avoir ces diversitez, quoy que nous ayons beaucoup de verbes, où la premiere & la seconde personne du present de l'indicatif sont sem-

semblables, comme, *je veux, tu veux, je fais, tu fais, &c.*

O B S E R V A T I O N .

*J*e peux pour *je puis* a esté condamné & mesme en Poësie. Ce qui fait voir qu'il est hors d'usage, c'est que le verbe *pouvoir* fait *que je puise* au subjonctif, & le subjonctif est formé ordinairement de la premiere personne du present de l'indicatif, *je lis, que je lise*; cependant *pouvoir* ne fait pas *que je peuve*, comme il le feroit, si on n'avoit pas banni *je peux* de la Langue.

L X X V I I I . R E M A R Q U E .

Preigne pour *prenne*, *vieigne* pour *vienne*.

C'est une faute familiere aux Courtisans, hommes & femmes, de dire *preigne*, pour *prenne*, comme, *il faut qu'il preigne patience*, au lieu de dire, *qu'il prenne*; Et *vieigne* pour *vienne*, comme, *il faut qu'il vieigne lui-mesme*, au lieu de dire, *qu'il vienne*.

O B S E R V A T I O N .

M de Vaugelas condamne avec beaucoup de raison ceux qui disent *preigne* & *vieigne*.
LXXIX.

LXXIX. REMARQUE.

Naviger, naviguer.

TOUS les gens de mer, disent *naviguer*, mais à la Cour on dit *naviger*, & tous les bons Autheurs l'escrivent ainsi.

O B S E R V A T I O N .

L'Académie n'a point de jurisdiction sur les gens de mer pour les empescher de dire *naviguer*, son sentiment est qu'il faut dire *naviger*. On dit neantmoins *navigable* & *navigation*.

LXXX. REMARQUE.

Nu-pieds.

CE mot se dit ordinairement en parlant, mais jamais les bons Autheurs ne l'escrivent, ils disent, *les pieds nuds*, *se trouvant les pieds nuds*, dit M. Coëffeteau en la vie de Neron Il faut dire, *nu-pieds*, au pluriel, & non pas *nu pied*, au singulier, comme, *il est venu nu-pieds*.

O B S E R V A T I O N .

ON a esté de l'avis de M. de Vaugelas, il faut dire *nu-pieds* & *nu-jambes* au pluriel avec un

un tiret après *nu*, & non pas *nu-pied* & *nu-jambe*
au singulier. On dit de mesme *nu-teste* avec un
tiret & non pas *nuë teste*, il estoit *nu-teste*.

LXXXI. REMARQUE.

Noms propres.

SOit que les noms propres soient Grecs ou Latins, illes faut nommer & prononcer selon l'Usage, tellement qu'il n'y a point de regle certaine pour cela. On dit *Socrate*, & *Diogene*, quoy que M. de Malherbe dans les Bien-faits, ait escrit *Socrates* & *Diogenes*; sans doute, parce que de son temps plusieurs parloient encore ainsi, mais il faut enfin ceder à la mode, On dit *Antoine*, & non pas *Antonius*, & neantmoins on dit *Brutus*, & non pas *Brutes*. On dit, *Cleopatre*, & non pas *Cleopatra*, comme l'on disoit du temps d'Amyot, & toutesfois on dit, *Livia*, & non pas *Livie*. Pour l'ordinaire, les noms Latins terminez en *us*, s'ils ne sont que de deux syllabes, on ne les change point, comme, *Cyrus*, *Cresus*, *Pirrhus*, *Porus*, & une infinité d'autres semblables, si ce ne sont des noms de Saints, comme, *Petrus*, *Paulus*, & autres qu'on nomme *Pierre*, *Paul*, &c, mais ceux qui sont de trois, on leur,

leur donne d'ordinaire la terminaison Fran-
çaise en *e*, comme, *Tacitus*, *Tacite*, *Plu-
tarhus Plutarque*, *Homerus*, *Homere*,
&c. Et cela se fait aux noms qui sont fort
connus & usitez, comme ceux que j'ay don-
nez pour exemple; car quand ils se disent ra-
rement, j'ay remarqué qu'on leur laisse la
terminaison latine; Ainsi l'on dit, *Procu-
lus*, *Fulvius*, *Quintius*, & une infinité
d'autres semblables, mais dès que l'on com-
mence à rendre ces noms-là familiers en nos-
tre Langue, & à les mettre souvent en usage,
on les habille à la Françoise, & un mesme
nom, comme *Statius*, se dit ainsi avec la ter-
minaison latine, quand c'est le nom d'un des
Officiers des Gardes de Neron, parce qu'on
ne le nomme guerres, & se dit encore *Stace*,
avec la terminaison françoise, quand c'est
le nom de ce grand Poëte, qui a emporté le
second prix du Poëme heroique, parce qu'il
est souvent dans la bouche de ceux qui par-
lent des Poëtes Latins; il faut dire aussi, *Du-
rius*, *Marius*, & non pas *Daire*, ny, *Darie*, ny *Maire*, ny *Marie*. Aux noms de
quatre, ou cinq syllabes terminez en *us*, en
Latin, c'est encore la mesme chose, car de
Virgilius, *Ovidius*, *Horatius*, on a fait,
Virgile, *Ovide*, *Horace*, parce que ce sont
des Autheurs celebres, de qui l'on parle à
toute

toute heure ; mais l'on dit, *Virginius*, *Musonius*, *Turpilianus*, *Cossutianus*, & un nombre infiny d'autres semblables , parce qu'on les nomme rarement. Cette observation se trouvera presque tousjours veritable.

Elle a lieu aussi aux noms doubles , comme font la pluspart des noms appellatifs des Latins : car s'ils ne font gueres usitez , comme *Petronius Priscus*, *Julius Altinus*, on ne les changera point en François , mais si on les nomme souvent comme , *Quinte-Curce*, *Jules Cesar*, on ne dira pas , *Quintus Curtius*, ny *Julius Cesar*. Et bien que le premier nom ait la terminaison françoise en nommant une autre personne , comme l'on dit , *Petrone* , & *Jules* , parlant de Cesar , & de cét Autheur celebre en la langue Latine , si est-ce que l'on ne dira pas , *Petrone Priscus* , ny *Jules Altinus*. Voila quant aux noms Latins terminez en *us*.

Pour les autres terminaisons Latines , il me semble que l'*a* , aux hommes ne se change gueres. On dit en Latin , & en François , *Agrippa* , *Dolabella* , *Nerva* , *Silla* , *Galba* , &c. Il est vray que *Seneca* , se dit *Seneca*. Mais aux femmes , on y observe la regle que j'ay dite , & qui regne en toute cette matiere , que les noms frequentez prennent la terminaison Françoise , comme l'on dit,

dit, *Agrippine*, & non pas, *Agrippina*; *Cleopatre*, & non pas, *Cleopatra*, mais quand on les dit rarement, on leur laisse la terminaison Latine, comme *Julia*, *Cadi-cia*, *Poppea*, *Livia*, *Octavia*. Neantmoins *Julie*, & *Octavie*, commencent à se dire, parce qu'on les nomme plus souvent que de coustume, à cause que le theatre a rendu *Octavie* familier, & que plusieurs femmes parmy nous s'appellent *Julie*; & particulierement une, que toutes sortes de vertus & de perfections rendent aujourd'huy celebre par tout le monde, quand elle ne le seroit pas desja par la renommée de l'incomparable Artenice, & du Heros, auxquels elle doit sa naissance.

Ceux qui se terminent en *as*, sont en petit nombre. Nous disons en François, *Mecenas*, mais nos Poëtes, tant pour l'accommoder à la rime, que pour rendre le mot plus doux, disent d'ordinaire, *Mecene*. On n'oseroit pourtant l'avoir dit en prose. Ce mot est Latin, mais presque tous les autres terminez en *as*, sont pris du Grec, & d'ordinaire on change l'*as* en *e*, *Pythagorus*, *Pythagore*, *Athenagoras*, *Athenagore*, *Eneas*, *Enée*, *Anaxagorus*, *Anaxugore*. On dit, *Phidias*, & non pas; *Phidie*, *Epaminondas*, & non pas, *Epaminonde*. Les mots Hebreux,

Hebreux, comme *Josias*, *Ananias*, &c. ne se changent point. Les noms des femmes terminez en *as*, quoy qu'ils viennent du Grec, ne se changent point non plus, comme il faut dire *Olympias* mere d'Alexandre, & non pas *Olympie*.

Il n'y a gueres, ce me semble, de nom appellatif en Latin qui finisse par *e*; On dit pourtant *Penelopé* qui se dit *Penelope*, en changeant l'*e* fermé en l'*e* ouvert. *Daphné*, *Phryné* Grecs aussi, gardent l'*e* fermé. Mais il y en a en *er*, & en *es*. Ceux qui terminent en *er*, comme, *Alexander*, *Leander*, sont pris du Grec; & en François nous disons, *Alexandre*, *Leandre*. Nostre Remarque a encore lieu icy, car quand il est parlé d'un autre Alexander que du Grand Alexandre, il faut dire *Alexander*, & non pas *Alexandre*. Un de nos plus nouveaux & plus excellens Escrivains, nomme ainsi un certain *Alexander*. Les noms qui terminent en *es*, sont pris & des Grecs, & des Barbares: des Grecs, comme *Demosthenes*, des Barbares comme *Tyridates*. Mais aux uns & aux autres pour l'ordinaire, on oste l'*s* en François, & l'on dit, *Demosthene*, & *Tyridate*. Il y a pourtant beaucoup de noms Persiens, qui gardent l'*s* à la fin, comme, *Arsaces*, *Menes*, *Atizies*, & un nombre

Tome I.

F

inf-

infiny d'autres , qu'il faut tous prononcer avec l'accent à la derniere syllabe , comme est l'accent grave des Grecs , & jamais à la penultiesme. Que si c'estoient des personnes peu connuës qui s'appellassent ainsi , il faudroit dire sans doute *Demosthenés* & *Tiridatés* , selon nostre observation , qui se verifie presque par tout. Ainsi l'on dit , *Isocrate* , & *Calisthene* , & l'on dit , *Epimenés* , & *Eumenés*. On dit toujours *Xerxés* , & le plus souvent *Artaxerxés* , au moins en prose , car en vers à cause de la rime on dit , *Artaxerxe* , dont on a fait de nouveau une belle piece de theatre ainsi intitulée. On dit *Appellés* en prose , & *Appelle* en vers.

Il y en a peu terminez en *is*. Si l'Usage ne les a changez , il les faut dire en François comme en Latin ; par exemple , *Martialis* , est le nom de deux personnes ; l'une fort celebre , qui est le Poëte que nous appellons *Martial* ; & l'autre dont parle Tacite , que peu de gens connoissent , se doit nommer *Martialis* , en François. On dit *Omphis* , Roy des Indes , & *Adonis*. On dit aussi pour des femmes , *Sisygambis* mere de Darius , *Thalestris* Reine des Amazones , & il se faut bien garder de dire , *Sisygambe ny Thalestre*.

Ceux qui se terminent en *o* , dont le nombre

bre est petit, comme *Cicero*, *Corbulo*, *Varro*, *Strabo*, prennent un *n* en François après l'*o*, & nous disons, *Ciceron*, *Corbulon*, *Varron*, *Strabon*. Neantmoins il faut prendre garde que si l'on met un autre nom devant, comme par exemple *Strubo* dont parle Tacite au quatorzième livre de ses Annales, s'appelloit *Acilius Strabo*, alors il ne faut pas dire *Acilius Strabon*, mais *Acilius strabo*, quoy qu'estant seul on die, *Strabon*. On ne dira point aussi, *Marcus Varron*, mais *Marcus Varro*, quoy que l'on die *Varron* tout seul. On dit toujours, *Labeo*, ce me semble, & non pas *Labeon*, & pour les femmes, tantost l'un tantost l'autre, On dit *Didon*, du Latin *Dido*, & *Clio*, l'une des Muses, se dit de mesmes en Latin & en François.

Il y a encore une terminaison en *os*, dont je ne sçay point d'autre exemple que *Nepos*, nommé dans les Annales de Tacite. Il faut le mettre en François comme en Latin.

En *u*, il n'y en a point, mais en *us*, le nombre en est comme infini, c'est pourquoy j'ay commencé par là, encore que selon l'ordre des voyelles que j'ay suivi après, la terminaison *us*, deust estre la dernière.

J'ay encore un petit avis à donner, qu'il ne faut pas se fier à une certaine règle, que

F 2 quel-

quelques uns establissent, qu'on doit consulter son oreille pour donner une terminaison aux noms qui n'en ont point de reglée; Car cette regle est faultive, ayant pris garde souvent, que les oreilles en cela ne s'accordent pas, & que ce qui paroist doux à l'une, semble rude à l'autre.

En un mot l'Usage, & mon Observation decideront la plus part des difficultez qui se presenteront fur ce sujet.

O B S E R V A T I O N .

ON ne peut donner aucune regle certaine touchant les noms propres, il n'y a gueres que l'Usage à consulter, il veut qu'on dise *Livie* contre le sentiment de M. de Vaugelas qui s'est déclaré pour *Livia*. On dit de mesme *Octavie*, *Julie* & meisme *Poppée*, & non pas *Octavia*, *Julia* & *Poppea*. Un celebre Autheur a dit *Brute & Agrippe*, en quoy on ne doit pas l'imiter. Il est beaucoup mieux de dire *Brutus & Agrippa*; quoy qu'on dise *Cyrus*, *Crœsus*, *Perus* & *Pyrrhus*, il ne faut pas établir pour regle qu'on ne change point les noms Latins terminez en *us*, quand ils ne sont que de deux syllabes, puisqu'il est tres-ordinaire de dire *l'Empereur Tite*. On dit *Virginius* pour le distinguer de sa fille *Virginie Romaine*, & on croit que *Turpilien* & *Cossutien* doivent estre preferez à *Turpilianus* & à *Cossutianus*, on dit ordinairement *Mecenas*, en parlant du Favoir d'Auguste, & l'on dit *Mecene* en parlant d'un prote^cteur de gens de Lettres. L'Autheur qu'on

qu'on appelle *Alexander ab Alexandro* conserve toujours son nom Latin. On dit *Artaxerxe* en prose & on le dit aussi en vers, sans qu'on y soit constraint par la rime, car ce mot n'en a point. Des noms de femmes que les Latins terminent *eno*, il n'y a gueres que *Dido* qui prenne l'*n* pour faire *Didon*. On dit *Calipso*, *Ino*, *Io* & *Sapfo*, & non pas *Calipson*, *Inon*, *Ion* & *Saphon*.

LXXXII. REMARQUE.

Huit, huitiesme, huitain.

Ces mots ont cela de tout particulier, quel l'*h*, en estant consone, & non pas muette; car on dit *le huitiesme*, & non pas *l'huitiesme*, *le huitain*, & non pas *l'huitain*, & de *huit*, non pas *d'huit*, neantmoins cette *h*, ne s'aspire point, comme font toutes les autres *h* consones, sans exception: Ce qui est cause que beaucoup de gens ont sujet de douter, si elle est consone: mais il est tres-certain qu'elle l'est, puis que la voyelle qui precede ne se mange jamais.

OBSERVATION.

Tout le monde a esté du même avis, & on a trouvé en general qu'il y a quelque sorte d'aspiration dans l'*h* de ces trois mots, quoy qu'elle ne soit pas si sensible que dans *honte* & dans *hardi*.

LXXXIII. REMARQUE.

Temperature, temperament.

Ces deux mots ont deux usages bien differens, il ne les faut pas confondre. *Temperature* se dit de l'air, & *temperament* des personnes. Il faut que le Medecin sache le *temperament du malade*, c'est à dire la *complexion du malade*. Car je ne parle pas de *temperament* en un autre sens pour *adoucissement*. Toutefois M. de Malherbe use de *temperature* pour *temperament*: *M. le Cardinal de Lorraine*, dit-il, fut d'une *temperature*, où il n'y avoit rien à desirer. Je l'ay veu aussi employé tout de mesme dans Amiot. Mais c'est qu'il se disoit autrefois, & il ne se dit plus.

O B S E R V A T I O N.

I L n'est plus permis de se servir de *temperature* pour *temperament*, ny d'imiter en cela M. de Malherbe, qui a pû estre trompé, ainsi qu'Amiot, par le rapport que ces deux mots ont ensemble dans les premières syllabes. *Temperature* ne signifie autre chose que la constitution, la disposition de l'air, selon qu'il est froid ou chaud, sec ou humide. *Temperament* veut dire *complexion* bonne ou mauvaise dans l'homme; au figuré il signifie *accommodelement, adoucissement*.

LXXXIV.

LXXXIV. REMARQUE.

Terroir, terrain, territoire.

Ces trois mots si approchans l'un de l'autre, & qui viennent d'une mesme origine, ont neantmoins un usage si different, qu'on ne peut dire l'un pour l'autre sans failoir. Et je m'estonne qu'un de nos plus celebres Escrivains mette tousjours, *terroir* pour *territoire*.

Terroir se dit de la terre, entant qu'elle produit les fruits; *territoire*, entant qu'il s'agit de jurisdiction, & *terrain*, entant qu'il s'agit de fortification. Le laboureur parle du *terroir*, le Jurisconsulte du *territoire*, & le soldat, ou l'Ingenieur, du *terrain*. Que si parlant d'une garenne, je dis, *je voulais faire là une garenne, mais je n'ay pas trouvé que le terrain y fust propre*, ce sera bien dit; & selon la remarque,

*Gaudet in effossis habitare cuniculus antris :
Monstravit tacitas hostibus ille vias.*

O B S E R V A T I O N.

Ces trois mots ne doivent jamais estre confondus; *terroir* se dit d'une terre considerée par rapport à l'Agriculture. Quant à *terrain* M. de Vaugelas n'a pas pris garde à sa véritable signifi-

Signification. C'est un espace de terre considérée par rapport à quelque ouvrage qu'on y fait ou qu'on y pourroit faire. Ce jardin occupe un grand terrain, une Armée rangée en bataille dans un grand terrain. On dit territoire, quand on parle de l'espace de terre dans lequel s'étend une Seigneurie où une Jurisdiction. La Sentence de ce Juge est nulle, il l'a donnée hors de son territoire.

LXXXV. REMARQUE.

Adjectif, quand il veut un article à part, outre celuy du substantif.

Cette regle est importante & nécessaire, tant à cause de son frequent usage, que parce que ce n'est pas parler François que d'y manquer; ce qui fait que les Poëtes s'y assujettissent aussi bien que ceux qui escrivent en prose. Tout *adjectif mis après le substantif avec ce mot plus, entre deux, veut toujours avoir son article, & cet article se met immédiatement devant plus, & toujours au nominatif, quoy que l'article du substantif qui va devant soit en un autre cas, quelque cas que ce soit* Voicy un exemple de cette Règle. *C'est la costume des peuples les plus barbares.* Je dis que c'est ainsi qu'il faut dire, & non pas *des peuples plus barbares.* Or en disant *des peuples les plus barbares,* il se voit que

que l'article du substantif est au genitif, & celuy de l'adjectif est au nominatif. Il en est de mesme des autres cas. *J'ay obeï au commandement le plus juste qui ait jamais esté fait*; le voila au datif. *Je l'ay arraché des mains les plus avares de la terre*, le voila à l'ablatif, & cela tant au singulier qu'au pluriel. Pour l'accusatif, on sçait que son article est semblable à celuy du nominatif.

Que si l'on veut sçavoir la raison pourquoy l'article de l'adjectif se met tousjours icy au nominatif, encore que celuy du substantif soit en un autre cas, ce qui semble bien estrange, la response est aisée; C'est parce qu'on y sous-entend ces deux mots, *qui sont ou qui furent, ou qui sera, ou quelque autre temps du verbe substantif avec qui*.

Au reste, quand il est parlé de *plus* icy, c'est de celuy qui n'est pas proprement comparatif, mais qui signifie *très*, comme aux exemples que j'ay proposez. Ce que j'ay dit de *plus*, s'entend aussi de ces autres mots, *moins mieux, plus mal, moins mal*. Exemples, je parle de *l'homme le moins heureux*, de *l'enfant le mieux nourry*, de *l'enfant le plus mal nourry*, & du *vaissieu le moins equippé*. Et en tous les autres cas il en est de mesme que de *plus*.

OBSERVATION.

Cette Remarque a été approuvée tout d'une voix, & on ne scauroit se dispenser de s'assujettir à la règle que M. de Vaugelas y établit.

LXXXVI. REMARQUE.

Sieger, Tasser.

Sieger, pour assieger, & tasser pour *entasser*, ne valent rien ; C'est une faute familière à de certaines Provinces, & particulièrement à la Normandie, où l'on use du simple, au lieu du composé, comme *sieger une ville*, & *tasser du bled*, pour dire, *assiéger une ville*, & *entasser du bled*.

OBSERVATION.

C'est fort mal parler que de dire *sieger une ville*, au lieu d'*assiéger* ; mais *Tasser* ne peut être condamné lorsqu'on parle du ménage de la campagne. Il est au contraire meilleur qu'*entasser* en certaines occasions, puisqu'on dit plus-tôt *tasser des fagots*, *tasser du foin*, qu'*entasser des fagots*, *entasser du foin*.

LXXXVII.

LXXXVII. REMARQUE.

Le onziesme.

Plusieurs parlent & escrivent ainsi, mais tres-mal. Il faut dire, *l'onziesme*; car surquoy fondé, que deux voyelles de cette nature, & en cette situation, ne fassent pas ce qu'elles font par tout, qui est que la premiere se mange? Voicy une conjecture fort vray-semblable de ce qui a donné lieu à cette erreur, & je crois que tout le monde en demeurera d'accord. C'est que l'on a accusumé de dire en comptant, *le premier*, *le second*, *le troisième*, & ainsi généralement de tous les autres, jusques à dire, *le centième*, *le millième*, tous les nombres commençans par une consonne, qui fait que l'on dit *le*, devant, n'y ayant pas lieu de faire l'élation de la voyelle *e*. Et comme il n'y a qu'un seul nombre en tout, qui commence par une voyelle, qui est *onze*, *onziesme*, on a pris une telle habitude de dire *le*, & devant & après le nombre, que quand ce vient à *onziesme*, on le traite comme les autres, sans songer qu'il commence par une voyelle, & que l'*e* de l'article *le* se mange, & qu'il faut dire, *l'onziesme*, & non pas, *le onziesme*. Du

F 6 reste,

reste, il faut escrire *onze* & *onziesme*, avec un *o*, & non pas avec un *u*.

O B S E R V A T I O N.

Il ne faut pas chercher de raison quand l'Usage a decidé. Il est certain que presque tout le monde dit & escrit *le onziesme*, quoy qu'on n'ait pas blasmé *l'onziesme*, pour *la onziesme*, dans ce vers d'une de nos plus belles pieces de Theatre,

*On a fait contre vous dix entreprises vaines
Peut estre que l'onziesme est preste d'éclater.*

Ce qui engage le plus à dire *le onziesme* & non pas *l'onziesme*, c'est qu'on dit *le onze*, & non pas *l'onze*, les lettres du *onze* portent que &c. On dit *dans sa onziesme année*, & on ne peut dire *dans son onziesme année*.

LXXXVIII. R E M A R Q U E.

Sur le minuit.

C'est ainsi que depuis neuf ou dix ans toute la Cour parle, & que tous les bons Auteurs escrivent. C'est pourquoi il n'y a plus à deliberer, il faut dire & escrire, *sur le minuit*, & non pas *sur la minuit*, bien qu'une infinité de gens trouvent cette façon de parler insupportable. Il est vray que depuis peu j'ay esté surpris de trouver *sur le minuit*, dans la traduction d'Airian faite en nostre

nostre Langue, par un des meilleurs Escriptvains de ce temps-là, & imprimée à Paris fort correctement par Frederic Morel, excellent Imprimeur, l'année 1581. Il est certain que *sur la minuit*, est comme l'on a tousjours dit, & comme la raison veut que l'on die, parce que *nuit*, estant feminin, l'article qui va devant doit estre feminin aussi, sans que l'addition de *mi*, puisse changer le genre, (On dit neantmoins *minuit sonné*, & jamais *minuit sonnée*.) Ainsi on dit, *sur le midy*, parce que *dy*, signifiant *jour*, est masculin, comme si l'on disoit, *my jour*. Que si l'on repart que ce n'est pas le mot qui suit *mi*, comme fait *nuit*, en ce mot de *minuit*, qui doit regler le genre du mot entier & composé, & que pour preuve on allegue qu'on dit, *à la mi-Aoust*, quoy qu'*Aoust* soit masculin, on repond, qu'en ce lieu-là on sous-entend un mot feminin, qui est *feste*, comme qui diroit *a la feste de mi-Aoust*. Et pour moy, je croirois que *sur le midy*, a esté cause que l'on a dit *sur le minuit*, comme *à la mi-Aoust* a esté cause que l'on a dit ainsi de tous les autres mois, *à la mi-May*, *à la mi-Juin*, &c. Malherbe, *On croit*, dit-il, *que l'on partira à la mi-Juin*, Mais toutes ces conjectures importent peu.

O B S E R V A T I O N .

Si du temps de M. de Vaugelas une infinité de gens trouvoient que *sur le minuit* estoit une façon de parler insupportable on seroit fort blessé présentement d'entendre dire *sur la minuit*. Quand on a dit *la mi-Aoust* il y a grande apparence qu'on n'a point songé que le mot féminin *Fête* estoit sous-entendu, & ce qui le fait connoistre, c'est qu'on a tousjours dit de mesme, *à la my-May* & *à la my-Juin*. Ce n'est qu'en ces deux phrases *sur le midi* & *sur le minuit* que l'Usage a receu l'article masculin, sans égard à *dy pour jour* qui est masculin & à *nuit* qui est féminin. On dit aussi *la my-Carefme*, quoy que *Carefme* soit masculin, comme *Aoust* & *May* le sont dans *la my-Aoust* & dans *la my-May*.

LXXXIX. REMARQUE.

Verbes regissans deux cas, mis avec un seul.

Exemple, *ayant embrassé*, & *donné la bénédiction à son fils*. Nos excellents Ecritvains modernes condamnent cette façon de parler, parce, disent-ils, qu'*embrassé*, regit l'accusatif, & *donné* regit le datif, tellement que ces deux verbes ne peuvent s'accorder ensemble pour regir un mesme cas, & ainsi l'on n'en scauroit faire la construction avec

avec le nom qui suit ; car *embrassé*, veut que l'on die *embrassé son fils*, & neantmoins en l'exemple proposé il y a, à *son fils* : De mesme, si l'on changeoit l'ordre des verbes en ce mesme exemple, & que l'on dist, *ayant donné la bénédiction, & embrassé son fils*, on feroit encore la mesme faute, parce que *donné* regit le datif, & neantmoins il y a *son fils*, qui est accusatif. Cette regle est fort belle, & tres conforme à la pureté & à la netteté du langage, qui demande pour la perfection que les deux verbes aient mesme régime, comme *ayant embrassé & baisé son fils, ayant fait des caresses, & donné la bénédiction à son fils*, car en ces deux exemples les deux verbes n'ont qu'une mesme construction.

Il y a fort peu que l'on commence à pratiquer cette regle, car ny Amiot, ny mesme le Cardinal du Perron, ny M. Coëffeteau, ne l'ont jamais observée. Certes en parlant on ne l'observe point, mais le stile veut estre plus exact. Les Grecs ny les Latins ne faisoient point ce scrupule, fondez sans doute sur ce que le cas regi par le premier verbe est sous-entendu, comme en l'exemple proposé, *ayant embrassé & donné la bénédiction à son fils*, on sous-entend *son fils*, après *ayant embrassé*. C'est pourquoy je ne condamne pas

136 OBSERVATIONS

pas absolument cette façon de parler, mais parce qu'en toutes choses il faut tendre à la perfection, je ne voudrois plus escrire ainsi, & j'exhorté à en faire de même ceux qui ont quelque soin de la netteté du stile.

O B S E R V A T I O N .

LA regle que M. de Vaugelas établit dans cette Remarque est tres judicieuse; & il a trop d'indulgence quand il dit qu'il ne condamne pas absolument *ayant embrassé & donné sa bénédiction à son fils.* Il faut condamner cette phrase comme une faute qu'il n'est pas permis de se pardonner. Tout ce qui est contre la pureté & contre la netteté du langage est vitieux.

X C. R E M A R Q U E.

*Un NOM & un VERRE regissans
deux cas differens, mis avec un seul
cas.*

Exemple, afin de le conjurer par la memoire, & par l'amitié qu'il avoit portée à son pere, dit un celebre Escrivain. Je dis que la mesme regle qui s'observe aux verbes, se doit aussi observer aux noms, & qu'il n'y a pas moyen de construire l'exemple proposé, qu'en sous-entendant *de son pere*, immediate-

dialement après *la memoire*. Il est certain que ce n'est point escrire nettement, que d'escrire ainsi, & que mesme il y a une double faute en cet exemple, l'une que ces mots, *par la memoire*, ne se scauroient construire avec ce datif, *à son pere*; & l'autre, qu'il *avoit portée* ne s'accorde pas à ce mot *la memoire*, mais seulement à celuy-cy *l'amitié*. Voicy un autre exemple selon la regle, *afin de le conjurer par l'estime & par l'affection qu'il avoit pour son pere*, car *estime & affection*, sont deux mots qui s'accordent ensemble, & ne demandent qu'une mesme construction, qu'ils ont icy doublement, & au verbe *avoit*, & en la préposition, *pour*. Ceux qui ne se soucieront pas de perfectionner leur langue, ny leur stile, se pourront encore dispenser de cette regle; mais ces Remarques ne sont pas pour eux.

O B S E R V A T I O N.

CE que dit M. de Vaugelas que la mesme regle qui s'observe aux verbes, se doit aussi observer aux noms, est parfaitement bien remarqué. Ainsi on ne peut dire, *afin de le conjurer par la memoire & par l'amitié qu'il avoit portée à son pere*, il faut dire, *par la memoire de son pere & par l'amitié qu'il lui avoit portée*. On est obligé d'escrire purement & nettement, & ceux qui negligent de le faire péchent contre le génie de la Langue.

XCI.

XC I. REMARQUE.

Tomber, tumber.

TL faut dire , *tomber* , avec un *o* , quoy que j'entende dire souvent à des personnes qui parlent tres-bien , *tumber* avec un *u* , mais je ne le tiens pas supportable.

O B S E R V A T I O N .

TL n'y a plus aujourd'huy personne qui prononce ou qui escrive *tumber*.

XC II. REMARQUE.

P O U R C E, pour à cause de cela,
ou partant. Par ainsi.

UN de nos plus celebres Autheurs a escrit , *le vice gagne tousjours , & pour ce, il le faut chasser avant qu'il soit tourné en habitude.* Je dis , que ce *pour ce* , pour dire *partant* , ou à cause de cela , n'est pas bon , & qu'il ne doit jamais estre employé à cet usage. Il se disoit autrefois , mais il ne se dit plus.

De mesme , *par ainsi* , dont M. Coëffe-teau , & M. de Malherbe se servent si souvent en

en ce mesme sens, n'est presque plus en usage; On dit simplement *ainsi*, sans *par*.

O B S E R V A T I O N .

Pour ce n'est plus du tout en usage, non plus que *par ainsi*, que M. de Vaugelas semble vouloir tolerer, parce que M. Coëffeteau & M. de Malherbe s'en font servis.

X C I I I . R E M A R Q U E .

Un adjectif avec deux substantifs de different genre.

Exemple; *Ce peuple a le cœur & la bouche ouverte à vos loüanges.* On demande s'il faut dire *ouverte*, ou *ouverts*. M. de Malherbe disoit, qu'il falloit éviter cela comme un escuëil, & ce conseil est si sage, qu'il semble qu'on ne s'en scauroit mal trouver; Mais il n'est pas question pourtant de gauchir toujours aux difficultez, il les faut vaincre, & establir une regle certaine pour la perfection de nostre Langue. Outre que bien souvent voulant éviter cette mauvaise rencontre, on perd la grace de l'expression, & l'ont prend un détour qui n'est pas naturel. Les Maistres du mestier reconnoissent aisément cela. Comment dirons nous donc? Il faudroit

droit dire, *ouverts*, selon la Grammaire Latine, qui en use ainsi, pour une raison qui semble estre commune à toutes les Langues, que le genre masculin estant le plus noble, doit prédominer toutes les fois que le masculin & le feminin se trouvent ensemble; mais l'oreille a de la peine à s'y accommoder, parce qu'elle n'a point accoustumé de l'ouïr dire de cette façon, & rien ne plaist à l'oreille, pour ce qui est de la phrase & de la diction, que ce qu'elle a accoustumé d'ouïir. Je voudrois donc dire, *ouverte*, qui est beaucoup plus doux, tant à cause que cet adjectif se trouve joint au mesme genre avec le substantif qui le touche, que parce qu'ordinairement on parle ainsi, qui est la raison decisive, & que par consequent l'oreille y est toute accoustumée. Or qu'il soit vray que l'on parle ainsi d'ordinaire à la Cour, je l'assure comme y ayant pris garde souvent, & comme l'ayant fait dire de cette sorte à tous ceux à qui je l'ay demandé, par une certaine voye qu'il faut toujours tenir, quand on veut sçavoir assurément si une chose se dit, ou si elle ne se dit pas. Mais qu'on ne s'en fie point à moy, & que chacun se donne la peine de l'observer en son particulier.

Neantmoins M. de Malherbe a escrit, *il le faut estre en lieu, où le temps, & la peine soient*

soient bien employez. On respond que cet exemple n'est pas semblable à l'autre, & qu'en celuy-cy il faut escrire, comme a fait M. de Malherbe, parce que deux substantifs qui ne sont point synonymes, ny approchans, comme *le temps* & *la peine*, regissent necessairement un pluriel, lors que le verbe passif, vient après avec le verbe substantif, ou que le verbe substantif est tout seul, comme *le mary & la femme sont importuns*, car on ne dira jamais, *le mary & la femme est importune*, parce que deux substantifs differens demandent le pluriel au verbe qui les suit, & dés que l'on emploie le pluriel au verbe, il le faut employer aussi à l'adjectif, qui prend le genre masculin, comme le plus noble, quoy qu'il soit plus proche du feminin.

La question n'est donc pas pour l'exemple de M. de Malherbe; car la chose est sans difficulté, & sans exception, mais pour l'exemple qui est le sujet de cette Remarque, où le dernier substantif *bouche*, est joint immédiatement à son adjectif *ouverte* sans qu'il y ait aucun verbe ny substantif, ny autre entre deux; comme on dit, *les pieds & la teste nuë*, & non pas, *les pieds & la teste nuds*.

OBSER-

O B S E R V A T I O N .

LA decision de M. de Vaugelas est juste sur la phrase qui fait le sujet de cette Remarque. Quand le verbe regit deux noms substantifs dont le premier est masculin & le second feminin , il faut quel'adjectif s'accorde en genre avec le dernier , auquel seul l'esprit s'attache , parce qu'il est le plus proche ; c'est ce qui authorise à dire , *il a le cœur & la bouche ouverte à vos louanges.* Il n'en est pas de mesme quand les deux noms substantifs servent de nominatif au verbe qui suit. Comme ces deux noms demandent le verbe au pluriel , il faut que l'adjectif qui s'y rapporte , soit aussi au pluriel , & masculin comme estant le genre le plus noble. *Le frere & la sœur sont aussi beaux l'un que l'autre.*

X C I V . R E M A R Q U E .

Songer pour penser.

ILy en a qui ne le peuvent souffrir , mais ils n'ont pas raison , car qu'ont-ils à dire contre l'Usage , qu'il fait dire & escrire ainsi à tout le monde ? ils alleguent , que *songer* , signifie toute autre chose ; comme si premierement il falloit disputer avec l'Usage par raison , & que d'ailleurs ce fust une chose bien extraordinaire en toutes sortes de Langues que les mots equivoques ; car il en faudroit

droit donc bannir tous les autres aussi bien que celuy-cy , si cette raison avoit lieu. Non seulement ce n'est pas une faute de dire , *songer*, pour *penser*, comme *vous ne songez pas à ce que vous faites*, mais il a beaucoup plus de grace , & est bien plus François, que de dire , *vous ne pensez pas à ce que vous faites.*

O B S E R V A T I O N .

LE scrupule est mal fondé de ne vouloir pas dire *songer* pour *penser*, quand l'un se peut employer naturellement pour l'autre , ainsi on dit également bien , *toutes les fois que j'y songe*, à quoy *songez vous*, il *songe àachepter une telle charge*, & toutes les fois que j'y *pense*, à quoy *pensez vous*, il *pense àachepter une telle charge*. Il faut prendre garde seulement que quand *songer* s'emploie pour *penser*, c'est toujours un verbe neutre , de sorte qu'encore qu'on dise fort bien , *ce qu'il dit est toujours fort eloigné de ce qu'il pense*, *on pense de vous cent choses desavantageuses*, comme dans ces phrases , *penser* est un verbe actif , *on ne sçauroit mettre songer en sa place & il seroit barbare de dire*, *on songe de vous cent choses desavantageuses*, *ce qu'il dit est fort eloigné de ce qu'il songe*.

XCV. REMARQUE.

QUI, au commencement d'une periode.

Nous avons quelques Escrivains, qui apres avoir fait une longue periode sans avoirachevé ce qu'ils veulent dire, se sont avisez d'un mauvais expedient, pour faire d'un costé que la periode ne passe pas les bornes, & que d'autre part ils y puissent adjouster ce qui luy manque. Voicy comme ils font. Quand le sens est complet, ils mettent un point, & puis commencent une autre periode par le relatif, *qui*. Or ce *qui* relatif, est incapable de commencer une periode, ny d'avoir jamais un point devant luy, mais toujours une virgule, tellement qu'il le faut joindre à la periode précédente, & alors elle se trouve d'une longueur demesurée & monstrueuse. Au lieu d'exemple, figurez-vous une periode, qui ait toute l'estendue qu'on luy peut souffrir, & qu'au lieu de la fermer, on voulust encore y adjouster un membre commençant par *qui*, certainement elle seroit insupportable. Je dis donc que de faire un point devant le *qui*, & de commencer une autre periode par ce mot, est un fort mau-

mauvais remede , dont nous n'usons jamais en nostre Langue. Il est vray que les Latins se donnent ordinairement cette licence , & c'est à leur imitation que les Escrivains dont je parle , le font : mais nous sommes plus exacts en nostre Langue , & en nostre stile , que les Latins , ny toutes les Nations , dont nous lisons les escrits.

Comme je faisois cette Remarque , j'ay heureusement rencontré un passage d'un des meilleurs Autheurs de l'Antiquité , qui me fournit un bel exemple de ce que je viens de dire. Il m'a semblé qu'il ne feroit pas mal à propos de le mettre icy pour un plus grand éclaircissement. *Anxium Regem tantis mul-
lis circumfusi amici , ut meminisset orabant ,
animi sui magnitudinem unicūm remedium
deficientis exercitus esse , cùm ex iis qui præ-
cesserant ad capiendum locum castris , duo
occurrunt utribus aquam gestantes , ut filiis
suis quos in eodem agmine esse , & agré pati-
fitim non ignorabant , occurserent .* Il feroit temps que la periode finist là , & je fçay bien qu'en nostre langue , à peine la pourroit-on souffrir plus longue. Neantmoins ce Grand homme , qu'on admire particulierement pour l'excellence du stile , passe outre , & ajouste , *Qui cum in Regem incidissent , alter
ex iis utre resoluto , vas quod simul ferebat*

Tome I.

G

implet ,

implet, porrigen Regi. Quelques-uns donc de nos Autheurs qui traduiroient ce passage en François, finiroient la periode à *occurren-*
rent, sçachant bien qu'on ne la leur souffri-
 roit pas plus longue; mais voicy ce qu'ils fe-
 roient ensuite, & qu'il ne faut pas faire: ils
 mettroient là un point, & puis commence-
 roient une autre periode par *qui*, escrivant
 le *Q*, d'une lettre majuscule. Au reste,
 tous les Latins en usent ainsi, & Ciceron le
 premier. Voyez si j'ay raison de dire, que
 nous sommes plus reguliers qu'eux. Ce
 n'est pas seulement en cela, c'est en beau-
 coup d'autres choses, que je remarqueray
 selon les occasions.

O B S E R V A T I O N .

Comme M. de Vaugelas ne rapporte aucun exemple, on ne croit pas qu'il y ait aucun Autheur, qui après avoir fait une longue periode, en ait jamais commencé une autre par un *Qui* relatif en mettant un point devant. On doute mesme si dans l'exemple Latin qu'il rapporte, on doit reconnoistre deux periodes; il semble plutost que ces mots, *Qui cum in Regem incidissent*, ne sont que la suite de la periode qui est beaucoup plus longue à la verité qu'elle ne doit estre, & qu'on ne les doit separer des premiers, que par un point & une virgule. *Qui* pourroit bien faire le commencement d'une periode en nostre Langue comme en cet exemple:

Qui

Qui sera reflexion à tout ce qu'on vient de dire, connoistra fort clairement, &c. Mais alors ce qui, ne sera point relatif, & signifiera quiconque, ou celuy qui.

XCVI. REMARQUE.

S'il faut dire, Si c'estoit moy qui eusse fait cela, ou si c'estoit moy qui eust fait cela.

LA pluspart assurent, qu'il faut dire, *si c'estoit moy qui eusse fait cela*, & non pas *qui eust fait cela*. Car pourquoy faut-il que *moy* regisse une autre personne que la premiere? Cette raison semble convaincante; mais outre la raison, voyons l'Usage de la Langue en la premiere personne du pluriel; a-t-on jamais dit, *si c'estoient nous qui eussent fait cela*. Or si l'on parloit ainsi au pluriel, il faudroit parler de meisme au singulier; Mais sans doute tout le monde dit, *si c'estoient nous qui eussions fait cela*. En un mot, les personnes du verbe doivent répondre par tout à celles des pronoms personnels, & il faut dire, *si c'estoit moy, qui eusse fait cela, si c'estoit toy qui eusses fait, lui qui eust fait, nous qui eussions fait, &c.* Neantmoins je viens d'apprendre d'une personne tres-sçavante

vante en nostre Langue , qu'encore que la Regle veüille que l'on die *eusse* avec *moy* , le plus grand Usage dit , *eust*. Il ajouste , ce qui est tres-vray , que l'Usage favorise souuent des solecismes , & qu'en cet endroit il ne condamneroit pas *eust* , quoy qu'il condamne ce mesme abus en beaucoup d'autres rencontres , comme si l'on dit , *ce n'est pas moy qui l'a fait* , il faut sans doute dire , *qui l'ay fait*. Pour moy j'ay quelque opinion que ceux qui prononcent *qui eust* , pour *qui eusse* , ou *qui eusses* , en la premiere & en la seconde personne , ne le font pas pour se servir de la troisieme , *qui eust* , mais qu'ils mangent cette derniere syllabe par abreviation , comme quand on dit communement en parlant , *avous dit* , *avous fait* , pour , *avez vous dit* , *avez vous fait* , Mais comme *avous* ne s'escrit jamais , quoy qu'il se die , aussi il se pourroit faire que l'on diroit *eust* , en parlant , mais qu'il faudroit tousjours escriire *eusse* , & *eusses* , aux deux personnes . Et c'est le plus seur d'en user ainsi , puis que mesme ceux qui approuvent *eust* , ne desaprouvent pas l'autre . Outre qu'*eus* , estant la premiere personne du preterit de l'indicatif , peut estre que ceux qui disent , *si c'estoit moy qui eus fait cela* , pensent dire , *qui eut fait cela* , le disant à l'indicatif , au lieu de le dire au subjonctif .

OBSER-

O B S E R V A T I O N.

Q uelques-uns ont crû qu'il falloit dire , *si c'estoit moy qui eust fait cela* , & prétendoient que ce fust une irregularité de la Langue quel l'U sage authorisoit , parce qu'il seroit bien rude à l'oreille d'entendre dire , *si c'estoit moy qui proposasse de faire telle chose* , au lieu de , *si c'estoit moy qui proposast de faire telle chose* , mais le sentiment contraire l'a emporté ; on a dit que ce qui trompoit dans la phrase de M. de Vaugelas , *si c'estoit moy qui eussé fait cela* , c'est que l'oreille ne discernoit pas si on prononçoit *qui eussé* ou *qui eust* , mais qu'il falloit escrire *qui eussé* , en faisant *qui* relatif de *moy* le nominatif de la premiere personne du verbe ; qu'à l'égard des phrases où il y avoit quelque chose de trop rude à employer cette premiere personne , on devoit choisir un autre tour . La maniere de conjuger le pluriel , *si c'estoit nous qui eussions fait* , *vous qui eussiez fait* , invitant à dire au singulier , *si c'estoit moy qui eussé fait* , *toy qui eusses fait* . On n'a point esté de l'avis de M. de Vaugelas , sur ce qu'il nous donne cette phrase comme incontestable , *si c'estoient nous qui eussions fait cela* , il faut dire , *si c'estoit nous qui &c.*

XCVII. REMARQUE.

Aye, ou ait.

LE verbe *avoir*, en l'optatif & au subjonctif, ne dit jamais *aye*, en la troisième personne, mais toujours *ait*, soit en vers, ou en prose. Ce n'est pas qu'au-trefois on n'ait escrit, *aye*, mais on ne l'es-crit plus qu'en la première personne : com-me, *je prie Dieu que j'aye bon succès de,* &c. & *qu'il ait bon succès ; afin que j'aye,* & *afin qu'il ait.*

O B S E R V A T I O N.

IL est vray que plusieurs personnes escrivent encore, *aye*, quand ils employent la troisième personne singuliere du subjonctif du verbe *avoir*. Ce qui les trompe, c'est que tous les autres verbes terminent cette troisième per-sonne par un *e* muet. Il n'y a que les verbes *avoir* & *estre*, qui prennent un *t* aux personnes du sub-jonctif, *qu'il ait*, *qu'il soit*.

XCVIII.

XCVIII. REMARQUE.

PAR CE QUE, séparé en trois mots.

IL ne le faut jamais dire. En voicy un exemple pour me faire entendre. Un de nos grands Autheurs escrit, *Il m'a adoucy cette mauvaïse nouvelle PAR CE qu'il me mande de la bonne volonté, qu'en cette occasion le Roy a tesmoignée pour vous.* On voit clairement que, *par ce que*, ne doit point estre employé de cette sorte, à cause quel l'on à tellement accoustumé de ne le voir qu'en deux mots, signifier *quia*, & rendre raison des choses, que lors qu'on l'employe à un autre usage, il surprend le Lecteur, & plus encore l'Auditeur, qui ne peut pas remarquer dans la prononciation de celuy qui parle, cette distinction, comme le Lecteur la peut remarquer en lisant, tellement que cela empesche qu'on ne soit bien entendu, ou pour le moins, qu'on ne le soit si promptement, qui est un grand défaut à celuy qui parle, ou qui escrit. Car en cet exemple, *par ce qu'il me mande de la bonne volonté*, n'a point de sens, si ce *par ce que*, est pris pour *quia*, ou à cause que, com-

me d'abord tout le monde le prendra pour cela.

OBSERVATION.

Pour escrire purement & sans équivoques , il ne faut jamais se servir de *par ce que* , que dans le sens de *à cause que* , ou du *quia* des Latins . Au lieu de dire , *je connois par ce que vous me mandez d'un tel* , il faut dire , *je connois par les choses que vous me mandez d'un tel* .

XCIX. REMARQUE.

OU Adverbe , pour le pronom relatif .

L'Usage en est élégant , & commode , par l'exemple *le mauvais estat où je vous ay laissé* , est incomparablement mieux dit , que *le mauvais estat auquel je vous ay laissé* . Le pronom , *lequel* , est d'ordinaire si rude en tous ses cas , que nostre Langue semble y avoir pourveu , en nous donnant de certains mots plus doux & plus courts , pour substituer en sa place , comme *où* , en cet exemple , & *dont* , & *quoy* en une infinité de rencontres , ainsi qu'il se voit dans les Remarques de ces mots là .

OBSE-

O B S E R V A T I O N .

ON nedit point, *le mauvais estat auquel je vous ay luissé*, l'Usage a receu où en la place du pronom relatif *auquel*, & non seulement on dit fort bien, *l'estat où je suis*, *la maison où il demeure*, mais encore, *la felicité où il aspire*, quoys qu'on puisse dire aussi, *la felicité à laquelle il aspire*, mais *l'estat dans lequel je suis*, & *la maison dans laquelle je demeure*, sont des manieres de parler dont personne ne se fert.

C. R E M A R Q U E .

Quoy que.

IL faut prendre garde de ne le mettre jamais apres *que*, comme, *je vous assure que quoy que je vous aime*, &c. à cause de la cacophonie, il faut dire, *que bien que*, ou *qu'encore que*, qui est peut-estre plus doux, n'y ayant qu'un *que*, entier.

O B S E R V A T I O N .

Cette Remarque ne regarde que le soin qu'il faut avoir d'éviter tout ce qui est trop rude à l'oreille. *Quoy que* est une tres-bonne façon de parler, mais il est certain qu'en disant, *biu que* au lieu de *quoy que*, on rend la phrase moins rude.

G 5

CI.

C. I. REMARQUE.

Liberal arbitre.

C'Est une façon de parler, dont Amiot, & tous les anciens Escrivains ont usé, & dont plusieurs modernes usent encore. Rien ne la deffend que le long usage, qui continuë toujours; car *liberal*, ne veut pas dire *libre*, qui est ce que l'on prétend dire, quand on dit, *liberal arbitre*. Quelques-uns ont voulu rendre raison d'une phrase si estrange, disant que *liberal*, se prend là comme les Latins le prennent, quand ils appellent *ingenium liberale*, *indolem liberalis*, une ame bien née, comme si *liberal*, en ce sens estoit opposé à *servile*, & que l'on voulust dire, que le franc arbitre est convenable à une ame bien née, au lieu que les ames serviles, qui n'agissent que par contrainte, semblent estre privées de l'usage de leur liberté. D'où est venu, ajoutent-ils, qu'encore en François nous appellons, *les arts liberaux*, ceux qui appartiennent aux personnes d'honneur, comme si ces arts estoient opposez aux arts mecaniques, qui ne sont exercez que par des gens du commun. Je ne voudrois pas absolument rejeter cette pen-

penſée, mais elle me ſemblaient bien ſubtile, & tirée de loin. Il vaut mieux avouer franchement, que l'Uſage l'a ainsi voulu, comme en plusieurs autres façons de parler, contre toute forte de raion. D'autres diſent, qu'au lieu de *libre arbitre*, qui neantmoins eſt tres-François, on a dit, *liberal arbitre*, pour éviter la dureté des deux *b*, & des deux *r*, qui fe rencontrent & s'entre-choquent en ces deux mots, *libre arbitre*; mais c'eſt une mauvaife raion. Tant y a qu'on le dit, & qu'on l'eſcrit encore aujourd'huy, mais le plus feur, & le meilleur eſt de dire & d'eſcrire, *le franc arbitre*.

O B S E R V A T I O N.

ON ne dit plus aujourd'huy, *liberal arbitre*, on dit *libre arbitre*, & *franc arbitre*, & plusieurs preferent le premier à l'autre.

C I I. R E M A R Q U E.

Prochain, voisin.

Ces deux mots ne reçoivent jamais de comparatif, ny de ſuperlatif. On ne dit point, *plus prochain*, *tres prochain*, *plus voisin*, *tres voisin*. On n'uſe de l'un & de l'autre que dans le ſimple positif, *prochain*,

G 6

voisin.

voisin. Cette remarque est curieuse , & d'autant plus nécessaire , que je vois commettre cette faute à quelques-uns de nos meilleurs Escrivains. Il faut dire , *plus proche , tres proche ,* au lieu de , *plus prochain , plus voisin , tres prochain , tres-voisin.* Par exemple , on dit , *à la maison la plus proche ,* & non pas , *à la maison la plus prochaine , ny la plus voisine.* Et , *je suis tres proche , ou fort proche de là ,* & non pas , *tres prochain , ny , tres voisin.* Où il faut remarquer que *fort ,* qui est une marque de superlatif , ne se joint non plus à *prochain & voisin ,* que , *plus , & , tres ,* car on ne dira pas , *je suis fort prochain , ny , fort voisin.* Le peuple dit abusivement , *c'est mon plus prochain voisin ,* mais il faut dire , *c'est mon plus proche voisin.*

O B S E R V A T I O N .

ON peut dire *dans le plus prochain village ,* aussi bien que *dans le plus proche village.* Ces mots *prochain & voisin* souffrent le comparatif & le superlatif. *Il perdit courage quand il vit la mort plus prochaine , on ne sauroit estre plus voisins que nous le sommes , nos maisons sont fort voisines.*

CIII.

C III. REMARQUE.

Proches, pour parens.

Presque tout le monde le dit, comme,
je suis abandonné de mes proches, tous mes proches y consentent, mais quelques-uns font difficulté d'en user. Je me souviens que M. Coëffeteau ne le pouvoit souffrir, en quoy il est suivy encore aujourd'huy par des gens de la Cour, de l'un & de l'autre sexe.

O B S E R V A T I O N.

On ne doit point condamner le mot *proches*, employé au substantif dans la signification de *parens*; c'est fort bien parler sur tout dans la conversation que de dire, *il fut abandonné de ses proches*. Il faut seulement observer qu'il n'a d'usage qu'au pluriel, dans cette signification, & qu'on doit dire, *il fut trahi par un de ses plus proches, & non par un proche.*

C IV. REMARQUE.

Y, pour lui.

Exemple, j'ay remis les bardes de mon frere à un tel, afin qu'il les y donne, pour dire, *afin qu'il les luy donne.* C'est une faute

G 7

te

te toute commune parmy nos Courtifans.
D'autres disent , *afin qu'il luy donne* , sans
dire , *les* , comme nous l'avons desja remar-
qué.

O B S E R V A T I O N .

LA phrase que M. de Vaugelas apporte dans cette Remarque & toutes les autres de mesme nature sont de veritables fautes. Si elles échappent quelquefois , ce ne peut estre que dans une conversation fort negligée , où l'on ne prend aucun soin de bien prononcer les mots. *Avous fait cela ? pour avez vous fait cela ?* est du mesme genre.

C V. R E M A R Q U E .

T devant EN , & non pas aprés.

IL faut dire , *il y en a* , & jamais , *il en y a* , comme l'on disoit anciennement.

O B S E R V A T I O N .

IL y a si long-tems qu'on n'entend plus dire , *il en y a* , qu'on a de la peine à croire qu'on l'ait jamais dit.

CVI. RE-

C VI. REMARQUE.

Y, avec les pronoms.

IL faut dire, *menez y moy*, & non pas, *menez m'y*, & au singulier aussi, *menez y moy*, & non pas, *mene-m'y*. Et cela à cause du mauvais & ridicule son que fait, *menez-m'y*, & *mene-m'y*, car on dit bien *menez nous y*, qui est la même construction & le même ordre des paroles, & *menez les y* aussi; parce que la cacophonie ne s'y rencontre pas si grande, qu'aux deux autres. On dit encore, *mene-l'y*, & *menez-l'y*, à cause que la lettre, *l*, ne sonne pas si mal en cet endroit que l'*m*. Outre que *m'y*, de soy a un mauvais son. De même on dit, *envoyez y moy*, & non pas, *envoyez - m'y*, *portez y moy*, & non *portez m'y*, mais ouy bien, *envoyez nous y*, *envoyez l'y*, *portez nous y*, *portez l'y*. Cela se dit en parlant, mais je ne voudrois pas l'escrire, que dans un style fort bas. Je l'éviterois en prenant quelque destour. Je ferois venir à propos de dire, *là pour y*, comme *portez moy là*, *envoyez moy là*.

O B-

O B S E R V A T I O N .

On est convenu que *m'y* a un fort mauvais son dans, *menez m'y*, & que c'est assez pour faire condamner absolument cette façon de parler ; mais *m'y* n'a point de soy-mesme un aussi mauvais son que M. de Vaugelas le prétend. On dira fort bien & sans que l'oreille en soit blessée, *j'iray volontiers dans cette maison si vous vouliez m'y mener, si vous vous vouliez m'y donner accés, comme son carrosse n'estoit pas remply, il m'y donna place.* Ce *m'y* n'est insupportable que quand il n'est suivi d'aucun mot, comme dans, *menez m'y*; il est vray qu'il ne seroit pas moins à blasmer dans cette phrase, *Vostre carrosse n'est pas plein, donnez m'y place*, il faut dire, *donnez y moy place, menez-y moy.* Ce qui rend *donnez m'y place* barbare, c'est que *m'y* est placé après le verbe. Pour estre souffert, il faut qu'il soit mis devant, comme, *il m'y mena, si l'on veut que j'aille là, il faut qu'on m'y porte.*

C V I I . R E M A R Q U E .

TOUT, adverbe.

C'Est une faute que presque tout le monde fait, de dire, *tous*, au lieu de *tout*. Par exemple il faut dire, *ils sont tout estonnez, & non pas, tous estonnez*, parce que *tout* en cet endroit n'est pas un nom, mais un adverbe, & par consequent indeclinable, qui veut

veut dire, tout à fait, omnino en Latin. Ils sont tout autres que vous ne les avez veus, & non pas tous autres. Ils crient tout d'une voix, c'est comme il faut parler, & escrire grammaticalement, mais on ne laisse pas de dire oratoirement tous d'une voix, & il est plus élégant à cause de la figure que fait l'antithese de tous, & d'une voix. Ce n'est pas encore qu'on ne puisse dire, tous estonnez, quand on veut dire que tous le sont, mais nous ne parlons pas du nom, nous parlons de l'adverbe, qui se joint aux adjectifs, ou pour l'ordinaire aux participes passifs, comme, *ils sont tout sales, ils sont tout rompus.*

Mais cela n'a lieu qu'au genre masculin, car au feminin il faut dire, toutes, elles sont toutes estonnées, toutes esplorées, l'adverbe, tout, se convertissant en nom, pour signifier neantmoins ce que signifie l'adverbe, & non pas ce que signifie le nom. Car quand on dit, *elles sont toutes sales, elles sont toutes rompuës, toutes,* veut dire, tout à fait, entierement, comme qui diroit, *elles sont tout à fait sales, tout à fait rompuës.* La bizarerie de l'Usage a fait cette difference sans raison, entre le masculin, & le feminin.

Il y a pourtant une exception en cette regle du genre feminin. C'est qu'avec autres, feminin, il faut dire, tout, & non pas toutes.

Exem...

Exemple, les dernieres figues que vous m'en-
voyastes, estoient tout autres que les premie-
res, & non pas, estoient toutes autres. Mais
ce n'est qu'au pluriel, car au singulier il faut
dire, toute, comme, j'ay veu l'estoffe que
vous dites, elle est toute autre que celle - cy.
Je n'ay remarqué que ce seul mot qui soit ex-
cepté de la Regle, car par tout ailleurs & au
singulier & au pluriel, il faut que tout adver-
be, se change en l'adjectif toute, & toutes,
quand il est avec un adjectif feminin, elle est
toute telle qu'elle estoit, elles sont toutes telles
que vous les avez veuees.

O B S E R V A T I O N.

LEs sentimens ont esté partagez sur cette Re-
marque : tout le monde a esté d'un mesme
fentiment touchant tout, quand il est joint avec
un adjectif masculin pluriel, & on a trouvé qu'en
cette phrase, ils furent tout estonnez, ce mot tout,
doit estre regardé comme un adverbe qui signifie,
tout à fait ; mais il n'en a pas esté de mesme à l'é-
gard de ce mesme mot joint avec un adjectif fe-
minin. La pluspart ont soustenu contre la de-
cision de M. de Vaugelas qu'il faloit dire, elles
furent tout estonnees, elles vinrent tout éplorées, &
non pas toutes estonnees, toutes éplorées. Ceux qui
ont esté de l'avis contraire ont respondu que les
participes feminins, estonnees & surprises, pou-
vant estre employez indifferemment l'un pour
l'autre, ils ne voyoient pas pourquoi il falloit
dire,

dire, *elles furent tout estoynées*, puisqu'il est incontestable qu'il faut dire, *elles furent toutes surprises*. Ils ont ajouté que la liberté de la prononciation dans le discours familier pouvoit induire en erreur & qu'au lieu de faire entendre *elles estoient fort estoynées*, il échappoit de dire, *tout estoynées*. On n'a point eu d'égard à cette raison, & l'Académie a décidé à la pluralité des suffrages, qu'il faut dire & escrire, *elles furent tout estoynées*, & non pas *toutes estoynées*, quoys qu'on demeure d'accord qu'il faut mettre *toute & toutes* devant des adjectifs qui commencent par une consonne, *cette femme est toute belle*, *ces estooffes sont toutes sales*. Suivant cette règle il faut dire, *les dernieres estooffes estoient tout autres que les premieres*. On ne voit pas surquoy M. de Vaugelas se fonde lorsqu'il prétend qu'il faut dire au singulier, *l'estooffe que vous dites, est toute autre que celle-cy*, puisqu'il est impossible que l'oreille distingue dans cette phrase si on prononce, *tout autre*, adverbe, ou *toute autre* nom adjectif.

CVIII. REMARQUE.

Vinrent & vindrent.

Tous deux sont bons, mais *vinrent*, est beaucoup meilleur & plus usité. M. Coëffeteau dit toujours *vinrent*, & M. de Malherbe, *vindrent*. Toute la Cour & tous les Autheurs modernes disent, *vinrent*, comme plus doux. De mesme en ses composez,

&

164 OBSERVATIONS

& aux autres verbes de cette nature, *revinrent*, *devinrent*, *souvinrent*, & leurs semblables, plus élégamment que *revindrent*, *devin-drent*, *sou vindrent*, &c. L'on dit aussi, *tinrent* plustost que *tindrent*, qui neantmoins est bon, *soustinent*, *maintinrent*, plustost que, *soustindrent*, & *maintindrent*.

O B S E R V A T I O N.

ON ne peut plus dire, que *vinrent* est beau-coup meilleur que *vindrent*. C'est le seul qui soit usité présentement, *vindrent* est tout à fait hors d'usage, aussi bien que *tindrent*, & *sou-tindrent*.

C I X. R E M A R Q U E.

Print, *prindrent*, *prinrent*.

Tous trois ne valent rien, ils ont été bons autrefois, & M. de Malherbe en use tousjours, *Et d'elle prindrent le flam-beau*, dont ils desolerent leur terre, &c. Mais aujourd'hui l'on dit seulement, *prit*, & *pri-rent*, qui sont bien plus doux.

O B S E R V A T I O N.

CEs mots qui ont été employez autrefois par de bons Autheurs ne sont plus d'aucun usage. Il faut dire, *il prit*, *ils prirent*.

CX. RE-

C X. REMARQUE.

*Quand la dyphongue OI, doit estre
prononcée comme elle est escrita, ou
bien en AI.*

A La Cour on prononce beaucoup de mots escrits avec la diphtongue *oi*, comme s'ils estoient escrits avec la diphtongue *ai*, parce que cette dernière est incomparablement plus douce & plus delicate. A mon gré c'est une des beautes de nostre Langue à l'ouïr parler, que la prononciation d'*ai*, pour *oi*; *je faisais*, prononcé comme il vient d'estre escrit, combien a-t'il plus de grace que *je faisois*, en prononçant à pleine bouche la diphtongue *oi*, comme l'on fait d'ordinaire au Palais? Mais parce que pluseurs en abusent, & prononcent *ai*, quand il faut prononcer *oi*, il ne sera pas inutile d'en faire une Remarque. Une infinité de gens disent, *mains* pour dire *moins*, & par consequent *neantmains*, pour *neantmoins*, *je dais*, *tu dais*, *il dait*, pour dire, *je dois*, *tu dois*, *il doit*, ce qui est insupportable. Voicy quelques regles pour cela.

Premierement, dans tous les monosyllabes on doit prononcer *oi*, & non pas *ai*, comme

comme *moins*, avec son composé *neantmoins*, *loy*, *bois*, *dois*, *quoy*, *moy*, *toy*, *foy*, *mois*, *foy*, & tous les autres, dont le nombre est grand. Il y en a fort peu d'exception, comme *froid*, *crois*, *droit* *soyent*, *soit*, quel l'on prononce en *ai*, *froid*, *crais*, *drait*, *saient*, *sait*: si ce n'est quand on dit *soit*, pour approuver quelque chose, car alors il faut dire *soit*, & non pas *sait*, & quand il signifie *sive* par exemple on dira, *soit que cela fait ou non*, en prononçant ces deux *soit*, de la façon qu'ils viennent d'estre escrits. Dans tous les mots terminez en *oir*, comme, *mouchoir*, *parloir*, *recevoir*, *mouvoir*, &c. sans exception, on prononce tousjours, *oi*, & jamais *ai*.

On prononce aussi tousjours *oi*, & non pas *ai* aux trois personnes du singulier present de l'indicatif des verbes qui terminent en *cois*, comme *conçois*, *reçois*, *upperçois*, car on ne dit jamais *je conçais*, *je reçais*, *j'ap-
perçais*.

Tantost on prononce *oi* & tantost *ai*, aux syllabes qui ne sont pas à la fin des mots, comme on dit, *boire*, *memoire*, *gloire*, *foire*, &c. & non pas, *baire*, *memaire*, *glaire*, *faire*, qui seroit une prononciation bien ridicule; Et l'on prononce, *craire*, *accraire*, *creance*, *craistre*, *accraistre*,

.

CON-

connaistre, paraistre, &c. pour *croire, ac-*
croire, croyance, &c. Quelques-uns di-
 sent, *veage*, pour *voyage*, mais il ne se
 peut souffrir, non plus que *Reaume*, pour
Royaume. On peut néanmoins assurer,
 que presque par tout *oi*, ne finissant pas le
 mot, se prononce en *oi*, & non pas en *ai*.
 Ainsi il faut dire *avoine*, avec toute la
 Cour, & non pas *aveine* avec tout Paris.

Le grand usage donc de la diphthongue *ai*,
 pour *oi*, c'est au singulier du préterit im-
 parfait de l'indicatif, *je faisais, tu faisais,*
il faisait, pour, *je faisois, tu faisois, il*
faisoit. *J'estais, j'avais, j'allais*, en tou-
 tes les trois personnes de même, & en la
 troisième personne du pluriel, *ils faisaient*.
 Cette Règle est sans exception. L'*ai*, se
 prononce encore pour *oi* aux trois personnes
 du singulier présent de l'indicatif, comme,
je connais, tu connais, il connaît, pour, *je*
connois, tu connois, il connoît. Mais ce
 n'est qu'en certains mots, qui sont en fort
 petit nombre; Car les verbes qui sont com-
 posés d'un verbe monosyllabe, comme, *je*
prevois, je revois, j'entre-vois, j'entr-ois,
 & autres semblables; n'y sont pas compris,
 à cause qu'ils sont composés d'un verbe sim-
 ple monosyllabe *vois*, & *ois*, dont la diph-
 thongue se prononce en *oi*, & non pas en *ai*.

Ai,

Ai, se prononce encore pour *oi*, à la fin des noms Nationaux, & Provinciaux, ou des habitans des villes, comme *Français*, *Anglais*, *Hollandais*, *Milanais*, *Polonais*, &c. pour *François*, *Anglois*, *Hollandois*, *Milanois*, &c. On dit poutant *Genois*, *Suedois*, & *Liegeois*, & non pas *Genais*, *Suedais*, ny *Liegeais*. Il se prononce aussi à l'optatif & au subjonctif en toutes les trois personnes du singulier, comme *je voudrais*, *tu voudrais*, *il voudrait* pour *je voudrois*, *tu voudrois*, *il voudroit*, & en la troisième du pluriel, *ils voudroient*. Et ainsi des autres dont le nombre est infini

O B S E R V A T I O N.

Quelques-uns prononcent *froid*, comme il s'escrit, & d'autres le prononcent comme si on escrivoit *fraid*. On ne prononce *drait*, pour *droit*, que quand il est adjectif, & qu'il signifie qui ne pance ny de costé ny d'autre, *drait comme un jonec*. Quand ce mot est substantif il le faut prononcer comme il s'escrit. *Il n'apas droit de faire telle chose*. L'Académie s'est trouvée du sentiment de M. de Vaugelas sur tout le reste de cette Remarque. Quoy qu'on dise *les François*, il faut prononcer *François* quand c'est un nom propre d'homme.

CXI.

C XI. REMARQUE.

Le verbe sçavoir, suivy d'un infinitif.

Exemple, *Il marcha contre les ennemis, qu'il sçavoit avoir passé la riviere ; Il fit du bien à tous ceux qu'il sçavoit avoir aimé son fils.* Cette façon de parler, & plusieurs autres semblables, sont fort en usage, parce qu'elles sont fort commodes, & qu'elles abrègent l'expression ; Outre qu'elles ostent la rudesse qu'il y auroit à dire, *il marcha contre les ennemis qu'il sçavoit qui avoient passé la riviere ; Il fit du bien à tous ceux qu'il sçavoit qui avoient aimé son fils.* Car ce sont les deux façons ordinaires, dont on exprime cela. Mais pour en dire la vérité, je ne voudrois jamais me servir de la dernière, & rarement de l'autre ; non pas que je la croye mauvaise, puisque tous nos meilleurs Auteurs s'en servent, qui me doivent oster tout scrupule, & me donner la loy ; mais parce que je sçay qu'elle choque beaucoup d'oreilles delicates ; & de fait, je sens bien qu'il y a quelque chose de rude en cette construction, je tascherois de l'éviter le plus adroitement que je pourrois.

Tome I.

H

OBSER-

OBSERVATION.

Ces manieres de parler que M. de Vaugelas trouve fort commodes, ne doivent causer aucun scrupule à ceux qui les voudront employer. Elles abregent beaucoup, & sont preferables aux détours qu'il faudroit prendre pour les éviter. Le verbe *sçavoir* n'est pas le seul qui puisse entrer dans ces phrases. On dit fort bien, *il ne se fioit qu'à ceux qu'il croyoit avoir de l'attachement pour luy*, *il aimoit tous ceux qu'il connoissoit avoir de la probité*, *il meprisa ceux qu'on luy disoit avoir parlé contre luy*.

CXII. REMARQUE.

Des vers dans la prose.

J'Entens que la prose mesme fasse un vers, & non pas que dans la prose on mesle des vers. Exemple, *qui se peut assurer d'une perseverance?* Je dis qu'une periode en prose, qui commence ou finit ainsi, ou avec cette mesme mesure, est vicieuse. Il faut éviter les vers dans la prose autant qu'il se peut, sur tout, les vers Alexandrins, & les vers communs, mais particulierement les Alexandrins, comme est celuy dont j'ay donné un exemple, parce que leur mesure sent plus le vers, que celle des vers communs,

muns, & que marchant, s'il faut ainsi dire, avec plus de train, & plus de pompe que les autres, ils se font plus remarquer. Mais il les faut principalement éviter quand ils commencent ou achèvent la période, & qu'ils font un sens complet. Que s'il y a deux vers de suite, dont le sens soit parfait en chaque vers, c'est bien encore pis ; & si ces deux vers finissent, l'un par une rime masculine, & l'autre par une feminine, le défaut en est encore plus grand, parce que cela sent davantage sa Poësie, & est plus remarquable, ces deux vers étant comme les deux premiers, ou les deux derniers d'un quatrain. Il y en a un bel exemple dans M. de Malherbe : *ce ne fut pas à faute*, dit-il, *ny de le desirer avecque passion, ny de le rechercher avecque diligence.* S'il eust fait avec, de deux syllabes aux deux vers, au lieu qu'il a fait de trois, ayant toujours accoustumé d'escrire *avecque* de trois syllabes en prose, il eust rompu la mesure, qui rend ces deux membres de période vicieux. Que si le sens ne commence, ny ne finit avec le vers, il n'y arien à dire, parce qu'on ne s'apperçoit pas que ce soit un vers. Exemple, *Ayant évité les malheurs, où tombe d'ordinaire la jeunesse.* Ostez-en le commencement & la fin, ce sera un vers, *évité les malheurs, où tombe d'ordi-*

d'ordinaire; mais avec ce qui va devant & après, il ne paroist point que c'en soit un. Aussi quand on dit qu'il faut éviter les vers, on veut dire ceux qui ont la cadence des vers, ce que celuy-cy n'a pas. Car pour les autres, ce seroit un scrupule sans raison, de n'en oser faire en prose, puis qu'aussi bien on ne s'en apperçoit point.

Amiot, M. Coëffeteau, & tous nos meilleurs Escrivains, anciens, & modernes, en font plusieurs, mesme avec la cadence, & pourveu qu'ela n'arrive pas souvent, je ne crois pas qu'il y ait grand mal; parce qu'à le vouloir toujours éviter, cette contrainte empescheroit de dire beaucoup de choses de la façon qu'elles doivent estre dites, & ruineroit la naifveté, à qui j'oserois donner la premiere place parmy toutes les perfections du stile.

Il y en a qui tiennent, que ce n'est point un vice, qu'un vers dans la prose, encore qu'il fasse un sens complet, & qu'il finisse en cadence, pourveu qu'il ne soit point composé de mots specieux & magnifiques, & qui sentent la Poësie. Mais je ne suis pas de leur avis, quoy que je leur accorde qu'un vers composé de paroles simples & communes est beaucoup moins vicieux. Tacite a esté repris d'avoir commencé son Ouvrage

par

par un vers, *Urbem Romam à principio Reges habuere*, quoy qu'il n'ait rien du vers que la mesure, & encore bien raboteuse. Et l'on n'a pas mesme pardonné à Tite-Live l'Hemistiche, par où il commence aussi, *Facturus ne operæ pretium sim?*

J'ay dit que les vers communs sont moins vicieux en prose, que les Alexandrins, & il est vray, parce qu'ils ressentent moins le vers. Et je m'estonne de l'opinion contraire de Ronsard, qui dit, qu'il a voulu composer sa Franciade en vers communs, parce qu'ils sentent moins la prose que les Alexandrins; car outre que l'oreille, qui est en cela le souverain juge, le condamne, la raison fait aussi contre lui, en ce que les quatre premières syllabes du vers commun, à la fin desquelles se fait la césure, se rencontrent sans comparaison plus souvent parmy la prose, que les six premières syllabes du vers Alexandrin, comme l'experience le fait voir, étant plus aisé de trouver quatre syllabes ajustées, que d'en trouver six.

Quant aux petits vers, ils ne paroissent presque point parmy la prose, si ce n'est qu'il y en ait deux de suite de mesme mesure, comme *on ne pouvoit s'imaginer, qu'après un si rude combat*, que si vous en adjoustez encore un, ou deux, *ils fissent encore dessein d'attaquer*

nos retranchemens, cela est tres-vicieux, & il peut souvent arriver, qu'au moins il y en aura deux de mesme mesure.

Il faut prendre garde aussi, qu'il n'y ait plusieurs membres d'une periode de suite, tous d'une mesure ; car encore qu'ils n'ayent pas la mesure d'aucune sorte de vers, ils ne laissent pas d'offenser l'oreille, quand elle est tendre. Par exemple, *on ne pouvoit pas s'imaginer, qu'après un si furieux combat, ils eussent encore fait dessin d'attaquer tous nos retranchemens.* Cette periode est composée de quatre pieces, qui sont toutes de neuf syllabes, & qui ayant une mesme cheute, peuvent desplaître à l'oreille, sans qu'elle sçache pourquoy. Neantmoins c'est une merveille quand cela se rencontre, & encore en ce cas là il ne s'en faut guerre mettre en peine, à cause qu'il n'y a presque personne qui s'en apperçoive, & que ce seroit se donner une cruelle gesne pour rien. Mais lors que ce sont des vers de mesme mesure, ce seroit un grand défaut de ne la pas rompre, sur tout s'il y a plus de deux vers de suite, comme il se voit dans l'exemple que nous avons rapporté.

OBSER-

O B S E R V A T I O N .

ON n'appelle vers dans la Prose que ceux qui enont la juste cadence, & qui ne sont ny suivis ny precedez d'aucun mot qui y soit joint ; le desir trop ardent d'acquerir des richesses , est un vers bien mesuré , qu'il faut éviter en escrivant , comme tous les autres de mesme nature : mais si on l'enferme dans d'autres mots , par exemple , *Quine fçait que le desir trop ardent d'acquerir des richesses par quelques voyes que ce soit ,* cen'est plus un vers , parce qu'il n'en a plus la cadence.

On doit sur tout s'attacher à rompre la mesure des grands vers. Les petits ne se font pas sitost remarquer , & blescent beaucoup moins l'oreille. Elle est seule à consulter sur ce qui a trop une mesme cheute En general il faut laisser à chaque genre d'escrire ce qui luy est propre , fuir le style prosaïque dans les vers , & éviter la cadence des vers dans la prose.

C X I I I . R E M A R Q U E .

Parallele.

CE mot est masculin dans le figuré. Il est vray que dans le propre , selon que les Geometres le definissent , on ne le met guere tout seul , que l'on ne die *ligne* en mesme temps , *une ligne parallele , deux lignes paralleles* , & alors il est adjectif , comme il

se voit clairement. Mais dans le figuré, il arrive à ce mot deux choses assez extraordinaires, & si je ne me trompe, sans exemple. L'une, que d'adjectif qu'il estoit au propre, il devient substantif au figuré, ne voulant dire autre chose que *comparaison*: l'autre, qu'au propre on l'escrit *parallele*, selon son origine Grecque suivie des Latins, & au figuré il change d'ortographe, & s'escrit, *paralelle*, par l'ignorance ou par la bizarrerie de l'Usage. *Le parallele d'Alexandre & de Cesar, faire le paralelle, ou un parallele de deux Capitaines, ou de deux Orateurs.*

Il y a grande apparence que cet abus d'escrire *paralelle* avec les *l*, ainsi transposées, est venu de ce que tous nos noms substantifs, ou adjectifs terminez en *ele*, ont tous l'*l* redoublée, & jamais simple, comme *pucelle*, *belle*, *modelle*, *fidelle*, &c. Car pour ceux qui ont une *s*, entre l'*e* & l'*l*, ils ne sont pas de ce nombre, ny de cette nature, comme *greſſe*, adjectif & substantif, *frefſe*, ou *fraile*. Je ne parle que des noms où l'*l* est entre deux *e*, à la fin du mot. Et je ne parle point des verbes non plus; car il y en a qui finissent avec une *l* seule, comme *cèle*, *de-cèle*, *revèle*. Cependant les doctes accuseront d'ignorance ceux qui escrivront *paralelle* ainsi,

ainsi, comme si l'on ne sçavoit pas qu'en Grec ἄλληλον d'où il vient, dispose les *l*, ou les *lambda* tout au contraire. Mais il faut prier ces Messieurs de se ressouvenir, que l'Usage ne s'attache point aux ethymologies, & qu'il n'en dépend qu'autant qu'il luy plaist. D'aller au contraire, ce seroit vouloir monstrer que l'on ne sçait pas sa Langue maternelle, mais que l'on sçait la Grecque; & il est sans comparaison plus honteux d'ignorer l'une que l'autre. Adjoustez que nous avons mille exemples de mots Latins pris du Grec, où l'on s'escarte bien davantage de leur origine. Mesme ce mot ἄλληλον, n'a qu'une *l*, ou un *lambda* à la derniere syllabe, quoy que les Ethymologistes Grecs ne doutent point qu'il ne vienne d'ἄλλος ἄλλως aliud alii, comme qui diroit, une chose qui a du rapport à une autre, changeant l'*a* en *η*, dans la composition, & oftant un *λ* pour rendre le mot plus doux.

O B S E R V A T I O N.

ON n'a point esté de l'avis de M. de Vaugelas qui veut que quand *parallele*, signifie comparaison, on l'escrive par deux *ll*, avant le dernier *e*, faire le *parallele de deux Orateurs*. Il faut toujours escrire *parallele*, comme on l'escrit quand il est employé à l'adjectif, *une ligne*

H 5 para-

parallelle. On dit aussi substantivement *une parallèle*, sans mettre *ligne*. On peut apporter, zèle, & modèle pour exception à ce qui est établi dans cette Remarque, que les substantifs & les adjectifs terminéz en *ele*, ont tous l'*l* redoublée & jamais simple, comme *Chapelle*, *belle*, *immortelle*, puisque c'est avec une *l* simple, que l'on écrit ces deux mots.

C X I V . R E M A R Q U E .

Vesquit, vescut.

Ce preterit se conjugue par la pluspart de cette sorte, *je vesquis, tu vesquis, il vesquit, & il vescut, nous vesquimes, vous vesquites, ils vesquirent, & ils vescurent.* J'ay dit par la pluspart, à cause qu'il y en a d'autres dont le nombre à la vérité est beaucoup moindre, qui tiennent, qu'il faut conjuguer ainsi, *je vesquis, & je vescus, tu vesquis, non pas tu vescus, il vesquit, & il vescut, nous vesquimes & vescumes, vous vescutes, non pas vesquistes, ils vesquient, & vescurent.*

Il y en a encore qui le conjuguent autrement, & qui tiennent qu'en toutes les trois personnes, & du singulier, & du pluriel, les deux sont bons, & quel'on peut dire, *je vesquis & je vescus, tu vesquis, & tu vescus,*

cus, & ainsi au pluriel. Tant y à que la diversité des opinions est si grande sur ce sujet, que quelques-uns n'ont point pris d'autre party, que d'éviter tant qu'il se peut, ce préterit, & de se servir de l'autre, que les Grammairiens appellent indéfini ou composé, *j'ay vescu*. Il est vray que pour la tierce personne du singulier & du pluriel, presque tous conviennent que l'on peut dire *vesquit*, & *vescut*, *vesquirent*, & *vescurent*. M. de Malherbe dit, *survesquit*.

Seulement on peut advertir ceux qui es-
crivent exactement, & qui aspirent à la per-
fection, de prendre garde à employer *ves-
quit*, ou *vescut*, selon qu'il sonnera mieux
à l'endroit où il sera mis. Par exemple,
j'aimerois mieux dire, *il vesquit & mourut*
Chrestiennement, que non pas, *il vescut &
mourut*, à cause de la rudeſſe de ces deux
mesmes terminaſſons; comme au contraire,
je voudrois dire, *il vescut & sortit de ce mon-
de*, pluſtoſt qu'il *vesquit & sortit*: Mais
ces petites obſeruations ne font que pour les
delicats. Neantmoins puis qu'il ne couſte
pas plus de mettre l'un que l'autre, il faut
ce me ſembla, choiſir le meilleur, & celuy
qui contente plus l'oreille.

OBSERVATION.

LA meilleure & la plus seure maniere de con-
juguer aujourd'huy le preterit defini du ver-
be *vivre* c'est , *je vescus* , *tu vescus* , *il vescut* ,
nous vescumes , *vous vescutes* , *ils vescurent* . C'est
le sentiment de l'Academie qui prefere aussi ,
survescut à *survesquit* . Il ne paroist point que
dans cette phrase , *il vescut & mourut chrestienne-
ment* , l'oreille soit blessee de ces deux terminai-
sons d'un semblable son *vescut* & *mourut* . Cette
façon de parler est receuee de tout le monde.

C X V. REMARQUE.

*Verbes dont l'infinitif se termine en
I E R.*

CEs verbes , comme , *signifier* , *reconcilier* , *humilier* , &c. ont d'ordinaire le
futur de l'optatif , & du subjonctif ou con-
jonctif tout semblable au present de l'indica-
tif. Quant au singulier , il n'y a point d'in-
convenient , ny l'oreille n'est point offen-
see , que l'on die , *afin que je signifie* , *tu
signifies* , *il signifie* : car en tous les autres
verbes de cette conjugaison on dit de mesme ,
afin que j'aime , *tu aimes* , *il aime* , *j'ensei-
gne* , *tu enseignes* , &c. mais à la premiere
& à la seconde personne du pluriel , il y a un
incon-

inconvenient ; c'est que l'on y ajoute un *i*, & l'on dit, *afin que nous aimions*, *que vous aimiez*, & par consequent il faut dire aussi, *afin que nous signifions*, *vous signifiez*, avec deux *ii*. Il est vray que personne ne l'escrit ainsi ; mais on ne laisse pas de sentir le defaut d'un second *i*, qui y seroit necessaire. Je fçay bien que la rencontre des deux *ii*, est cause de cela, & qu'outre le mauvais son, il seroit difficile, & comme impossible de prononcer, *signifions*, *signifiez* ; mais voicy quelque sorte de remede dont je me suis avisé ; C'est de faire un seul *i*, des deux, à la façon des Grecs, par une figure qu'ils appellent *craſe*, lequel *i*, soit marqué d'un accent circonflexe de cette sorte, *î*, *afin que nous nous humiliions*. Cet expedient est bon pour l'ortographe, & c'est tousjours reparer en quelque façon un defaut dans nostre Langue, à quoy chacun doit contribuer ; mais pour la prononciation, il n'y fait rien du tout, parce qu'encore que la *craſe*, faisant de deux syllabes une seule, rende cette syllabe seule aussi longue que les deux, neantmoins cela ne se remarque point quand on la prononce. Il faut mettre aussi cet accent circonflexe au pluriel du preterit imparfait, *nous signifions*, *vous signifiez*, *significabamus*, *significabatis*, pour le distinguer du

H 7

pre-

present, nous signions, vous signifiez,
significamus, significatis.

O B S E R V A T I O N .

ON est demeuré d'accord qu'il faut dire *afin que vous signifiez*, & non pas *afin que vous signifiez avec un seul i*, parce que ce verbe & tous ceux de la même terminaison comme *humilier, sacrifier, justifier*, ayant un *i* dans la penultime des trois personnes singulières du subjonctif, doivent prendre un second *i*, aux deux premières personnes du pluriel dans cette même syllabe, *afin que nous signifiions, afin que vous signifiez*. Mais on n'a point approuvé l'expédient que M. de Vaugelas propose, qui est de n'écrire qu'un seul *i*, marqué par un accent circonflexe: peu de personnes prendroient garde à cette marque, & plusieurs croiroient qu'il suffiroit de mettre un seul *i* à ces deux premières personnes plurielles, ce qui les authoriseroit à écrire, *afin que nous sacrificions*, au lieu de *afin que nous sacrificions*. Les deux premières personnes plurielles de l'imparfait de ces mêmes verbes doivent aussi s'écrire de la même sorte. *Nous sacrificions, vous sacrificiez*, pour les rendre différentes des deux premières personnes plurielles du présent de l'indicatif, qui s'écrivent avec un seul *i*, *Nous sacrificions, vous sacrificiez*.

CXVI.

CXVI. REMARQUE.

Premier que pour avant que.

C'Est une façon de parler ancienne, dont plusieurs se servent encore aujour'dhuy en parlant, & en escrivant; mais ceux qui ont quelque soin de la pureté du langage, n'en usent jamais. On ne le trouvera pas une seule fois dans toutes les Oeuvres de M. Coëffeteau : Il dit toujours *devant que*. Nos meilleurs Escrivains modernes l'évitent aussi, & au lieu de dire, *premier que je fasse cela*, disent, *devant*, ou *avant que je fasse cela*.

O B S E R V A T I O N .

On ne peut plus dire, *premier que*, si l'on a quelque soin de bien parler. Il faut dire *avant que*. Du temps de M. de Vaugelas, on pouvoit dire *devant que*, pour *premier que*, comme il le propose, mais *devant que*, n'est plus aujourd'huy du bon Usage.

CXVII.

CXVII. REMARQUE.

Se ressouvenir.

Ce verbe a un certain usage assez extraordinaire , qui neantmoins est extré-
ment François & élégant ; par exemple , ses
soldats , dit M. Coëffeteau , voyant ce
triste spectacle , c'est à dire voyant mourir
Brutus devant leurs yeux , & se ressouvenant
qu'ils n'avoient plus de chef . On se ressou-
vient des choses passées & esloignées , &
celle-cy estoit toute présente , comment est-
ce donc qu'il dit , & se ressouvenant qu'ils
n'avoient plus de chef ? C'est que se ressou-
venant se prend là très élégamment pour con-
siderant , ou songeant .

O B S E R V A T I O N .

L'Académie a dit sur *ressouvenir* , que ce verbe ,
qui peut être employé pour dire simplement
s' souvenir , *avoir mémoire* , signifie plus particuliè-
rement *rappeler dans sa mémoire une chose passée*
depuis long-temps . Aussi croit-elle que M.
Coëffeteau auroit mieux parlé s'il avoit dit , &
sesouvenant , ou plutost , & *considerant qu'ils*
n'avoient plus de chef , parce que la chose estoit
présente aux soldats qui voyoient mourir Bru-
tus . Il est certain que quand on dit *se ressouve-
nir* ,

nir, on porte dans l'esprit l'idée d'une chose que le temps y doit en quelque façon avoir effacée.

CXVIII. REMARQUE.

Orthographe, Orthographier.

QUoy qu'en Grec & en Latin on die *orthographia*, nous disons pourtant *orthographe*, & quoy que nous disions *ortographe*, nous ne laissons pas de dire *ortographier*, & non pas *orthographier*. Au reste, *ortographe* est feminin, *une bonne ortographe*. Quelques-uns escrivent la derniere syllabe des deux façons *phe*, & *fe*, comme *Philosophe*, & *Philosofe*; mais je voudrois tousjours escrire *ortographe* & *Philosophe*, avec un *ph*.

O B S E R V A T I O N .

Cette Remarque a esté approuvée tant pour dire *orthographier* & non pas *orthographer*, que pour le genre du mot *orthographe* & pour la maniere de l'escrire.

CXIX.

C X I X. REMARQUE.

Netteté de construction.

Ors qu'en deux membres d'une periode qui sont joints par la conjonction *&*, le premier membre finit par un nom, qui est à l'accusatif, & l'autre membre commence par un autre nom qui est au nominatif, on croit d'abord que le nom qui suit la conjonction, est au mesme cas que celuy qui le précède, parce que le nominatif & l'accusatif font toujours semblables, & ainsi l'on est trompé, & on l'entend tout autrement que ne le veut dire celuy qui l'escrit. Un exemple le va faire voir clairement; *Germanicus* (en parlant d'Alexandre) *a égalé sa vertu*; *& son bonheur n'a jamais eu de pareil*. Je dis que ce n'est pas escrire nettement, que d'escrire comme cela, *a égalé sa vertu*, *& son bonheur*, *&c.* parce que *sa vertu* est accusatif, regi par le verbe *a égalé*, & *son bonheur* est nominatif, & le commencement d'une autre construction, & de l'autre membre de la periode. Neantmoins il semble qu'estant joints par la conjonctive, *&*; ils aillent ensemble; ce qui n'est pas, comme il se voit en achevant de lire la periode entiere. On appelle

appelle cela *une construction louche*, parce qu'elle semble regarder d'un costé, & elle regarde de l'autre. Plusieurs excellens Es-
crivains ne sont pas exempts de cette faute. Il ne me souvient point de l'avoir jamais re-
marquée en M. Coëffeteau. Je sçay bien qu'il y aura assez de gens, qui nommeront cecy un scrupule, & non pas une faute, par-
ce que la lecture de toute la periode fait en-
tendre le sens, & ne permet pas d'en douter. Mais toujours ils ne peuvent pas nier que le
lecteur & l'auditeur n'y soient trompez d'a-
bord, & quoy qu'ils ne le soient pas long-
temps, il est certain qu'ils ne sont pas bien
aisés de l'avoir esté, & que naturellement on
n'aime pas à se mesprendre. Enfin c'est une
imperfection qu'il faut éviter, pour petite
qu'elle soit, s'il est vray qu'il faille toujours
faire les choses de la façon la plus parfaite
qu'il se peut, sur tout lors qu'en matière de
langage il s'agit de la clarté de l'expression.

O B S E R V A T I O N.

On a esté de l'avis de M. de Vaugelas sur tou-
tes les phrases où le nominatif joint par la
conjonction *&*, à un accusatif qui a précédé *&*,
est séparé par un grand nombre de mots, du
verbe auquel il sert de nominatif, comme en
cet exemple. *Je condamne sa paresse, & les fau-*
tes

tes que sa nonchalance luy fait faire en beaucoup d'occasions , m'ont toujours paru inexcusables. Il est certain que cette construction a quelque chose de louche , parce qu'il semble que *paresse* & *les fautes* soient tous deux accusatifs , & qu'on veüille dire , *je condamne sa paresse & les fautes que sa nonchalance luy fait faire* , ce qui est fort bien construit : De sorte qu'on est surpris , quand en lisant *m'ont toujours paru inexcusables* , on connoist que ce substantif *les fautes* , fert de nominatif à *m'ont paru*. Il faut éviter ces sortes de phrases qui font qu'on se trompe en les lisant ; mais celle que M. de Vaugelas rapporte n'est pas de mesme nature , & il n'y a pas sujet de la condamner. Il est vray que quand on dit *Germanicus a égalé sa vertu , & son bonheur n'a jamais eu de pareil* , la conjonction & le trouve entre un accusatif & un nominatif , mais comme *n'a jamais eu de pareil* est mis immédiatement après *son bonheur* , qui est le nominatif du verbe suivant , on n'a pas le temps de se mesprendre , & cette phrase ne peut causer aucun embarras.

C X X. R E M A R Q U E.

Persecuter.

CE mot est mal prononcé par une infinité de gens , qui disent *perzecuter* , comme si au lieu de l's , il y avoit un z. Il faut prononcer *persecuter* , comme s'il estoit écrit avec un c , *percecuter* , tout de mesme que *perseverer*. Ce qui m'a fait remarquer que tous

tous les mots généralement sans exception, qui commencent par *per*, & ont une *s* après, suivie d'une voyelle, se prononcent ainsi, c'est à dire comme si au lieu de l'*s*, il y avoit un *c*, & non pas un *z*, *Persan*, *Perse*, *perseverer*, *persil*, *persiste*, *personne*, *personnage*, *persuader*.

O B S E R V A T I O N.

Plusieurs personnes prononcent encore aujourd'hui *persecuter*, comme s'il y avoit un *z* au lieu d'une *s*, & de la même manière qu'on prononce la seconde syllabe de *presenter*; c'est une prononciation vicieuse qu'on ne se permet qu'en ce seul mot, car tout le monde prononce *perseverer*, *persiste* & tous les autres, comme s'il y avoit un *c*, au lieu d'une *s*. M. de Vaugelas qui fait remarquer que tous les mots généralement sans exception qui commencent par *per*, & qui ont une *s* après, suivie d'une voyelle, se prononcent comme si au lieu d'une *s*, il y avoit un *c*, devoit faire cette règle plus générale & dire que toutes les fois que la lettre *s*, est précédée d'une consonne, elle se doit prononcer, devant, quelque voyelle que ce soit, comme si c'estoit un *c*, soit que le mot commence par *per*, ou par une autre syllabe. Ainsi on prononce, *consacrer*, *conserver*, *insister*, *consoler*, *consumer*, & une infinité d'autres, de même que *perseverer*.

CXXI. REMARQUE.

Lors.

Lors, avec un genitif, par exemple, *lors de son election*, pour dire *quand il fut eleu*, n'est guere bon, ou du moins guere elegant ; plusieurs neantmoins le disent & l'escrivent, parce qu'il abrege souvent un grand tour qu'il faudroit prendre sans cela.

O B S E R V A T I O N .

QUoy que l'on escrive encore quelquefois, *lors de son election, lors de son avancement à la couronne*, on a jugé que cette maniere de parler commence à vieillir, & qu'il est beaucoup mieux de dire, *dans le temps de son election, lors qu'il parvint à la couronne*.

CXXII. REMARQUE.

Lequel, laquelle.

Ces pronoms au nominatif, tant singulier, que pluriel, sont rudes pour l'ordinaire, & l'on doit plutost se servir de *qui*, quand on le devroit repeter deux fois dans une mesme periode, comme il a esté dit en

la

la Remarque de *qui** , où l'on a fait voir qu'il n'en falloit faire nul scrupule. Il y a pourtant certaines exceptions & certains endroits où il faut dire *lequel* (quand je dis *lequel* , j'entends *laquelle* , *lesquels* , & *lesquelles* , en leurs deux genres , & en leurs deux nombres) comme quand il y a deux noms substantifs , dont l'un est d'un genre , & l'autre d'un autre , alors si le pronom relatif ne se rapporte pas au plus proche substantif , mais au plus esloigné , il ne faut pas à cause de l'équivoque se servir de *qui* , parce qu'il est du genre commun , & que l'on ne sçauroit auquel il se rapporteroit , mais il faut user de l'autre relatif , *lequel* . Exemple , *C'est un effet de la divine Providence , qui est conforme à ce qui nous a été predict.* Je dis que ce premier *qui* , se rapporte à *effet* , & non pas à *Providence* , & neantmoins comme de la nature il se rapporte au plus proche , on auroit sujet de croire , qu'il s'y rapporteroit en cet exemple , ce que toutefois il ne fait pas ; *C'est pourquoy au lieu de qui , il faut tousjours mettre lequel , & dire , c'est un effet de la divine Providence , lequel , &c.*

On se sert aussi de ce pronom au nominatif , quand on commence quelque narration considérable ; par exemple , *Il y avoit à Rome un grand Capitaine , lequel par le com-*

* La LVI. Rem.

mandement du Senat, &c. Je dis qu'en cet endroit, *lequel*, est beaucoup plus fort, que ne seroit *qui*, & j'ay remarqué que même à la Cour, où il semble que *lequel*, ne devroit pas estre si bien receu, on en use d'ordinaire en de semblables rencontres. Je ne vois ny homme, ny femme, qui racontant quelque chose, ne die par exemple, *c'estoit un homme, lequel, &c.* *c'estoit une femme, laquelle, &c.* plustost que *qui*, & de mesme au pluriel.

Je n'ay parlé que du nominatif, parce qu'aux autres cas il n'y a nulle rudeesse à en user, si ce n'est lors que l'on peut se servir de *qui*, de *quoy*, de *que*, & de *dont* au lieu de *duquel*, *d'anquel*, de *lequel*, à l'accusatif, & ainsi du feminin, & du pluriel; Car alors ce seroit une faute de manquer à employer ces autres mots plus doux, que nostre Langue nous fournit, pour mettre à la place du pronom *lequel*, en tous ses cas, & en tous ses nombres. Il faut donner des exemples de toutes ces choses pour les esclaircir. Et afin d'y proceder par ordre, commençons par le genitif, *j'ay envoyé un Courrier exprés, au retour duquel je verray, &c.* Il faut nécessairement dire *duquel* en ce lieu là, & non pas *de qui*; Et de mesme au feminin, *j'honore infiniment sa vertu, en considération de la-*

laquelle, & non pas, *de qui*, il n'y a rien que je ne voulusse faire. Au pluriel, c'est tout de mesme en l'un & en l'autre genre. Suivons au datif, c'est un heureux succès auquel je n'ay contribué que de mes vœux, & non pas à qui je n'ay contribué ny à quoy je n'ay contribué; quoy que quelques-uns disent ce dernier, mais il s'en faut bien qu'il ne soit si bon qu'anquel; Ainsi du feminin, & du pluriel. A l'accusatif, c'est un sujet sur lequel on peut dire beaucoup de choses, & jamais sur qui. Quelques-uns disent, sur quoy, mais sur lequel est beaucoup meilleur. De mesme au feminin, & au pluriel. A l'ablatif on en use rarement, parce que l'on se fert en tout nombre & en tout genre, de la commode particule *Dont*, comme par exemple, on dira, C'est un importun, dont, & non pas, duquel, j'ay bien eu de la peine à me deffaire, c'est une mauvaise affaire, dont il aura bien de la peine à se demeuler, ce sont des malheurs dont il n'est pas exempt, ce sont des affaires, dont il se tirera. Il y a exception, quand après un génitif regi par un nominatif, on ne scauroit auquel des deux rapporter *dont*, comme c'est la cause de cet effet, dont je vous entretiendray à loisir: On ne scait si *dont* se rapporte à la cause, ou à l'effet; C'est pourquoy si vous voulez qu'il

Tome I.

I

se

se rapporte à la cause , il faut dire , *c'est la cause de cet effet , de luquelle je vous entretiendray , & si vous voulez qu'il se rapporte à l'effet , il faut dire , c'est la cause de cet effet , duquel je vous entretiendray.* Il faut donc en semblables occasions se servir du nom *duquel* , & non pas de *dont* , à cause de l'équivoque.

On se sert encore du pronom *lequel* , aux ablatifs absolus , comme *j'y ay esté un an , pendant lequel* .

Au reste , *qui* , pour *lequel* , se met en tous les cas , en tous les genres , & en tous les nombres : mais hors du nominatif , il ne se met jamais que pour les personnes , à l'exclusion des animaux , & des choses inanimées . *Quoy* , au contraire , ne se met jamais pour *lequel* , quand on parle des personnes , mais seulement quand il s'agit des animaux , & des choses inanimées , & s'accorde à tous les genres , & à tous les nombres . Et *que* , à l'accusatif , se met pour *lequel , laquelle , lesquels , & lesquelles* , de quoy que ce soit que l'on parle sans exception , & est indeclinable .

OB-

O B S E R V A T I O N .

Dans le premier exemple de cette Remarque, *c'est un effet de la divine Providence, qui est conforme à ce qui nous a été prédit*, il faut mettre *lequel*, & non pas *qui*, afin d'empêcher qu'on ne rapporte ce mot relatif *qui à Providence*, qui est le substantif le plus proche. Il est bon d'en user ainsi dans toutes les phrases où il pourroit y avoir de l'équivoque. On croit que dans ces autres exemples, *il y avoit à Rome un grand Capitaine, lequel par le commandement du Senat. C'estoit un homme lequel, c'estoit une femme laquelle*, il est mieux de mettre *qui*; & qu'on peut se dispenser d'estre de l'avis de M. de Vaugelas, qui préfère *lequel & laquelle*, dans ces trois phrases. On a approuvé *lequel* au lieu de *qui*, dans tous les cas obliques suivant la Remarque.

C X X I I . R E M A R Q U E .

Lairrois, lairray.

Cette abréviation de *lairois*, *lairray*, en toutes les personnes, & en tous les nombres, pour *laisserois*, & *laifferay*, ne vaut rien, quoys qu'une infinité de gens le disent, & l'escrivent. Quelques Poëtes ont creu que les Vers leur permettoient d'en user; mais ceux qui aiment la pureté du language, le souffrent aussi peu dans la Poësie,

que dans la prose. Mais ils souffrent bien encore moins, *vous me pardonrez*, pour *pardonnerez*, *donruy*, ou *dorray*, pour *donneray*, qui sont des monstres dans la Langue.

OBSERVATION.

LAirrois & lairray ne sont plus des mots sup-portables dans la Poësie mesme, non plus que *pardonrez* & *donray*, dont on se servoit an-ciennement, pour *pardonnerez* & *donneray*.

C X X I V. REMARQUE.

Invectiver.

IN*vectiver*, pour faire des *invectives*; n'est pas du bel Usage, & il n'est pas per-mis de faire des verbes à sa fantaisie, tirez & formez des substantifs. Beaucoup de gens neantmoins se donnent cette autorité; mais il n'y a que les verbes, que l'Usage a receus, dont on se puisse servir, sans qu'il y ait en cela ny regle, ny raison. Par exemple on dit, *affectionner*, *se passionner*, *d'affection*, & *de passion*, & plusieurs autres semblables; & neantmoins si l'on veut bien parler on ne dira pas *ambitionner*, *occasionner*, *d'ambi-tion*, & *d'occasion*, non plus que *pretexter*, pour

pour prendre pretexte , & se medeciner , pour prendre medecine . Je scay bien qu'ils sont en la bouche de la pluspart du monde ; mais non pas dans les escrits des bons Autheurs .

O B S E R V A T I O N .

Invectiver , est devenu en usage , & c'est fort bien parler que de dire *il inventive contre les vies* . Ambitionner est aussi un fort bon mot , & on dit fort bien *ambitionner les honneurs* , pour dire les rechercher par un sentiment de gloire . On dit encore mieux par civilité , *je n'ambitionne rien tant que l'honneur de vous servir* . Pretexter est encore fort en usage , pour dire couvrir d'un prétexte . Il prétexta son éloignement de raisons qui &c. pretexter veut dire aussi alleguer pour prétexte . On ne diroit pas *je me suis aujourd'huy medeciné* , pour dire *j'ay pris aujourd'huy medecine* ; mais dans le style familier , *se medeciner* , se dit en parlant de l'habitude qu'on a de prendre des medecines : *pour se porter bien , il ne faut point tant se medeciner* .

C X X V. R E M A R Q U E.

S'immoler à la risée publique.

Plusieurs ont repris M. Coëffeteau de ce qu'il se servoit de cette façon de parler , & ne l'ont pas seulement condamnée comme mauvaise , mais comme monstrueuse , & fort approchante de ce qu'on appelle *Galimathias* .

thias. Toute la France neantmoins fçait bien, que ce Grand personnage exprimoit les choses si nettement, que le Galimathias n'estoit pas moins incompatible avec son esprit, que les tenebres avec la lumiere. Mais considerons cette phrase, & voyons ce qu'elle a de si estrange, qui ait obligé tant de gens à s'escrifier, comme à la veue d'un monstre. *Immoler* n'est-ce pas un bon mot ? *immoler*, & *sacrifier*, *s'immoler*, & *se sacrifier*, ne veulent-ils pas dire la mesme chose ? Peut-on pas dire, *se sacrifier à la cruauté des ennemis*? Et pourquoi donc ne dira-t-on pas, *se sacrifier à la risée publique*, à *la risée du monde*, ou *de tout le monde*? Car comme la cruauté des ennemis fait perdre la vie avec douleur, la risée du monde fait perdre l'honneur avec honte, & l'on ne peut nier, que comme on sacrifie sa vie, on ne puisse aussi sacrifier son honneur : Mesmes il faut confesser, que comme l'honneur est une chose beaucoup plus precieuse que la vie, aussi le mot de *sacrifier*, ou d'*immoler*, est plus dignement employé au sacrifice de l'honneur, qu'au sacrifice de la vie. D'où il me semble qu'il s'ensuit, que cette façon de parler, *se sacrifier*, ou *s'immoler à la risée de tout le monde*, ou à *la risée publique*, est tres bonne, tres-judicieuse, & ne contient rien

rien qui ne soit tres-conforme à la raison. Mais on vient de me faire voir ce que je n'a-
vois pas observé , que c'est le Cardinal du
Perron , & non pas M. Coëffeteau , qui est
l'inventeur de cette phrase , tellement qu'a-
yant esté inventée par un si Grand homine ,
& puis authorisée par un autre si celebre en
nostre Langue , je ne sçay comme elle a pû
estre si mal reçeuë de quelques-uns.

Ils disent , qu'*immoler* , & *sacrifier* , sont
des mots trop tragiques , pour les joindre
avec *risée*. On respond , qu'à la verité , *ri-
sée* est comique à l'égard de ceux qui la font ,
mais qu'elle se peut dire tragique à l'égard
de ceux qui la souffrent , puis que leur hon-
neur plus precieux que la vie en demeure
blessé , & qu'il peut mesme en estre ruiné &
perdu pour jamais. Ainsi l'on ne joindra
point ensemble deux choses fort discordan-
tes , que de joindre *immoler* , & *sacrifier*
avec *risée*.

Il est vray qu'il y a des endroits , où la
phrase ordinaire , *s'exposer à la risée de tout
le monde* seroit beaucoup mieux , que *s'im-
moler* ; car lors que l'action que l'on fait , est
simplement , ou mediocrement ridicule , &
qu'elle ne va pas jufqu'à l'excés , il n'y a
point de doute que *s'exposer* , seroit plus ju-
dicieusement dit , que *s'immoler*. Mais si

L'action est ridicule & impertinente au dernier degré, alors *s'exposer* seroit foible; & *s'immoler* estant incomparablement plus fort, seroit aussi beaucoup meilleur, & plus proprement employé que l'autre.

Qu'on ne m'allege pas, qu'aux Langues vivantes non plus qu'aux mortes, il n'est pas permis d'inventer de nouvelles façons de parler, & qu'il faut suivre celles que l'Usage a establies; Car cela ne s'entend que des mots, estant certain qu'il n'est pas permis à qui que ce soit, d'en inventer, non pas mesme à celuy qui d'un commun consentement de toute la France, seroit déclaré le Père de l'Eloquence Françoise; parce qu'on ne parle que pour se faire entendre, & personne n'entendroit un mot, qui ne seroit pas en usage. Mais il n'en est pas ainsi d'une phrase entiere, qui estant toute composée de mots connus & entendus, peut estre toute nouvelle, & neantmoins fort intelligible; de sorte qu'un excellent & judicieux Escrivain peut inventer des nouvelles façons de parler qui seront receuës d'abord, pourveu qu'il y apporte toutes les circonstances requises, c'est à dire un grand jugement à composer la phrase claire & élégante, la douceur que demande l'oreille, & qu'on en use sobrement, & avec discretion.

OBSER-

O B S E R V A T I O N .

Quelques-uns ont condamné cette phrase ; Ils ont dit que quand on s'immole , on a une chose pour objet , & que la risée publique n'en fçauroit servir : qu'on s'immole à son devoir , à sa religion , à sa patrie , mais qu'on ne peut s'immoler ny au mépris , ny à la risée . Les autres en plus grand nombre ont approuvé cette façon de parler , & ont répondu qu'une personne qui ne veut s'attacher qu'à son salut en renonçant à toutes les vanitez du monde , fçait bien qu'en faisant de certaines choses contraires aux maximes ordinaires , & en s'habillant d'une certaine sorte , elle s'attire la risée publique ; mais elle s'immole volontiers à cette risée pour parvenir à sa fin qui est son salut : ce qui peut encore se dire des bastilleurs , qui pour gagner de l'argent , ne cherchent qu'à exciter la risée publique.

C X X VI. R E M A R Q U E .

Des mieux.

Il n'y a rien de si commun , que cette façon de parler , *il danse des mieux , il chante des mieux* , pour dire *il danse fort bien , il chante parfaitement bien* ; mais elle est très-basse , & nullement du langage de la Cour , où l'on ne la peut souffrir ; Car il ne faut pas oublier cette maxime , que jamais les hon-

nestes gens ne doivent en parlant user d'un mot bas, ou d'une phrase basse, si ce n'est par raillerie; Et encore il faut prendre garde qu'on ne croye pas comme il arrive souvent, que ce mauvais mot a esté dit tout de bon, & par ignorance plustost que par raillerie. Il ne faut laisser aucun doute, que l'on ne l'ait dit en raillant.

OBSERVATION.

IL n'y a point de construction dans cette façon de parler, *il danſe des mieux*, pour dire il se distingue parmy ceux qui dansent bien; c'est ce qui est cause qu'on ne la souffre que dans un style tres bas.

CXVII. REMARQUE.

Quatre, pour quatresme, & autres semblables.

QUAND on cite un livre ou un chapitre, ou que l'on nomme un Pape, ou un Roy, ou quelqu'autre chose semblable, il faut se servir du nombre adjectif ou ordinaire, & non pas du substantif ou primitif, qu'ils appellent, comme on fait d'ordinaire dans les Chaires, & dans le Barreau. Ils disent par exemple, *au chapitre neuf*, pour *neuf-*

neufiesme ; *Henry quatre*, pour *Henry quatriesme*. Quelle grammaire, & quel mesnage de syllabes est ce là ? Le grand usage semble en quelque façon l'autoriser, mais puis que tous demeurent d'accord que l'adjectif est meilleur, pourquoy ne le dire pas plustost que l'autre ?

O B S E R V A T I O N.

Henry quatre, Charles sept, Louis onze, Louis douze au lieu de Henry quatriesme, Charles septiesme, Louis onziesme, Louis douziesme sont des façons de parler généralement reçues, & l'Usage les a trop autorisées pour faire scrupule de s'en servir. On dit de mesme en citant un livre, *Tome trois, chapitre cinq*. Cela peut estre venu de ce qu'ordinairement on écrit ces mots en chiffre & que *Tome trois, chapitre cinq* sont des mots plus courts, que *Tome troisiesme, chapitre cinquiesme*.

C X X V I I I . R E M A R Q U E.

Sur, sous.

Ces prépositions se doivent toujours mettre simples, si ce n'est en certains cas que nous remarquerons. Je les appelle simples en comparaison des composées *de sus* & *de sous*, que tout le monde presque em-

ploye indifferemment, & en prose, & en vers, pour *sur*, & *sous*. On en fait autant de quelques autres prépositions, comme *dans*, *dehors*. Par exemple on dira, *Il est dessus la table, dessous la table, dedans la maison, dehors la ville.* Je dis que ce n'est pas escrire purement, que d'en user ainsi, & qu'il faut tousjours dire, *sur la table, sous la table, dans la maison, & hors la ville, ou hors de la ville;* car tous deux sont bons, & non pas *dessus la table, dessous la table, &c.* On le permet pourtant aux Poëtes, pour la commodité des vers, où une syllabe de plus ou de moins est de grand service; Mais en prose, tous ceux qui ont quelque soin de la pureté du langage, ne diront jamais, *dessus une table, ny dessous une table;* non plus que *dedans la maison, ou dehors la maison.* Il semble que ces componsez soient plustost adverbes que prépositions; car leur grand usage est à la fin des périodes, sans rien regir après eux, puis qu'ils terminent la période & le sens: comme, si je suis assis sur quelque chose, & qu'on la cherche, je diray, *Je suis assis dessus, ou je suis dessus, je suis demeuré dessous, il est dedans, il est dehors.* Au lieu que les prépositions sont perpetuellement suivies d'un nom, ou d'un verbe, ou de quelque autre partie de

l'Orai-

POraison , comme le porte le nom même de préposition.

Il est vray qu'il y a trois exceptions que j'ay remarquées , l'une , quand on met les deux contraires ensemble , & tout de suite , comme , *Il n'y a pas assez d'or ni dessus ni dessous la terre , pour me faire commettre une telle meschanceté* ; Alors il faut dire ainsi , & non pas , *ni sur ni sous la terre* , parce que *sur & sous* , non plus que *dans & hors* , ne se mettent jamais tout seuls , qu'ils n'ayent incontinent leur nom après eux . L'autre , quand il y a deux prépositions de suite , encore qu'elles ne soient pas contraires , comme *elle n'est ny dedans ny dessous le coffre* . Et la troisième , lors qu'il y a une autre préposition devant , comme *il luy a passé par dessus la teste , par dessous le bras , par dedans la ville , par dehors la ville* , car on ne dira pas , *par sur la teste , par sous le bras , ny par dans la ville , par hors la ville* . Ces cas exceptez , il ne faut jamais employer ces composez , que comme adverbes , & il se faut servir des autres , comme de prépositions .

O B S E R V A T I O N .

ON ne permet plus aux Poëtes de dire *dedans la ville , pour dans la ville , dessus la montagne pour sur la montagne* ; ces mots *dedans , dehors , dessus ,*

deffus, *deffous*, n'ont plus d'usage que quand ils terminent une periode & qu'ils tiennent lieu d'adverbes. On a approuvé les trois exceptions que M. de Vaugelas a remarquées, il faut dire, *ny dessus ny deffous la terre*; cela n'est *ny dedans*, *ny dehors le coffre*, *par dessus la teste*, *par deffous le bras*, *par dedans la ville*, *par dehors la ville*.

CXXIX. REMARQUE.

Intrigue.

LA pluspart font ce mot feminin, je dis *la pluspart* parce qu'il y en a qui le font de l'autre genre; il faut dire *intrigue* avec un *g*, & non pas *intrique*, avec un *q*, comme force gens le disent & l'escrivent. C'est un nouveau mot pris de l'Italien, qui neantmoins est fort bon, & fort en usage.

O B S E R V A T I O N.

IL n'y a plus personne aujourd'huy qui ne fasse *intrigue* feminin. Ceux d'entre les Poëtes qui ont escrit *intrigue* en mettant un *q* au lieu d'un *g* à la troisième syllabe, l'ont fait afin que ce mot pust timer à *pratique*, mais c'est une liberté trop licentieuse & qu'il ne faut pas prendre.

CXXX.

CXXX. REMARQUE.

Incendie.

DU temps du Cardinal du Perron & de M. Coëffeteau, ceux qui faisoient profession de bien escrire, n'eussent pas voulu user de ce mot, on disoit tousjours *embrasement*; mais aujourd'huy *incendie* s'est rendu familier, & les bons Escrivains se servent indifferemment de l'un & de l'autre. Il est vray que les plus exacts observent encore de dire plustost *embrasement*, qu'*incendie*; mais si le sujet qu'ils traitent, les oblige à exprimer la mesme chose deux fois, ils ne font point de difficulté de mettre à la seconde, *incendie*. Je dis à la seconde, parce qu'il faut observer cela, de mettre tousjours le meilleur mot & le plus ancien le premier. Il est vray que j'ay appris d'un des Oracles de nostre Langue, qu'il y a cette difference entre *incendie*, & *embrasement*, qu'*incendie* se dit proprement d'un feu qui a esté mis à dessein, & *embrasement* convient mieux au feu qui a esté mis par cas fortuit, que l'on ne nommeroit pas si proprement *incendie*. Cette difference est tres-delicate & tres-vraye. *Incendiaire*, a tousjours esté receu, lors mesme qu'*incendie* ne l'estoit pas.

OB.

OBSERVATION.

Plusieurs confondent *incendie* avec *embrasement*. Quand ce mot est employé sans Epithetes, il fait entendre que l'embrasement a été grand. *Il y a eu un incendie en un tel lieu.* *Embrasement* est un mot consacré en certaines phrases, & on dit toujours *l'embrasement de Troye*, & non pas *l'incendie de Troye*. On n'a point reçeu la delicateſſe de M. de Vaugelas qui met de la difference entre un feu mis par hazard ou par cas fortuit, & un feu mis à dessein.

CXXXI. REMARQUE.

Vomir des injures.

Cette phrase ne passe pas seulement pour bonne parmy tous les bons Eſcrivains, mais aussi pour elegante, à l'imitation des Latins, qui ſe ſervent figurément du mot de *vomir* comme nous. Car tous nos meilleurs livres ſont pleins de ces façons de parler, *vomir des injures*, *vomir des blasphemes*, & autres ſemblables. Neantmoins je ſuis obligé de dire, qu'à la Cour ce mot eſt fort mal receu ; particulierement des Dames, à qui un ſi ſale objet eſt insupportable. Et certainement il ſemble qu'elles ont d'autant plus de raison, que leur ſentiment eſt conforme

forme à celuy de Quintilien, & de tous les grands Orateurs, qui veulent que les metaphores se tirent des images les plus nobles, & des objets les plus agreeables. Je sçay qu'on repliquera, que cela est vray aux choses agreeables & indifferentes, mais que dans les choses odieuses, ou qu'on veut rendre odieuses, on se peut servir de metaphores de choses odieuses & desagreables, & qu'ainsi les meilleurs Orateurs Latins ont employé le mot *lenocinia*, & plusieurs autres mots de cette nature, en beaucoup d'endroits hors de leur signification naturelle.

Mais je respons que tout cela n'empesche pas, que nos Dames n'ayent une grande aversion à ces façons de parler, incompatibles avec la delicateſſe & la propreté de leur sexe; ni que ceux qui parleront devant elles, s'ils ont quelque soin de leur plaire, ne s'en doivent abſtenir; Au moins en le faisant, ils font asſeurez de ne desplaire à personne. Mais soit qu'elles ayent raison ou non, de haïr ces phraſes, je rapporte ſimplement la chose, comme une verité dont je suis bien informé.

O B S E R V A T I O N.

L'Usage n'a point eu d'égard à la delicateſſe qui peut obliger les Dames à rejeter cette phrase; & il n'y en a point de plus commune que

210 OBSERVATIONS

que celles de vomir des injures, vomir des blasphemes. On dit de même de plusieurs montagnes, qu'elles vomissent des flammes, des cendres, &c.

CXXXII. REMARQUE.

Magnifier.

CE mot est excellent, & a une grande emphase pour exprimer une louange extraordinaire. M. Coëffeteau en use souvent après Amiot, & tous les Anciens. Encore tout de nouveau un de nos plus célèbres Ecritvains ne fait point de difficulté de s'en servir. Mais avec tout cela, il faut avouer qu'il vieillit, & qu'à moins que d'estre employé dans un grand Ouvrage, il auroit de la peine à passer. J'ay une certaine tendresse pour tous ces beaux mots que je vois ainsi mourir, opprimez par la tyrannie de l'Usage, qui ne nous en donne point d'autres en leur place, qui ayent la même signification & la même force.

OBSERVATION.

CE mot n'a gueres d'usage qu'en parlant de Dieu & des choses saintes.

CXXXIII.

CXXXIII. REMARQUE.

Monosyllabes.

C E n'est point une chose vicieuse en no^rstre Langue, qui abonde en monosyllabes, d'en mettre plusieurs de suite. Cela est bon en la Langue Latine, qui n'en a que fort peu; car à cause de ce petit nombre, on remarque aussi-tost ceux qui sont ainsi mis de rang, & l'oreille qui n'y est pas accoustumée, ne les peut souffrir. Mais par une raison contraire, elle n'est point offensée de nos monosyllabes françois, parce qu'elle y est accoustumée, & que non seulement il n'y a point de rudesse à en joindre plusieurs ensemble, mais il y a mesme de la douceur, puis que l'on en fait des vers tout entiers, & que celuy de M. de Malherbe, qu'on allegue pour cela, est un des plus doux & des plus coulans qu'il ait jamais faits. Voicy le vers,

Et moy je ne vois rien quand je ne la vois pas.

Il ne faut donc faire aucun scrupule de laisser plusieurs monosyllabes ensemble, quand ils se rencontrent. Chaque Langue a ses proprietez & ses graces. Il y a des preceptes communs à toutes les Langues, & d'autres qui sont particuliers à chacune.

OB

O B S E R V A T I O N .

ONa esté de l'avis de M. de Vaugelas , qu'il ne faut faire aucun scrupule de mettre plusieurs monosyllabes ensemble , quand ils s'offrent naturellement. On finit la pluspart des billets que l'on escrit par cinq monosyllabes de suite , *je suis tout à vous.* On en pourroit ajouter cinq autres , & de tout mon cœur , sans que l'oreille en fust offensée.

CXXXIV. R E M A R Q U E .

Navire. Erreur.

Navire , estoit feminin du temps d'Amiot ; & l'on voit encore aux enseignes de Paris cette inscription , *A la Navire ,* & non pas *au Navire.* Neantmoins aujourd'huy il est absolument masculin , & ce seroit une faute de le faire des deux genres. C'est la metamorphose d'Iphis.

Vota puer solvit quæfæmina voverat Iphis.
Au contraire , Amiot a tousjours fait erreur masculin , & aujourd'huy il n'est que feminin.

O B S E R V A T I O N .

Navire , est aujourd'huy masculin , & ce mot ne garde son ancien genre que lorsqu'on

qu'on parle du vaisseau des Argonautes. On dit encore *la Navire Argo*. Erreur est féminin.

CXXXV. REMARQUE.

Toute sorte, & toutes sortes.

Toute sorte , se met d'ordinaire avec le singulier , comme , *je vous souhaite toute sorte de bonheur* ; & toutes sortes , avec le pluriel , comme , *Dieu vous preserve de toutes sortes de maux*. On peut y prendre garde , quoy que je ne croye pas que ce soit une faute de confondre en cela le singulier avec le pluriel , ou le pluriel avec le singulier ; Mais j'ay remarqué que M. Coëffeteau , & plusieurs autres , mettent tousjours le singulier avec le singulier , & le pluriel avec le pluriel . Un de nos plus celebres Escrivains a dit , *toutes autres sortes d'avantages* , mais il est bien rude , & *toute autre sorte d'avantage eust été* , ce me semble , bien meilleur .

O B S E R V A T I O N .

On peut mettre indifferemment toute sorte & toutes sortes avec un genitif pluriel , comme *toute sorte de malheurs* , *toutes sortes d'animaux* , mais avec un genitif singulier , il faut mettre toute sorte au singulier , *je vous souhaitez toute sorte de bonheur* & non pas toutes sortes de bons

bonheur. On croit qu'avec le mot *autre*, il faut aussi mettre toute sorte au singulier & dire, *toute autre sorte d'avantage*, l'eust bien moins flaté, plutost que toutes autres sortes d'avantages. On dit naturellement *tout autre que vous l'auroit fasché* en luy parlant de la sorte, & non pas *tous autres que vous l'auroient fasché*.

CXXXVI. REMARQUE.

Premiere personne du present de l'indicatif.

Exemple, *je crois, je fais, je dis, je crains*, & ainsi des autres. Quelques-uns ont creû qu'il falloit oster l's finale de la premiere personne, & escrire, *je croy, je fay, je dy, je crain, &c.* changeant l'i en y, selon le genie de nostre Langue, qui aime fort l'usage des y grecs à la fin de la plus-part des mots terminez en i, & qu'il falloit escrire ainsi la premiere personne pour la distinguer d'avec la seconde, *tu crois, tu fais, tu dis, tu crains, &c.* Il est certain que la raison le voudroit, pour oster toute équivoque, & pour la richesse & la beauté dela Langue; mais on pratique le contraire, & l'on ne met point de difference ordinairement entre ces deux personnes. Aussi est-il mal-aisé qu'il en arrive aucun inconvenient, le sens étant

estant incontinent entendu par le moyen de ce qui precede, & de ce qui suit; Ce n'est pas que ce fust une faute, quand on osteroit l's, mais il est beaucoup mieux de la mettre tousjours dans la prose. Quelques Italiens, comme les Romains, & les Sienois, disent en parlant *io credevo*, à la premiere personne du preterit imparfait pour la distinguer de la troisième, *egli credeva*, mais les bons Autheurs, soit en prose, ou en vers, n'observent point cela.

Nos Poëtes se servent de l'un & de l'autre à la fin du vers, pour la commodité de la rime. M. de Malherbe a fait rimer au preterit parfait defini, *couvry*, avec *Ivry*,

*N'ay-je pas le cœur assez haut,
Et pour oser tout ce qu'il faut,
Un aussi grand desir de gloire,
Que j'avois lors que je couvry
D'exploits d'éternelle memoire,
Les plaines d'Argues, & d'Ivry?*

C'est contre l'Usage de nostre Langue, qui ne le permet qu'à la premiere personne du present de l'indicatif, & non pas aux autres temps. Aussi ne faut-il pas en cela suivre son exemple.

A mon avis, ce qui a fait prendre l's, c'est que l'on a voulu éviter la frequente cacophonie que cette premiere personne faisoit avec

tous

tous les mots , qui commencent par une voyelle ; car pour ceux qui commencent par une confone , l's qui precede ne se prononce point. Mais il ne s'agit pas d'examiner s'il y a raison ou non , il suffit d'alleguer l'Usage , qui ne souffre point de replique. On peut pourtant ajouster pour la defense de cet Usage , que c'est l'ordinaire de toutes les Langues , & que les Grecs avec toute l'opulence , ou la licence de la leur , au prix de laquelle toutes les autres sont pauvres , ou retenués , ne laissent pas d'avoir ce mesme defaut , & plus souvent que nous , puis que les duels du present de l'indicatif sont semblables *τύπλετον* , *τύπλετον* , & que la premiere personne singuliere de l'imparfait est semblable aussi à la troisieme pluriele , *ἔτυπτον* , *ἔτυπτον* , outre beaucoup d'autres temps qui se ressemblent encore. Il est vray qu'ils ont un accent bien different , mais l'accent n'y fait rien : car du temps de Demosthene , on ne les marquoit point , & je doute fort qu'à parler , cela fust si sensible , que par la prononciation seule on évitaist l'équivoque.

O B S E R V A T I O N .

Comme les premieres personnes du present de l'indicatif de tous les verbes qui ne terminent

nent point cette premiere personne par un *e* muët sont longues, on est obligé d'y mettre un *s* pour faire sentir cette longueur. Ainsi il faut dire, *je fais, je dis, je crains, je prens, &c.* & non pas *je fay, je dy, je crain, je pren*; plusieurs & sur tout les Poëtes se dispensent de cette regle dans les verbes *connoistre, appercevoir, croire, devoir, concevoir, &c.* disent *je connoy, j'apperçoy, je croy, je doy, je conçoy*. On peut aussi mettre une *s* à la fin de ces premieres personnes & dire, *je connois, j'apperçois, &c.* Les verbes *scavoir & voir*, ne prennent point d'*s* à la premiere personne du present de l'indicatif; Il faut dire *je scay & je voy*. *Jecouvry*, pour *je couvris*, est une licence que personne ne doit prendre.

CXXXVII. REMARQUE.

Trouver, treuver, prouver, esprouver, pleuvoir.

Trouver, & treuver, sont tous deux bons, mais trouver avec un *o*, est sans comparaison meilleur que treuver avec *e*. Nos Poëtes neantmoins se servent de l'un & de l'autre à la fin des vers pour la commodité de la rime; Car ils font rimer *treuve* avec *neuve*, comme *trouve* avec *louve*. Mais en prose tous nos bons Autheurs escrivent *trouver* avec *o*, & l'on ne le dit point autrement à la Cour. Il en est de même de prouver.

Tome I.

K

ver

ver & d'esprouver. Mais il faut dire, *pleuvoir* avec *e*, & non pas *plouvoir*, avec *o*.

O B S E R V A T I O N .

On a dit autrefois *trenver*, mais aujourd'huy on ne dit plus que *trouver*. Les noms substantifs *preuve* & *épreuve*, qui sont en usage, ne sauroient autoriser personne à dire *preuver* & *épreuver*; il faut dire *prouver* & *éprouver*. *Plouvoir* ne se dit point du tout, il n'y a que *pleuvoir* qui soit en usage.

CXXXVIII. R E M A R Q U E .

Le titre de, la qualité de.

C'Est une faute tres commune de finir une lettre, par exemple, avec ces mots, *me donnent le hardiesse de prendre le titre de*, & puis *Monsieur*, ou *Monseigneur*, ou *Madame*, en bas à l'endroit où l'on a accoustumé de le mettre, & ensuite, *vostre tres-humble serviteur*. De mesme quand on finit, *pour meriter la qualité de*, & puis le reste, comme je viens de dire. Il m'a semblé tres nécessaire d'en faire une Remarque, à cause qu'une infinité de gens y manquent, ne considerant pas qu'il n'y a aucune construction raisonnnable en cet agencement de mots.

Car

Car encore qu'on puisse dire que la préposition se rapporte droit à *serviteur*, & que les mots de *Monseigneur*, ou de *Madme*, ne sont là que par honneur, & par civilité, si est-ce que cet arrangement, *le titre*, ou *la qualité*, de , *Monseigneur*, *vostre*, &c. rompt toute la syntaxe & la construction des paroles.

Il y en a d'autres, qui manquent encore en cela, mais d'une façon moins mauvaise, parce que la construction s'y trouve. Ils mettent *de*, en bas après *Monsieur*, ou *Madame*, comme *la qualité*, *Monsieur de*, & plus bas, *vostre tres-humble*, &c. C'est encore une autre faute toute semblable à la première, de finir par le datif *à*, comme, *Je m'assure que vous ne refuserez pas cette faveur à*, & en bas, *Monsieur*, & plus bas, *vostre tres-humble*, &c.

Il en est de même, quand on finit avec une préposition, comme *scachant bien qu'il n'y a rien que vous ne voulussiez faire pour*, & en bas, *Monsieur*, &c. *faites moy l'honneur de me tenir pour*, *Monsieur*, &c. Avec *par*, de même, comme, *il n'y a point de service, qui ne vous doive estre rendu par* *Monsieur*, &c. C'est pourquoi il n'y a que le nominatif & l'accusatif dont on se puisse servir à la fin d'une lettre. Le nomi-

natif est celuy qui est le plus naturel, & le plus usité, comme, *je suis*: ou *je demeure*, *Monsieur*, *vostre*, &c. L'accusatif, n'est pas si ordinaire, mais il ne laisse pas d'avoir fort bonne grace, comme, *faites moy l'honneur*, *de me croire*, *Monsieur*, *vostre*, &c. N'accusez point de paresse, *Monsieur*, *vostre*, &c.

OBSERVATION.

Monsieur de Vaugelas a raison de dire que pour bien finir une lettre, on doit s'attacher à employer le nominatif ou du moins l'accusatif. Il en donne des exemples : les autres manieres de finir des lettres sont à éviter. On n'y est plus gueres embarrassé, puisqu'on n'escrit presque plus que par billets.

CXXXIX. REMARQUE.

Quel, & *quelle* pour *quelque*, *lan-*
guir, *plustost*, *sortir*, *rester*.

C'est une faute familiere à toutes les Provinces qui sont delà la Loire, de dire, par exemple, *quel merite que l'on ait*, *il faut estre heureux*, au lieu de dire, *quelque merite que l'on ait*. Et c'est une merveille, quand ceux qui parlent ainsi, s'en corrigent, quelque séjour qu'ils fassent à Paris,

ris, ou à la Cour. Ce qui est cause qu'ils ne s'en corrigeant point, c'est que le mot en soy est bon, & qu'ils ne pensent pas faillir d'en user, ne considerant pas qu'il ne vaut rien en cet endroit-là. Pour la mesme raison ceux de Languedoc, après avoir été plusieurs années à Paris, ne sçauroient s'empêcher de dire, *vous languissez*, pour dire, *vous vous ennuyez*; parce que *languir* est un mot Français, qui est fort bon, pour signifier une autre chose, mais qui ne vaut rien pour signifier cela. Ils ne sçauroient s'empêcher non plus de dire *plustost*, pour *auparavant*, comme, *je vous conteray l'affaire, mais plustost je me veux assoir*, au lieu de dire, *mais auparavant je me veux assoir*; Et cela leur arrive parce que *plustost* est Français, & ainsi ils croient bien parler, ne songeant pas que *plustost*, n'est point Français au sens auquel ils l'employent. De mesme un Bourguignon qui aura été toute sa vie à la Cour, aura bien de la peine à ne dire pas *sortir*, pour *partir*, comme *je sortis de Paris un tel jour pour aller à Dijon*, au lieu de dire, *je partis de Paris; il est forty*, pour, *il est party*. Et cela parce que *sortir*, est un bon mot Français, mais non pas en cette signification. Ainsi les Normans ne peuvent deffaire de leur *rester*, pour *demeurer*:

K 3

com-

comme, *je resteray icy tout l'esté*, pour dire, *je demeureray*; à cause que *rester* est un bon mot pour dire *estre de reste*, mais non pas en ce sens-là. J'en dirois autant de toutes les autres Provinces, & rapporterois de chacune plusieurs mots François, dont ceux qui en sont, destournent le vray usage. Mais il suffira des exemples que je viens de donner, pour les advertir de ne se pas tromper en de certains mots, dont ils ne se deflent point, parce que ces mots-là sont François. Car quand ils en disent un qui ne l'est pas, en quelque sens que ce soit, on les reprend aussi tost, & ils s'en corrigent; mais on leur laisse passer les autres, sans que la pluspart mesmes des François y prennent garde.

Or il est encore plus aisé de se tromper à mettre *quel*, ou *quelle*, pour *quelque*, qu'en tous les autres, parce que ce *quel*, ou *quelle*, semble respondre au *qualis* Latin, que l'on croiroit beaucoup plus propre pour signifier ce que l'on veut dire en l'exemple que j'ay rapporté, & en ses semblables, que non pas *quelque*, qui paroist d'abord l'*aliquis* des Latins; lequel *aliquis* ne convient nullement à exprimer ce que l'on entend, quand on dit, *quelque merite que l'on ayt, il faut estre heureux.*

Mais outre que l'Usage le veut ainsi, & qu'il

qu'il n'y a point à raisonner, ny à repliquer sur cela, il y a encore une raison à quoy l'on ne songe point, qui authorise cet usage. C'est que le *quelque*, dont nous parlons, n'est pas simplement le *qualis*, ou l'*aliquis* des Latins, mais le *qualscumque*, d'où notre *quelque* a esté tiré sans doute en ce sens-là.

Il y a une exception digne de remarque; C'est qu'il faut mettre *quel*, ou *quelle*, & non pas *quelque*, quand il y a un *que* immédiatement après *quelque*, comme il faut dire *quelle que puisse estre la cause de sa disgrâce*, & non pas *quelque que puisse estre la cause*. Neantmoins un de nos meilleurs Escrivains, & des plus éloquens du Barreau, soutient que *quelque que puisse estre la cause*, est aussi bien dit que *quelle que puisse*, &c. & trouve même que le *quelque* est plus fort que *quelle*; mais bien que je defere beaucoup à ses sentimens, & que j'aye appris force choses de luy, dont j'ay enrichi ces Remarques, si est-ce qu'en cecy je vois peu de gens de son opinion. D'ailleurs il demeure d'accord, que *quelle* est bon, qui est toujours une exception considerable à la règle. Que si entre *quelle*, & *que* il y a quelques syllabes qui les séparent, alors il faut dire *quelque*, & non pas *quelle*, comme, *quelque enfin*

K 4

que

que puisse estre la cause, & non pas, quelle enfin que puisse estre la cause. De mesme, quelque, dit-il, que puisse estre la cause, & non pas quelle.

OBSERVATION.

ON ne sçauoit dire, quel merite que l'on ait, pour quelque merite que l'on ait. C'est le *Qualiscumque*, & non pas le *Qualis* ou l'*Aliquis* des Latins; mais dans cette phrase, quelle que soit la cause de ses malheurs, c'est le *Qualis* des Latins, & l'on ne peut dire, quelque que soit la cause de ses malheurs. Quand on dit avec un nom masculin, quel que soit son merite, ce quel que n'est pas un seul mot, c'en sont deux qui se suivent quel & que, & pour le connoistre, on n'a qu'à mettre un nom substantif masculin au pluriel, on ne dira pas quelques que soient les avantages, en ne faisant qu'un seul mot de quelques; il faut dire quels que soient les avantages: quels est le pluriel de quel, & par consequent un mot particulier qui precede que. L'Académie n'a point esté du sentiment de M. de Vaugelas qui veut que lorsqu'entre quelle & que il y a quelques syllabes qui les separeront on dise quelque, & non pas quelle que: Elle croit que c'est mal parler que de dire, quelque enfin, quelque, dit-il, que puisse estre la cause, & qu'il faut dire, quelle enfin, quelle, dit-il, que puisse estre la cause.

Languir, plustost, & sortir, pour dire, s'ennuyer, auparavant, & partir, sont des manieres de parler qu'elle n'admet point. Rester pour dire sejourner, demeurer quelque temps en un endroit, est usité

usité dans la conversation. Ils resterent là plus de huit jours.

CXL. REMARQUE.

*Arrivé qu'il fut, arrivé qu'il estoit,
marri qu'il estoit.*

Toutes ces façons de parler ne valent rien, quoy qu'une infinité de gens s'en servent, & en parlant & en escrivant. Au lieu de dire, *arrivé qu'il fut, arrivé qu'il estoit*, il faut dire, *estant arrivé*, il exprime tous les deux, ou bien, *comme il fut arrivé, comme il estoit arrivé*. Et au lieu de *marri qu'il estoit*, il faut dire, *estant marri, ou marri*, tout seul. Ce qui apparemment est cause d'une phrase si mauvaise, c'est que nous en avons d'autres en nostre Langue, fort approchantes de celle-là, qui sont tres-bonnes & tres-élégantes. Par exemple, *tout malade, tout affligé qu'il estoit il ne laissa pas d'aller, & au feminin, toute affligée qu'elle estoit, &c.* de mesme au pluriel. Tellelement qu'avec ce mot, *tout*, en tout genre, & en tout nombre, & son adjectif qui le suit immédiatement, cette façon de parler est extrêmement pure, & Françoise. On s'en sert encore d'une autre façon avec *ainsi*, com-

me il recent quantité de coups, & ainsi blessé qu'il estoit, il se vint presenter au Senat. Il est vray qu'il y a de certains endroits, où il a fort bonne grace, & où mesme il est nécessaire, comme en l'exemple que je viens de donner, mais il y en a d'autres où l'on s'en peut passer, quoy que rarement ; ce que l'on ne peut pas dire de *tout*, avec l'adjectif, car il faut nécessairement en ce sens-là ajouter *qu'il estoit*, ou *qu'il fut*, ou d'autres temps felon ce qui precede, ou ce qui suit.

Il se dit aussi quelquefois avec *comme*, par exemple, *Il s'informoit si Alexandre, & comme vainqueur, & comme jeune Prince qu'il estoit, n'avoit rien attenté contre les Princesses.* Quelques-uns neantmoins croient qu'il est encore plus élégant de supprimer *qu'il estoit*, & de dire, *si Alexandre, & comme vainqueur, & comme jeune Prince, n'avoit rien attenté.*

On dit encore fort élégamment, *le malheureux qu'il est, la malheureuse qu'elle est, n'a pas seulement, &c.* Mais il faut que ce soit toujours avec le présent du verbe substantif ; car on ne dira gueres, *le malheureux qu'il estoit, & jamais le malheureux qu'il fut.*

OBSER-

OBSERVATION.

Arrivé qu'il fut, marri qu'il estoit, sont des phrases qui vieillissent. Il faut dire *lorsqu'il fut arrivé*, ou *estant arrivé*. On a aussi condamné celle-cy, & ainsi blessé qu'il estoit; il faut dire, & tout blessé qu'il estoit. Dans cette phrase il s'informa si Alexandre, & comme vainqueur, & comme jeune Prince qu'il estoit, ces derniers mots qu'il estoit, sont redondans. On croit qu'il y a des cas où l'on diroit avec élégance *le malheureux qu'il estoit*, de mesme qu'on dit au present, *le malheureux qu'il est*, comme en cette phrase, *le malheureux qu'il estoit ne songeait pas qu'en disant cela, il parloit contre luy mesme*.

CXL. REMARQUE.

Trois infinitifs de suite.

Ils ne sont pas tousjours vicieux, ny n'ont pas toujours mauvaise grace, par exemple, *le Roy veut aller faire sentir aux rebelles la puissance de ses armes*; je ne trouve rien qui me choque en cette façon de parler; mais quatre infinitifs de suite, véritablement auroient bien de la peine à passer. Neantmoins un de nos meilleurs Autheurs a escrit, *encore qu'il se fust vanté de vouloir aller faire sentir à ces peuples la puissance des armes Romaines*. Ce qui peut sauver cela,

K 6 c'est

c'est la naïfveté du langage , laquelle selon mon sens , est capable de couvrir beaucoup de defauts , & peut-estre mesme d'empescher que ce ne soient des defauts.

O B S E R V A T I O N .

Comme il y a plusieurs verbes qui se mettent à l'infinitif après faire , comme faire *sçavoir* , faire *sentir* , faire *connoistre* , l'arrangement des trois infinitifs dont parle M. de Vaugelas , est fort en usage. Ainsi on ne peut trouver rien de ridicule dans la phrase qu'il propose , non plus que dans celles-cy , *Il croyoit pouvoir faire changer de sentiment à son frere , il partit pour aller faire sçavoir aux habitans.* Quatre infinitifs de suite n'ont pas bonne grace , cependant ils pourroient estre soufferts dans cette phrase , *il espere estre en estat dans peu de jours de pouvoir aller faire payer les contributions aux ennemis.*

C X L I I . R E M A R Q U E .

L'un & l'autre.

ON les met & avec le singulier , & avec le pluriel. Tous nos bons Autheurs sont pleins d'exemples pour cela ; & il est également bien dit , *l'un & l'autre vous a obligé* , & , *l'un & l'autre vous ont obligé*. Avec *ny* , c'est encore de mesme , comme *ny l'un ny l'autre ne vaut rien* , & , *ny l'un ny l'autre ne valent rien* .

O B -

O B S E R V A T I O N .

Quelques-uns ont crû que l'un & l'autre se mettent plustost avec le singulier qu'avec le pluriel. Ils n'ont pas pourtant blasmé le pluriel. Ny l'un ny l'autre s'emploie également bien avec les deux nombres.

C X L I I I . R E M A R Q U E .

Damoiselle, Mademoiselle.

L'On ne parle plus, ni l'on n'escrit plus ainsi; Il faut dire, *Demoiselle*, & *Mademoiselle*, avec un *e*, après le *d*. C'est que l'*e*, est beaucoup plus doux que l'*a*; & comme nostre Langue se perfectionne tous les jours, elle cherche une de ses plus grandes perfections dans la douceur. Il y en a qui escrivent, *Madmoiselle*, sans aucune voyelle entre le *d* & l'*m*, mais cela est tres-mal.

O B S E R V A T I O N .

On ne dit plus *Madamoiselle*, on prononce assez souvent *Madmoiselle* dans la conversation, mais quand on l'escrit, il faut toujours mettre un *e*, après le *d*. On dit *qu'une fille est Demoiselle, bien Demoiselle*, pour dire qu'elle est d'une famille noble. Quand on parle d'une fille

K 7

dans

dans un acte public , ou dans un billet d'enterrement , on dit *Damoiselle* & non *Demoiselle*. *Fut présente Damoiselle Marie N.* Vous estes priez d'assister au convoy de *Damoiselle* , &c.

CXLIV. REMARQUE.

N'en pouvoir mais.

Cette façon de parler est ordinaire à la Cour ; mais elle est bien basse pour s'en servir en escrivant , si ce n'est en Satire , en Comedie , ou en Epigramme , qui sont les trois genres d'escrire les plus bas , & encore faut-il que ce soit dans le Burlesque . Neantmoins M. de Malherbe en a souvent usé , parce qu'il affectoit en sa prose toutes ces phrases populaires , pour faire esclater davantage , comme je crois , la magnificence de son stile poëtique par la comparaison de deux genres si differens . *Ceux qui n'en pouvoient mais , dit-il , furent mis à la question.* Jamais M. Coëffeteau ne s'en est servi . Ce *mais* vient de *magis* .

OBSERVATION.

C'est seulement dans le stile familier qu'on peut se servir de cette maniere de parler . Cette particule *mais* est une espece d'adverbe qui ne se joint qu'avec le verbe *pouvoir* précédé d'une

d'une negative , si ce n'est qu'on interroge , s'il
a manqué de prudence , en puis-je mais ?

CXLV. REMARQUE.

Netteté de construction.

Exemple , sçachant avec combien d'affection elle se daignera porter pour mes intérêts , & embrasser le soin de mes affaires . Je dis que cette construction n'est pas nette , & qu'il faut dire , *elle daignera se porter* , & non pas , *elle se daignera porter* , afin que *daignera* se rapporte nettement à la construction des deux verbes suivans , *porter* & *embrasser* . Car *se daignera* avec *embrasser* , ne se peut construire . Peut-être que quelques-uns negligeront cet avis , comme un vain scrupule , auquel il ne faut pas s'arrester : mais ils ne peuvent nier avec raison , que la construction ne soit incomparablement meilleure de la façon que je dis , & il faut toujours faire en toutes choses ce qui est le mieux . On ne sçauroit , ce me semble , avoir assez de soin de la netteté du style , car elle contribue infiniment à la clarté , qui est la principale partie de l'oraïson ; & a outre cela , beaucoup d'autres avantages , dont il est parlé en son lieu ,* où nous traittons de la difference

* Dans les cinq dernières Rem. du 2. vol.

ference qu'il y a entre la pureté & la netteté du stile.

O B S E R V A T I O N .

ON ne sçauroit négliger l'avis de M. de Vaugelas comme un vain scrupule. Quand le pronom *se* est mis devant les verbes *daigner*, *pouvoir*, & autres semblables, & qu'il suit des infinitifs joints ensemble par la conjonction *&*, il faut que ces deux infinitifs gouvernent également le pronom comme en cet exemple, *elle ne se peut consoler ny rejoüir*; encore seroit il mieux de repeter *se* en mettant le premier *se* après le verbe *peut*, *elle ne peut se consoler ny se rejoüir*: mais quand *se* n'a aucun rapport au second verbe, c'est une faute que de le mettre devant *peut*, & de dire par exemple *elle ne se peut consoler, ny recevoir les avis de ceux qui luy parlent*. Il faut dire, *elle ne peut se consoler, ny recevoir &c.*

CXLVI. RÉMARQUE.

Les noms propres, & autres terminez en EN.

DEPUIS peu d'années seulement, nous faisons terminer en *en*, la pluspart des noms propres, & plusieurs autres tirez du Latin, où il y a un *a*, & qui en Latin finissent en *anus*, comme l'on disoit autrefois *Tertulian, Quintilian, saint Cyprian*, parce

ce qu'ils viennent du Latin *Tertullianus*, *Quintilianus*, *Cyprianus*; mais aujourd'huy l'on prononce & l'on écrit *Tertullien*, *Quintilien*, *Cyprien*. C'est comme il faut dire selon la Remarque. Tous les noms propres, & plusieurs autres d'une autre nature, venans du Latin, ou de quelque autre Langue qui mettent un *a*, en la penultième syllabe de ces noms là, changent cet *a*, en *e* quand on les fait François, pourveu qu'il y ait une voyelle immédiatement devant l'*e*; comme de *Tertullianus*, nous disons *Tertullien*, parce qu'il y a un *i*, devant l'*e*, de *Cyprianus*, *Cyprien*, & de *Titiano*, ce fameux Peintre Italien, nous disons *Titien*, comme d'*Italiano*, nous avons fait *Italien*. Du temps de M. Coëffeteau on disoit *les Pretorians*, & il l'a toujours écrit ainsi, au lieu de dire *Pretoriens*.

Nous disons aussi *Caldeen*, & non pas *Caldean*, parce qu'il y a une voyelle devant le dernier *e*, à sçavoir un autre *e*. De même *Lerneen*, *Nemeen*, & non pas *Lernean*, *Nemean*, comme nos anciens Poëtes ont accoustumé de les nommer; & plusieurs autres de cette espece. Je ne donne des exemples que de l'*e*, & de l'*i*, qui précédent l'*e*, joint à l'*n*, parce qu'il n'y a gueres de mots, qui ayent un *a*, un *o*, ou un *u*, devant la

syllab.

syllabe finale *en*; Et ceux qui ont un *a*, comme *Caen*, ville de Normandie, n'ont pas l'*a*, comme voyelle, mais comme faisant une diphtongue impropre avec l'*e* qui suit, tellement que les deux voyelles ne font qu'une syllabe, & l'on ne prononce pas *Caen* en deux syllabes, mais *Caen* en une seule, qui de plus, prend le son de l'*a*, & non pas de l'*e*, & se prononce *Can*, comme s'il n'y avoit point d'*e*.

Il faut donc pour prononcer *en*, en la dernière syllabe des mots, que la voyelle qui la précède soit d'une syllabe distincte & séparée de la dernière *en*. Et ce que j'ay dit des voyelles, s'entend aussi des diphtongues, comme en ces deux mots, *payen*, *moyen*, &c. mais aux mots qui n'ont ny voyelle, ny diphtongue devant ces deux lettres finales, il faut prononcer & escrire, *an*, & non pas *en*, comme nous disons *Trajan*, *Sejan*, & non pas *Trajen*, *Sejen*, parce que l'*i* qui va devant l'*a*, est consonne, & non pas voyelle. De mesme nous disons *Titan*, *Tristan*, & non pas *Titen* ni *Tristen*, & ainsi de tous les autres.

Je ne pense pas que cette Règle des voyelles, ou des diphtongues devant *en*, final, souffre gueres d'exceptions. Il est vray, qu'on nomme *Arrian*, l'Autheur Grec

Grec qui a escrit les guerres d'Alexandre , & qui est aujourd'huy plus celebre en France par son Traducteur , que par luy mesme , le Fran ois ayant surpass  le Grec , & s'estant acquis la gloire dont l'autre s'est vainement vant . On nomme encore *Arrian* , un des principaux disciples d'Epictete , qui selon l'opinion de plusieurs n'est pas celuy dont nous venons de parler ; & l'on nomme l'un & l'autre *Arrian* & non pas *Arrien* , pour faire difference entre cet Autheur & un *Arrien* , c'est   dire de la secte d'*Arrius* ; quoy que quelques-uns feroient d'avis , que nonobstant l' quivoque , on dist tousjours *Arrien* , & jamais *Arrian* , tant il est veritable que cette terminaison *ian* , semble estrange- re , & s'accclimate peu   nostre Langue . C'est sans doute , comme je l'ay remarqu  en divers lieux , que l'*e* , est une voyelle beaucoup plus douce que l'*a* , & que nous changeons volontiers cette derniere en l'autre.

O B S E R V A T I O N .

QUOY que M. de Vaugelas n'excepte qu'*Ar- rian* Autheur Grec , de la regle qu'il a esta- blie , la pluspart prononcent encore *Ap- pian* , *Ælian* , *Ammian Marcellin* , & *Appian Alexandrin* . On prononce *Nabath ens* & autres semblables de mesme que *Chald ens* . On a est  par-

partagé entre *Européens & Européans*. On prononce *Chrestiens & Payens*; la premiere syllabe de ce dernier nom appellatif, est *pa* & non pas *pay*, à quoy quelques-uns se trompent.

CXLVII. REMARQUE.

Pouvoir.

ON se sert de ce verbe d'une façon bien estrange, qui neantmoins est si ordinai-
re à la Cour, qu'il est certain qu'elle est tres-
Françoise. On dit en parlant d'une table,
ou d'un carosse, *il y peut huit personnes*,
pour dire, *il y a place pour huit personnes*,
ou il y peut tenir huit personnes; Car asseuré-
ment quand on dit, *il y peut huit personnes*,
on sous-entend le verbe *tenir*. Ainsi l'on
dit, *autant qu'il en pourroit dans mon œil*,
pour dire, *autant qu'il en pourroit tenir*
dans mon œil; c'est à dire *rien*. Il est vray
que cette phrase est bien extraordinaire; &
que dans les Provinces de delà la Loire, on a
de la peine à la comprendre, mais elle est pri-
se des Grec, qui se servent de leur *δύαται*
au mesme sens, & j'en ay veu des exemples
dans un de leurs meilleurs Autheurs, qui
est Lucien. Neantmoins, encore qu'on le
die en parlant, on ne l'escrit point dans le
beau stile, mais seulement dans le stile bas.

OB-

O B S E R V A T I O N .

L'Usage a si bien autorisé la maniere dont M. de Vaugelas a employé le verbe *pouvoir* dans cette Remarque , qu'elle n'a plus rien d'extraordinaire.

CXLVIII. R E M A R Q U E :

Si après VINGT & UN, il faut mettre un pluriel, ou un singulier.

PAr exemple , on demande , si *vingt & un siecles* est bien dit, ou s'il faut dire , *vingt & un siecle*. J'ay veu agiter cette question dans une grande compagnie , tres - capable d'en juger. Les uns au commencement estoient pour le singulier , les autres pour le pluriel. Ceux qui tenoient qu'il falloit dire *siecle*, alleguoient un exemple qui fermoit la bouche au parti contraire , à scçavoir que l'on dit , & quel l'on escrit asseurement , *vingt & un an* , & non pas *vingt & un ans* , ny *vingt & une années*. Les autres opposoient un autre exemple à celuy-cy , & qui n'est pas moins fort ; que l'on dit , & quel l'on escrit , *il y a vingt & un chevaux* , & non pas *il y a vingt & un cheval*. Ces deux exemples formerent un tiers party , auquel

quel à la fin les deux autres se rangerent, qui est, que tantost on met le singulier, & tantost le pluriel, selon que l'oreille, qu'il faut consulter en cela, le juge à propos. Neantmoins ny les uns ny les autres ne revinrent pas si absolument à ce partage, que ceux qui croyoient d'abord qu'il falloit toujours mettre le singulier, ne creussent encore qu'il le falloit mettre beaucoup plus souvent que le pluriel, & que les autres qui estoient pour le pluriel, ne creussent le contraire. Ceux-cy se vantoient d'avoir la Raison de leur costé, parce que *vingt* demandant sans doute le pluriel, il n'y a point d'apparence, que pour ajouster encore un à *vingt* & augmenter le nombre, il prenne une nature singuliere, que cela repugne au sens commun. Les autres alleguant l'Usage, le Souverain des Langues, ne laissoient plus rien à dire à la Raifon, si ce n'est qu'elle ne demeuroit pas d'accord de cet Usage. Et voicy comme ceux qui estoient pour le singulier, prouvoient que l'Usage estoit pour eux. On ne dit point en parlant *vingt & un hommes*, *vingt & une femmes*, *cent & une perles*. Les autres repliquoient, que ce n'estoit pas *qu'hommes, femmes, & perles*, ne fussent là au pluriel, mais que l's finale ne se prononçe point en nostre Langue, & que c'estoit

ce

ce qui les trompoit. C'est véritablement la source & la cause du doute, qui a donné lieu à la dispute ; car si on estoit bien assuré de l'Usage , il n'y auroit point à douter , ses Arrests estant decisifs ; mais tout consiste en la question de fait , de sçavoir si c'est l'Usage ou non. Or est-il que ce qui empesche certainement de le sçavoir , c'est que les s finales qui font nos pluriels , ne se prononçant point , les deux nombres se prononcent d'une mesme façon , & par ce moyen l'oreille ne peut discerner l'un d'avec l'autre , ny reconnoistre l'Usage. Il y a plaisir quelquefois d'examiner & de descouvrir pourquoy on est en doute de l'Usage en de certaines façons de parler.

O B S E R V A T I O N .

QUAND on dit *vingt & un siecle* , *vingt & une pistole* , l'oreille ne peut distinguer , si *siecle* & *pistole* sont au singulier ou au pluriel. La question ne devient sensible que quand on demande s'il faut dire , *il a vingt & un cheval* ou *vingt & un chevaux dans son Escruse* ; *vingt & un cheval* blesse tellement que presque tout d'une voix on a préferé *vingt & un chevaux*. Il est certain qu'on dit *vingt & un an* , & l'Usage l'autorise , mais ce mesme Usage veut que s'il suit un adjectif après *an* on mette cet adjectif au pluriel. *Il a vingt & un an accomplis* , & *vingt & un an passez* & non pas *vingt & un an accompli* ou *passe*. On dit

de

de mesme ce mois a trente & un jour & non pas trente & un jours. Si on y joint un adjectif il faut dire au pluriel, *il y a trente & un jour passéz qu'en n'a receu de ses lettres.*

C X L I X. REMARQUE.

Possible pour peut-être.

Les uns l'accusent d'estre bas, les autres d'estre vieux. Tant y a que pour une raison, ou pour l'autre, ceux qui veulent escri-
re poliment, ne feront pas mal de s'en abstie-
nir.

O B S E R V A T I O N .

On ne doit jamais escrire *possible* au lieu de *peut-être*. Ce terme a vieilly, quoy que quelques-uns s'en servent encore dans la conver-
sation; mais c'est une grande negligence qu'il faut tascher d'éviter, mesme dans le stile famili-
lier.

C L. REMARQUE.

Ou la douceur, ou la force le fera.

On demande s'il faut dire, *le fera* ou *le feront*. Sans doute il faut dire, *le fera* au singulier; Car comme c'est une alternati-
ve,

re, ou une disjonctive, il n'y a que l'une des deux qui regisse le verbe, & ainsi il ne peut-estre mis qu'au singulier. Neantmoins un de nos plus celebres Autheurs a eſcrit, *peut estre qu'un jour ou la honte, ou l'occasion, ou l'exemple, leur donneront un meilleur avis.* Surquoy ayant consulté diverses personnes tres-fçavantes en la Langue, quelques-uns ont creû qu'il falloit dire, *donnera*, au singulier, à cause de la disjonctive ; les autres, que l'on pouvoit dire également bien, *donnera & donneront*, au singulier & au pluriel, qui est la plus commune opinion ; & les autres, que *donneront* au pluriel estoit plus élegant que *donnera*, à cause de cette accumulation de choses, qui preſentant tant de façes différentes à la fois, porte l'esprit au pluriel pluſtoſt qu'au singulier, quoy que dans la rigueur de la Grammaire, il faudroit dire *donnera*. Mais quand il n'y a que deux disjonctives, comme au premier exemple, *ou la douceur ou la force*, il faut tousjours mettre le singulier sans exception, & jamais le pluriel, ſoit que les deux foient oppoſez comme icy, ou qu'ils ne le foient pas.

Tome I.

L.

OB-

OBSERVATION.

Quoy que M. de Vaugelas ait decidé qu'il faut dire, *le fera* au singulier, le plus grand nombre des voix a esté pour le pluriel, sans neantmoins exclure le singulier. On avouë qu'il n'y a qu'une des deux alternatives ou disjonctives qui régisse le verbe, mais on prétend qu'elles ne laissent pas d'offrir une idée du pluriel qu'on tient preferable au singulier. On a allegué pour fortifier cette opinion qu'il faut dire, *ou vous, ou moy, nous irons*; à quoy il a esté respondu que la personne la plus noble devoit servir de nominatif au verbe, & qu'il estoit vray qu'on ne pouvoit parler autrement, & que ce pronom *moy*, obligoit à mettre *nous* qui est son pluriel, mais que si on employoit deux personnes, comme *Pierre ou Paul*, il faut dire, *Pierre ou Paul ira* plutost que *Pierre ou Paul iront*. Enfin il a esté décidé que dans ces sortes de phrases on pouvoit se servir indifferemment de l'un & de l'autre nombre.

CLI. REMARQUE.

Ni la douceur, ni la force n'y peut rien.

Tous deux sont bons, *n'y peut rien*, & **T***n'y peuvent rien*; parce que le verbe se peut rapporter à l'un des deux, séparé de l'autre, ou à tous les deux ensemble. J'ai merois

merois mieux neantmoins le mettre au pluriel qu'au singulier.

O B S E R V A T I O N .

ON a creu que dans cette phrase , il faut dire , *n'y peuvent rien & non pas n'y peut rien au singulier* , parce qu'on regarde les deux *ni* comme conjonctives & non pas comme disjonctives : c'est la mesme chose que si on disoit *& la force & la douceur n'y peuvent rien* , ce qu'il faudroit dire absolument avec la conjonction *&*. On est pourtant demeuré d'accord qu'en certaines occasions les deux *ni* pouvoient admettre le singulier , comme dans ces sortes de phrases ; en parlant d'une fille que deux personnes recherchent en mariage , *ni luy ni son amy ne l'espousera , ni Lucius , ni Atticus ne viendra à bout de cette entreprise*. Peut-estre y a-t'il quelque difference à faire quand ce sont deux choses , ou quand ce sont deux personnes qui servent de nominatif.

C L I I . R E M A R Q U E .

Maint , & maintefois.

Pour *maint* , & *mainte* , on ne le dit plus en parlant , mais on dit *maintefois* à la Cour en raillant , & de la mesme façon qu'on dit *ains un contraire*. Neantmoins on ne prescrit plus en prose , non plus que *maint* adjectif. L'un & l'autre n'est que pour les

L 2

vers ,

vers, & encore y en a-t-il plusieurs, qui n'en voudroient pas user. Je crois qu'à moins que d'estre employé dans un Poëme heroïque, & encore bien rarement, il ne seroit pas bien receu. Du temps de M. Coeffeteau on l'escrivoit & en vers & en prose. Il dit en un certain endroit, qu'un Legislateur avoit fait maintes belles loix.

OBSERVATION.

Maist & mainte peuvent estre dits en raillant aussi bien que *maintefois*, parce que la plaisanterie fait recevoir les mots les plus vieux. On ne pourroit plus dire en prose qu'un Legislateur eust fait *maintes belles loix*, comme l'a dit M. Coëffeteau; mais l'adjectif *maist* peut estre encore employé en vers avec grace, non seulement dans une Epigramme ou dans quelque Conte, mais dans un Poëme heroïque, sur tout quand on le repete comme dans ce vers.

Dans maims & maims combats ta valeur éprouvée.

CLIII. REMARQUE.

Matineux, matinal, matinier.

De ces trois, *matineux* est le meilleur: c'est celuy qui est le plus en usage, & en parlant, & en escrivant, soit en prose, ou

ou en vers. *Matinal* n'est pas si bon, il s'en faut beaucoup ; les uns le trouvent trop vieux, & les autres trop nouveau, & l'un & l'autre ne procede que de ce qu'on ne l'entend pas dire souvent : *Matineux*, & *matinal*, se disent seulement des personnes. Il seroit ridicule de dire, *l'Estoile matineuse*, ou *matinale*. Pour *matinier*, il ne se dit plus, ny en Prose, ny en Vers, ny pour les personnes, ny pour autre chose, sur tout au masculin ; car il seroit insupportable de dire, *un Astre matinier* : mais au feminin, *l'Estoile matiniere*, pourroit trouver sa place quelque part.

O B S E R V A T I O N .

L'Académie a esté du sentiment de M. de Vaugelas en faveur de *matineux*, quoy que plusieurs ayent tesmoigné qu'ils diroient à une femme, *vous estes bien matinale*, plutost que, *vous estes bien matineuse*. Il y a un petit Ouvrage fort connu sous le titre de, *la belle matineuse*. *Matinier* signifie qui appartient au matin. Il n'est en usage que joint à *Estoile*, *l'Estoile matiniere*.

CLIV. REMARQUE.

Aprés souper, ou après soupé.

Tous deux sont bons, & nos meilleurs Autheurs, anciens & modernes, disent l'un & l'autre. Ils en font de mesme à l'infinitif, *le manger*, car quelques-uns escrivent *le mangé*, & les autres *le manger*; *un démeslé*, & *un démesler*: mais j'aime mieux ce dernier avec l'*r*, parce que c'est un infinitif, dont nous faisons un nom substantif avec l'article *le*, à l'imitation des Grecs, *τὸ μίεν*, & que d'ailleurs nous n'ostons pas la lettre *r*, des autres noms tirez de l'infinitif, qui ne se terminent pas en *er*, ni nous ne changeons rien de ce qu'ils ont aux autres conjugaisons; comme par exemple, nous disons, *le dormir*, & non pas, *le dormi*, *le boire*, & non pas *le beu*. Il est vray qu'il faut tousjours dire *le procedé*, & non pas *le proceder*.

O B S E R V A T I O N.

ON dit également bien, *aprés souper* & *aprés soupé*, mais quand ces sortes d'infinitifs prennent un article qui les substantifie, il est beaucoup mieux de garder l'*r*. Ainsi il faut dire *le*

le manger & non pas le mangé , le lever du Soleil , le coucher du Roy , comme on dit le boire & le dormir . Il n'est pas permis de dire un demeuler , ni un proceder , l'r doit estre toujours ostée de ces deux mots . Il eut avec luy un grand demeslé , ce procedé-là n'est pas regulier . Il est vray qu'on peut escrire le disné & le soupé aussi bien que le souper & le disner ; l'Usage a authorisé le retranchement de l'r en ces deux mots ; le disné fut magnifique , les violons joüerent durant le soupé . Quant au pluriel de ces mesmes mots , beaucoup préfèrent les disnez & les soupez , & condamnent les disuers & les soupers .

CL V. REMARQUE.

Remplir , & emplir .

L'Un & l'autre est bon , mais avec cette difference , que *remplir* se dit d'ordinaire des choses immaterielles , ou figurées , comme *il a rempli tout l'Univers de la terreur de son nom , il a dignement remply la place de premier Magistrat* ; & *emplir* se dit communément des choses materielles , & liquides , comme *emplir un tonneau , emplir un vaisseau* . Et quand on dit *remplir un tonneau* , c'est quand on en a desjat tiré , & que l'on remplit ce qui est vuide , d'où vient le mot de *remplage* . J'ay ajouté *liquides* ; parce que l'on ne dira pas si ordinairement ,

L 4

qu'un

qu'un avaricioux emplit ses coffres d'or & d'argent, comme remplit ses coffres, ny emplit ses greniers, comme remplit ses greniers. Mais après tout, j'ay appris que l'on ne scauroit faillir à dire tousjours *remplir*, de quoy que l'on parle, où l'on croira que le mot d'*emplir*, soit bon, au lieu que l'on peut souvent manquer en mettant *emplir* pour *remplir*.

OBSERVATION.

IL est vray qu'*emplir* se dit ordinairement des choses liquides selon la Remarque de M. de Vaugelas; mais il ne se dit pas moins bien des choses qui ne le sont pas, comme *emplir un coffre de hardes*, *emplir un grenier de foin*. On dit tousjours *remplir les tonneaux* & non pas *emplir*, quand après que le vin a bouilli quelques jours au temps des vendanges, on y en remet pour les rendre pleins. On dit dans le figuré *remplir son devoir*, *remplir une charge*.

CL VI. REMARQUE.

C'est une des plus belles actions, qu'il ayt jamais faites.

J'Ay appris que c'eltoit ainsi qu'il falloit escrire, & non pas au singulier *qu'il ayt jamais faite*, parce que ce participe se rap-

rapporte à *plus belles actions*, & non pas à *une*. La preuve en est claire, en ce que le participe *faite*, ou *faites*, se rapporte de nécessité absoluë au pronom *que*, qui est après *actions*, & il n'y a point de Grammairien qui n'en demeure d'accord. Il reste donc à scavoir, auquel des deux *ce que*, se rapporte, à *actions*, ou à *une*. Deux choses font voir que c'est à *actions*, & non pas à *une*; la première est que ces mots *des plus belles actions*, demandent nécessairement le Pronom *qui*, ou *que*, après eux, autrement on ne les scauroit construire. Car *plus*, est un terme de comparaison, qui presuppose une relation ou à ce qui précède, ou à ce qui suit, comme en cet exemple, *des plus belles actions*, à sa relation aux paroles suivantes, *qu'il ayt jamais faites*. L'autre raison est, que *jamais* comprend toutes les actions précédentes, & ne se peut pas dire d'une seule action, tellement qu'estant placé dans cet exemple entre *que* & *faites*, il fait voir clairement que le pronom & le participe ne peuvent estre entendus ny pris d'une autre façon que *jamais*, c'est-à-dire, qu'ils ne se peuvent rapporter qu'à *actions*, & non pas à *une*. Outre que *jamais* estant adverbe joint à *faites*, ou *ayt faites*, il est impossible & contre la nature de l'adverbe, que *jamais* se

L 5

rap-

rapporte à *actions*, & ayt faite à une. L'adverbe & le verbe vont tousjours d'une mesme sorte, & ont tousjours mesme visée, comme inseparables dans le sens, aussi bien que dans la construction, ainsi que le mot d'*adverbe*, c'est-à-dire, *attaché au verbe*, le témoigne.

O B S E R V A T I O N.

Cette Remarque a esté trouvée parfaitement belle ; mais l'une des raisons dont M. de Vaugelas se sert, qui est que le mot *jamais* placé dans cet exemple entre *que* & *faites*, fait connoistre clairement que le pronom & le participe ne se peuvent rapporter qu'à *actions* & non pas à *une*, a paru hors d'œuvre, puisqu'on peut oster *jamais* sans que la phrase en demeure moins bien construite. *C'est une des plus belles actions qu'il ait faites.* On n'a pas néanmoins voulu faire une règle générale du pluriel, à cause de cette façon de parler, *C'est un des plus grands parleurs qui fut jamais.* Quelques-uns ont cru qu'il falloit dire *qui furent jamais*, & on est tombé d'accord qu'il faudroit parler ainsi selon la Grammaire ; mais on a opposé l'Usage qui le veut ainsi, & comme le dit M. de Vaugelas dans une autre de ses Remarques *, tous les arrests de l'Usage sont decisifs. Ce qu'il y a de bizarre, c'est que tout le monde est convenu qu'il faudroit dire au preterit composé de l'auxiliaire, *c'est un des plus grands parleurs qui ayent jamais été*, & qu'on dit, *qui fut jamais*, au preterit simple. Cela vient peut-être

* Dans la CXLVII^e rem.

estre de ce que l'on est accoustumé à entendre dire , C'est le plus grand parleur qui fut jamais , ce qui est tres-correct , & que l'on confond cette façon de parler avec cette autre , c'est un des plus grands parleurs qui fut jamais .

CLVII. REMARQUE.

Approcher:

CE verbe regit élégamment l'accusatif pour les personnes , mais non pas pour les choses . Exemple , M. de Malherbe dit , *Vous avez l'honneur d'approcher la Reine de si près . Toute la Cour , & tous les Auteurs parlent ainsi , Approcher la personne du Roy , approcher la personne du Prince : Mais ce seroit tres-mal dit , approcher la ville , approcher le feu . Il faut dire , s'approcher de la ville , s'approcher du feu . Neantmoins on dit , approchez - vous de moy , il s'est approché du Roy pour luy faire la reverence , & ce seroit fort mal dit , approchez moy , il a approché le Roy pour luy faire la reverence . D'où vient donc qu'approcher , pour ce qui est des personnes , a tantost un régime , & tantost un autre ; & le moyen de connoistre quand il en faut user d'une façon , & non pas de l'autre ? C'est qu'il a pour les personnes deux significations ; l'une qui de-*

L 6 signe

signe le mouvement corporel, par lequel je m'approche actuellement de quelqu'un, & c'est sa propre & véritable signification: l'autre, qui ne signifie pas cet acte particulier, ny ce mouvement local, mais bien l'habitude qui résulte de plusieurs actes reîterez en s'approchant de quelqu'un, par le moyen desquels il s'est acquis un grand accès, & une grande privauté avec lui, qui est un sens plus éloigné du mot, & une façon de parler comme figurée. Au premier sens il faut dire, *s'approcher du Roi*, & au second, *approcher le Roy*; de sorte qu'*approcher* en cette dernière façon, signifie *estre en faveur*, & *en considération auprès du Roy*. Il se dit aussi des Officiers qui ont l'honneur d'approcher le Roy, à cause de leurs charges, quoy qu'ils ne soient point en faveur. Au reste il faut remarquer, qu'*approcher* en cette signification, ne se dit que des Grands.

O B S E R V A T I O N .

QUAND M. de Vaugelas a dit qu'*approcher* regit élégamment l'accusatif pour les personnes, mais non pas pour les choses, il n'a pas songé à faire remarquer que quand il signifie *mettre proche*, *mettre près*, il se construit parfaitement bien à l'accusatif avec les choses, comme *approcher un siège du feu*, *approcher la table*, *approcher une*

une batterie de la place. Il y a assurément une grande différence entre *s'approcher du Roy*, qui marque un mouvement local, & *approcher le Roy*: mais en cette dernière façon de parler, *approcher* ne signifie pas toujours estre en faveur & en considération auprès du Roy, puis que tous les grands Seigneurs ont l'honneur de l'approcher, & qu'il ne s'ensuit pas qu'ils soient en faveur. On le dit principalement d'un homme qui a un libre & facile accès auprès de son Prince, & même en particulier d'un homme qui est d'un accès fort difficile, *c'est un homme qu'on ne sauroit approcher.*

CL VIII. REMARQUE.

Epithete mal placé.

Exemple, *en cette belle solitude, & si propre à la contemplation.* Je dis que le premier épithète n'est pas bien situé, & qu'il le faut mettre ainsi, *en cette solitude si belle, & si propre à la contemplation*; parce que les deux adjectifs doivent toujours estre ensemble, & jamais il ne faut mettre le substantif entre les deux adjectifs, comme en cet exemple, *solitude*, est entre *belle*, & *si propre*. Cette règle est importante pour la netteté du style & de la construction. J'en ay fait une Remarque, à cause que beaucoup de gens y manquent. M.

L 7

Coëf.

Coëffeteau n'y a jamais manqué, il escrivoit trop nettement. Ce n'est pas que quelquefois ce renversement n'ait beaucoup de grace & de force, mais cela est tres-rare, & il ne me vient point d'exemple pour le faire voir, c'est pourquoy il ne le faut faire que le moins que l'on pourra, & avec jugement.

O B S E R V A T I O N .

Monsieur de Vaugelas fait *Epithete masculin* dans cette Remarque. Il est toujours feminin. Quant à l'exemple qu'il propose. *En cette belle solitude & si propre à la contemplation*, il a paru rude à tout le monde à cause du nom *cette*, & on a jugé qu'il falloit dire *en cette solitude si belle & si propre à la contemplation*, mais si au lieu de *cette* on mettoit *une* la phrase n'aurroit peut-être rien qui blessast l'oreille, *dans une si belle solitude & si propre à la contemplation*. Quelques-uns mesme ont préferé ce renversement, à cause que le substantif *solitude*, mis entre deux adjectifs, empesche que *si belle*, n'influë sur ces mots, *à la contemplation*, qui sont uniquement joints avec *si propre*, quoy que la force du sens fasse connoistre qu'ils n'y ont aucun rapport. Cependant l'avis general a été que pour suivre exactement la Grammaire, il estoit plus seur de dire, *dans une solitude si belle & si propre à la contemplation*; quoy qu'il y ait des occasions où le renversement auroit de la grace, comme en cet exemple *après de si grands avantages & si heureusement remportez*, qui satisfait beaucoup plus l'o-

l'oreille que si on disoit *aprés des avantages si grands & si heureusement remportez.* Il est vray qu'il y a de la difference entre cet exemple & le premier, puisque le second *si* de cette derniere phrase ne se rapporte pas à l'adjectif *remportez*, comme le premier se rapporte à *grands*, mais à l'adverbe *heureusement*.

CLIX. REMARQUE.

Satifaire, satisfaction.

C'Est depuis peu, que plusieurs personnes prononcent ainsi, au lieu de prononcer, *satisfaire, satisfaction* avec l's devant l'f, comme on doit aussi l'orthographier. Jusqu'icy, sans doute, c'est une faute de dire, *satifaire, & satifaction*, & la plus faine partie de la Cour & des Auteurs, s'y oppose, & ne le peut souffrir; mais je crains bien que dans peu de temps cette mauvaise prononciation ne l'emporte, parce qu'il est plus doux de dire, *satisfaire, & satifaction sans s*, qu'avec une s, & la prononciation en est beaucoup plus aisée. Que si maintenant elle nous semble rude, c'est que l'oreille n'y est pas encore accoustumée. La mesme chose est arrivée à plusieurs mots, que nous avions en nostre Langue escrits avec l's, qui se prononçoit au commencement,

cement , & qu'on a supprimé depuis pour les rendre plus doux.

O B S E R V A T I O N .

LA crainte que M. de Vaugelas a euë que la mauvaise prononciation de *satisfaire* sans *s*, ne l'emportast sur celle de *satisfaire* avec une *s*, se trouve fort mal fondée , puisqu'on la condamnoit de son temps , & que personne aujourn'd'huy ne prononce ce mot sans *s*; c'est ce qui ne peut estre permis qu'aux Gascons qui retranchent plusieurs lettres , & qui prononcent *amirable* au lieu d'*admirable*, sans faire entendre le *d*.

C L X . R E M A R Q U E .

Unir ensemble.

C'Est fort bien dit: on parle ainsi , & tous les bons Autheurs l'escrivent. M. Coëffeteau en la vie d'Auguste ; *Antoine*, dit-il, & *Lepidus* s'estoient *unis ensemble*, *d'une façon assez estrange*. Plusieurs neantmoins le condamnent comme un pleonasme, & une superfluité de mots , & soustienent qu'il suffit de dire *unir* , sans adjouster *ensemble* , parce que deux choses ne peuvent pas estre unies , qu'elles ne soient ensemble. Par cette même raison ils ne peuvent souffrir que l'on die, *je l'ay veu de*

de mes yeux , je l'ay oüy de mes oreilles , voler en l'air , (qu'Amiot dit si souvent après les anciens Autheurs Grecs & Latins , aussi bien qu'après son Plutarque .) *Orphée fut cruellement deschiré , & autres semblables.* Car dequoy voit-on , disent-ils , que des yeux , & de ses yeux ; voit-on sans yeux , ou des yeux d'autrui ? Et ainsi , oit-on si ce n'est des oreilles ? peut-on voler si ce n'est en l'air , ny une personne estre deschirée que cruellement ? Mais ce ne font que ceux qui n'ont point estudié , & qui n'ont nulle connoissance des anciens Autheurs , dont l'exemple sert de loy à toute la posterité , qui blasment ces façons de parler . Il ne faut qu'avoir une legere teinture des bonnes lettres , pour n'ignorer pas combien ces locutions sont familières à tous ces Grands hommes que l'on revere depuis tant de siecles . Terence qui passe sans contredit pour le plus exact & le plus pur de tous les Latins , ne feint point de dire , *Hicce oculis egomet vidi* , où cet *egomet* qu'il ajoute , semble encore un nouveau surcroist de pleonasme . Et l'incomparable Virgile ne dit-il pas si souvent , *Sic ore locutus , il parla ainsi de la bouche ; Vocemque his auribus hausí , je l'ay oüy de mes oreilles ?* Ciceron , & tous les Orateurs , en sont pleins aussi bien que les Poëz

Poëtes. Et cela est fondé en raison, parce que lors que nous voulons bien assurer & affirmer une chose, il ne suffit pas de dire simplement, *je l'ay veû*, *je l'ay oûy*, puis que bien souvent il nous semble d'avoir veu & oûy des choses que si l'on nous pressoit d'en dire la vérité, nous n'osserions l'affirmer. Il faut donc dire, *je l'ay veû de mes yeux*, *je l'ay oûy de mes oreilles*, pour ne laisser aucun sujet de douter, que cela ne soit ainsi : tellement qu'à le bien prendre, il n'y a point là de mots superflus, puis qu'au contraire ils sont nécessaires pour donner une pleine assurance de ce que l'on affirme. En un mot, il suffit que l'une des phrases die plus que l'autre, pour éviter le vice du pleonâme, qui consiste à ne dire qu'une même chose en paroles différentes & oisives, sans qu'elles ayent une signification ny plus étendue, ny plus forte, que les premières.

Mais ces Messieurs pourront repartir, que si cela est vray aux deux phrases que nous venons d'examiner, il ne l'est pas en ces deux autres, *voler en l'air*, & *cruellement deschiré*; Car que peut, disent-ils, signifier davantage *voler en l'air*, que *voler tout seul*, & *cruellement deschiré*, que *deschiré* simplement? Je respons, que la parole n'est pas seulement une image de la pensée, mais de

la

la chose mesme que nous voulons represen-
ter , laquelle je representeray beaucoup
mieux en disant , *les oiseaux qui volent en*
l'air , que si je ne faisois que dire , *les oiseaux*
qui volent . Il est vray , qu'il faut que cela
se fasse avec jugement , y ayant des endroits
où il feroit une agreable peinture , & d'aut-
res , où l'on ne le pourroit souffrir . Et
quand je diray *cruellement deschiré* , j'expo-
seray bien mieux aux yeux de l'esprit , l'hor-
reur de cette action , & rendray l'objet bien
plus sensible & plus vif , que si je ne disois
que *deschiré* ; Car comme le son de la voix
lors qu'il est plus fort , se fait mieux enten-
dre à l'oreille du corps , aussi l'expression ,
quand elle est plus forte , se fait mieux en-
tendre à l'oreille de l'esprit . Enfin toutes
les Langues ont de ces façons de parler ; tous
les bons Autheurs Grecs & Latins , anciens
& modernes s'en servent , non par une li-
cence , ou par une negligence affectée , mais
comme d'une plus forte maniere de s'expri-
mer , & tout ensemble comme d'un orne-
ment . Qu'y a-t-il à repliquer après cela ?

O B S E R V A T I O N .

ON a trouvé cette Remarque tres-belle , tres-
bien escrite , & tres-digne de M. de Vau-
geas , qui nous y fait des peintures vives , &
qui

qui donnent beaucoup de plaisir. Quelques-uns ont dit sur *unir ensemble*, que bien loin que ce mot *ensemble*, soit un pleonasme, il estoit entierement nécessaire; puisque si M. Coëffeteau avoit dit simplement *Antoine & Lepidus s'estoient unis*, on auroit pu entendre qu'ils se seroient unis à quelqu'un, ou contre quelqu'un, sans qu'ils se fussent unis entr'eux. Quant à ces deux phrases, *je l'ay veu de mes yeux*, *je l'ay oyuy de mes oreilles*, on a dit qu'on y pouvoit ajouster l'adjectif *propres*, *je l'ay veu de mes propres yeux*, *je l'ay oyuy de mes propres oreilles* sans qu'il y eust rien de superflu. C'est montrer plus clairement qu'on merite d'estre crû, & donner en quelque façon plus de force à la vérité. Nous avons pris ces manières de parler des meilleurs Auteurs Latins qui s'en sont servis élégamment avant nous. Il n'y a que le *Sic ore locutus* de Virgile que nous n'avons point receu. On dit bien, *je l'ay entendu de sa propre bouche*, mais on ne dit point *il a dit cela de sa propre bouche*. On est demeuré d'accord de tout ce que dit M. de Vaugelas sur *voler en l'air* & sur *cruellement dechiré*, qui font entendre quelque chose de plus fort que si on disoit simplement *voler* & *dechiré* sans ajouster *en l'air* à l'un & *cruellement* à l'autre. En general, le pleonasme est presque tousjours vicieux & par consequent à rejeter; mais dans les phrases cy dessus alleguées, il n'y a point de pleonasme.

CLXI. REMARQUE.

Souvenir.

JE me souviens, & il me souvient, sont tous deux bons, mais *je me souviens*, me semble un peu plus usité à la Cour. Nos bons Autheurs en usent indifferemment.

O B S E R V A T I O N .

Quelques-uns ont creù , que *il me souvient* presentoit l'image subite de quelque chose qui revenoit dans l'esprit , mais l'avis commun a esté qu'on pouvoit dire indifferemment , *je me souviens* , & *il me souvient*.

CLXII. REMARQUE.

Temple feminin.

LA temple. Cette partie de la teste , qui est entre l'oreille & le front , s'appelle *temple* , & non pas *tempo* sans l comme le prononcent & l'escrivent quelques-uns , trompez par le mot Latin , *tempus* , d'où il est pris , qui signifie la mesme chose.

OB.

OBSERVATION.

CE mot *temple* est feminin quand il signifie la partie de la teste, qui est entre l'oreille & le front. C'est ainsi qu'il faut escrire & prononcer ce mot. Ceux qui disent *tempé* ne parlent pas bien.

CLXIII. REMARQUE.

Ensuite de quoy.

Cette façon de parler est Françoise, & ordinaire, mais elle ne doit pas estre employée dans le beau stile, d'où nos bons Autheurs du temps la bannissent.

OBSERVATION.

Plusieurs ont esté de l'avis de M. de Vaugelas & ont voulu bannir du beau stile *ensuite de quoy* pour dire *après quoy*; mais comme on n'a pu disconvenir que cette façon de parler ne soit d'usage dans la narration, on est demeuré d'accord que si on s'en servoit mesme dans un panegyrique qui demande le stile le plus soustenu, on l'y pourroit faire entrer avec grace. Quelques-uns ont ajouté qu'il feroit mieux quelquefois de se servir d'*ensuite de quoy* que d'*après quoy*, parce qu'il marquoit un temps plus proche. *Il alla au Temple, ensuite de quoy il fit telle chose.*

10

CLXIV.

CLXIV. REMARQUE.

Sans.

Cette préposition ne veut jamais avoir après elle, ny immédiatement, ny immédiatement, la particule *point*; Car encore qu'on ait accoustumé de dire, *sans point de faute*, c'est une façon de parler de la lie du peuple, dont les honnêtes gens n'ont garde de se servir, & beaucoup moins encore les bons Escrivains; C'est pourquoy un des plus celebres que nous ayons, a esté justement repris d'avoir escrit, *sans point de nuages*, *sans point de Soleil*.

O B S E R V A T I O N .

ON s'est estonné que du temps de M. de Vau-gelas un Autheur celebre ait pu escrire *sans point de nuages*, *sans point de Soleil*. La préposition *sans*, est une negative après laquelle on ne fçauroit mettre *point*.

CLXV. REMARQUE.

Survivre.

CE verbe regit le datif, & l'accusatif tout ensemble, comme, *il a survécu tous ses*

ses enfans, & il a survescu à tous ses enfans.
 Il dépend après cela de l'oreille, de mettre tantost l'un, tantost l'autre, selon qu'elle le juge plus à propos.

O B S E R V A T I O N .

Monsieur de Vaugelas ne s'est pas expliqué clairement dans cette Remarque, il a voulu dire que *survivre* regit le datif & l'accusatif au choix de ceux qui l'employent, & non pas qu'il les regit tout ensemble. Il est vray qu'on peut dire *survivre à quelqu'un* & *survivre quelqu'un*, mais ce verbe a plus souvent le régime du datif ; surquoy il faut remarquer que s'il gouverne quelquefois l'accusatif pour les personnes, comme en cet exemple, *il a survescu son pere*, il ne le gouverne jamais pour les choses. Ainsi il n'est point permis de dire *survivre sa gloire*, *survivre sa reputation*. Il faut dire toujours *survivre à sa gloire*, *à son honneur*, *à sa reputation*.

C L X V I . R E M A R Q U E .

Mais que.

Mais que, pour quand, est un mot dont on use fort en parlant, mais qui est bas, & qui ne s'escrit point dans le beau style. Par exemple, on dit à toute heure, & mesme à la Cour, *venez moy querir mais qu'il soit venu* pour dire, quand il sera venu.

Un

Un de nos plus fameux Escrivains a dit ,
*L'affection avec laquelle j'embrasseray vostre
affaire, mais que je scache ce que c'est, vous
fera voir, &c.* Il affectoit toutes ces fa-
çons de parler populaires, en quelque stile
que ce fust , lesquelles neantmoins ne se
peuvent souffrir qu'au plus bas & au dernier
de tous les stiles.

O B S E R V A T I O N .

Mais que , pour dire *quand* , est une façon de parler qui ne doit estre receuë dans aucun stile. Ainsi ce n'est point assez de dire qu'elle ne se peut souffrir qu'au plus bas & au dernier de tous les stiles. Il faut la bannir entierement de la Langue.

C L X V I I . R E M A R Q U E .

Allusion de mots.

IL n'en faut pas faire profession , comme a fait un des plus grands hommes de Lettres de nostre siecle , qui en a parsemé toutes ses œuvres. Toute affectation est vicieuse , & particulierement celle-cy. Mais quand l'**A**llusion se presente d'elle mesme , sans qu'on la recherche , ou qu'il semble qu'on ne l'a pas recherchée , elle est tres-bonne , & tres-

*Tome I.**M**agréa-*

agréable. Il est vray, que mesme de cette façon, il en faut user rarement, mais si l'on n'en use que lors qu'elle se rencontre à propos, il ne faut pas craindre d'en user souvent; car ces rencontres sont rares. Ciceron ne l'a pas évitée. Il dit en l'oraïson de Provinc. Consul. *Bellum affectum videmus, & verè ut dicam, penè confectum,* & s'y opiniant encore, il ajouste immédiatement après, *sed ita, ut si idem extrema exequitur qui inchoavit, jam omnia perfecta videamus.* Infailliblement, disant *perfecta*, il a voulu continuer la figure, parce qu'il fait encore cette mesme allusion un peu plus bas, *nam ipse Cæsar, dit-il, quid est cur in Provincia commorari velit, nisi ut ea quæ per eum affecta sunt, perfecta Reipublicæ tradantur?* M. Coëffeteau qui la fuyoit avec autant de soin, que les autres en apportent à la chercher, n'a pas laissé de s'en servir quelquefois de fort bonne grace, comme par exemple en la vie d'Auguste où il dit, *mais depuis on fit courir le bruit qu'il avoit fait mourir les deux Consuls, afin qu'ayant defait Antoine, & s'estant defait d'eux, il eust seul les armes victorieuses en sa puissance.* L'allusion de ces mots, ayant defait Antoine, & s'estant defait d'eux, est d'autant plus belle, qu'elle consiste au mesme mot

M

def-

deffait, dans deux significations differentes, selon leurs differens regimes. Certainement quand cette figure se presente, & que les paroles qu'il faut necessairement employer pour expliquer ce que l'on veut dire, font l'allusion ; alors il la faut recevoir à bras ouverts, & ce feroit estre ingrat à la Fortune, & ne sçavoir pas prendre ses avantages, que de la rejeter.

O B S E R V A T I O N.

Le jeu de mots ne peut jamais estre employé avec grace dans nostre Langue, si ce n'est dans quelque Epigramme faite exprés pour badiner, comme dans celle-cy d'Owen qui la commence par un vers moitié Latin & moitié François.

Ordonner Medicos, Ægrotos donner opportet.

L'allusion que M. Coëffeteau s'est pardonnée quand il a dit *Ayant deffait Antoine & s'estant deffait d'eux*, & que M. de Vaugelas trouve si belle à cause que *deffait* est employé en deux significations differentes selon leurs divers regimes, n'a point esté bien receuë, & on n'a point regardé *affectum*, *confectum*, *confectum* & *perfecta* dans Ciceron comme des allusions, mais comme des termes qui donnent de la force à ce qu'il veut exprimer.

CLXVIII. REMARQUE.

*Precipitément, ou precipitamment.
Armez à la legere, legerement ar-
mez.*

PRécipitément est bon, mais *precipitam-*
ment est beaucoup meilleur, & j'en vou-
drois tousjours user. On dit aussi, *armez*
à la legere, & *legerement armez*. Neant-
moins le premier est un peu plus en usage,
mais pour diversifier il se faut servir de tous
les deux.

O B S E R V A T I O N.

PRécipitément a été condamné tout d'une voix.
On ne dit plus que *precipitamment*. Plusieurs
ont préféré *armez à la legere* à *legerement armez*,
sans blâmer pourtant ceux qui se servent de cet-
te dernière façon de parler.

CL XIX. REMARQUE.

Monsieur, Madame.

IL n'y a rien qui blesse davantage l'œil &
l'oreille, que de voir une Lettre qui après
Monsieur, ou *Madame*, commence enco-
re

re par l'un ou par l'autre ; & quand il y a deux *Monsieur*, ou deux *Madame*, de suite, c'est encore pis. Cela est si clair, qu'il n'en faut point donner d'exemple. J'en fais une Remarque, parce que je vois plusieurs personnes qui y manquent, quoy que d'ailleurs ils escrivent bien.

O B S E R V A T I O N.

Tout le monde a été de l'avis de la Remarque.

CLXX. REMARQUE.

Asseoir.

Ce verbe se conjugue ainsi au présent de l'indicatif, *je m'assieds*, *tu t'assieds*, *il s'assied*, *nous nous assieions*, *vous vous assiez*, *ils s'assient*, & non pas, *ils s'asseient*. Au préterit imparfait, *je m'asseiois*, *tu t'asseiois*, *il s'asseoit*, *nous nous assieions*, *vous vous assiez*; (Ces deux personnes du pluriel sont semblables aux deux pluriels du présent) *ils s'asseoient*. Mais ce temps n'est gueres en usage. On se sert d'ordinaire en sa place du mot de *mettoit*, comme *il se mettoit toujours là*, *nous nous mettions toujours là*, quand *s'asseoir* veut dire, *se placer*. Et

M 3

lors

lors qu'il veut dire, *se reposer*, on se fert de ce verbe mesme pour l'exprimer, comme *après quatre tours d'allée il se reposoit tous-jours.* Ce n'est pas pourtant que l'on ne puisse dire aussi, *s'asseoit*, mais il est moins usité. A l'imperatif pluriel, il faut dire, *asseiez-vous*, & non pas *assisez-vous*, comme disent une infinité de gens; ny *asseiez-vous*, qui est pourtant moins mauvais, qu'*assisez-vous*. Au subjonctif il faut dire *asseie*, & *asseient*, au pluriel. & non pas *assient*, & bien moins encore *assent*, comme *asseions-nous*, *afin qu'il s'asseie*, ou *qu'ils s'asseient*. Au gerondif, ou au participe *s'asseiant*, & non pas *s'asseant*, quoy que le simple soit *seant*, & non pas *seiant*, parce que le simple & le composé ne se rapportent pas tousjours; comme l'on dit, *maudissoit* avec deux *s*, & *disoit* avec unes, bien qu'il n'y ait point de doute que *maudire* est le composé de *dire*. Ainsi l'on dit *decidé*, & *indecis*, sans dire, ny *decis*, ny *indecidé*. On dit *s'asseiant*, & non pas *s'asseant*, parce que ce temps se forme de la premiere personne plurielle du present de l'indicatif, qui est *asseions*, & non *asseons*.

OBSE

O B S E R V A T I O N .

IL faut dire à la troisième personne du pluriel du présent de l'indicatif du verbe *asseoir*, *ils s'asseoient*, & non pas *ils s'affoient*, comme M. de Vaugelas le prétend. Quelqu'un a crû qu'on devoit dire *ils s'affoient* plutost qu'*ils s'asseoient*, en le formant de la troisième personne du singulier *il s'affoied*, où l'*e* n'est point devant l'*i*; à quoy il a ajouté que le simple fait à la troisième personne du pluriel *sieent*, & non pas *seient*, *ces ornemens vous sieent fort bien*. On a répondu qu'il ne falloit y point appeller de l'Usage qui veut qu'on dise *ils s'asseoient*, & qu'encore qu'on dise au gerondit *seant* qui est le simple, comme en cette phrase, *le Roy seant en son Thrône*, il faut dire *s'asseoiant* au composé. On n'a pas veu par quelle raison M. de Vaugelas dit que l'imparfait de ce verbe n'est gueres en usage. Il n'y a rien qui doive empescher de s'en servir, & il est beaucoup mieux de dire, *quand il y avoit quelque conference, il s'asseoioit tousjours auprés d'un tel*, que de dire, *il se mettoit tousjours auprés d'un tel*. Il faut escrire les deux premières personnes plurielles de l'imparfait, *je m'asseoiois* par deux *i*, *nous nous affeions*, *vous vous affeiez*, pour marquer leur difference d'avec les deux pluriels du présent qui ne s'escrivent qu'avec un seul *i*. *Nous nous affeions*, *vous vous affeiez*. Il faut dire de mesme au subjonctif *que nous nous affeions*, *que vous vous affeiez* avec deux *i*, *assiez-vous* à l'imperatif est aussi mauvais qu'*assisez-vous*. Il faut toujours dire *affeiez-vous*.

CLXXI. REMARQUE.

Soy, de soy.

Baucoup de gens, & de nos meilleurs Escrivains disent, par exemple, *ces choses sont indifférentes de soy*. On croit que c'est mal parler, & qu'il faut dire *sont indifférentes d'elles-mêmes*. Et là-dessus j'ay oüy faire cette observation, qui est comme je crois, véritable, que lors que *de soy* est après l'adjectif pluriel, comme en l'exemple que nous venons de donner, il est vicieux, mais quand il est devant, il est tres-bien dit; car nous disons tous les jours, *de soy ces choses sont indifférentes*, & *ces choses de soy sont indifférentes*, mais *ces choses sont indifférentes de soy*, la pluspart condamnent cette locution: En quoy il faut avouer que c'est une bizarre chose que l'Usage, & qu'en voicy un bel exemple. J'ay dit la pluspart, à cause qu'il y en a qui ne condamnent pas *indifférentes de soy*, mais ils confessent que *d'elles-mêmes*, est mieux dit; c'est pourquoy il faut toujours choisir le meilleur.

O B S E R V A T I O N.

L'Avis a esté general sur cette façon de parler, *Ces choses sont indifférentes de soy*, elle a été

esté condamnée. Il faut dire, *sont indifférentes d'elles-mesmes.* Mais on a approuvé *desoy* quand il est mis au commencement de la phrase, *de soy, ces choses sont indifférentes;* parce que ce mot *desoy* demeure indéterminé jusqu'à ce qu'on ait ajouté *ces choses.* Par cette même raison on a condamné cette autre phrase, *ces choses desoy sont indifférentes,* puisque *de soy* après *ces choses,* ne scauroit plus estre indéterminé; outre que cette transposition a quelque chose qui blesse l'oreille, de sorte qu'à moins qu'on ne commence la phrase par *de soy,* on est obligé de dire *ces choses sont indifférentes d'elles mesmes.* Cependant c'est fort bien parler que de dire, *cela est mauvais de soy;* mais le mot *cela* est un pronom relatif indéterminé & d'une espece particulière.

CLXXII. REMARQUE.

Tomber aux mains de quelqu'un.

Cette phrase est si familière à plusieurs de nos meilleurs Escrivains, qu'il est nécessaire de faire cette Remarque afin que l'on ne se trompe pas en les imitant. Avant que la particule *és*, pour *aux*, fust banni du beau langage, on disoit, *tomber és mains,* depuis on a dit, *tomber aux mains,* mais ny l'un ny l'autre ne valent rien, & il faut toujours dire, *tomber entre les mains de quelqu'un.* L'usage moderne le veut ainsi. *Tomber és mains,* est particulierement de Normandie. M 5 OBSER-

OBSERVATION.

LA Remarque a esté généralement approuvée. Il faut dire *tomber entre les mains de quelqu'un*, & non pas *tomber aux mains de quelqu'un*. La particule *és* pour *aux* est du vieux langage, & elle ne s'est conservé que dans cette façon de parler, *Maistre és arts*. On dit *tomber en de bonnes mains* à cause de l'Epithete *bonnes*, & non pas *tomber entre de bonnes mains*.

CLXXIII. REMARQUE.

Quand il faut dire, grande, devant le substantif, ou grand, en mangeant l'e.

PAr exemple on dit, *à grand' peine*; *Il nous a fait grand' chere*, & non pas *à grande peine*, *ny grande chere*, Et neantmoins on dit, *c'est une grande meschanceté*, *une grande calomnie*, & non pas *une grand' meschanceté*, *une grand' calomnie*. Comment est-ce donc que l'on connoistra quand il faudra mettre l'*e*, ou ne le mettre pas? Il n'y a point d'autre règle que celle cy, Qu'il y a de certains mots comme *confacrez* à cette elision, où l'on dit *grand* avec l'apostrophe, comme *à grand' peine*, *grand' chere*, *grand' mere*,

mere, grand' pitié, grand' Messe, la grand' Chambre, & plusieurs autres de cette nature, qui ne se présentent pas maintenant à ma memoire; mais en ceux où l'Usage n'a pas estably cette elision, il ne la faut pas faire, comme aux exemples que j'ay donnez, une grande meschanceté, une grande calomnie, une grande sagesse, une grande marque. A quoy il est nécessaire d'ajouster, que le nombre des substantifs feminins, devant lesquels il faut dire *grande*, sans elision, est incomparablement plus grand, que ce-luy des autres, où l'on mange l'*e*; tellement qu'on n'aura pas grand' peine à n'y manquer pas, pour peu que l'on ait de connoissance de l'Usage.

O B S E R V A T I O N.

ON n'a point trouvé d'autre raison pour l'elision de l'*e* dans cet adjectif *grande* que l'Usage qui l'a establie. *Grand' peur, grand' pitié, grand' mere, grand' mercy, & grand' chose,* peuvent s'ajouter à *grand' chere* & à *grand' peine*. On a demandé si lorsque l'adjectif *grande* reçoit un comparatif, il peut recevoir cette elision de l'*e* comme en cet exemple. *Il nous a fait la plus grand' chere du monde.* On a répondu que l'habitude de dire *il nous a fait grand' chere*, authorisoit *il nous a fait la plus grand' chere du monde*, mais qu'en escrivant il falloit mettre *la plus grande chere*; cet avis a été le plus generat. Les autres ont prétendu

M 6

qu'on

qu'on pouvoit dire & escrire *la plus grand' chose*
 & que l'Usage avoit prévalu contre la règle.

CLXXIV. REMARQUE.

Monde.

C E mot est souvent employé par les bons Autheurs, pour dire *une infinité, une grande quantité de quoy que ce soit*. M. Coëffeteau à qui l'usage en est familier, dit en la vie d'Auguste, *sur le point de cette sanglante journée, à Rome & ailleurs, on vit un monde d'horribles prodiges*. Je voudrois pourtant en user sobrement, & non pas encore en toutes sortes de choses, mais seulement en celles où il s'agiroit des personnes, comme M. de Malherbe s'en est servy, quand il a dit, *qu'ay-je affaire de vous en nommer un monde d'autres*, c'est à dire, d'autres hommes. Il semble bien appliqué là. Ce n'est pas que je le voulusse condamner dans un autre usage.

O B S E R V A T I O N .

O Na blasmé les deux exemples que M. de Vaugelas rapporte dans cette Remarque; & *qu'ay-je à faire de vous en nommer un monde d'autres* n'a pas moins déplu que *l'on vit un monde d'horribles prodiges*. Après avoir examiné long-temps cette

cette question on n'a trouvé que cette seule façon de parler, où *monde* pust estre employé avec grace, pour dire, *une infinité : se voyant environné d'un monde d'ennemis.*

CLXXV. REMARQUE.

Monde avec le pronom possessif.

ON dit ordinairement en parlant, *tout mon monde est venu, son monde n'est pas venu*, pour dire, *tous mes gens, ou tous mes domestiques sont venus, ses gens ne sont pas venus*; Mais il le faut éviter comme un terme bas, & si je l'ose dire, de la lie du peuple. C'est pourquoy il me semble insupportable dans un beau stile; mais beaucoup plus encore, quand on s'en sert en un sens plus relevé; par exemple, quand on dit, comme je le trouve souvent dans un fort bon Autheur moderne, *il fit avancer tout son monde*, pour dire *toutes ses troupes, il r'allia son monde*, pour dire *ses troupes, ses gens*. Dans le stile noble on ne le souffriroit pas pour dire *ses domestiques*, on le souffriroit moins encore pour dire *ses troupes*.

Son monde, pour dire ses gens, ses domestiques n'est point un terme de la lie du peuple, comme il est qualifié dans cette Remarque; il est de la conversation & du style familier, & on ne doit point blasmer ceux qui disent *son apartement est fort commode, il a tout son monde autour de luy.* Quant à ces phrases, *il fit avancer tout son monde, il rallia son monde,* elles ont été trouvées fort bonnes, sur tout en parlant d'un homme qui va en Parti avec deux ou trois cens chevaux. Ce même mot peut être employé pour signifier ceux qu'on a invitez à manger, & qu'on attend, comme en cette phrase, *tout son monde n'estoit pas encore venu.* On le peut dire dans le même sens à un Maître de concert, *avez-vous là tout vostre monde?* pour dire *tous vos musiciens.*

CLXXVI. REMARQUE.

Le long, du long, au long.

PAr exemple, les uns disent, *le long de la riviere*, les autres, *du long de la riviere*, & les autres *au long.* Tous les trois estoient bons autrefois, mais aujourd'hui, il n'y en a plus qu'un qui soit en usage, à fçavoir, *le long de la riviere.*

OBSER-

O B S E R V A T I O N .

On a décidé que *le long* estoit le seul dont on se duff servir pour signifier le *secundum* ou *le juxta* des Latins. *Ils se promenoient le long du bois.* *Ils marchoient le long de la riviere.* On peut dire tout *du long* dans le mesme sens, & jamais *du long*, ny *au long*, *Ils se promenoient tout du long de la riviere.*

CLXXVII. R E M A R Q U E .

Il a esprit, il a esprit & cœur.

C'Est depuis peu que cette nouvelle façon de parler est en vogue. Elle regne par toute la ville, & s'est mesme insinuée dans la Cour; mais elle n'y a pas esté bien reçue, comme ayant fort mauvaise grace, & trop d'affection. Nos bons Escrivains l'ont condamnée d'abord, & s'opposent tous les jours à son establissement, qu'il ne faut pourtant plus apprehender dans le décry où elle est. Nostre Langue à l'imitation de la Grecque, aime extrêmement les articles; il faut dire, *il a de l'esprit, il a de l'esprit & des cœur.* Je ne scay si l'on ne dira point encore, *il a sang aux ongles:* Ce n'est pas qu'en certains endroits on ne se dispense des articles avec une grace merveilleuse, mais c'est rare-

rarement, & il faut bien les sçavoir choisir.
M. Coëffeteau, *il fit main basse, & tua*
femmes & enfans. Mais *il a esprit,* ne se
peut dire ny selon le bon usage, ny selon la
Grammaire.

OBSERVATION.

Ces manieres de parler, *il a esprit & cœur,*
n'ont pas esté en vogue long-temps, elles
ont blessé tellement l'oreille, qu'on les a banni-
es presque aussitost que ceux qui les souf-
noient ont voulu leur donner cours. On ne
sçauroit dire, *il a sang aux ongles* mais on dit
fort bien sans aucun article, *il a bec & ongles.*

CLXXVIII. REMARQUE.

Jamais plus.

Quelques-uns doutent, si ce terme est
François, & s'il n'est point plustost
Italien, *mai piu:* Mais il est aussi bon en nostre
Langue, qu'en l'Italienne, d'où nous l'a-
vons pris. Nous le disons, & l'escrivons
tous les jours. M. de Malherbe, *jamais plus*
je ne me rembarque avecque lui. Et en un
autre endroit, *à condition, que je n'en oye*
jamais plus parler.

OBÉR.

O B S E R V A T I O N .

L'Exemple de M. de Malherbe, *jamais plus*
je ne me rembarque avec luy a esté généralement condamné & on a laissé cette maniere de parler aux Italiens. Plusieurs ont défendu l'autre, à condition que je n'en entende jamais plus parler, & ont dit qu'il n'y avoit point de pleonasme, parce qu'on vouloit faire connoistre qu'on avoit desja entendu parler de la chose dont il estoit question, ce qui n'auroit pas esté exprimé, si on avoit dit simplement à condition que je n'en entende jamais parler. Ils ont dit encore que *jamais plus*, estoient deux adverbes, dont le premier se rapportoit au premier verbe, que je n'en entende, & rendoit la negative complete, & le dernier avoit rapport au verbe *parler* pour signifier, que je n'en entende jamais parler davantage. L'avis le plus general a esté qu'il falloit oster un des deux adverbes & dire que je n'en entende jamais parler, ou que je n'en entende plus parler, pour ne faire point de pleonasme; ou que si l'on employoit les deux adverbes, il falloit mettre plus devant *jamais*, & dire, je n'en veux plus jamais entendre parler plutost que je n'en veux jamais plus entendre parler.

CLXXIX. R E M A R Q U E .

Meshuy, dés meshuy.

CE mot n'est plus en usage parmy les bons Escrivains, ny mesme parmy ceux qui
pars

parlent bien Il faut neantmoins avouer, qu'il est tres-doux & tres-agreable à l'oreille. Au lieu de *meshuy*, ou *dés meshuy*, on dit *desormais*, *tantost*, comme il est tantost temps, pour il est *meshuy temps*.

O B S E R V A T I O N .

Les deux mots qui font le sujet de cette Remarque sont tellement hors d'usage qu'ils n'ont plus rien qui puisse contenter l'oreille. Le mot *buy* est tout à fait vieux, & nostre Langue ne l'a conservé que dans *aujourd'buy*.

CLXXX. REMARQUE.

Devers.

Cette préposition a toujours été en usage dans les bons Autheurs; par exemple, *il se tourna devers lui*, *cette ville est tournée devers l'Orient*, *devers le Midy*. Et ainsi des autres. Mais depuis quelque temps ce mot a vieilli, & nos modernes Escrivains ne s'en servent plus dans le beau language. Ils disent toujours *vers*, comme *se tournant vers lui*, *vers l'Orient*, *vers le Midy*.

OBSE-

O B S E R V A T I O N .

On ne dit plus il se tourna *devers luy*, ni cette Ville est tournée devers l'Orient, il faut dire *vers luy & vers l'Orient*. La préposition *devers* ne laisse pas d'avoir encore quelque usage, mais c'est quand elle veut dire *aux environs de*, comme il vient de devers Lyon. On ne parleroit pas bien en disant, *il est allé devers Lyon*, parce qu'il sembleroit qu'on voudroit dire, il est allé du costé de Lyon, ou à Lyon même; mais si on faisoit précéder cette préposition de quelques mots qui fissent connoistre que le voyage ne se feroit pas à Lyon, on diroit fort bien, *il est allé quelque part devers Lyon*, c'est-à-dire en quelque endroit dans le voisinage de Lyon. On se sert aussi de la préposition *devers* quand elle est précédée de *par*, comme, *il tient toujours le bon bout par devers luy*.

C L X X X I. R E M A R Q U E .

*S'il faut dire, il y en eut cent tuez,
ou il y en eut cent de tuez.*

Nous avons de bons Autheurs, qui disent l'un & l'autre. M. Coëffeteau y met ordinairement l'article *de*. M. de Malherbe la pluspart du temps ne l'y met pas, comme quand il dit, *il y en eut trois condamnez; il n'y avoit pieu si ferme, qu'avec peu de peine, ils n'arrachassent, & depuis qu'il y en*

y en avoit un arraché. Neantmoins en un autre lieu il dit, *il y en avoit des ja trente d'achevez* parlant de vaisseaux. Aujourd'huy le sentiment le plus commun de nos Escrivains, est qu'il faut tousjours mettre le *de*; car en parlant, jamais on ne l'obmet, & par consequent c'est l'Usage, qu'on est obligé de suivre aussi bien en escrivant, qu'en parlant, sans s'amuser à esplucher pourquoy cet article est devant le participe passif, & après le nombre. C'est la beauté des Langues, que ces façons de parler, qui semblent estre sans raison, pourveu que l'Usage les authorise. La bizarrerie n'est bonne nulle part que là.

O B S E R V A T I O N.

ON peut dire *il y en eut cent tuez & il y en eut cent de tuez.* Ce dernier n'a pas laissé de paroistre preferable à l'autre, sur tout quand le substantif n'est point devant le participe, & qu'on y supplée par la particule *en*, comme *il y en eut trois de condamnez.* Il semble que le *de* ait un effet retroactif pour se rapporter à la particule relative *en*, comme *il y en eut trois de condamnez*, pour dire *de ces gens là, il y eut trois hommes condamnez.* Il faut remarquer que la particule *de* ne se met que devant des noms adjéctifs, ou des participes & non pas devant des substantifs. On dit fort bien, *il y en eut vingt de pris*, & on ne dit pas,

*pas, il y en eut vingt de prisonniers. Il faut dire
il y en eut vingt qui furent faits prisonniers.*

CLXXXII. REMARQUE.

Que c'est.

ON ne dit plus gueres maintenant *que c'est*, comme l'on disoit autrefois. On dit, *ce que c'est*; Par exemple, M. de Malherbe dit, *Il n'y a point de loy qui nous apprenne que c'est que l'ingratitude.* Aujourd'huy l'on dit, *qui nous apprenne ce que c'est que, &c.*

OBSERVATION.

ON ne dit plus du tout aujourd'huy *que c'est pour ce que c'est*; il n'est pas permis d'imiter M. de Malherbe en une façon de parler si vicieuse.

CLXXXIII. REMARQUE.

Du depuis.

JE connois un homme fort âgé, & fort scavançant en nostre Langue, qui dit, que lors qu'il vint à la Cour jeune garçon, il y avoit beaucoup de gens qui disoient & escrivoient

voient *du depuis*; & que desjà dès ce temps là, ceux qui entendoient la pureté du langage, condamnoient cette façon de parler, comme vicieuse & barbare, ne permettant pas seulement aux Poëtes d'en user comme d'une licence poëtique, pour s'accommo-der d'une syllabe, dont ils ont souvent be-soin : Mais que nonobstant cela on n'a pas laissé depuis cinquante ans de continuer tous-jours la mesme faute, quoy que l'on ait aussi continué de la reprendre, jusqu'à ce qu'en-core aujourd'huy une infinité de gens disent & escrivent *du depuis*, contre le sentiment de tous ceux qui sçavent parler & escrire. Il remarque donc qu'il n'y a point de terme en toute nostre Langue, qui se soit tant opiniastreté pour s'establir, ny qui ait esté tant rebuté, que celuy-là. Il faut toujours dire *depuis*, & jamais *du depuis*, soit qu'on le fasse préposition, ou adverbe; car il est l'un & l'autre, & c'est la raison qu'alleguent les plus sçavans de ceux qui disent *du depuis*, que c'est pour marquer la difference des deux; parce que par exemple, quand on dit *depuis un an*, là *depuis* est préposition, & lors qu'on dit *depuis je n'y suis pas retourné*, ou *je n'y ay pas été depuis*, il est adverbe. Mais on respond en un mot, que le bon Uſage a banny cette locution, à quoy il n'y a point

point de réplique. Outre qu'à le prendre mesme par la raison, il est très-rare que *depuis* adverbe se trouve situé en un lieu, où il puisse faire équivoque, ny estre pris pour la préposition, non plus qu'aux exemples que je viens de donner. Et si par hazard il engendre quelque équivoque, on n'a qu'à mettre une virgule après, pour le separer du mot qui suit, bien que la construction entière fasse assez connoistre s'il est préposition ou adverbe.

O B S E R V A T I O N.

IL n'y aucun genre de conversation, quelque familiere qu'elle soit, qui puisse faire souffrir *du depuis*, soit comme adverbe, soit comme préposition. Ainsi ce mot s'est inutilement opiniastré pour s'establir. Il est rejeté plus que jamais par tous ceux qui veulent parler un peu purement.

CL XXXIV. R E M A R Q U E.

De l'usage des participes passifs, dans les preterits.

EN toute la Grammaire Françoise, il n'y a rien de plus important, ny de plus ignoré. Je dis, de plus important, à cause du

du frequent usage des participes dans les preterits, & de plus ignoré, parce qu'une infinité de gens y manquent. Ne laissons rien à dire en ce sujet, & voyons toutes les façons dont ces participes peuvent estre employez, mais par ordre. Notez que *participes* & *preterits* ne sont icy qu'une mesme chose.

Premierement, le preterit va devant le nom qu'il regit, comme quand je dis, *j'ay receu vos lettres.* Alors *receu*, qui est le participe, est indeclinable; & voila son premier usage, où personne ne manque. Qui a jamais dit, *j'ay receuës vos lettres*, comme disent les Italiens depuis peu, *ho ricevute le vostre lettere?*

Son second usage est, quand le nom va devant le preterit, comme quand je dis, *les lettres que j'ay receuës*; car alors il faut dire, *que j'ay receuës*, & non pas *que j'ay receu*, à peine de faire un solecisme. Cela est passé en regle de Grammaire, non seulement aujourd'huy, mais du temps mesme d'Amiot, qui l'observe inviolablement; comme on faisoit desja du temps, & avant le temps de Marot, qui en a fait cette Epigramme à ses Disciples,

Enfans oyez une leçon:

Nostre Langue à cette façon,

Que le terme qui va devant,

Volon-

Volontiers regit le suivant.
 Les vieux exemples je suivray
 Pour le mieux, car a dire vray
 La chanson fut bien ordonnée,
 Qui dit, m'amour vous ay donnée:
 Et du bateau est estonné,
 Qui dit, m'amour vous ay donné.
 Voila la force que possede
 Le feminin quand il precede.
 Or prouveray par bons tesmoins,
 Que tous pluriels n'en font pas moins,
 Il faut dire en termes parfaits,
 Dieu en ce monde nous a faits.
 Faut dire en paroles parfaites,
 Dieu en ce monde les a faites;
 Et ne faut point dire en effet,
 Dieu en ce monde les a fait:
 Ne nous a fait pareillement,
 Mais nous a faits tout rondement.
 L'Italien dont la faconde
 Passe le vulgaire du monde,
 Son langage a ainsi basti,
 En disant, Dio noi a fatti, &c.

Neantmoins je m'estonne de plusieurs Auteurs modernes, qui faisant profession de bien escrire, ne laissent pas de commettre cette faute.

En troisième lieu, le preterit peut estre placé entre deux noms, comme *les habitans*

Tome I.

N

nous

nous ont rendu maistres de la ville ; Car *ont rendu* est un preterit situé entre deux noms , à sçavoir *nous* (que j'appelle nom , quoy qu'il soit pronom , parce que cela n'importe) & *maistres* , qu'il regit tous deux à l'accusatif . Alors le participe est indeclinable , & il faut dire , *nous ont rendu maistres* , & non pas *rendus* , comme on devroit dire selon le second usage , que nous venons d'expliquer . Mais il faut prendre garde que nous ne sommes pas icy dans les termes de ce second usage , où nous n'avons consideré le preterit après le nom , que lors que le sens finissoit avec le preterit , au lieu qu'icy le preterit *ont rendu* , ne finit pas la periode , ny le sens , car il y a encore après , *maistres de la ville* . C'est pourquoi l'usage du preterit estant différent , il se gouverne d'une autre façon , & *maistres* qui le suit , marque assez le pluriel , sans qu'il soit besoin que le participe le marque encore .

En quatriesme lieu , le preterit estant placé entre deux noms , le dernier est , ou substantif , comme *maistres* , dont nous venons de parler , ou adjectif , qui fait le quatriesme usage ; par exemple , *le commerce nous a rendu puissans* , & si nous parlons d'une ville , *le commerce l'a rendu puissante* ; Car en ces exemples il est indeclinable , & ne suit ny le nom-

nombre , ny le genre des noms.

Son cinquiesme usage est quand le preterit est passif ; (car jufqu'icy aux quatre premiers usages nous l'avons tousjours considéré comme actif) par exemple , *nous nous sommes rendus maistres* , ou *rendus puissans*. Alors , il faut dire *rendus* , & non pas *rendu* , ce participe dans le preterit passif n'estant plus indeclinable , mais prenant le nombre & le genre des noms qui le precedent & le suivent.

Cette regle qui distingue les actifs & les passifs , est fort belle , & je la tiens d'un de mes amis , qui l'a apprise de M. de Malherbe , à qui il en faut donner l'honneur. Que si l'on objecte que M. de Malherbe luy-mesme ne l'a pas tousjours observée : c'est ou la faute de l'Imprimeur , ou que luy-mesme n'y prenoit pas tousjours garde , ou plustost qu'il n'a fait cette remarque , comme dit encore cet amy , qu'à la fin de ses jours , & après l'impression de ses œuvres .

Il y a pourtant une exception , quand après le preterit passif il y a un participe passif , comme en cet exemple de M. de Malherbe , *la desobeissance s'est trouvé montée au plus haut point de l'insolence* ; car il faut dire , *s'est trouvé montée* , & non pas *s'est trouvée montée* . Et que l'on ne croye pas que ce soit

^{sup.}

N 2

à

à cause de la cacophonie que feroient ces deux mots, *trouvée montée*; car quand au lieu de *montée* il y auroit une autre terminaison, comme *guerie*, il le faudroit dire de mesme; par exemple, *elle s'est trouvé guerie tout à coup*, & non pas *trouvée guerie*,

Son sixiesme usage est, quand les preterits actifs ou passifs, au lieu d'un nom, ont un verbe ensuite, car alors ils sont toujours indeclinables sans exception, comme si je parle d'une fille je diray, *je l'ay fait peindre*, & non pas, *je l'ay faite peindre*, & elle s'est fait peindre, & non pas, *elle s'est faite peindre*. De mesme au pluriel, *je les ay fait peindre*, *ils se sont fait peindre*, & jamais faite, *ny faits peindre*. M. de Malherbe dit, parlant à une femme, *le mauvais est at où je vous ay veû partir*, non *veüe* partir; & peu de lignes après, *jusqu'icy vous eussiez moins fait*, que ce que je vous ay veû faire. Et en un autre endroit, *la Reine la plus accomplie que nous eussions jamais veû seoir dans le Throsne des fleurs de Lys*, non *veüe* seoir.

Ce mesme usage s'estend encore aux phrases, où entre le preterit & le verbe infinitif qui suit, il y a quelque mot, comme, *c'est une espece de fortification que j'ay appris à faire en toutes sortes de places*, & non pas, *que j'ay apprise à faire*. La raison de cela,

que

que nous avons desja touchée est , qu'il faut aller en ces sortes de phrases jusqu'au dernier mot qui termine le sens , & que par consequent c'est toujours le dernier mot des phrases entieres , qui a rapport au substantif précédent , & non pas le participe , qui est entre-deux , si ce n'est au preterit passif , où nous avons donné l'exemple , *nous nous sommes rendus maistres* , ou *nous nous sommes rendus capables* ; car selon la raison que je viens de rendre , il faudroit dire aussi , *nous nous sommes rendu maistres* , *nous nous sommes rendu capables* , & non pas *rendus* . C'est pourquoi force gens n'admettent point la difference de M. de Malherbe , pour cette seule raison , qu'ils croient avoir lieu par tout .

Voila tout ce que j'ay crû pouvoir dire sur ce sujet * ; mais pour rendre la chose plus claire & plus intelligible , il me semble à propos de mettre de suite tous les exemples des divers usages , & de marquer ceux où tout le monde est d'accord , & ceux où les uns sont d'une opinion , les autres d'une autre .

I. *J'ay receu vos lettres.*

II. *Les lettres que j'ay receuës.*

III. *Les habitans nous ont rendu maistres de la ville.* N 3 IV.

* Voyez encore la CCCCXCIII. Rem.

- IV. *Le commerce , parlant d'une ville , l'a rendu puissante.*
- V. *Nous nous sommes rendus maistres.*
- VI. *Nous nous sommes rendus puissans.*
- VII. *La desobeissance s'est trouvée montée au plus haut point.*
- VIII. *Je l'ay fait peindre , je les ay fait peindre.*
- IX. *Elle s'est fait peindre , ils se sont fait peindre.*
- X. *C'est une fortification que j'ay appris à faire.*

Le premier & le second exemple sont sans contredit. Le troisième , le quatrième , cinquième , sixième , & septième , sont contestez , mais la plus commune & la plus saine opinion est pour eux. Le huitième , neuvième , & dixième , ne reçoivent point de difficulté : toute la Cour & tous nos bons Autheurs en usent ainsi.

O B S E R V A T I O N .

Cette question a été fort agitée , & plusieurs n'ont point voulu admettre ce que dit M. de Vaugelas , qu'il faut dire *nous nous sommes rendus maistres* , parce que ce prétérit *rendus* est un prétérit passif , & par consequent declinable. Ils sont demeurez d'accord qu'il faut dire *rendus* au pluriel , mais ils ont soustenu que ce participe est dans le prétérit actif de la mesme sorte qu'il l'est

l'est dans cette phrase , *Les habitans nous ont rendu maistres de la ville ; puisque nous nous sommes rendus maistres de la ville* , signifie , nous avons rendus nous maistres de la ville , & que c'est la premiere personne du preterit pluriel de l'actif , comme *les habitans nous ont rendu maistres* en est la troisieme. Ainsi ils ont propose pour regle , que toutes les fois que l'accusatif est devant le verbe , le participe qui suit doit s'accorder en genre & en nombre avec cet accusatif. Selon cette regle , il faudroit dire , *les habitans nous ont rendus maistres* , parce que *nous* qui est l'accusatif est mis devant *ont* qui est le verbe , & par consequent il demande que le participe *rendus* soit au pluriel & au masculin pour s'accorder avec *nous*.

Les autres en bien plus grand nombre ont esté d'un avis contraire & ont approuvé tous les exemples de M. de Vaugelas , à la reserve du cinquiéme & du sixiéme , qui sont , *nous nous sommes rendus maistres & nous nous sommes rendus puissans*. Ils ont dit qu'il falloit escrire , *nous nous sommes rendu maistres , nous nous sommes rendu puissans* & non pas *rendus* au pluriel , aussi bien que *le commerce l'a rendu puissante & non pas l'a rendue* au feminin , quand on parle d'une ville. Cet avis l'a emporté par la pluralité des suffrages. Les premiers ont encore demandé , s'il falloit dire *je l'ay laissé malade , ou je l'ay laissée malade* , en parlant d'une femme , parce que le pronom relatif *l'* avec une apostrophe , ne marquant pas le genre , la phrase ne fait pas connoistre si l'on parle d'une femme , à moins que le participe ne soit au feminin. A cela on a respondu , que le substantif auquel le relatif se rap-

N 4

porte ,

porte, fait assez connoistre le genre, & qu'ainsi il faut dire, *je l'ay laissé malade.*

CLXXXV. REMARQUE.

Estude.

Ce mot en toutes ses significations est feminin, tant au pluriel, qu'au singulier; Car s'il veut dire l'application de l'esprit aux Lettres, on dira par exemple, *après avoir long-temps estudié aux belles Lettres, il s'est adonné à une estude plus sérieuse.* S'il signifie *soin*, on le fait feminin aussi, comme *sa principale estude estoit de semer des querelles.* Enfin si on le prend pour le lieu où les Procureurs & les Notaires travaillent & reçoivent les parties, il est encore feminin, comme, *il a fait faire encore une fenestre pour rendre son estude plus claire.* Au pluriel de mesme, comme *il avoit grand regret à ses estudes, qu'il n'avoit pas achevées; les estudes des Notaires ne scauroient estre trop claires.* Pour *sain*, je ne donne point d'exemple au pluriel, parce qu'il ne se dit jamais en ce sens-là qu'au singulier.

OBSER-

O B S E R V A T I O N .

ON a été de l'avis de M. de Vaugelas sur cette Remarque.

CLXXXVI. R E M A R Q U É.

De l'adjectif devant ou après le substantif.

Il y a des adjectifs que l'on met toujours devant les substantifs, & d'autres que l'on met toujours après : comme les adjectifs numéraux se mettent toujours devant, par exemple, *la premiere place*, *la seconde fois*, *la troisième fois*, &c. Car encore que l'on dit *Henry quatrième*, *Louis treizième* & ainsi des autres, ce n'est pas proprement une exception à la règle, parce que l'on sous-entend *Roy*, comme qui diroit *Henry, quatrième Roy de ce nom*. Il y a de certains mots, qui marchent toujours devant le substantif, comme *bon*, *beau*, *mauvais*, *grand petit*. On ne dit jamais *un homme bon*, *une femme belle*, *un cheval beau*; mais *un bon homme*, *une belle femme*, *un beau cheval*. Il y en a encore sans doute quelques autres de la même nature, qui ne tombent pas maintenant sous la plume. Et pour les

N 5 adjec-

adjectifs qui ne se mettent jamais qu'après le substantif, je n'en ay remarqué qu'en une feule chose, dont l'usage n'est pas de grande estendue, qui sont les adjectifs des couleurs, comme *un chapeau noir*, *une robe blanche*, *une escharpe rouge*, & ainsi des autres; car l'on ne dit jamais *un noir chapeau*, *une blanche robe*, &c. quoy que l'on die *les Blancs-manteaux*, & *du blanc-manger*, par où il paroist qu'anciennement on n'observoit pas cela. Mais ce n'est pas de quoy il est question en cette Remarque, puis qu'il n'y a point de François naturel, même de la lie du peuple, ny des Provinces, qui manque à cela, ny qui die *la chose premiere qu'il faut faire*, pour dire *la premiere chose*, *un noir chapeau*, *une blanche robe*, comme parlent les Allemands & les peuples Septentrionaux; Et nostre dessein n'est pas de redire ce que les Grammaires François apprennent aux Etrangers, mais de remarquer ce que les François mesme les plus polis & les plus savans en nostre Langue peuvent ignorer.

Il s'agit donc seulement des adjectifs qui peuvent se mettre devant & après les substantifs, & de savoir quand il est à propos de les mettre devant ou derrière. Certainement après avoir bien cherché, je n'ay point trouvé quel l'on en puisse établir aucune règle,

gle, ny qu'il y ait en cela un plus grand secret que de consulter l'oreille. M. Coëffeteau est celuy de tous nos Autheurs, qui aime le plus à mettre l'adjectif devant, fondé comme je crois sur cette raison, que la periode en est plus ferme & se soutient mieux, au lieu qu'elle devient languissante quand l'adjectif est après. Nos modernes Escrivains tout au contraire, donnent beaucoup plus souvent la préférance au substantif, qu'à l'adjectif, fondez aussi comme j'estime, sur ce que cette façon de parler est plus naturelle & plus ordinaire, au lieu que l'autre semble avoir quelque sorte d'affectation. De ces deux contraires sentimens, le jugement & l'oreille peuvent faire comme un tiers parti, qui à mon avis sera le meilleur: Et ce sera de n'affecter ni l'un ni l'autre, mais de regler leur situation, selon qu'elle sonnera le mieux, non seulement à nostre oreille, mais aux oreilles les plus delicates, qui en seront meilleurs juges que nous-mesmes, si nous les consultons. Il faut aussi prendre garde de quelle façon les plus celebres Escrivains du temps ont accoustumé d'en user, afin qu'en imitant ceux qui ont l'approbation & la loüange publique, nous ne craignions pas de manquer, ny de desplaire, si nous faisons comme eux. Voila toute l'adresse que

N 6

je

je puis donner aux autres, & que je prens pour moy-mesme, en une matiere où l'on ne sçauroit trouver de regle.

Il y en a qui tiennent que lors qu'il y a un genitif après un substantif & un adjectif, il faut toujours mettre le substantif auprès du genitif, comme, *elle estoit mortelle ennemie d'Agrippine*. Mais ils se trompent; car encore qu'il soit vray que pour l'ordinaire il soit mieux d'en user ainsi, à cause que la construction en est plus nette; néanmoins on peut fort bien & avec grace, y mettre l'adjectif, comme, *une multitude infinie de monde, les peuples les plus farouches, & les plus indomptables de la terre*; Et il n'y a pas un bon Autheur qui ne le pratique.

O B S E R V A T I O N .

Monsieur de Vaugelas a dit tout ce qui se pouvoit dire sur cette Remarque. C'est à l'oreille seule qu'il faut se rapporter quand on a un adjectif à placer devant ou après un substantif. Il y en a plusieurs qui sont aussi bien devant qu'après, & les adjectifs numéraux dont parle M. de Vaugelas ne se mettent devant le substantif que quand l'article est exprimé. *Le quatriesme Livre de l'Eneïde est plus beau que tous les autres*. Si on supprime l'article, on dira en citant quelque passage, *Virgile dans son Eneïde Livre quatrième*. On dit de mesme *livre septième, paragraphe cinquième*. On peut dire également bien,

bien, elle estoit ennemie mortelle d'Agrippine, & elle estoit mortelle ennemie d'Agrippine. Dans cette phrase, les plus indomptables de la terre, lors qu'on repetel l'article *les*, il faut necessairement que l'adjectif soit apres le substantif.

CLXXXVII. REMARQUE.

Va croissant, va faisant, &c.

Cette facon de parler avec le verbe *aller*, & le gerondif, est vieille, & n'est plus en usage aujourd'huy, ny en Prose, ny en Vers, si ce n'est qu'il y ait un mouvement visible, auquel le mot d'*aller* puisse proprement convenir : par exemple, si en marchant une personne chante, on peut dire, *elle va chantant*, si elle dit ses prieres, *elle va disant ses prieres*; De mesme d'une riviere, on dira fort bien, *elle va serpentant*, parce qu'en effet elle va, & ainsi des autres. Mais pour les choses ou il n'y a point de mouvement local, il ne se dit plus : en quoy les Vers ont plus perdu que la Prose, à cause de plusieurs petits avantages qu'ils en recevoient. Un grand Poete a escrit,

*Ainsi tes honneurs florissans
De jour en jour aillent croissans.*

On ne l'oseroit dire aujourd'huy, parce qu'on ne se sert plus du verbe *aller* de cette

façon, & si l'on s'en servoit, il faudroit dire, *aillent croissant*, & non pas, *croissans*; à cause qu'il faut nécessairement que ce soit un gerondif, qui en François est indeclinable, & different du participe, qui a divers genres & divers nombres. On ne dira donc point, *ces arbres vont croissant*, *sa vigueur alloit diminuant*, & autres semblables phrases, comme on disoit autrefois.

O B S E R V A T I O N.

QUAND M. de Vaugelas condamne les façons de parler semblables à *va croissans*, il en excepte celles où il y a un mouvement visible, comme *elle va chantant*, *la riviere va serpentant*, à quoy il faut ajouster toutes celles où le verbe *aller* peut convenir. Ainsi on ne scauroit dire, *ces arbres vont croissant*, parce qu'*aller* ne peut convenir aux arbres; mais on dit fort bien, *sa santé va diminuant de jour en jour*, parce qu'on a de coustume d'employer le verbe *aller* avec *santé*. *Sa santé va bien*, *sa santé va de mieux en mieux*. C'est pecher contre la Langue que de dire, *tes honneurs aillent croissans*, en mettant *croissans* avec une *s* comme participe pluriel, parce que la Langue n'admet ces manieres de parler que quand *aller* est suivi du gerondif.

CLXXXVIII.

CLXXXVIII. REMARQUE.

En, devant le gerondif.

Parce que les gerondifs ont une marque, qu'ils prennent devant eux quand ils veulent, qui est *en*, comme *en faisant cela*, *vous ne fçauriez faillir*, & que le plus souvent ils ne la prennent point, il faut éviter de mettre *en* relatif auprès du gerondif, comme, *je vous ay mis mon fils entre les mains*, *en voulant faire quelque chose de bon*. Icy *en*, n'est pas la particule qui appartient au gerondif, mais c'est un relatif à *fils*, comme le sens le donne assez à entendre. Pour escrire nettement, je crois qu'il faut toujours fuir cette équivoque.

OBSERVATION.

Il est rare qu'on escrive assez negligemment pour mettre la particule relative *en* devant un gerondif. Ce ne seroit pas seulement une équivoque, mais une faute. Il seroit aisé de l'éviter dans l'exemple qu'apporte M. de Vaugelas. Il n'y a qu'à mettre le relatif *en* après *voulant*; car quoy que la particule *en* soit la marque du gerondif, il n'est pas toujours nécessaire de l'exprimer; & on peut dire avec grace, *je vous ay mis mon fils entre les mains, voulant en faire quelque chose de bon*.

CLXXXIX.

CLXXXIX. REMARQUE.

Si dans une mesme periode on peut mettre deux participes, ou deux gerondifs, sans la conjonction &.

PAr exemple, *l'ayant trouvé fort malade,*
j'ay plustost appellé le Confesseur que le Médecin, aimant plus son ame que son corps.
Je dis que dans les termes de la question, on ne peut pas mettre, ny deux participes, ny deux gerondifs, mais que l'un est gerondif, & l'autre participe : Ce qui se peut fort bien faire, & dont on ne se fçauroit passer dans le stile historique, où il faut narrer. En l'exemple que nous avons donné, *ayant trouvé* est le gerondif, (car jamais *ayant* n'est employé avec le participe passif, qu'il ne soit gerondif) & *aimant*, est le participe; tellement que si j'avois mis l'exemple au pluriel, & que j'eusse dit, *l'ayant trouvé fort malade, nous avons plustost appellé le Confesseur, que le Medecin,* il eust fallu mettre *aimans* avec une *s*, *plus son ame que son corps;* car les participes ont singulier & pluriel, ce que n'ont pas les gerondifs. C'est ainsi qu'en a usé M. Coëffeteau, *la chose, dit-il, passa si avant que les vainqueurs ayant rencontré la litiere*

litiere d'Auguste, croyant qu'il fust dedans, la faussèrent. Il dit encore en un autre lieu, dont Auguste ayant été adverty, se résolut ainsi malade qu'il estoit de se faire porter à l'armée, craignant que durant son absence Antoine ne hasardast la bataille. Tous les Historiens en sont pleins, & l'on ne scauroit, comme j'ay dit, faire des narrations sans cela. En faisant l'un gerondif, & l'autre participe, la periode n'est point vicieuse, & la construction n'a pas besoin d'estre liée par la conjonctive &; mais sans cela elle ne pourroit subsister.

O B S E R V A T I O N .

In'est pas permis de mettre deux participes ou deux gerondifs de suite, sans les joindre par la conjonction &, mais ils ne sont pas de suite dans le premier exemple que M. de Vaugelas propose, & c'est ce qui fait qu'on n'y peut rien condamner. Si ces paroles, *aimant plus son ame que son corps*, avoient été jointes avec le premier gerondif, *l'ayant trouvé*, il auroit fallu mettre la conjonction &, & dire *l'ayant trouvé fort malade, & aimant plus son ame que son corps*, *j'ay plustost appellé le Confesseur que le Medecin*; mais de la maniere que cette phrase est conceue dans la Remarque, la construction en est reguliere. On ne scauroit dire la même chose de celle de M. Coëffeteau. *La chose passa si avant que les vainqueurs ayant rencontré la litiere d'Auguste cro-*

yans

yant qu'il fust dedans, la fausserent. Il falloit dire, ayant rencontré la litiere d'Auguste & croyant qu'il fut dedans, parce qu'il n'y a rien qui separe ayant rencontré d'avec croyant. A l'égard de ce que dit M. de Vaugelas, que si son premier exemple avoit été mis au pluriel, nous avons plustost appellé le Confesseur que le Medecin, il auroit fallu mettre *aimans plus son ame que son corps*, avec un *s*, au participe *aimans*; il n'a pas pris garde qu'il n'y a que les participes passifs comme *aimé*, *aimée* qui ayent un singulier & un pluriel, les participes comme *aimant* sont indeclinables, s'ils pouvoient changer de nombre ils devroient changer de genre, & si l'on pouvoit dire au pluriel, en parlant de plusieurs hommes, *aimans mieux son ame que son corps*, & dans l'autre exemple, *croyans qu'il fust dedans*, il s'en-suivroit qu'il faudroit dire en parlant de femmes, *aimantes plus son ame que son corps*, & *croyantes qu'il fust dedans*, ce que la Langue ne sçau-roit souffrir. Que si on oppose qu'on dit fort bien, *des femmes jouissantes de leurs droits, des maisons appartenantes à un tel*, on respond que ces mots *jouissant* & *appartenant*, sont des adjectifs verbaux, qui changent de nombre & de genre, & non pas des participes actifs.

C X C. REMARQUE.

Eux mesme, elles-mesme.

C'Est fort mal parler, il faut dire, *eux-mesmes, elles-mesmes* avec un *s*, parce que

que *mesmes* là est pronom, & non pas adverbe. Quand il est adverbe, il est libre d'y mettre l's, ou de ne l'y mettre pas, mais quand il ne l'est pas, comme en ces mots, *eux mesmes*, *elles-mesmes*, c'est un solecisme d'obmettre l's. C'est pourquoy un de nos meilleurs Poëtes a failly, quand il a dit,

Les immortels eux même en sont persecutez.

Il n'y a point de licence poétique, qui puisse dispenser de mettre des s aux pluriels. Ce seroit un privilege fort commode à nostre Poësie, où il y auroit lieu d'en user fort souvent.

O B S E R V A T I O N .

ON ne sçauroit excuser le Vers qui est rapporté dans cette Remarque : *Les immortels eux-mesme*, est un veritable solecisme, il faut escrire *eux-mesmes*, & on ne sçauroit authoriser le retranchement de l's au pluriel du nom ou pronom *mesme* en faveur de la Poësie.

C X C I . R E M A R Q U E .

S'il faut mettre une s en la seconde personne du singulier de l'imperatif.

IL y a des imperatifs de trois sortes, les uns, où d'un consentement general on ne met

met jamais d's , d'autres , où l'on en met toujours , & certains autres où les opinions sont partagées , les uns y mettant l's , les autres , non. J'ay conté jusqu'à dix-neuf ou vingt terminaisons différentes de ces impératifs , les voicy , *a* , *e* , *i* , *ais* , *ains* , *aus* , *eins* , *eus* , *oy* , *ous* , *ans* , *ats* , *ens* , *en* , *ers* , *ets* , *eurs* , *ors* , *ours* , *üy* .

Tout le monde est d'accord que l'on ne met jamais l's , en ceux qui terminent en *a* , & en *e* .

Que l'on en met toujours en ceux qui terminent en *aus* , *eus* , *ous* , *ans* , *ens* , *ats* , *ers* , *eurs* , *ets* , *ors* , & *ours* , ou l's , néanmoins bien souvent ne se prononce pas , tellement qu'à les ouir prononcer , on ne peut pas discerner s'ils ont une *s* , ou non.

Et les uns croient qu'il ne faut point d's à ceux qui terminent en *i* , *ai* , *ain* , *ein* , *oy* , *en* , & *üy* , & les autres , qu'il en faut.

Donnons des exemples de tous , & par ordre. En *a* , il n'y a que *va* , ce me semble , qui s'escrit & se prononce *va* , devant toutes les voyelles excepté en deux particulières , à sçavoir *en* adverbe relatif , & *y* ; car devant *en* adverbe , il prend un *t* , comme *va-t-en* , & c'est le seul impératif de quelque terminaison qu'il soit , qui prenne un *t* , après luy. Remarquez que je dis devant la parti-

particule *en* adverbe relatif, parce que lors qu'*en* est préposition, on n'y ajoute rien : Par exemple on dit, *va en Italie*, *va en Hierusalem*, & non pas *va-t-en Italie*, &c. Et devant *y*, il prend un *s*, comme *vas y*. Mais il faut noter que cette *s* n'est pas de sa nature, & qu'elle n'est qu'adjointe seulement pour ôter la cacophonie, comme nous avons accoustumé de nous servir du *t*, en orthographiant & prononçant *a-t-il*; pour *a-il*, & comme nous nous en servons encore à *va-t-en*.

En *e* comme *aime*, *ouvre*, & ainsi de tous les autres de la même terminaison, qui de leur nature n'ont jamais d'*s*, mais en empruntent seulement pour mettre devant les deux particules adverbes *en*, & *y*, comme font tous les imperatifs qui finissent par une voyelle.

En *aus*, comme *vaus*, *prevaus*, &c. *vaus autant que ton pere*, car ici l'*s* est de sa nature, & non pas adjointe, *prevaus toy*, non *prevan toy*.

En *eus*, comme *meus*, *esmeus*, *veus*, où l'*s* est encore essentielle, & non pas étrangère, tout de même qu'aux autres qui suivent, où il y a une *s*, *esmeus à pitié*, *veus ce que tu peux*, & non pas, *esmeu à pitié*, *ny ven ce que tu peux*.

En

En *ous*, comme *resous*, *resous un peu la question*, *resonstoy*, & non pas *resou un peu*,
ny *resou toy*.

En *ans*, comme *respans*, & non pas, *respan*, *respans de l'eau*, *respans y de l'eau*.

En *ens*, comme *prends*, *rends*, *vends*,
& non pas *pren*, *rend*, *vend*.

En *ats*, comme *bats*, *abbats*, & non pas
ba & abba.

En *ers*, comme *sers*, *perds*, & non *ser*,
per.

En *ets*, comme *mets*, *permets*, & com-
ment le pourroit-on dire autrement?

En *eurs*, comme *meurs*, & non pas
meur.

En *ors*, comme *dors*, *sors*, & non pas
dor, *sor*.

En *ours*, comme *cours*, *secours*, *recours*,
non *cour*, *secour*, &c.

En *i*, comme *beni*, *fini*, *di*, *li*, *ri*: les uns
disent ainsi, les autres, *benis*, *finis*, *dis*,
lis, *ris*.

En *ai*, ou *ay*, comme *fay*, *tay*. Les
uns disent ainsi, & les autres, *fais*, *tais*,
cette dernière façon est la plus suivie.

En *ain*, comme *crain*, ou *crains*, qui
est le meilleur.

En *ein*, comme *fein*, *pein*, ou *feins*,
peins, ce dernier est le plus suivy.

En

En *oy*, comme *voy*, *connoy*, ou *vois*, *connois*; le premier est le plus suivy.

En *en*, comme *tien*, *vien*, ou *tiens*, *viens*; le premier est le plus suivy.

En *uy*, comme *fuy*, ou *fuys*; le premier est le plus suivy.

O B S E R V A T I O N.

ON est demeuré d'accord qu'on ne met jamais une *s* en la seconde personne du singulier de l'imperatif des verbes qui terminent cette seconde personne par un *e* muet, comme *trouve*, *cherche*, si ce n'est qu'il suive une des deux particules relatives *en* & *y* comme en ces phrases. *Cet ouvrage est fort estimé, trouves-en les défauts si tu le peux, cherches-y des défauts, s'il y en a.* Quand en préposition suit, ces imperatifs ne prennent point d'*s*. *Aime en lui ce qui te paroist aimable, & non pas aimes en lui.* Quant à l'unique Imperatif que nous avons terminé en *a* qui est *va* du verbe *aller*, il ne prend l'*s* qu'avec la particule relative *y*, *vas-y*; encore faut-il qu'elle ne soit suivie d'aucun mot, car on dit fort bien, *il y a chez toy des buiffiers qui saisisson tout, va y donner ordre.* Cet imperatif *va* ne prend point l'*s* quand il est suivi du relatif *en*. On ne dit point *il y a un grand tumulte, vas en arrester le cours*: On diroit plustost *va en arrester le cours, ou, va-t-en en arrester le cours.* L'avis le plus general sur les imperatifs qui ont un *i* dans la dernière syllabe de la seconde personne du singulier, a été qu'ils doivent prendre une *s*, comme *finis*, *escris*, *lis*; il semble que l'Usage en ait excepté l'imperatif de

de dire, & qu'on prononce plustost *dy-moy* sans *s* que *dis moy* en allongeant la syllabe. Il est cependant indispensable de prononcer & d'escrire *dis* ave une *s*, quand ce mot est suivi de la particule relative *en*, comme en cet exemple, *dis-en-ton sentiment*; ce qui est commun aux imperatifs de tous les verbes qui prennent une *s* avec le relatif *en*. Il y en a beaucoup qui veulent bien qu'on dise, *fay cela & non pas fais cela*, Il faut dire *crains*, *feins* & *prens*, toutes ces syllabes sont longues & par consequent demandent une *s*. On dit *viens* plustost que *vien*, mais plusieurs preferent *tien* imperatif du verbe *tenir*, à *tiens*. *Voir* & *croire* font à l'imperatif *voy* & *croy*, c'est le plus usité, quoy qu'on puisse dire *vois* & *crois* sans que ce soit une faute. Presque tout le monde a preferé *connois* à *connoy*, *connois-toy* *toy même*: quelques-uns ont preferé *suy* à *suis* dans le verbe *suivre*, pour éviter la ressemblance qu'auroit l'imperatif *suis*, avec la premiere personne du present de l'indicatif du verbe *estre*, *je suis*; mais cette raison n'a point été suivie par le plus grand nombre, qui a cru qu'il falloit dire, *suis l'exemple des personnes de vertu*. Il faut observer la même chose dans l'imperatif du verbe *fuir* & dire en allongeant la syllabe, *fuis les méchantes compagnies*.

C X C I I. REMARQUE.

Pour l'heure.

Cette façon de parler pour dire *pour lors*, c'est bonne, mais basse, & ne doit pas estre

estre employée dans le beau style, où il faut dire *pour lors*.

O B S E R V A T I O N.

ON ne sçauroit jamais dire *pour l'heure* au lieu de *pour lors*, en quelque style que ce puisse estre ; puisque *pour lors* ne se dit qu'avec un temps passé ou avec un temps futur, & que *pour l'heure* ne peut s'employer qu'avec le présent, comme *je ne sçaurois vous donner de l'argent pour l'heure*. Il est bas dans cette phrase & l'on doit dire *présentement*, *pour lors* signifiant toujours *en ce temps-là*, ce qui marque un passé ou un futur.

C X C I I I . R E M A R Q U E.

A l'improviste, à l'impourveu.

Tous deux sont bons, & signifient la même chose : mais *à l'improviste*, quoy que pris de l'Italien, est tellement naturalisé François, qu'il est plus élégant qu'*à l'impourveu*.

O B S E R V A T I O N.

ON a condamné *à l'impourveu* tout d'une voix & on n'a receu qu'*à l'improviste*. On dit bien, *il m'a pris au depourveu*, mais on ne dit point *à l'impourveu*.

Tome I.

O

C X C I V .

CXCIV. REMARQUE.

Rais.

Rais pour *Rayons* ne se dit plus de ceux du Soleil, ny en Prose, ny en Vers; mais il se dit de ceux de la Lune & en Vers & en Prose. Un de nos excellens Autheurs en ce dernier genre en a ainsi usé. Hors de là estant ainsi escrit, il ne signifie que *les rais d'une rouë*, qui neantmoins ne s'appellent ainsi que figurément, pour la ressemblance qu'ils ont avec les rayons.

O B S E R V A T I O N .

Rais pour signifier un trait de lumiere ne se dit que de la Lune; encore faut-il que ce soit en vers, les Poëtes s'en peuvent servir encore avec grace.

C X C V . REMARQUE.

Exemple d'une construction eſtrange.

UN de nos plus celebres Autheurs a escrit, *l'avanture du lion & de celuy qui vouloit tuer le Tyran*, sont semblables. Comment se construit cela l'avanture sont? c'est

c'est qu'il y a deux nominatifs, l'un exprés, &l'autre tacite, ou sous-entendu, qui regissent le pluriel, comme s'il y avoit, *l'avanture du lion & l'avanture de celuy qui vouloit, &c.* sont semblables. La question est, si cette expression est vicieuse, ou élégante. Les opinions sont partagées. Pour moy je ne m'en voudrois pas servir.

O B S E R V A T I O N.

IL est ²¹⁴vray que dans la phrase proposée par M. de Vaugelas, on ne pourroit dire au singulier *l'avanture du Lion & de celuy qui vouloit tuer le Tyran est semblable*, puisqu'elle marque deux avantures, ce qui demande un pluriel; mais on ne peut conclure de-là quel ce soit bien parler que de dire, *l'avanture du lion & de celuy qui vouloit tuer le Tyran sont semblables*. La construction de cette phrase est vicieuse & ne peut estre soufferte, il faut dire, *l'avanture du lion & celle de l'homme qui vouloit tuer le Tyran sont semblables*.

C X C V I . R E M A R Q U E .

De moy, pour moy, quant à moy.

CE dernier ne se dit, ny ne s'escrit presque plus, sans doute à cause de cette façon de parler proverbiale, *Il se met sur son quant à moy*; Et qu'ainsi ne soit, on dit fort
O 2 bien,

bien, quant à luy, quant à vous, quant à nous; Pourquoy donc ne diroit-on pas aussi quant à moy? *De moy* est fort bon, & fort élégant, mais j'éviterois de le mettre souvent en Prose, & me contenterois de l'avoir employé une fois ou deux dans un juste volume. Mon usage ordinaire seroit *Pour moy*, comme c'est celuy de tout le monde, soit en parlant, ou en escrivant. *De moy*, semble estre consacré à la Poësie, & *pour moy* à la Prose: Aussi ne l'ay-je jamais veu en Vers; mais *de moy*, se met en Prose dans le beau stile, quoy qu'il en faille user tres-rarement.

O B S E R V A T I O N .

ON ne doit faire aucun scrupule de dire, quant à moy, & la façon de parler proverbiale, se mettre sur son quant à moy, ne peut estre une raison assez solide pour empescher que l'on ne s'en serve. On a preferé *pour moy* à *de moy*, tant en vers qu'en prose, quoy que *de moy* ait eu quelques partisans.

CXCVII.

C X C V I I . R E M A R Q U E .

H aspirée , ou consone , & H muëtte.

Les lieux où l'on parle bien François , n'ont pas besoin de cette Remarque ; car on ne manque jamais d'y prononcer l'une & l'autre *h* , comme il faut . Mais elle est extrêmement nécessaire aux autres Provinces , qui font la plus grande partie de la France , & aux Estrangers . La faute qui se commet en cela , n'est pas d'aspirer une *h* muëtte , comme de dire , *le honneur* , pour dire *l'honneur* : *la heure* , pour dire *l'heure* , personne ne parle ny n'escrit ainsi ; C'est de faire l'*h* muette , quand elle est aspirée , ou consone , selon Ramus , & plusieurs grands Grammairiens , qui l'appellent *aspirée* , *aspirante* , ou *consone* , indifferemment ; par exemple de dire , *l'hazard* , au lieu de dire , *le hazard* : *l'hardy* , au lieu de dire , *le hardy* : *l'halebarde* , au lieu de *la halebarde* . Voilà pour le singulier , où l'on ne sçauoit manquer ny en parlant ny en escrivant qu'il n'y paroisse ; mais pour le pluriel , quand on y manque , ce ne peut estre qu'en la prononciation , & non pas en l'escriture . L'exemple le va ex-

O 3

pli-

plier. Ceux qui parlent bien, & ceux qui parlent mal, escriront également bien *les hazards*, *les hardis*, *les halebardes*, mais en la prononciation, il n'en sera pas de même; car ceux qui parlent bien, prononceront *les hazards*, & tous les autres de cette nature, comme ils prononcent les mots qui commencent par une consonne après l'article du pluriel, par exemple, *les combats*, *les difficultez*, où l's, de l'article qui precede, ne se prononce point, car puis que l'h aspirante est consonne, tous les mots qui commencent par cette sorte d'h, doivent produire le même effet que produisent toutes les autres consonnes. Or devant les autres consonantes on ne prononce ny l's, ny certaines autres consonnes, qui se rencontrent immédiatement devant; par exemple, on prononce *les combats*, comme s'il n'y avoit point d's, devant le c; *sont plusieurs*, comme s'il n'y avoit point de t devant le p. Il faut donc prononcer *les hazards*, comme s'il n'y avoit point d's devant l'h, & *sont hardis*, comme si devant l'h il n'y avoit point de t. Mais ceux qui parlent mal prononcent *les hazards*, comme ils prononcent *les honneurs*, & *sont hardis*, comme ils prononcent *sont assenrez*.

On a grand besoin dans le païs où l'on par-

le

le mal, de bien sçavoir la nature de cette lettre ; c'est pourquoy je me trouve obligé de dire icy le peu que j'en sçay. Une des fautes principales, outre celles que j'ay remarquées, se commet en la prononciation de la lettre *n*. Par exemple, ceux qui parlent mal, prononceront *en haut*, comme ils prononcent *en affaire* ; & cependant il y faut mettre une grande difference, car l'*n* qui finit un mot, & en précède un autre qui commence par une voyelle, se prononce comme s'il y avoit deux *n*. On prononce *en affaire*, tout de mesme que si l'on escrivoit *en naffaire*, comme beaucoup de femmes ont accusé d'orthograpier. *En honneur*, comme si l'on escrivoit *en nonneur*, mais *en haut en hazard*, se doit prononcer comme n'y ayant qu'une *n*, & après l'*n*, il faut aspirer l'*h*, à quoy ceux des Provinces qui parlent mal, sur tout delà Loire, ne songent point.

D'ailleurs, il y a plusieurs confones, qui finissant un mot ne se mangent point devant l'*b*, confone, mais cela estant commun à toutes les autres consonantes aussi bien qu'à cette sorte d'*b*, on n'a qu'à suivre la règle des autres. Que si l'on en desire encore quelque esclaircissement, le voicy par ordre. Premierement le *b*, finissant le mot, se prononce devant un autre mot qui commence

O 4

par

par une confone , comme *Achab ce meschant*, on prononce le *b*. Nostre Langue n'a point de mot qui finisse par cette lettre , il faut emprunter des mots estrangers , où cette regle se pratique , & l'on prononcera *Achab hardi*, comme on prononce *Achab ce meschant*. Le *c*, ne se mange point non plus , on le prononce en disant *un sac de bled* , & *un sachant & grand*. Le *d* ne se prononce point , on dit *un fond creux* , comme si l'on escrivoit *un fon creux* sans *d*. De mesme on dira *un fond hideux* , comme si l'on escrivoit *un fon hideux*. La lettre *f* se mange , on dit *un œuf de pigeon* , & *un œuf basté* , sans prononcer l'*f* , en tous les deux. Le *g* se mange aussi , on dit , *un sang brûlé* , & *un sang hardy* , comme si l'on escrivoit , *un san brûlé* , *un san hardy*. L'*l* ne se mange poinr , on dit , *un cruel traitement* , & *un cruel hazard*. Ny l'*m* , non plus (car comment diroit-on , *Abraham* , *Hierusalem* , ou *Bethleem* , sans prononcer l'*m* ?) ny devant les confones , ny devant l'*b* , aspirée , seulement il faut prendre garde de ne pas doubler l'*m* , devant l'*b* , aspirée , comme on la double devant les autres voyelles ; par exemple , on prononce *Bethlehem heureuse* , comme si l'on escrivoit *Bethlehem meureuse* , & il ne faut pas prononcer *Bethlehem honten-
se* ,

sé, de mesme comme s'il y avoit *Bethbleem monteuse*. Pour l'*n*, il en a esté parlé. Le *p* ne se prononce point ; on prononce *un coup d'espée*, & *un coup hardy*, comme si l'on es-
crivoit *un cou d'espée*, & *un cou hardy*. Le *q* se prononce, & l'on dit, *un coq de pa-
roisse*, & *un coq hardy*, en prononçant le *q*
en tous les deux. *R*, se prononce aussi,
pour faire, *pour hazarder*, *pur sang*, *pur
hazard*, excepté aux infinitifs, car on pro-
nonce *aller*, *courir*, comme si l'on escri-
voit, *allé*, *couri*. *L's*, & *let*, ne se pro-
noncent point, comme il a esté dit, *L'x*, &
lez, à la fin des mots se prononçant comme
l's, ils sont traitez tous trois de mesme fa-
çon, & ne passent que pour un. On pro-
nonce *les Cieux voutez*, & *les Cieux hauts*,
tout de mesme, comme s'il n'y avoit point
d'x, & *loüez généralement*, & *loüez han-
tement*, comme s'il n'y avoit point de *z*.

Pour bien expliquer la chose, il falloit di-
re tout cela au long. En voicy l'abrégué en
peu de mots. L'*h*, est ou *confone* ou *muette* :
Si elle est muette, il la faut considerer aux
mots comme si elle n'y estoit point ; si elle est
confone, il faut faire deux choses ; l'une,
l'aspirer, & l'autre, y observer tout ce qui
s'observe avec les autres confones.

O 5

OBSER-

O B S E R V A T I O N .

ON a desja dit sur une autre Remarque qu'il faut prônoncer *les hazards* sans faire sentir l's de l'article , de la mesme sorte qu'on prononce *les combats* , & sont hardis sans faire sentir le t de *sont* , comme on prononce *sôr delicieus*. Le mot *bideux* aspiré a fait peine à quelques-uns dans la conversation , & ils aimeroient mieux dire , *l'hideuse image que vous nous avez tracée* , que *la bideuse image*. Ce dernier est cependant le plus feur.

C X C V I I . R E M A R Q U E .

'Regle pour discerner l'h consone d'avec la muëtte.

CETTE regle est fort connue , mais on y ajoutera quelques nouvelles Remarques. Il est vray qu'il faut sçavoir le Latin , pour se prévaloir de cette regle , & ceux qui ne le sçavent pas , ne peuvent avoir recours qu'à l'Usage , & à la lecture des bons livres.

Tous les mots François commençans par *b* , qui viennent du Latin , où il y a aussi une *b* au commencement , ont l'*h* muëtte , & ne s'aspirent point , comme *bonneur* vient d'*honor* , il faut dire *l'honneur* , & non pas *le bonneur*. Peu en sont exceptez , comme *be-*

heros, hennir, hennissement, harpie, hargne, haleter, hareng, selon ceux qui tiennent qu'il vient de halec, mais il n'en vient pas. Car tous ces mots & peut-estre quelques autres, ont l'*h* au Latin, & neantmoins ils s'aspirent en Fran^çois. J'ay ajouté cette remarque, qu'il faut qu'il y ait une *h* au commencement du mot Latin; car il y a des mots Fran^çois commençans par *h*, qui viennent du Latin, lesquels neantmoins aspirent l'*h*, comme *haut*, & il n'y a point de doute qu'il vient d'*altus*, mais parce qu'au Latin il n'y a point d'*h*, elle s'aspire en Fran^çois. De mesme *hache* pour *coignée*, s'aspire en Fran^çois, & neantmoins il vient du Latin *ascia*. On dit aussi *une hupe* oiseau, qui vient du Latin *upupa*, où il n'y a point d'*h*, *hurler*, d'*ululare*, où il n'y a point d'*h* aussi, & hors vient assurément de *foras*, l'*f* se changeant souvent en *h*, comme en la Langue Espagnole, mais parce que le mot Latin ne commence pas par *h*, on prononce *hors* avec une *h* consone & aspirée, comme s'il n'en venoit pas. *Huit*, vient aussi d'*octo*, mais l'*h* ne s'aspire pas en ce mot, quoy qu'elle y soit consone. Voyez la Remarque de *huit**. Ces mots en sont exceptez, *huit*, *huisfre*, *huile*, *hieble*, qui viennent tous

O 6

qua-

* La LXXXII, Rem

quatre du Latin, où il n'y a point d'*h*, & neantmoins ne s'aspirent point en François.

Mais tous les mots commençans par *h*, qui ne viennent pas du Latin, ont l'*h* consonne & l'aspirent, comme *hardy*, *Philippe le Hardy*, *le hazard*, *la halebarde*, *la haquenée*, *la harangue*, & plusieurs autres semblables. On objecte qu'*hermine*, & *heur*, ne viennent point du Latin, & que neantmoins l'*h* de ces mots est muette, & qu'on dit *l'hermine*, & non pas *la hermine*, & *l'heur*, & non pas *le heur*.

On respond premierement, que ce sont les seuls mots que j'ay remarqué jusqu'icy, qui fassent exception à la regle.

En second lieu, il y a grande apparence qu'*heur* vient d'*heure*, d'où est venu le mot *à la bonne heure*, qui pourroit bien estre aussi la vraye ethymologie de *bon-heur*, comme *mal-heur* vient de *mal-heure*, c'est-à-dire mauvaise heure, selon l'opinion des Astrologues.

Quelques-uns opposent encore à cette regle le mot d'*helas*, qui ne vient point du Latin, & qui neantmoins n'aspire point l'*h*, comme il se voit dans nos Vers François, où la voyelle qui precede *helas* se mange toujours; par exemple, *je souffre helas! un si cruel martyre.*

Je

Je respons , qu'ils se trompent de dire ,
qu'il ne vienne point du Latin , car il vient
d'*heu* , & la syllabe *las* , que l'on a ajoutée
aprés , n'y fait rien . Peut - estre l'avons-
nous pris des Italiens , qui disent , *ahi lasso* ,
mais la vraye interjection consiste en la pre-
miere syllabe *he* , qui respond à l'*heu* Latin .

O B S E R V A T I O N .

ON ne repete point ici ce qui a esté écrit sur
la premiere des Remarques de M. de Vau-
gelas , où l'on a marqué comme une règle pres-
que generale que les mots qui viennent du Latin ,
comme *bonneur* & *heure* , de *honor* & *hora* n'aspirent
point leur *h* : mais cela ne se doit entendre
que de ceux qui viennent de mots Latins où il y
a une *h* au commencement , car quand ils vien-
nent de mots Latins qui ne commencent point
par une *h* , ils en prennent une aspirée , comme
haut qui vient de *altus* , *bache* qui vient de *ascia* ,
& *hurler* qui vient de *ululare* .

C X C I X. R E M A R Q U E.

De l'h , dans les mots composez.

Nous n'avons consideré l'*h* qu'au com-
mencement du mot ; mais quand elle
se trouve ailleurs dans les mots compo-
sez , elle se prononce tout de mesme que si

O 7 elle

elle estoit au commencement , chacune selon sa nature , par exemple , *deshonoré* se prononce comme *honoré* en *h* muëtte , & *enhardir* , *eshonté* , *dehors* , comme *hardi* , *hunte* , *hors* , en *h* confone & aspirante . & il se faut bien garder de prononcer , *ennardir* , *esunté* , & *deors* , comme l'on fait delà la Loire.

Il y a une seule exception , c'est que l'on dit , *haut* , *exhaussé* , sans prononcer l'*h* , qui est en *exhaussé* , comme si l'on écrivoit *exaussé* , sans *h* ; & l'on ne met point de différence pour la prononciation entre *exhaussé* , pour les bastimens , & *exaucé* , pour les pries.

Cela vient sans doute de la difficulté & de la grande rudeſſe qu'il y auroit à aspirer l'*h* , immédiatement après l'*x* , qui se prononçant tousjours tout entier en nostre Langue quand il n'est pas à la fin , ne peut pas souffrir comme l's , qui se mange aisément , une aspiration ensuite : Ou bien , qu'*exaucé* ayant été plustost connu qu'*exhaussé* , le premier a fait la prononciation du second , comme nous avons dit * , que *heraut* a fait celle de *heros* .

* Dans la I Rem.

O B S E R V A T I O N .

Monsieur de Vaugelas a raison de dire que quand il se trouve une *b* au commencement de la seconde syllabe des mots composez, il faut la prononcer de la mesme sorte que si elle estoit au commencement de la premiere. Ainsi il faut faire sentir l'*s* en la premiere syllabe de *deshonneur* & de *deshabiller*, & il ne faut point faire sentir l'*n* dans la premiere d'*enhardi*, parce que l'*h* du mot *hardi* est aspirée, au lieu qu'elle ne l'est point dans *honnête* & dans *babiller*. Il n'y a aucune difference de prononciation entre *exhauffer*, qui signifie éléver, quoy que l'*h* soit aspirée dans *hauffer*, & *exaucer* dont on se sert quand il s'agit de prières. La lettre *x* dans l'un & dans l'autre verbe se prononce comme s'il y avoit un *g* & un *z*, *egzhauffer*, *egzaucer*.

C C. R E M A R Q U E.

Comment il faut prononcer, & orthographier les mots François venans des mots Grecs, dans lesquels mots Grecs il y a une ou plusieurs aspirations, en effet ou en puissance.

Pour bien répondre à la question, il faut sçavoir que tous les mots François venans du Grec, ausquels il y a une ou plusieurs *b*, n'en peuvent venir que par cinq voyes.

voyes. La premiere, quand le mot Grec, d'où est pris le François, commence par une voyelle, ou par un diphongue aspirée, comme *ἀρμονία*, *ἀρεστός*, que les Latins disent, *harmonia*, *hæresis*, avec une *h*, & nous de mesme, *harmonie*, & *heresie*. La seconde, quand le mot François vient d'un mot Grec, où il y a un *θ* *thita*, que les Latins & nous faisons valoir *th*, comme *θέσις*, *thesis*. La troisième, quand il vient d'un mot Grec, qui commence par un *ρ̄* *rho*, que les Latins & nous faisons valoir *rh*, comme *ρόδος*, *Rhodes*, ou que ce *ρ̄* *rho* est redoublé au milieu du mot, car le second *ρ̄* *rho*, vaut *rb*, quoy que le premier ne vaille qu'une simple *r*, comme *πύρρος*, *Pyrinus* en Latin & en François. La quatrième, quand il vient d'un mot Grec, où il y a un *φ* *phi*, que les Latins & nous faisons valoir *ph*, comme *φιλόσοφος*, *Philosophus*, *Philosophe*. Et la cinquième, quand il vient d'un mot Grec, où il y a un *χ* *chi*, qui vaut *chi* parmi les Latins, & parmi nous, comme *χειρουργία*, *Chirurgia*, *Chirurgie*.

Ce fondement posé, examinons maintenant ces cinq voyes l'une après l'autre, & voyons comme nostre Langue se gouverne en chacune des cinq. Premierement pour les

les voyelles , ou les diptongues aspirées , lors qu'il y en a au commencement des mots Grecs , d'où les nostres font pris , nostre Langue y met aussi l'*b* , comme *ἀρμονία* , *harmonie* , *ἑρεσίς* , *heresie* , & ainsi des autres . Il est vray que cette *b* ne s'aspire point selon la regle que nous en avons donnée , mais elle s'escrit , & ce seroit une faute insupportable en nostre orthographe de ne la mettre pas , & d'escrire par exemple *armo-
nie* , & *eresie* , sans *b* . Surquoy il faut no-
ter , que nous n'avons presque point de mots venans du Grec , qui commencent par *b* , où l'*b* s'aspire , quand mesme nous n'aurions pas receu ces mots là par les mains des Latins , mais qu'ils seroient venus droit à nous , ce qui est bien rare ; quoy que nous ayons quan-
tité de mots Grecs en nostre Langue , que nous ne tenons point des Latins , mais im-
mediatement des Grecs . Il y en a quelques-
uns , comme *Hierosme* , *Hierusalem* , *Hie-
rarchie* , où l'*b* ne s'aspire pas , mais la pre-
miere syllabe se prononce , comme si elle estoit escrite avec un *g mol* (qu'ils appel-
lent) & que l'on dist *Gerosme* , *Gerusalem* , *Gerarchie* . Pour éviter cela , il y en a qui escrivent *Jerosme* , *Jerusalem* , *Jerarchie* , avec un *j* consonne , mais j'aimerois mieux garder l'*b* , puis qu'ils s'aspirent en Grec ;
quoy

330 OBSERVATIONS

quoy qu'il soit vray que la premiere syllabe de ces trois mots se prononce absolument comme si elle estoit eſcrite avec un *j* consone.

Pour la feconde voye , qui est des mots pris des Grecs , où il y a un ϑ , *theta* , comme *these* , il ne faut jamais manquer de mettre l'*h* après le *t* , mais cela ne fert qu'à l'orthographe , & ne fert de rien pour la prononciation.

La troisieme , où il y a un ρ , *rho* , comme *Rhodes* , *Pyrrhus* , tout de mesme ; il ne faut jamais oublier l'*h* , pour la bonne orthographe , quoy qu'il ne serve de rien pour la prononciation.

La quatriesme , où il y a un ϕ , *phi* , comme *Philosophe* , il faut l'eſcrire avec *ph* , & non pas avec un *f* , ni à la premiere , ni à la dernière syllabe , quoy qu'il y en ait plusieurs aujourd'huy qui bannissent le *ph* , & qui mettent toujours l'*f* , mais mal.

Et la cinquiesme enſin , où il y a un χ , *chi* , ſur lequel il y a beaucoup plus à dire que ſur les quatre autres ensemble , dont nous venons de parler , & qui est le principal ſujet de cette Remarque : Car lors que nos mots pris du Grec , où il y a un χ , au commencement , ſont ſuivis d'un *a* , comme par exemple , *charactere* , les uns ſouſtiennent qu'il le faut eſcrire ainsi , pour garder l'orthogra-

thographe de son origine , & les autres au contraire , alleguent une raison si forte pour n'y mettre point d'*h* , qu'il semble qu'il n'y a pas de replique. Ils disent qu'en François *cha* , ne fait point *ca* , mais *cha* , ainsi qu'on le prononce en ce mot *charité* , comme *che* , ne fait pas *que* , mais *che* , ainsi qu'on le prononce en ce mot *cherir* : tellement que nostre *cha* se prononce comme le *scia* des Italiens , ou le *scha* des Allemans. D'où ils concluent fort bien , que tous les François , ou les Estrangers qui sçauront nostre Langue , mais qui ignoreront la Grecque & la Latine , ne manqueront jamais de prononcer *charactere* escrit de cette sorte , comme s'il estoit escrit en Italien , *attere*. Et de fait , j'en ay veu plusieurs fois l'experiencie , & en ce mot , & en plusieurs autres , qui estant moins connus que *charactere* , sont aussi sujets à en estre plus mal prononcés , par les personnes qui n'en sçavent pas l'origine , comme sont toutes les femmes , & tous ceux qui n'ont pas studié.

Je sçay bien qu'on voit *charactere* escrit avec une *h* , au frontispice de ce grand Ovrage , qui fera desormais nommer son Auteur , *le Genie des passions* , où la doctrine & l'éloquence regnent également , & où la Philosophie n'a point d'espines qui ne soient
fleu-

fleuries ; Mais je sçay aussi, & de lui - mesme , qu'escrivant principalement pour les sçavans , il a voulu suivre l'orthographe des sçavans , & qu'outre cela , il a quelque veneration pour l'ancienne orthographe , non pas pour cette barbare qui escrit *un* , avec un *g* , *ung* , & *escrire* avec un *p* , *escripre* , & beaucoup d'autres encore plus estranges , mais pour celle que les gens de lettres les plus polis , & les meilleurs Autheurs du siecle passé ont suivie . Pour moi , je revere la venerable Antiquité , & les sentimens des Doctes ; mais d'autre part , je ne puis que je ne me rende à cette raison invincible , qui veut que chaque Langue soit maistresse chez soi , sur tout dans un Empire florissant , & une Monarchie prédominante & auguste , comme est celle de France . Je veux bien que nostre Langue rende hommage à la Grecque , & à la Latine , d'une infinité de mots qui en relevent , comme par exemple , pour ne parler que de la Grecque , nous devons escrire *harmonie* , *heresie* , *histoire* , *horloge* , *hyperbole* , avec une *h* , & de mesme tous les mots pris du Grec , où il y a un \mathfrak{f} *thita* , un Φ *phi* , un \wp *rho* , comme *theses* ; *Philosophe* & *Rhodes* , dont la prononciation , ni l'orthographe ne choquent en rien nostre Langue : Mais que pour faire voir

voir qu'on n'ignore pas la Langue Grecque, ni l'origine des mots, & que pour honorer l'Antiquité, il faille aller contre les principes, & les élemens de nostre Langue maternelle, qui veut que *cha*, se prononce comme *scia* en Italien, ou *schä*, en Allemand, & non pas *ca*, & qu'il faille donner cette incommodeité, & tendre ce piege à toutes les femmes, & à tous ceux qui ne sçavent pas le Grec, en leur faisant prononcer *charactere*, *sciarchtere*, pour *caractere*, *cholere*, *sciolere*, pour *colere*, & *Bacchus*, *Baccius*, pour *Baccus*, comme nous disons *bucchique*, *fureur bacchique*, & non pas *baquique*; certainement il n'y a nulle apparence, & je n'y puis consentir. Après tout, on doit plus considerer en ce sujet les vivans que les morts, qui aussi bien ne nous en sçavent point de gré, & n'y profitent de rien; & l'on doit plus considerer ceux de son païs, que les Estrangers. Outre que les Grecs ni les sçavans, n'ont pas de quoy se plaindre du partage qu'on leur fait en cette rencontre, puis qu'on leur laisse les voyelles & les diphongues aspirées avec le θ *thita*, le φ *phi*, & le ρ *rho*, & que nostre Langue ne se réserve que le seul χ *chi*, pour le prononcer à sa mode.

Il ne reste plus rien à dire, sinon que les
der-

dernieres syllabes des mots François pris des Grecs , s'escrivent tantost avec l'*h* , comme *Antioche* ; & se prononcent selon la prononciation Françoise , & tantost avec le *qu* , comme *Monarque* . Mais il faut noter que le *χ* , ne se change jamais en *que* , dans nostre Langue , qu'aux dernieres syllabes ; car par exemple , en ce mot *Monarque* , les deux dernieres syllabes viennent du mesme mot Grec *αρχος* , que nous traduisons en François avec *che* , au commencement de cet autre mot *Archevesque* , tellement que nous tournons ce mot Grec en trois façons , à sçavoir aux deux que je viens de dire , & en cette troisième qui se trouve en la prononciation d'*Archange* , où je ne suis pas d'avis de mettre une *h* , non plus qu'à caractere . Ce n'est pas pourtant que tous nos mots pris du Grec , qui finissent par *que* , expriment tous-jours le *χ* Grec , car ils expriment aussi le *κ* , *cappa* , comme en ces mots , *Logique* , *Physique* , *ethique* , *melancolique* , & une infinité d'autres .

O B S E R V A T I O N .

Il ne s'agit point dans cette Remarque de la prononciation des mots François qui viennent des mots Grecs où il y a un *φ* un *θ* ou un *ε* , mais seulement de l'orthographe , car quand on

on trouveroit escrit *Filosofe*, *Tese & Rodes*, on prononceroit ces mots de la mesme sorte que si on voyoit escrit *Philosophe*, *Thesè & Rhodes*, cependant cette dernière façon d'orthographier est la meilleure. Plusieurs escrivent *Anripatie* quoy que le θ grec demande qu'on escrive *Antipathie*, ils escrivent aussi *fantosme*, *fantaïse*, sans égard au φ des Grecs. Ce qui embarrasse le plus c'est le ς exprimé en François par *ch*, quand il suit un ρ ou un λ car pour *caractere* & *colere*, on ne met plus d'*b*, après le *c* de la premiere syllabe, & si on escrivoit *charactere* & *cholere*, cela blesseroit les yeux. La syllabe *che* dans *Archevesque* se prononce comme dans *cherir*, & on prononce *Chersoneze* comme si on escrivoit *Quersoneze*. Nous avons deux mots qui viennent tous deux du même mot Grec, & neantmoins on y prononce differemment la syllabe *chi*, l'un est *chirurgie* où cette syllabe se prononce comme dans *chiffre*, & l'autre *Chiromantie* où elle se prononce de mesme que le relatif *qui*, c'est-à-dire comme si l'on escrivoit *Quiromantie*, ou *Kiromantie*. Il n'y a point de raisons à écouter contre l'Usage. On prononce & on escrit plustost *Hierogliphe* & *Hierarchie* que *Jeroglyphe* & *Jerarchie*.

CCI. REMARQUE.

*Si cette construction est bonne , en
vostre absence , & de Madame
vostre mere.*

LA pluspart tiennent qu'oüy , & que tant s'en faut que la suppression de ces paroles *en celle* , qui sont sous-entenduës , soit vicieuse , qu'elle a bonne grace ; Car , disent-ils , quelle oreille delicate ne sera pas plus satisfaite d'ouïr dire , *en vostre absence , & de Madame vostre mere , qu'en vostre absence , & en celle de Madame vostre mere ?* Quelques-uns neantmoins condamnent cette construction , non seulement comme contraire à la netteté du stile , mais comme barbare ; Ils trouvent aussi l'autre trop languissante ; C'est pourquoy ils croient qu'il est bon de les éviter toutes deux , & de prendre un autre tour . Pour moy , je suis de cette opinion , quoy que je n'approuve gueres cet expedient en des endroits où l'on ne peut gauchir sans perdre la grace de la naïveté , & des expressions naturelles , qui font une grande partie de la beauté du langage .

135

OBSE-

O B S E R V A T I O N .

ON n'a point trouvé que la suppression de ces mots *en celle*, eust bonne grace; au contraire, elle a paru vicieuse, & on a décidé tout d'une voix qu'il faut dire, *en vostre absence & en celle de Madame vostre mere*, sans qu'il y ait rien de languissant dans cette façon de parler, ni qu'il faille prendre un autre tour pour l'éviter.

C C I I . R E M A R Q U E .

N'ont-ils pas fait, & ont-ils pas fait.

Tous deux sont bons pour exprimer la même chose; Car comme nostre Langue aime les negatives, il y en a qui croient que l'on ne peut pas dire, *ont-ils pas fait*, & qu'il faut toujours mettre la negative *ne* devant, & dire, *n'ont ils pas fait*. Mais ils se trompent, & il est d'ordinaire plus élégant de ne le pas mettre. Depuis, m'en étant plus particulierement informé de diverses personnes tres-sçavantes en nostre Langue, je les ay trouvé partagées; Tous conviennent que l'un & l'autre est bon, mais le partage est en ce que les uns le tiennent plus élégant sans la negative, & les autres avec la negative.

Tome 1.

P

OB-

O B S E R V A T I O N .

ON n'a point esté du sentiment de M. de Vaugelas qui veut qu'on puisse dire également bien, *n'ont-ils pas fait & ont-ils pas fait?* Toute l'assemblée a esté pour la negative, & plusieurs ne se sont pas contentez de traiter de negligence la suppression de cette negative, ils luy ont donné le nom de faute. On a opposé le Vers d'une chanson qui a eu beaucoup de cours, *sommes nous pas trop heureux.* L'autorité de son Auteur n'a point fait changer de sentiment; & si quelques-uns ont regardé la negative ostée devant *sommes nous pas* comme une licence poétique, les autres ont dit qu'il n'estoit pas permis aujourd'huy de se servir de cette licence.

C C III. R E M A R Q U E.

De la premiere personne du present de l'indicatif, devant le pronom personnel je.

Exemple, *aimé-je sans estre aimé?* Je dis qu'*aime* premiere personne du present de l'indicatif en cette rencontre, ne s'escrit ny ne se prononce comme de coustume; car l'*e* qui est feminin, *aime*, se change en é masculin, *aimé*, & se doit escrire & prononcer *aimé-je*. Cette remarque est très nécessaire pour les Provinces de delà Loire,

re, où l'on escrit & où l'on prononce *aimé-je*; tellement que ceux qui en sont, ont bien de la peine, quelque séjour qu'ils fassent à la Cour, de s'en corriger. Mais elle ne laissera pas de servir encore aux autres, en ce que d'ordinaire on ortographie ce mot de cette sorte, *aimay-je*, au lieu d'*aimé-je*; Car qui ne voit qu'*aimay-je* fait une équivoque avec la premiere personne du preterit simple ou defini, & qu'en escrivant *aimé-je*, il fait le mesme effet pour la prononciation en allongeant l'*e*, & de feminin & ouvert qu'il estoit, le faisant masculin & fermé, sans qu'on le puisse prendre pour un autre?

Il y a encore une remarque à faire, mesme pour ceux qui sont de Paris & de la Cour, dont plusieurs disent, *menté-je*, pour dire, *ments-je*; *perdé-je*, pour dire, *perds-je*; *rompé-je*, pour *romps-je*. Nous n'avons pas un seul Autheur ny en Prose, ny en Vers, je dis des plus mediocres, qui ait jamais escrit, *menté-je*, ny *perdé-je*, ny rien de semblable.

Que de tragiques soins, comme oiseaux de Phinée,

Sens-je me devorer?

dit M. de Malherbe, & non pas *senté-je*. Ce qui donne lieu à une si grande erreur, c'est que d'ordinaire devant le *je*, il y a un éma-

P 2 culin

culin & long, de sorte qu'ils ne croient pas pouvoir jamais joindre le *je*, immédiatement au verbe, qu'en y mettant un é masculin entre deux. Mais il faut sçavoir que jamais cet é long ne se met que pour changer l'*e* feminin, qui n'est qu'aux verbes, où la première personne du présent de l'indicatif se termine en *e*, comme *aime*, *couvre*, & non pas aux autres, comme *perds*, *romps*, &c.

A quoy il ne sert de rien, d'opposer que *ments-je*, *perds-je*, *romps-je* font un fort mauvais son; car ceux qui disent qu'il faut parler ainsi, n'en demeurent pas d'accord, & trouvent au contraire, que c'est, *menté-je*, *perdé-je*, *rompé-je*, qui sont insupportables à l'oreille, aussi bien qu'à la raison. Mais la coustume qu'en ont pris ceux qui parlent ainsi, est cause qu'ils trouvent cette locution douce, & qu'ils trouvent dure & rude celle qu'ils n'ont pas accoustumée.

O B S E R V A T I O N.

ON a esté d'avis de la Remarque sur ce qu'il faut escrire *aimé-je*, avec un é accentué sur la dernière syllabe d'*aimé*, & non pas *aimay-je* avec *ay*, comme quantité de gens l'escrivent. Le *sens-je me devorer*, de Mr. Malherbe n'a point plu, il est Grammatical mais dur à l'oreille: & plusieurs ont dit que s'il falloit choisir nécessairement entre *ments-je*, *perds-je*, *romps-je*,

je, dors-je, & menté-je, perdé je, rompé-je & dormé-je, ils diroient plustost le dernier contre la regle, parce qu'il y a beaucoup de personnes qui parlent ainsi. Cependant le plus seur est de chercher un autre tour, comme *est-ce que je ments*, & de ne dire ni *ments-je* ni *menté-je*, & ainsi des autres verbes. Cette rudeesse ne se rencontre que dans ceux qui n'ont au present qu'une syllabe, car on dit *prétens-je*, *connois-je*, & non pas *pretendé-je*, *connoissé-je*, comme quelques-uns le disent fort mal : il y en a mesme plusieurs, qui encore qu'ils n'ayent qu'une syllabe au present s'employent avec grace sans nul change-
ment, dans le nominatif *je*, comme *vois je*, *dis-
je*, *fais-je*.

CCIV. REMARQUE.

Conjoncture.

CE mot pour dire *une certaine rencontre bonne ou mauvaise dans les affaires*, est tres-excellent quoy que tres-nouveau, & pris des Italiens, qui l'appellent *congiuntura*. Il exprime merveilleusement bien ce qu'on lui fait signifier, de sorte qu'on n'a pas eu grand' peine à le naturaliser. Je me souviens que du temps du Cardinal du Perron, & de M. de Mallherbe, on le trouvoit desja beau, mais on n'osoit pas encore s'en servir librement. Au reste, il se faut bien garder

garder de dire *conjointure*, comme disent quelques-uns, car encore que l'on die *join-ture*, & non pas *joncture*, si est-ce qu'en beaucoup de mots il n'y a point de conséquence à tirer du simple au composé, comme on pourra voir en quelque endroit de ces Remarques.

O B S E R V A T I O N .

COnjoncture, est un tres bon mot, qui s'est parfaitement établi. Si quelques-uns disoient *conjointure* du temps de M. de Vaugelas, personne ne le dit plus aujourd'huy.

C C V. R E M A R Q U E .

Se conjouir, feliciter.

J'Ay veu ce premier mot en plusieurs Autheurs approuvez, mais il ne me souvient point de l'avoir jamais oy dire à la Cour. On dit plustost *se resjoüir*, quoy que l'autre soit plus propre, parce qu'il ne signifie que *se resjoüir avec quelqu'un du bon-heur qui luy est arrivé*, au lieu que *se resjoüir* est un mot extrêmement general M. de Malherbe, *Il a envoyé icy vers leurs Majestez un Ambassadeur extraordinaire pour se resjoüir avec elles.* Depuis peu on se fert d'un mot, qui aupar-

auparavant estoit tenu à la Cour pour barbare , quoy que tres-commun en plusieurs Provinces de France , qui est feliciter . Mais aujourd'huy nos meilleurs Escrivains en usent , & tout le monde le dit , comme feliciter quelqu'un de , &c. Je vous viens feliciter de , &c. ou simplement , je vous viens feliciter . C'est à peu près le *μαναγίζειν* des Grecs . Si ce mot n'est François cette année ; il le sera l'année qui vient , dit de bonne grace dans l'une de ses lettres , celuy à qui nostre Langue doit ses nouvelles richesses , & ses plus beaux ornemens , & par qui l'éloquence Françoise est aujourd'huy rivale de la Grecque & de la Latine .

O B S E R V A T I O N .

Se conjouir est un mot qui a vieilli . Il a fait *conjoissance* qui est encore en usage , faire des complimens de conjoissance . Feliciter est fort usité , M. de Balzac en avoit auguré juste .

CCVI. REMARQUE.

Regle nouvelle & infaillible pour sçavoir quand il faut repeter les articles, ou les prépositions, tant devant les noms, que devant les verbes.

Pour ce qui est des Articles devant les noms, on observoit autrefois la regle que je vais dire, mais aujourd'huy je m'apperçois qu'on ne l'observe plus. Par exemple, on disoit, *J'ay conceu une grande opinion de la vertu & generosité de ce Prince.* M. Coëffeteau mesme, si exact à mettre les articles, escrivoit d'ordinaire ainsi, & non pas *j'ay conceu une grande opinion de la vertu & de la generosité de ce Prince.* Mais il n'avoit garde de dire, *j'attens cela de la force & dexterité d'un tel,* mais bien *de la force & de la dexterité.* C'estoit par cette regle que quand deux substantifs joints par la conjonction *&*, sont synonymes, ou approchans, comme *vertu & generosité*, il ne faut pas repeter l'article ; mais quand ils sont contraires, ou tout à fait differens, comme *force & dexterité*, alors il le faut repeter, & dire, *de la force & de la dexterité.*

Mais



Mais cette Regle, que j'appelle nouvelle, à cause qu'en cette matiere on n'a point encore fait de distinction des synonimes, ou approchans, d'avec les contraires, ou les differens tout à fait, est infaillible aux articles devant les verbes, & aux prépositions tant devant les verbes, que devant les noms. Les exemples vont esclaircir & verifier tout cecy. Premierement, voyons les articles devant les verbes ; Ce que nous appellons ici *articles*, d'autres les appellent *prépositions*, mais la dispute du nom ne fait rien à la chose. *Il n'y a rien qui porte tant les hommes à aimer & cherir la vertu.* Je dis qu'à cause qu'*aimer & cherir*, sont synonimes, c'est à dire, ne signifient qu'une même chose, il ne faut point repeter l'article, à *aimer & à cherir la vertu*, mais à *aimer & cherir la vertu*. Voila un exemple pour les synonimes, donnons-en un autre pour les approchans. *Il n'y a rien qui porte tant les hommes à aimer & reverer la vertu.* Ces mots *aimer & reverer* ne sont pas synonimes, mais ils sont approchans, c'est à dire qu'ils tendent à même fin, qui est de faire estat de la vertu, & ainsi par nostre Regle, il ne faut pas repeter l'article à & dire à *aimer*, & à *reverer*. Donnons maintenant un exemple des contraires, *il n'y a rien qui por-*

P 5 te

te tant les hommes à aimer & à haïr leurs semblables, &c. Parce qu'aimer & haïr sont contraires, il faut nécessairement repeter l'article, & ce ne seroit pas sçavoir escrire purement que de dire, *il n'y a rien qui porte tant les hommes à aimer & à haïr leurs semblables*, &c. Il reste à donner un exemple des verbes qui ne sont pas contraires, mais qui sont tout à fait differens, *il n'y a rien qui porte tant les hommes à louer & à imiter les Saints*. Parce que *louer*, & *imiter*, sont tout à fait differens. Ce n'est point entendre la pureté de nostre Langue, de dire *à louer & imiter les Saints*, il faut de nécessité repeter *à*, & dire, *à louer & à imiter*. Il en est de mesme de l'article *de*, si en tous les exemples donnez, vous mettez *de* au lieu d'*à*, & *oblige* au lieu de *porte*, afin qu'*oblige* regisse le *de*, avec qui le verbe *porte*, ne s'accorderoit pas.

Pour les prépositions devant les verbes, en voicy des exemples. *Le Roy m'a envoyé pour bastir & construire*, &c. *Bastir* & *construire*, sont synonymes, ce seroit mal parler de repeter la préposition, & dire *pour bastir*, & *pour construire*.

Desapprochans. *Le Roy m'a envoyé pour bastir & agrandir la maison*, ou *pour bastir & éllever la maison*. Parce que *bastir*

&c

& agrandir, ou bastir & eslever sont de même nature, & approchans ou alliez, il ne faut point repeter la préposition, & il faut dire pour bastir & pour eslever la maison.

Au lieu qu'aux contraires il la faut repeter, & dire, *Le Roy m'a envoyé pour bastir & pour demolir*, & non pas *pour bastir & demolir*.

Aux differens tout à fait, de mesme, comme, *le Roy m'a envoyé pour bastir & pour fortifier*, ou *le Roy m'a envoyé pour bastir & pour planter*, & non pas *pour bastir & fortifier*, ni *pour bastir & planter*.

Pour les prépositions devant les noms, c'est encore la mesme chose. En voicy les exemples. *Par un orgueil & une vanité insupportable*. Icy orgueil & vanité sont synonymes, c'est pourquoi il ne faut pas repeter la préposition & dire, *Par un orgueil, & par une vanité*, &c.

Des approchans, *Par une ambition, & une vanité insupportable*. Parce qu'ambition & vanité, sont de la même nature, il ne faut point repeter *par*.

Au lieu qu'aux contraires il faut repeter la préposition & dire *par l'amour & par la haine dont il estoit agité*, & non pas *par l'amour & la haine*.

Aux differens tout à fait, de mesme, *par l'orgueil & par l'avarice des Gouverneurs*,

& non pas par l'orgueil & l'avarice.

Je sçay bien que quelques-uns de nos meilleurs Escrivains ne prennent point garde à cette Regle, & ostent ou repetent l'article & la préposition, tantost d'une façon, tantost d'une autre, selon leur fantaisie, sans se prescrire aucune loy, & mesme sans y faire aucune reflexion : Mais je sçay bien aussi qu'ils en sont justement blasmez par tous ceux qui font profession d'escrire purement, & que si chacun s'émancipoit de son costé, les uns à n'estre pas si exacts en certaines choses, les autres en d'autres, nous ferions bien-tost retomber nostre Langue dans son ancienne barbarie, *Qui minima spernit, paulatim decidit.*

Au reste cette Regle n'est pas un simple caprice de l'Usage, elle est toute fondée en raison, Car la raison veut que des choses qui sont de mesme nature, ou fort semblables, ne soient point trop separées, & qu'on les laisse demeurer ensemble ; comme au contraire elle veut que l'on separe celles qui sont opposées, & tout à fait differentes, & que l'article, ou la préposition soit comme une barriere entre deux.

O B S E R V A T I O N.

La regle que M. de Vaugelas a cru pouvoir établir par cette Remarque n'a point été
ap.

approuvée. La répétition de l'article a paru nécessaire dans tous les exemples qu'il rapporte, sans aucun égard pour les synonymes ou apparents, ni pour les contraires ou tout à fait différents, il est mieux de dire, *rien ne porte tant à aimer & à cherir la vertu*, que de supprimer le second à en disant, à aimer & cherir la vertu; parce que le verbe *cherir* n'est pas tellement le synonyme d'*aimer*, qu'il n'ajoute quelque chose à sa signification. Il seroit extraordinaire de mettre *bâstir* & *construire* ensemble, à cause que ces deux verbes signifient la même chose, mais il faudroit dire, *le Roy m'a envoyé pour bâstir & pour éllever la maison.* On a jugé qu'il falloit dire de même, *par une vanité & par une ambition insupportable*, & j'ay conceu une grande opinion de la vertu & de la générosité de ce Prince, de même qu'on dit, *j'attens cela de la force & de la dextérité d'un tel*, parce qu'il n'y a point de synonymes si parfaits, qu'un des deux que M. de Vaugelas fait passer pour synonyme, n'ait quelque chose de plus fort que l'autre.

CCVII. REMARQUE.

Autre usage de cette même Règle, au régime des deux substantifs & du verbe.

Par exemple, *Sa clemence & sa douceur estoit incomparable.* Parce que *clemence* & *douceur* sont synonymes, ces deux sub-

330 OBSERVATIONS

stantifs regissent le singulier ; Mais *sa clemence & sa douceur* sont incomparables , ne seroit pas si bien dit , il s'en faudroit beaucoup , quoy que ce ne fust pas une faute.

Aux approchans , *Son ambition & sa vanité* fut insupportable , est aussi incomparablement meilleur que , *furent insupportables*.

Au lieu qu'aux contraires , il faut dire absolument *l'amour & la haine l'ont perdu* , & non pas *l'aperdu* , ce seroit un solecisme.

Et aux differens tout à fait , de mesme , *Porgueil & l'avarice l'ont perdu* , & non pas *l'aperdu*.

Enfin cette Regle est belle & de grand usage. Elle a lieu encore en quelques autres endroits , qui me sont eschappez de la memoire.

O B S E R V A T I O N .

ON a jugé non seulement que deux synonymes les plus parfaits qu'on pourroit trouver regissent le verbe au pluriel , mais que ce seroit pecher contre le genie de nostre Langue que de leur faire gouverner un singulier. Il faut donc dire *sa douceur & sa clemence* sont incomparables , & non pas *sa douceur & sa clemence* est incomparable.

CCVIII.

CCVIII. REMARQUE.

Arroser.

C'Est ainsi qu'il faut dire, & non pas *arrouser*, quoy que la pluspart le disent & l'escrivent ; cette erreur estant née lors que l'on prononçoit *chouſe* pour *choſe*, *couſte* pour *coſté*, & *fouſſé* pour *foſſé*. Il est tellement vray qu'il ne faut pas dire *arrouſer*, qu'on ne permettoit pas mesme à nos Poëtes de rimer *arrouſe* avec *jalouſe*.

O B S E R V A T I O N .

C'Est une faute que de prononcer *arrouſer*, il ne faut point s'étonner que l'on ait parlé ainsi quand on a dit *chouſe*; il y a long-temps que l'on est revenu de cette prononciation qui estoit très-vicieuse.

CCIX. REMARQUE.

C'est choſe glorieufe.

L'On parloit, & l'on escrivoit encore ainsi du temps du Cardinal du Perron, de M. Coëffeteau & de M. de Malherbe, mais tout à coup cette locution a vieilli, & l'on

I'on dit maintenant, *C'est une chose glorieuse*, & point du tout, *c'est ou ce seroit chose glorieuse.*

O B S E R V A T I O N .

Quelques-uns ont voulu défendre cette façon de parler, mais la pluralité l'a condamné. Ainsi il faut dire *ce seroit une chose glorieuse*. On dit cependant *c'est dommage que*, *c'est grand dommage que* sans aucun article, & non pas *c'est un grand dommage que*. Cette façon de parler est semblable à l'autre quant à la construction, mais l'Usage a décidé en faveur de l'une & ne l'a pas fait pour *ce seroit chose glorieuse*.

C C X . R E M A R Q U E .

Quelque chose.

Ces deux mots font comme un neutre selon leur signification, quoy que *chose* selon son genie soit féminin. C'est pourquoi il faut dire par exemple, *Ay-je fait quelque chose que vous n'ayez fait?* Et non pas *que vous n'ayez faite*. Et c'est pour cette même raison que le Tasse a dit en son Poème heroique,

Ogni cosa di strage era ripieno;
où la rime fait voir qu'il y a *ripieno*, & non pas

pas ripiena. Et c'est comme le Poëte Latin a dit ; *Triste lupus stabulis.*

O B S E R V A T I O N .

Ces deux mots joints ensemble signifient ce que les Latins expriment par leur *aliquid*, & comme nous n'avons point de genre neutre dans nostre Langue, ils doivent estre construits avec un adjectif masculin.

C C X I . R E M A R Q U E .

Taxer.

CE mot employé par tant d'excellens Autheurs anciens & modernes, pour dire *blasmer*, *noter*, *reprendre*, n'est plus receu aujourd'huy dans le beau langage. Il me sembloit fort significatif pour exprimer ce que *blasmer* & *reprendre* ne semblent dire qu'à demy. L'équivoque de ce mot usité dans le Palais & dans les finances, est à mon avis, ce qui nous l'a fait perdre, quoy que tres-injustement, puis qu'à ce conte il faudroit donc bannir tous les mots équivoques.

O B S E R V A T I O N .

LEmot *taxer* pour dire *blasmer*, *reprendre*, ne forme point d'équivoque avec *taxer* usité dans

dans le Palais & dans les finances. Ainsi on n'a point esté de l'avis de M de Vaugelas qui prétend qu'il ne soit plus aujourd'huy du beau langage. C'est fort bien parler que de dire, taxer quelqu'un d'avarice.

CCXII. REMARQUE.

Supplier.

Bien que ce terme soit beaucoup plus respectueux & plus soumis que celuy de *prier*, & que nous n'oserions dire *prier le Roy*, ni aucune autre personne fort élevée au dessus de nous, mais *supplier le Roy, supplier nos Superieurs*; si est-ce qu'il ne faut jamais dire *supplier Dieu*, ny *supplier les Dieux*, comme disent quelques-uns de nos bons Escrivains en la traduction des livres anciens, pensant honorer davantage la Divinité, & en parler avec plus de reverence. Il faut dire *prier Dieu, prier les Dieux*, ce mot estant particulierement consacré à Dieu en cette façon de parler.

O B S E R V A T I O N.

LA Remarque a esté receuë, on ne dit point *supplier Dieu ny aller supplier Dieu*, mais *prier Dieu, aller prier Dieu*. On dit cependant en s'adressant à Dieu mesme, *je vous supplie ô mon Dieu.*

CCXIII.

CCXIII. REMARQUE.

A la reservation.

PAr exemple, *Ils sont presque tous morts de maladie, à la reservation de ceux qui se sont noyez.* Je dis que cette phrase est barbare, quoy qu'usitée par certains Autheurs, qui estant d'ailleurs estimez ne le sont pas en cecy, mais qui pourroient faire faillir par leur exemple ceux qui sont encore novices en la Langue. Il y a peu de gens, qui ne sçachent, qu'il faut dire *à la reserve de,* &c. Je me doute, que cette mauvaise façon de parler ne soit particulière à une certaine Province de France, car j'ay veu deux Ecrivains d'un mesme païs qui en usent.

O B S E R V A T I O N.

ON ne connoist aucune Province en France où *à la reservation* soit usité. C'est une façon de parler barbare & qui n'a aucun usage, mesme parmi ceux qui n'aspirent point à bien parler.

CCXIV. REMARQUE.

Aller à la rencontre.

Cette phrase pour dire *Aller au devant*, comme *aller à la rencontre de quelqu'un*, *luy aller à la rencontre*, quoy que tres-commune, n'est pas approuvée de ceux qui font profession de bien escrire. Je dis de la plus grand' part, car je sçay qu'il en y a qui la soustienent, & qui disent qu'*aller à la rencontre* se dit sans deference, au lieu qu'*aller au devant* peut marquer quelque deference ; qu'on ne diroit pas *aller à la rencontre du Roy*, & qu'on le dit seulement d'égal, à égal : Mais enfin il faut avoüer, qu'*aller à la rencontre* n'est pas fort bon, de quelque façon qu'on l'employe.

O B S E R V A T I O N.

Aller au devant est une phrase beaucoup meilleure, que celle d'*aller à la rencontre* qui a pourtant quelque usage d'égal à égal, sur tout quand on l'employe sans pronom personnel, comme *ils sont allez à la rencontre de leur ami*. On dit moins bien, *il vint à nostre rencontre*, pour dire *il vint au devant de nous*. L'Académie a rejetté cette façon de parler *il luy vint à la rencontre*, *il nous vint à la rencontre*.

CCXV.

CCXV. REMARQUE.

Par après, en après.

Ces façons de parler ont vieilli, & l'on dit *après* tout seul. Néanmoins ces particules *par* & *en*, n'y estoient pas inutiles, parce qu'elles servoient à distinguer l'adverbe *après*, d'avec *après* préposition ; car il est l'un & l'autre : Au lieu qu'aujourd'hui ne disant qu'*après* simplement, le Lecteur se trouve souvent en peine de distinguer d'abord s'il est préposition ou adverbe, & il faut avoir soin de mettre toujours une virgule entre ce mot & le nom qui suit, s'il n'est pas préposition, comme *D'abord parurent cinq cens chevaux, après, deux mille hommes de pied suivoient.*

O B S E R V A T I O N.

Par après & *en après* sont deux manières de parler qui n'ont plus aucun usage. On dit simplement *après*, sans le faire preceder par la particule *par* ni par celle *d'en*. Il est très aisé de placer le mot *après* de telle sorte, qu'il ne puisse être pris pour une préposition.

CCXVI.

CCXVI. REMARQUE.

Cependant, pendant.

Il y a cette difference entre *cependant*, & *pendant*, que *cependant* est tousjours adverbe, & qu'il ne faut jamais dire *cependant que*, & que *pendant* n'est jamais adverbe, mais tantost conjonction, comme *pendant que vous ferez cela*, & tantost préposition, comme *pendant les vacations*. Il y en a pourtant quelques-uns, qui n'estiment pas que *pendant que* soit conjonction, mais préposition, comme si l'on disoit, *pendant le temps que vous ferez cela*. Le principal but de cette Remarque est de faire entendre, qu'il ne faut jamais dire *cependant que*, mais *pendant que*. Ceux qui sçavent la pureté de la Langue, n'y manquent jamais; & si quelques Autheurs modernes, quoy que d'ailleurs excellens, ne l'observent pas, ils s'en doivent corriger, parce que c'est du consentement general de tous nos Maistres, que Pon en use ainsi.

O B S E R V A T I O N .

Ceux qui ont écrit *cependant que* ont fait une faute, & quelque celebres qu'ils puissent étre,

estre , il ne faut pas les imiter dans la licence qu'ils se sont donnée pour avoir une syllabe de plus à remplir un vers ; car on ne croit pas que personne depuis plus d'un siecle ait dit en prose *cependant que* : *cependant est toujours adverbe & ne peut souffrir que après luy.*

CCXVII. REMARQUE.

A present.

JE fçay bien que tout Paris le dit , & que la pluspart des meilleurs Escrivains en usent ; mais je fçay aussi que cette façon de parler n'est point à la Cour , & j'ay veu quelquefois de nos Courtisans , & hommes , & femmes , qui l'ayant rencontré dans un livre , d'ailleurs tres-elegant , en ont soudain quitté la lecture , comme faisant par là un mauvais jugement du langage de l'Auteur . On dit à cette heure , maintenant , *aujourd'hui , en ce temps , présentement.*

O B S E R V A T I O N.

ON a peine à s'imaginer que la Courait autrefois condamné *à present* , qui est un tres bon mot , & souvent meilleur que ceux qu'on luy substitué . Il falloit estre bien delicat pour ne vouloir pas lire un livre , où l'on avoit trouvé à *present* .

CCXVIII.

CCXVIII. REMARQUE.

A qui mieux mieux.

Cette locution est vieille & basse , & n'est plus en usage parmy les bons Auteurs , & encore moins à *qui mieux* , comme l'escrivent quelques-uns , ne disant *mieux* qu'une fois . Il faut dire , *A l'envy* .

OBSERVATION.

Cette façon de parler à *qui mieux mieux* , ne doit passer ni pour basse ni pour vieille , elle est fort bonne dans le stile familier où l'on n'emploie pas toujours les manieres de parler les plus élevées . *A qui mieux* n'est pas supportable .

CCIX. REMARQUE.

Partant.

Ce mot , qui semble si necessaire dans le raisonnement , & qui est si commode en tant de rencontres , commence neantmoins à vieillir , & à n'estre plus gueres bien receu dans le beau stile . Je suis obligé de rendre ce témoignage à la vérité , après avoir remarqué plusieurs fois que c'est le sentiment de nos plus purs & plus delicats Escriptvains .

vains. C'est pourquoy je m'en voudrois abstenir, sans neantmoins condamner ceux qui en usent.

O B S E R V A T I O N .

CE mot *partant* peut estre encore employé avec quelque grace dans des discours de rai-sonnement. Hors de là on luy prefere *par con-sequent*.

C C X X . R E M A R Q U E .

Lors, & alors.

LOrs ne se dit jamais qu'il ne soit suivy de *que*, s'il n'est precedé de l'une de ces deux particules, *dez ou pour, dès lors, pour lors*; car en ces deux cas, il n'a point de *que* après luy. Aussi sont-ce des significations bien differentes, parce que *lors que*, est une conjonction qui signifie *cum* en Latin: & *dez lors, & pour lors*, sont des adverbes qui veulent dire *tunc*. C'est donc mal parler de dire comme font quelques-uns de nos meilleurs Escrivains, *voyant lors le peril dont il estoit menacé*. J'ay appris de nos Maistres, & du Maistre des Maistres, qui est l'Usage, qu'il faut dire, *voyant alors le peril, &c.* Outre qu'il en peut encore arriver un incon-

Tome I.

Q

venient,

venient, qui est une équivoque, & une obscurité. Par exemple un de nos bons Auteurs a escrit, *voyant lors qu'il ne pourra pas éviter, &c.* On ne sait si ce *lors*, se joint avec *que*, & en ce cas là veut dire *quand* ou le *cum* des Latins, ou s'il ne s'y joint point, & qu'ainsi il signifie *tunc*, qui sont deux choses bien différentes. A quoy il faut ajouster que l'équivoque est d'autant plus vicieuse, que le vray & naturel usage de *lors*, estant d'avoir le *que* après luy pour exprimer le *cum* des Latins, on prend d'abord ces paroles, *voyant lors qu'il ne pourra pas éviter*, pour signifier celuy des deux sens, que l'Auteur n'a point entendu; car l'Auteur en cet exemple a mis *lors*, pour *alors*, & il devoit mettre au moins une virgule après *lors*, pour montrer qu'il vouloit dire *tunc*, & non pas *cum*.

*Lors donc, s'il n'est précédé de *dez*, ou de *pour*, ne se dit jamais qu'il ne soit suivy de la conjonction *que*;* Il y en a pourtant qui croient que *dez-lors que je le vis*, pour dire *dez que je le vis*, est bien dit: Mais ceux-là mêmes croient aussi que ce dernier est incomparablement meilleur; c'est pourquoy je ne dirais jamais l'autre, je le laisserois aux Poëtes.

*Alors ne reçoit jamais la conjonction *que*,*
après

aprés luy , il ne veut dire qu'en ce temps-là ,
en ce cas là , qui est le tunc des Latins , com-
me quand vous aurez accomply vostre pro-
messe , alors je verray ce que j'auray à faire .

Il est bien nécessaire d'en faire une Remar-
que , à cause de l'abus qui commence à se
glisser , mesme parmy quelques-uns de nos
meilleurs Escrivains en prose , par l'exemple
des Poëtes ; Car il est certain qu'ils ont les
premiers introduit cette erreur , pour faire la
mesure de leurs vers , quand ils ont eu be-
soin d'une syllabe , comme quand ils disent
croistre neutre , pour *accroistre* actif .

Alors que de ton passage

On leur fera le message.

dit M. de Malherbe , & après luy tous les au-
tres . Mais quand ils ont une syllabe de
trop , ils sont bien aise de dire *lors que* , se
servant presque aussi souvent de l'un que de
l'autre selon les occasions . Pour moy , j'ay
 pris garde qu'à la ville , à la Cour , hommes ,
femmes , enfans , jusqu'à la lie du peuple ,
disent toujours *lors que* , & il est extréme-
ment rare d'ouïr dire , *alors que* . J'avoue
pourtant que je l'ay ouïi dire quelquefois ,
mais j'ay remarqué , que ce n'estoit qu'à
ceux qui ont accoustumé de faire des vers .
Jamais nos bons Escrivains en prose n'ont
fait cette faute . Si donc on le veut escrire ,

Q 2

que

que ce ne soit jamais en Prose, & qu'en Vers il passe toujours pour une licence Poétique.

Que l'on ne m'objecte pas, qu'on trouve souvent *alors que*, dans la bonne Prose, par exemple, *si cette affaire me réussit, ce sera alors, que je vous tesmoigneray mon affection;* Car qui ne voit que cette objection est captieuse, & que *alors*, en cet exemple ne se joint point avec *que*, mais qu'il faut mettre une virgule entre les deux, & qu'il ne signifie point *ou*, mais *tunc*.

Au reste *dez alors, les hommes d'alors*, sont des façons de parler qui ne valent rien, non plus que à l'heure pour *alors*, au moins cette dernière est bien basse.

O B S E R V A T I O N .

Lors n'a plus aucun usage dans nostre Langue s'il n'est précédé de la particule *des*, ou de *pour*, *dés lors*, *pour lors*, ou suivi de *que*, ou de la particule *de*, comme *lorsque je le vis*, *lors du mariage du Roy*, encore cette dernière façon de parler n'est-elle pas du beau style. Quant à *lors* absolu, il n'est pas mesme permis aux Poëtes de s'en servir à present, il faut dire *alors* qui est le *tunc* des Latins, & ce mot ne peut estre ni suivi ni précédé d'aucune particule, car on ne dit point *dés alors*, ni *pour alors* non plus que *alors que* pour *lors que*. L'Académie n'a point approuvé *dès lors que je le vis*, il faut dire simplement *dés que je le vis*, ou *sitost que je le vis*: si ce mot

mot échape dans la conversation il faut l'imputer à la negligence ordinaire de ceux qui ne s'appliquent pas à observer avec soin la pureté de la Langue.

CCXXI. REMARQUE.

A peu près.

Cette façon de parler, disent quelques-uns, est une de celles que l'Usage a autorisées contre la raison. Car si l'on vouloit examiner l'un après l'autre les mots dont elle est composée, ou les considerer joints ensemble, on ne scauroit concevoir pourquoy ni comment ils signifient ce qu'on leur fait signifier. Par exemple, *Je vous ay rapporté a peu près la substance de sa harangue.* Ils soustienent qu'il faudroit dire *à fort près*, & non pas *a peu près*, qui est tout le contraire du sens que l'on prétend exprimer; Et plusieurs en sont si bien persuadez, qu'ils disent & escriyent toujours *à plus près*, comme plus conforme à la raison, & plus aisé à comprendre.

Mais je ne suis pas de cet avis; car outre qu'il n'y a rien à repliquer à l'Usage, qui dit *a peu près*, & qui a bien estably d'autres manieres de parler contre la raison, je trouve qu'*a peu près* ne doit pas estre mis au nom-

Q 3

bre

bre de celles-là, & qu'il y a de la raison & du sens en cette phrase, comme si l'on disoit, *Il y a peu à dire que je ne vous ay rapporté toute la substance de sa harangue*: Or il est aisément de montrer qu'à peu près, signifie, *il y a peu à dire*, par les autres phrases où ce mot de près est employé, comme quand on dit à cela près, *il a raison*; *a cent escus près*, nous sommes d'accord, qui ne voit que le sens de ces paroles est, *Il n'y a que cela à dire qu'il n'ait raison*, *il n'y a que cent escus à dire*, ou *il ne s'en faut que cent escus*, que nous ne soyons d'accord. Ainsi quand je dis, *je vous ay rapporté à peu près toute la substance de sa harangue*, j'exprime tout aussi bien qu'il s'en faut fort peu, ou qu'il ne s'en faut que fort peu, ou qu'il y a peu à dire que je ne vous ay rapporté toute la substance de sa harangue, que je me suis exprimé aux autres exemples que j'ay alleguez, dont l'expression est si intelligible, que ceux qui accusent à peu près, de n'avoir point de sens, n'oseroient le dire des autres. Je dis d'à cela près, & à cent escus près.

J'ajouste ce mot pour faire voir que ceux-là se trompent, qui croient qu'il faut dire à plus près, & non pas à peu près, ce dernier, disent-ils, s'estant introduit par la corruption de l'autre, & cela estant d'autant plus
vray.

vray-semblable que durant foixante ou quatre-vingts ans, on a prononcé *plus*, à la Cour sans *l*, comme si l'on eust escrit *pu*: on disoit, *il n'y en a pu*, pour dire *il n'y en a plus*. Depuis neuf ou dix ans cela est changé, & l'on dit *plus* en prononçant *l*. Pour montrer donc qu'il faut dire, & qu'on a toujours dit *à peu près*, son contraire *à beaucoup près*, le fait voir, où *beaucoup* est opposé à *peu*; & l'on ne dit pas *à moins près*, comme il faudroit dire si l'on disoit *à plus près*.

O B S E R V A T I O N.

C Eux qui prétendent que l'on ait dit à peu près contre la raison, qui voudroit qu'on dit, à fort près, auroient de la peine à le prouver. A peu près veut dire à peu de chose près, & M. de Vaugelas l'a fait connoistre par plusieurs exemples qui en convainquent. Ainsi cette manière de parler, loin d'estre du nombre de celles que l'Usage autorise contre la raison, s'y trouve tout à fait conforme & l'on n'en scauroit douter, si l'on examine le sens qu'emporte à beaucoup près qui est son contraire.

CCXXII. REMARQUE.

D'abondant.

C E terme adverbial , ou pour mieux dire ,
C cet adverbe , qui signifie *de plus* , a
Q 4 vieil-

vieilli, & l'on ne s'en sert plus dans le beau style.

OBSERVATION.

IL est certain que *d'abondant* est vieux & que ceux qui escrivent purement, ne s'enservent plus.

CCXXIII. REMARQUE.

Il en est des hommes, comme de ces animaux.

Cette maniere de comparaison, est tres-Françoise & tres-belle, mais il faut prendre garde à une chose, où plusieurs de nos meilleurs Escrivains, ont accoustumé de manquer. C'est qu'ils disent *il en est*, comme en l'exemple que j'ay donné, & il faut oster *en*, & dire, *il est des hommes comme de ces animaux*. Un excellent Autheur a escrit, *il en sera de sa felicité, comme de ses songes*: Il faut dire *il sera de sa felicité comme, &c.* Ce qui peut les avoir trompez, c'est que l'on dit souvent & fort bien, *Il en est comme de ces animaux, il en est comme de ses songes*; mais c'est parce que l'on a parlé devant *des hommes ou de la felicité*, afin de nous tenir dans nos exemples, & cet *en*, est relas-

relatif à ce qui a été dit devant ; mais quand le substantif auquel cet *en*, se rapporte, va après le verbe *estre*, comme aux exemples que nous avons donnéz , il ne faut point d'*en*.

O B S E R V A T I O N .

ON n'a point été du sentiment de Mr. de Vaugelas , qui croit qu'il faut dire *il est des hommes comme des animaux* , & non pas , *il en est des hommes comme des animaux* , la particule *en* ne doit point estre supprimée en cette phrase , où elle n'est point relative , mais où elle entre avec grace comme en beaucoup d'autres , *des paroles ils en vinrent aux mains* ; *C'est un homme qui en use bien avec ses amis* ; *il n'en est pas où il pense* . Si l'on disoit , *il est des hommes comme des animaux* , il y auroit une ambiguïté insupportable , puisqu'*il est des hommes* signifie naturellement , *il y a des hommes* ; pour ôter l'équivoque il faudroit mettre *il est de l'homme comme de plusieurs animaux* , mais au singulier même il seroit beaucoup mieux de dire , *il en est de l'homme comme* , &c.

CCXXIV. R E M A R Q U E .

S'il faut dire revestant, ou revestissant.

IL faut dire *revestant* & non pas *revestissant* . parce que le participe actif , ou le gerondif se forme de la premiere personne plurielle du present de l'indicatif , en chan-

Q 5 geant

geantons en *ant*, comme *aimons*, *aimant*,
sortons, *sortant*, &c. Que si ceux qui tiennent qu'il faut dire *revestissant*, repartent, que la premiere personne plurielle du present de l'indicatif est *revestissons*, & non pas *revestons*, & que par consequent selon nostre propre regle il faut dire *revestissant*, il est aisné de les convaincre qu'il faut dire *revestons*, & non pas *revestissons*, quand l'Uſage ne se feroit pas entierement declaré pour nous. C'est par l'analogie des conjugaisons, qui est dans la Grammaire un principe comme infaillible. Or est-il que tous les verbes de la quatriesme conjugaison, dont l'infinitif se termine en *ir*, ont cela sans exception, au moins je n'en ay point remarqué jusqu'icy. Que si la premiere personne singuliere du present de l'indicatif garde l'*i* en sa terminaison, & a autant de syllabes que l'infinitif, alors la premiere personne plurielle du mēme temps est en *issons*, comme *joüir* a *joüis*, qui se termine en *i*, & a deux syllabes comme son infinitif, c'est pourquoy l'on dit au pluriel *joüissons*. De mēme *adoucir*, *adoucis*, *adoucissons*; *assoupir*, *assoupis*, *assoupissons*; *demolir*, &c. Et ainsi generalement de tous les autres, dont les exemples sont en grand nombre. Mais au contraire, quand cette premiere personne singuliere du

pre-

present de l'indicatif ne garde pas l'*i*, dans sa terminaison, ni n'a pas tant de syllabes que son infinitif, alors sans exception aussi, la premiere personne plurielle du mesme temps ne se termine point en *issont*, ni par consequent son participe, qui en est formé, en *issant*, comme par exemple *sortir a lors*, en la premiere personne singuliere du present de l'indicatif, & ne garde pas l'*i*, de l'infinitif, ni n'a pas autant de syllabes que ce mesme infinitif ; c'est pourquoy en la premiere personne plurielle du mesme temps, on dit *sortons*, non pas *sortissons*. On dit au contraire *ressortissons*, & *ressortissant* en matiere de jurisdiction, & non pas *ressortons*, ni *ressortant*, parce que l'infinitif *ressortir*, & le present de l'indicatif *je ressortis*, quoy que peu usité, ont autant de syllabes l'un que l'autre ; Et bien que *je ressortis*, *tu ressortis*, ne se disent quasi jamais, parce, comme je pense, qu'il n'y a presque jamais occasion d'en user, si est-ce que *ressortit*, se dit tous les jours en la troisième personne, & qui dirroit au Palais, *il ressort*, feroit rire tout le Barreau. Or est-il, que puis qu'on dit *ressortit*, en la troisième personne, c'est une preuve convaincante que l'on dit aussi *je ressortis*, *tu ressortis*; car ces trois personnes sont toujours égales en syllabes. Mais pour

Q 6

reve-

revenir à *s'ortir* d'où *ressortir*, nous a obligez de faire une digression, *dormir* le gouverne encore tout de mesme que *s'ortir*. On dit *dors*, à la premiere personne du singulier de l'indicatif, & *dormons*, à la premiere plurielle, *ouïr*, en deux syllabes, *ois*, en une, *oyons*; En ce verbe *ouïr*, il garde bien l'*i*, mais non pas le nombre des syllabes, & il suffit pour nostre regle qu'il manque en l'un des deux. Car *couvrir*, a bien autant de syllabes en ce temps de l'indicatif *couver*, que *couvrir* à l'infinitif, mais parce qu'il manque à garder l'*i*, on dit *couvrons*, au pluriel. Ainsi pour revenir à nos premiers exemples de *s'ortir*, *dormir*, l'on dit *repentir*, *repens*, *repentons*; *mentir*, *ments* *mentons*; *partir*, *pars*, *partons*, & tous les autres de mesme, generalement sans nulle exception. Il s'enfuit donc, que puis que *revestir* a *revests*, en la premiere personne singuliere du present de l'indicatif, il doit avoir *revestons*, en la premiere plurielle du mesme temps, & par consequent *revestant*, en son participe, ou en son gerondif, & non pas *revestissant*. Il n'y a plus rien à repliquer là dessus, si ce n'est qu'un opiniaistre adversaire, plustost que de se rendre, voulust encore se sauver comme dans un dernier retranchement, & dire, que tout ce que nous avons

avons deduit conclud fort bien, pourveu que l'on nous accorde qu'il faut dire *je me revests*, *tu te revests*, *il se revest*, & non pas *je me revestis*, *tu te revestis*, *il se revestit*, mais qu'au contraire il soustient qu'il faut dire *je me revestis*, &c. Icy l'Usage tout commun le condamnera, & la voix publique ne souffrira pas qu'il le dispute.

O B S E R V A T I O N.

Tout le monde est convenu de la vérité de la remarque & qu'il faut dire *revestant* au gerondif & non pas *revestissant*, parce que le verbe *revestir* fait en sa première personne plurielle du présent de l'indicatif *nous revestons*, & non pas *nous revestissons*. Quelqu'un de la compagnie a dit qu'on établirait une règle plus générale en formant le gerondif de la première personne plurielle de l'imperatif, parce qu'alors il n'y aura aucune exception si ce n'est pour le verbe *estre* dont le gerondif *estant* ne peut se former de l'imperatif *soyons*, mais il ne se forme pas non plus de la première personne plurielle du présent de l'indicatif *nous sommes*, le verbe *estre* est un verbe irrégulier en beaucoup de temps, & il ne doit point tirer à conséquence. En formant le gerondif de la première personne plurielle de l'imperatif, les verbes *avoir* & *sçavoir* entreront dans la règle générale, *ayons*, *ayant*, *sçachons*, *sçachant*, au lieu qu'il les faudra mettre dans l'exception, si on établit que le gerondif se forme de la première personne plurielle du présent de

Q 7

l'indi-

l'indicatif, puisque nous avons ne peut faire ayant
& que nous savons ne scauroit former sachant.

CCXXV. REMARQUE.

Humilité.

L'Usage de ce mot en nostre Langue est purement Chrestien, & ne signifie point du tout ce qu'*humilitas* veut dire en bon Latin, les anciens Payens ayant si peu connu cette vertu Chrestienne, que ceux mesme qui possedoient éminemment toutes les vertus morales, n'avoient autre but, lors qu'ils travailloient pour les acquerir, ni ne pretendoient autre fruit après les avoir acquises, que de satisfaire à leur vanité durant leur vie, & d'éterniser leur gloire après leur mort. Or je fais cette Remarque, à cause que plusieurs de nos Autheurs, & des bons, se servent de ce mot aux traductions des Anciens, & en d'autres ouvrages prophanes, l'employant tantost pour *modestie*, ou *un sentiment moderé de soy-mesme*, & tantost pour *une soumission & une deference entiere que l'on rend à ses Superieurs*. Et il est tres-certain qu'il ne vaut rien ni pour l'un, ni pour l'autre, & que jamais, sans exception, nous ne disons *humilité*, en François, que pour exprimer cette sainte vertu, qui est le fondement de toutes les autres.

OB.

O B S E R V A T I O N .

ON n'a pas esté du sentiment de M. de Vaugelas, qui veut que l'on ne puisse employer *humilité* en nostre Langue que pour signifier la vertu par laquelle un Chrestien conçoit de bas sentimens de sa personne & s'abaisse devant Dieu. Il peut estre aussi fort bien employé dans le sens de déference, de soumission & d'abaissement, comme en ces phrases, *il luy demanda pardon avec toute l'humilité possible, répondre avec humilité, prier en toute humilité.*

C C X X VI. R E M A R Q U E .

Rimes dans la Prose.

IL faut avoir un grand soin d'éviter les rimes en prose, où elles ne sont pas un moindre défaut, qu'elles sont un des principaux ornemens de nostre Poësie. Et ce n'est pas assez de les éviter dans la cadence des periodes, ou des membres d'une periode, elles sont mesmes à fuir, fort proches l'une de l'autre, comme *il entend pourtant avant toutes choses.* Et si dans une mesme periode de deux ou trois lignes il y a trois mots, comme *consideration, reception, affection,* ou comme *delivrance, souffrance, abondance,* encore que pas un des trois ne se rencontre ni à la fin de la periode, ni à aucune cadence des mem-
m-

membres qui la composent, si est-ce qu'ils ne laissent pas de faire un tres-mauvais effet, & de rendre la periode vicieuse. Cependant je m'estonne que si peu de gens y prennent garde, & que plusieurs de nos meilleurs Escrivains, qui par la douceur de leur style charment tout le monde, ne s'apperçoivent pas de la rudeſſe de ces rimes. Il y en a qui ne font point de difficulté de dire, par exemple, *da-vantage le courage, &c.* & de faire d'autres rimes ſemblables, comme s'ils n'avoient ni yeux, ni oreilles, pour voir en lisant, ou pour oüir en eſcoutant la difformité & le mauvais fon qui procede de cette negligence.

Mais ce n'est pas encore assez d'éviter les rimes, il faut mesme fe garder des consonances, comme *amertume*, & *fortune*, *soleit*, *immortel*, & une infinité d'autres de cette nature. Il ne faut guere moins fuir les unes que les autres.

Au reſte, il y a apparence que si nostre Poëſie fe fust faite sans rime, comme celle des Grecs & des Latins, nous n'aurions non plus qu'eux évité la rime dans la prose, où tant s'en faut que ce foit un vice parmy eux comme parmy nous, qu'au contraire ils l'affectiont souvent comme une eſpece de grace & de beauté, appellant ces consonances, *ομοιοτέλεια* & *ſimiliter definentia*. Il y en

a

a un bel exemple dans Ciceron, *In magnæ sum sollicitudine de tua valetudine.* Mais celiuy que je viens de voir fraischement dans un Autheur estimé l'un des plus polis de toute l'Antiquité, en doit valoir mille, pour servir de preuve convaincante, qu'ils en fai- soient sans doute un des ornemens de leur prose. Le voicy; *Brancidæ ejus incole erunt. Mileto quondum jussu Xerxis, cùm è Græcia rediret, transferant, & in ea sede constite- raut, quia templum, quod Didymæon ap- pellatur, in gratiam Xerxis violaverant. Mores patrii nondum exoleverant, sed jam bilingues erant.* Voila six rimes de suite, nous n'avons aucune sorte de Poësie en François, qui en reçoive & en souffre tant. C'est pourquoi je ne doute point, que si la rime n'eust pas esté un des partages de nostre Poësie, lequel il n'est pas permis à nostre Prose d'usurper, y ayant de grandes barrières qui les separent l'une de l'autre, comme deux mortelles ennemis, ainsi que Ronsard les appelle dans son Art Poétique, nous aurions souvent cherché la rime, au lieu que nous l'évitons; car pour en parler fainement, comment se peut-il faire, que la rime dans nos vers contente si fort l'oreille, & que dans nostre prose elle la choque, jusqu'à luy estre insuportable? Il faut nécessairement avouer

que

que de sa nature la rime n'est point une chose vicieuse , ni dont le son offense l'oreille , & qu'au contraire elle est delicieuse & charman-
te ; mais que le genie de nostre Langue l'a-
yant une fois donnée en appanage , s'il faut
ainsi parler , à la Poësie , il ne peut plus souf-
frir que la prose , comme j'ay dit , l'usurpe ,
& passe les bornes qu'il leur a prescrites com-
me à ses deux filles , qui neantmoins sont si
contraires l'une à l'autre , qu'il les a séparées ,
& ne veut pas qu'elles aient rien à demeurer
ensemble ; & cela se voit clairement encore
en la mesure des vers , laquelle faisant leur
principale beauté pour ce qui est du son , est
neantmoins un grand défaut dans la prose ,
comme nous l'avons remarqué*. Ce ne
peut pas estre , sans doute , parce que cette
mesure choque l'oreille , puis qu'au contraire
elle luy plaist , & la flatte en la Poësie .
C'est donc seulement à cause des partages
faits entre ces deux sœurs , qui ne peuvent
souffrir que l'une usurpe & s'approprie ce
qui appartient à l'autre .

O B S E R V A T I O N .

IL ne faut pas seulement éviter les rimes dans
la prose , mais aussi les consonances , quand
elles se trouvent dans la cadence des périodes .
C'est

* Dans la CXII. Rem.

C'est là principalement que l'oreille en est blesée, car on feroit peut-être une prose lasche & énervée, si on s'attachoit avec trop de soin à les éviter, quand elles sont fort proches l'une de l'autre. Cette phrase que condamne M. de Vau-gelas, *il entend pourtant avant toutes choses*, n'a rien de rude, mais peut-être auroit-on peine à souffrir celle-cy, *Il blasme pourtant tout ce qu'il entend*, parce qu'après ce mot *pourtant il y a une espece de repos qui fait trop sentir la rime de celui d'entend.* On ne sçauroit dire *davantage de courage*, parce que *davantage* ne peut jamais être employé absolument & sans régime, si ce n'est après la particule relative *en*, comme, *j'en feray encore davantage, il a du bien, mais son frere en a encore davantage.* *Davantage* ne peut être suivi d'un genitif, il faut dire *plus de bien, plus de courage.*

CCXXVII. REMARQUE.

Exact, exactitude.

Plusieurs disent *exacte*, au masculin pour *exact*, & tres-mal. *Exacte*, ne se dit qu'au feminin. *Un homme exact, une exacte recherche.* Pour *exactitude*, c'est un mot que j'ay veu naistre comme un monstre, contre qui tout le monde s'escrioit, mais enfin on s'y est apprivoisé; & dez-lors j'en fis ce jugement, qui se peut faire en beaucoup d'autres mots, qu'à cause qu'on en avoit besoin

soin, & qu'il estoit commode, il ne man-
queroit pas de s'establir. Il y en a qui disent
exaction, mais il est insupportable pour son
équivoque; car encore que les équivoques
soient frequens en nostre Langue, comme
en toutes les Langues du monde, si est-ce
que lors qu'il est question de faire un mot
nouveau, dont il semble que l'on ne se peut
passer, comme est celuy d'*exactitude*, la
premiere chose à quoy il faut prendre garde,
est qu'il ne soit point équivoque, car dez-là
faites estat qu'il ne sera jamais bien receu.
Quelques-uns ont escrit depuis peu *exacteté*,
qui est sans doute beaucoup moins mauvais
qu'*exaction*: mais comme il n'est point con-
nu, & qu'il vient un peu tard, après qu'*exac-*
titude a desja le droit d'une longue possession
tout acquis, je ne crois pas, quelque au-
thorité que luy donne la reputation de son
Autheur qui est assez connu, parce qu'il est
aujourd'huy celebre, & qu'il n'y a que luy
encore qui en ait usé, je ne crois pas, dis-je,
qu'il puisse jamais prendre la place de l'autre.
S'il fust venu le premier, peut-estre qu'on
l'auroit mieux receu d'abord qu'*exactitude*,
quoy que tous deux ayent des terminaisons,
qui ne sont pas nouvelles en nostre Langue,
puis que nous disons *solitude*, *habitude*,
incertitude, *ingratitudo*, &c. & *nettete*,

sain-

sainteté, honnesteté. Je marque ces trois derniers en faveur d'*exacteté*, afin que l'on ne trouve pas estranges ces deux dernières syllabes *teté*, puis qu'il y a desja d'autres mots de cette nature, qui se terminent ainsi. Quelques-uns ajoutent qu'il a encore un autre avantage sur *exactitude*, qui est, que celuy-cy a une syllabe de plus qu'*exacteté*, & qu'en cela la regle vulgaire des Philosophes a lieu, de n'allonger point ce qui se peut raccourcir: Mais cela est frivole, & l'Usage, qui est pour *exactitude*, l'emporte. Aussi ay-je oy dire, que l'Autheur qui avoit dit *exacteté* en ses premiers livres, a dit *exactitude* dans les derniers, & s'est corrigé.

O B S E R V A T I O N .

C'Est une faute de dire *un homme exacte dans ce qu'il promet*, il faut prononcer & escrire *un homme exact*. M. de Vaugelas a bien auguré pour *exactitude*, ce mot s'est establi du consentement de tout le monde, & personne n'a pû souffrir qu'on ait voulu introduire *exacteté* qui n'a point été receu. *Exaction* est de la Langue, mais non pour signifier la mesme chose qu'*exactitude*. Il ne s'employe que quand on parle des choses qu'on exige d'une maniere injuste & violente, *ses exactions le mettent en mauvaise réputation*.

CCXXVIII. REMARQUE.

Manes.

ON se fert de ce mot en vers, & en prose, toujours masculin, & toujours au pluriel; Mais il faut prendre garde à ne l'employer jamais comme les Latins pour *les Dieux infernaux*; Car *Diis manibus, & Diis inferis*, n'est qu'une même chose, quoy que les Latins le disent aussi de l'ame d'une seule personne; Les François ne s'en servent jamais en Prose, ni en Poësie, qu'en cette dernière signification, c'est à dire pour l'ame d'une personne.

O B S E R V A T I O N.

LEs Latins n'ont pas toujours entendu les Dieux infernaux par le mot de *Manes*. Ils ont quelquefois donné ce nom comme nous à l'ame d'un mort dans le même sens que nous disons *Polixene fut sacrifiée aux Manes d'Achilles*. Ce mot est demeuré en usage parmi nous dans la Poësie & dans le style sublime.

CCXXVII.

CCXXIX.

CCXXIX. REMARQUE.

Souloit.

Ce mot est vieux , mais il seroit fort à souhaiter qu'il fust encore en usage , parce que l'on a souvent besoin d'exprimer ce qu'il signifie ; & quoy qu'on le puisse dire en ces trois façons , *il avoit accoustumé* , *il avoit de constme* , *il avoit constume* , lesquels il faut placer differemment selon le conseil de l'oreille , si est-ce qu'ils ressemblent si fort l'un à l'autre , que c'est presque la mesme chose ; Car de dire *il avoit appris* , pour dire *il avoit accoustumé* , c'est une façon de parler qu'il faut laisser à la lie du peuple , bien que deux ou trois de nos plus célèbres Escrivains , mais non pas des plus modernes , en ayant usé aussi souvent que de l'autre . Il est vray que ces grands hommes s'estoient laissé infecter de cette erreur , que pour enrichir la Langue , il ne falloit rejeter aucune des locutions populaires : en quoy ils n'eussent pas eu grand tort , s'ils ne les eussent voulu recevoir que dans le style bas , & non pas dans le mediocre , & mesme dans le sublime , comme ils ont fait en leurs propres œuvres .

OBSER-

OBSERVATION.

Il y a desja bien des années que *souloit* est hors d'usage. Quoy qu'il soit venu du verbe *souloir* latin qui a tous ses temps, le verbe *souloir* François n'a jamais été employé qu'à l'imparfait. Quelques-uns ont cru y trouver quelque chose de rude qui l'a fait bannir de nostre Langue, mais il y a plusieurs autres imparfaits de la mesme terminaison, tels que *voulloit*, *coulloit*, *rouloit*, qui ne blessent point l'oreille; & mesme on dit encore fort bien, quoy qu'avec une orthographe un peu differente, *il se saouloit de plaisirs* pour dire *il se rassasioit de plaisirs*, ce qui fait voir que *souloit* n'est point rude par lui-même.

CCXXX. REMARQUE.

Nonchalamment, loisible.

Le premier est encore un vieux mot, pour lequel on dit *negligemment, peu soigneusement*; Car pour *nonchalance*, & *nonchalant*, ils sont bons. *Loisible*, n'est pas meilleur, que les deux autres, & mesme il sent encore davantage le vieux.

OBSERVATION.

Nonchalamment est un fort bon mot que la Langue conserve & qui s'emploie avec grace

grace en beaucoup d'endroits. Il estoit couché sur l'herbe, la teste appuyée nonchalamment sur son bras.

Loisible n'est pas si vieux que M. de Vaugelas nous le marque, mais il commence à vieillir & il vaut mieux dire cela n'est pas permis, que cela n'est pas loisible.

CCXXXI. REMARQUE.

Autant.

CE mot, quand il est comparatif, demande *que*, après luy, & non pas *comme*; par exemple une infinité de gens disent, *ne me devez-vous pas autant d'amitié comme eux*, au lieu de dire, *autant d'amitié qu'eux*.

OBSERVATION.

Mtre *comme* après *autant d'c.* c'est une faute. Il faut dire *que*, & non pas *comme*: exemple. *Vous manquez à l'amitié, vous m'en devez autant qu'à mon frere*, & non pas *autant comme à mon frere*.

CCXXXII. REMARQUE.

Oüy, pour Ita.

JE ne scaurois deviner pourquoi ce mot veut que l'on prononce celuy qui le précéde,

Tome I. R de,

de , tout de mesme que s'il y avoit une *h* consonante devant *ouy* , & que l'on escrivist *houy* , excepté que l'*h* ne s'aspireroit point , comme nous avons remarqué * au mot de *huit* , qui se gouverne tout ainsi que les mots qui commencent par une *h* consonante , si ce n'est qu'il ne s'aspire pas . On prononce donc *un ouy* , & non pas *un nouy* , comme l'on prononce *un nomme* , *un nobstacle* , quoy que l'on escrive *un homme* , & *un obstacle* . Ainsi , quoy que l'on escrive *cet ouy* , on prononce neantmoins *ce ouy* comme s'il n'y avoit point de *t* , & *ces ouy* , comme s'il n'y avoit point de *s* à *ces* . Que si l'on dit qu'il ne se presente jamais , ou fort peu d'occasions de dire *un ouy* , ni *cet ouy* , ni *ces ouy* , ni de mettre rien devant ; je responds que l'on se trompe , & que non seulement on peut dire par exemple , *il ne faut qu'un ouy d'un Roy pour rendre un homme heureux* , ou *il y a long-temps que je travaille pour obtenir cet ouy* , mais qu'il n'y a rien qui puisse venir plus souvent en usage , que de dire par exemple , *il disoit ouy de tout* , *ils diront ouy* , *je prie Dieu qu'ils disent ouy* ; Et en ces trois exemples , comme en tous les autres semblables , il ne faut point prononcer le *t* , qui est devant *ouy* , quoy qu'on ait accoustumé de le prononcer devant toutes les autres voyelles.

OB-

* A la LXXXII. Rem.

O B S E R V A T I O N.

CE mot est de la nature de *buit* & de *onze*, devant lesquels on prononçela dernière syllabe des mots qui les précédent comme si *buit* & *onze* commençoient par une *h* aspirée. Celuy-cy est monosyllabe, & comme il faut prononcer *ce oiiy*, il le faut aussi escrire, & ne pas escrire *cet oiiy*, ainsi que l'escriit M. de Vaugelas.

CCXXXIII. R E M A R Q U E.

Innumerable, innombrable.

DU temps du Cardinal du Perron & de M. Coëffeteau, on disoit tousjours *innumerable*, & jamais *innombrable*; maintenant tout au contraire on dit *innombrable*, & non pas *innumerable*. Il est vray qu'une des meilleures plumes, & des plus éloquentes bouches dont le Palais se puise vanter, m'a appris que dans le genre sublime, ce mot comme plus majestueux peut encore trouver sa place.

O B S E R V A T I O N.

SI l'on a dit *innumerable* du temps du Cardinal du Perron & de M. Coëffeteau, ce mot est aujourd'huy hors d'usage, & le genre sublime ne sçauroit l'autoriser; il faut tousjours dire *innombrable*.

R 2

CCXXXIV.

CCXXXIV. REMARQUE.

Mesmement.

Cet adverbe passoit desja pour vieux il y a plus de vingt cinq ans, & jamais les bons Escrivains ne s'en servoient, ils disoient toujours *mesmes*. Je ne vois pas que depuis ce temps-là il se soit renouvellé, ni que ceux qui escrivent purement, en usent.

O B S E R V A T I O N.

Mesmement est vieux & entierement banni de la Langue.

CCXXXV. REMARQUE.

De deçà, de delà.

Plusieurs manquent en se servant de ces termes ; par exemple ils disent, *les Espagnols chez qui toutes les nouvelles de deçà sont suspectes*, au lieu de dire *toutes les nouvelles de deçà*. Ils alleguent que *de deçà*, est un adverbe local, qui veut dire *icy* ; & quand on dit *deçà ou delà*, avec un nom, alors il n'est plus adverbe, mais préposition, comme *deçà la riviere, delà la riviere* :

mais

mais quand il est adverbe, on ne dit jamais *deça*, qu'on ne mette *de*, devant, & qu'on ne die *de deça*, si ce n'est en un seul cas, qui est quand on dit *deça & delà*, pour dire *ça & là*, mais il faut que *deça & delà*, soient tous deux ensemble, l'un ne se disant point, & n'estant point adverbe, séparé de l'autre : Tellement que lors qu'il tient lieu de genitif, comme en l'exemple que nous avons donné, où *les nouvelles de deça*, vaut autant à dire que *les nouvelles de ce païs*, il faut nécessairement, disent-ils, que l'article du genitif, qui est *de*, le précède, & par conséquent que l'on die *les nouvelles de deça*; autrement sans l'article *de*, ce seroit comme qui diroit *les nouvelles ce païs*, au lieu de dire *les nouvelles de ce païs*. On respond qu'il est vray qu'après *nouvelles*, il faut nécessairement dire *de*, qui est l'article du genitif qui suit le substantif précédent ; Mais aussi l'on soustient qu'on l'y met, quand on dit *les nouvelles de deça*, parce qu'on ne demeure pas d'accord que l'adverbe *deça*, doive toujours avoir un *de* devant ; Car il est certain que *deça*, tout seul signifie *icy*, & quand on y adjouste un *de*, c'est par une élégance de nostre Langue, qui n'est plus élégance, dans la rencontre de tant de *de* ; Et de fait on trouvera dans nos anciens Au-

R 3 theurs,

theurs, nous avons deçà d' excellens fruits ; & encore aujourd'huy on ne croira point mal parler en parlant ainsi , quoy que de deçà , en cet endroit soit plus élégant. Certainement ce seroit une grande dureté de dire *les nouvelles de deçà* , & l'Usage à cause de cela a fort bien fait de retrancher un de ces *de* , comme pour la mesme raison il a fait dire *de là Loire* , au lieu de *de de là la Loire*.

O B S E R V A T I O N .

Quelque raison que puissent alleguer ceux qui défendent cette façon de parler , toutes les nouvelles de deçà sont suspectes , en mettant la particule *de* deux fois , elle nedoit point estre reçue , puisque l'Usage a décidé le contraire. Il faut dire , *les nouvelles de deçà* , comme on dit *les nouvelles de ce pays*. On ne croit point que ce soit bien parler que de dire *de là Loire* , cela est sauvage , la pureté de la Langue veut qu'on dise *de là la Loire*.

CCXXXVI. R E M A R Q U E .

Affaire.

CE mot est toujours feminin à la Cour , & dans les bons Autheurs , je ne dis pas seulement modernes , mais anciens ; Amyot mesme ne l'ayant jamais fait que feminin. Il
est

est vray que sur les dépesches du Roy on a accustomed de mettre *pour les exprés affaires du Roy*, & non pas, *pour les expresses affaires*; mais ou c'est un abus ou une façon de parler affectée particulierement aux paquets & aux dépesches du Roy, qu'il ne faut point tirer en consequence, puisque pour cela on n'a pas laissé de dire tousjours à la Cour, *une bonne affaire*, *une grande affaire*, & jamais *un bon & un grand affaire*. Il y en a qui disent que lors qu'*affaire* est après l'adjectif, il est masculin, & par exemple, qu'il faut dire, *un bon affaire*, & quand il est devant, qu'il est féminin, & qu'il faut dire *une affaire faschue*: mais cette distinction est entièrement fausse & imaginaire. Il est certain qu'au Palais on l'a tousjours fait masculin jusqu'icy; mais les jeunes Advocats commencent maintenant à le faire féminin.

O B S E R V A T I O N .

LE mot *affaire*, est présentement tousjours féminin, & on ne dit plus au Palais *un bon affaire*. La distinction d'*affaire* féminin après l'adjectif, & d'*affaire* masculin quand il le precede, est rejetée avec beaucoup de raison par M. de Vaugelas.

CCXXXVII. REMARQUE.

Benit, beni.

Tous deux sont bons, mais non pas dans le même usage. *Benit*, semble estre consacré aux choses saintes : on dit à la Vierge, *Tu es benite entre toutes les femmes* : on dit de l'eau *benite*, une *Chapelle benite*, du *pain benit*, un *cierge benit*, un *grain benit*, & ce t là, a esté pris vray-semblablement du Latin *benedictus*. Mais hors des choses saintes & sacrées, on dit toujours *beni* & *benie*, comme une œuvre *benie de Dieu*, une *famille benie de Dieu*, *Dieu vous a beni d'une heureuse lignée*, *a beni vos armes*, *a beni vostre travail*; car le participe du préterit indefini ou composé, est le même en tout & par tout que le participe passif tout seul.

O B S E R V A T I O N .

On a approuvé l'observation de M. de Vaugelas sur le different usage de *benit* & de *beni*. *Benit* se joint à tout ce qui est consacré aux choses saintes. On peut toutefois dire en parlant à la Vierge, *vous estes benie entre toutes les femmes*, aussi bien que *vous estes benite entre toutes les femmes*.

CCXXXVIII.

CCXXXVIII. REMARQUE.

Dependre , depenser.

IL y a long-temps , que j'ay oy disputer de ces deux mots , non pas pour sçavoir lequel est le meilleur , mais lequel est le bon ; car il y en a qui condamnent l'un , & d'autres qui condamnent l'autre . Neantmoins tous deux sont bons , & se disent & s'escrivent tous les jours , avec cette difference pourtant , que *despenser* autrefois estoit plus en usage à la Cour , que *dependre* , & qu'aujourd'huy tout au contraire on dit plustost *dependre* que *despenser* , qui est maintenant plus usité dans la ville . L'un & l'autre est donc fort bien dit , j'ay *dependu* , ou j'ay *despensé cent pistoles en mon voyage* , je *depens* , ou je *depense mille escus par an* . Quelques-uns disent qu'il y a des endroits , où l'on se fert plustost de l'un que de l'autre , & cela pourroit bien estre , puisque la mesme chose arrive à certains autres mots ; mais pour moy , j'avouë que je ne l'ay pas remarqué . Au refte ceux qui condamnent *dépendre* , parce qu'il est équivoque , & que l'autre ne l'est pas , ont grand tort , ne regardant pas la conséquence , & où cela iroit , s'il estoit que-

R 5 fition

stion de bannir des Langues , les mots équivoques , & de les restreindre tous à une seule signification. Pour ce qu'ils ajoutent , qu'en se servant de *dependre* , & de *dependu* , les deux dernieres syllabes representent un facheux objet , c'est une trop grande delicatesse , qui ne merite point de réponse. Si cette consideration avoit lieu , il y auroit bien des mots à rejeter en nostre Langue & & en toutes les autres.

O B S E R V A T I O N .

LE goust a changé entierement à l'égard de *depenser* & de *dependre* , qui sembloient se disputer la preference , du temps de M. de Vaugelas. On ne dit plus aujourd'huy *dépendre* ni à la Cour ni à la ville dans le sens de faire de la dépense , il faut dire *dépenser*.

C C X X X I X . R E M A R Q U E .

Eviter.

Plusieurs luy font regir le datif , & disent *éviter aux inconveniens* , mais tres-mal , & ce qui a donné lieu à cette faute , c'est que l'on dit ordinairement , *pour obvier aux inconveniens* ; mais *éviter* , regit l'accusatif , & *obvier* le datif.

OBSÉR-

OBSERVATION.

Eviter aux inconveniens est une tres mauvaise façon de parler, ce verbe ne peut se construire avec le datif.

CCXL. REMARQUE.

Gagner la bonne grace.

Un de nos plus celebres Autheurs a escrit *gaigner la bonne gruce du peuple*, mais il en est repris avec raison. Il faut tousjours dire au pluriel *gaigner les bonnes graces*; Car *bonne grace*, au singulier veut dire tout autre chose, comme chacun sçait. Il est vray qu'anciennement on disoit *je me récommande à vostre bonne grace*, & on le trouvera ainsi en toutes les Lettres, qui sont au dessus de cinquante ans, mais il ne se dit plus.

OBSERVATION.

Quand on veut se servir de cette façon de parler, il faut mettre *bonnes graces* au pluriel & dire *il a gagné les bonnes graces d'un tel*. On n'orthographie plus *gaigner* avec un *i* comme fait M. de Vaugelas. On écrit *gagner*.

C C X L I . REMARQUE.

Delice.

Beaucoup de gens disent, *c'est un delice*, qui est une façon de parler très-basse ; *Delice* ne se dit point au singulier dans le beau langage, ni dans le beau style, mais seulement au pluriel, & est féminin, comme *delicie*, en Latin ; nostre Langue suivant en cela la Latine, & pour le nombre & pour le genre, *de grandes delices*.

O B S E R V A T I O N .

On n'a point été du sentiment de M. de Vaugelas, qui veut que *delice* au singulier ne se dise point dans le beau langage. C'est très-bien parler que de dire, *c'est un grand delice que de boire frais*, *quel delice d'estre avec des gens d'une société agreable*. Ce mot qui vient de *delicium* ou *delicia* qu'on trouve dans les anciens Auteurs Latins, est masculin dans ces phrases, & toujours féminin au pluriel.

C C X L I I . REMARQUE.

Guarir, guerir, sarge.

Autrefois on disoit l'un & l'autre, & plustost *guarir* que *guerir*; mais aujourd'hui

jourd'huy ceux qui parlent & escrivent bien, disent tousjours *guerir*, & jamais *guarir*. Aussi l'e est plus doux que l'a ; mais il n'en faut pas abuser comme font plusieurs qui disent *merque* pour *marque*, *serge* pour *sarge* ; toute la ville de Paris dit *serge*, & toute la Cour, *sarge* & *merry*, que tout Paris dit aussi pour *marry*.

O B S E R V A T I O N.

ON ne dit plus aujourd'huy *guarir* ni *merque*, ni *merri* ni *sarge*, tous ces mots sont hors d'usage : Il faut dire & escrire, *guerir*, *marque*, *marri*, & *serge*.

C C X L I I I . R E M A R Q U E.

Autravers, & *à travers*.

Tous deux sont bons, mais *au travers* est beaucoup meilleur & plus usité. Ils ont differens regimes, il faut dire par exemple, *il luy donna de l'espée au travers des corps*, & *à travers le corps*. On ne le dit que de ces deux façons, car *au travers le corps*, & *à travers du corps*, ne valent rien. C'est l'opinion commune & ancienne, mais depuis peu il y en a, & des Maistres, qui commencent à dire *à travers de*, aussi bien qu'*au*

R 7

tr. 3-

travers de. Pour moy je ne le voudrois pas faire.

OBSERVATION.

Il y a peut-estre plus de force à dire *à travers* *les vignes* que *au travers des vignes*, pour marquer une action prompte : On ne sçauoit dire *à travers de*, mais seulement *à travers le*, ou *à travers les*, comme *à travers les bleds*. On emploie aussi *à travers* sans qu'il suive aucun article, comme en cet exemple *à travers champs*, on met toujours un genitif avec *au travers*, comme, *il passa au travers du camp des ennemis*.

CCXLIV. REMARQUE.

A l'encontre.

CE terme est purement du Palais en l'un de ses usages; car il en a deux, en l'un desquels il est préposition, & en l'autre il est comme adverbe. Il est préposition, comme quand on dit *au Palais*, *il a son recours à l'encontre d'un tel*, c'est à dire *contre un tel*, & adverbe dans cette phrase, *je ne vay pas à l'encontre*, pour dire, *je ne dis pas*, où *je ne fais pas le contraire*. Il est vray qu'on pourroit sous-entendre, *de cela*, comme qui diroit, *je ne vay pas à l'encontre de cela*, c'est pourquoy j'ay dit comme adverbe. Mais quoys

quoy qu'il en soit, nyl'un ny l'autre ne se dit jamais à la Cour, & ne se trouve point dans tous les bons Autheurs, quoy qu'il soit échappé à l'un de nos plus modernes & plus excellens Escrivains, de l'employer en toutes les deux façons. Jamais M. Coëffeteau ne s'en est voulu servir.

O B S E R V A T I O N.

Cette façon de parler à l'encontre de ou simplement à l'encontre, je ne vais point à l'encontre, je n'ay rien à dire à l'encontre, est tellement hors d'usage, qu'on ne s'en fert pas mesme au Palais.

C C X L V. R E M A R Q U E.

Fut fait mourir.

Cette façon de parler est toute commune le long de la riviere de Loire, & dans les Provinces voisines, pour dire *fut executé à mort*. La Noblesse du pays l'a apportée à la Cour, où plusieurs le disent aussi, & M. Coëffeteau qui estoit de la Province du Maine, en a usé toutes les fois que l'occasion s'en est présentée. Les Italiens ont cette même phrase, & le Cardinal Bentivoglio, l'un des plus exacts & des plus elegans Escrivains

vains de toute l'Italie, s'en est servi en son Histoire de la guerre de Flandre au quatrième livre, *Lo Strale*, dit-il, *gia Borgomastro d'Anversa, e che tanto have a fomentate le seditioni di quella citta, fu fatto morire in Vilvorde.* Il en dit encore une autre de cette même nature, & qui nous doit sembler plus estrange, sur la fin du sommaire du cinquième livre *Valenciana*, dit-il, *cade in potere degli Ugonotti, i quali ne sono fatti uscir poco dopo, lesquels en sont faits sortir peu après, pour dire lesquels on en a fait sortir.* Nous n'avons point encore estendu cette locution *fait mourir*, comme font les Italiens, à d'autres phrases semblables : Mais nonobstant tout ce que je viens de dire, qui sembleroit suffisant pour l'authoriser, il est certain qu'elle est condamnée de tous ceux qui font profession de bien parler & de bien escrire.

O B S E R V A T I O N .

Quelques-uns ont excusé cette façon de parler, sur ce que faire mourir, peut n'estre regardé que comme un seul verbe qui veut dire executer à mort, & qui par consequent est actif, ce qu'il rend different de faire sortir ou de faire tomber quelqu'un. Ces deux dernières phrases signifient seulement faire que quelqu'un sorte, faire que quelqu'un tombe, c'est à dire, estre cause

cause que quelqu'un forte, que quelqu'un tombe, *mais faire mourir* ne veut pas dire estre cause que quelqu'un meure, il signifie executer quelqu'un à mort; cependant la pluspart n'ont pas été contents de *il fut fait mourir*, ils veulent qu'on dise *on le fit mourir* ou *il fut executé*.

CCXLVI. REMARQUE.

Encore.

IL faut tousjours dire *encore*, & jamais *encor*, ni *encores*; neantmoins en Poësie, la pluspart disent *encor*, à la fin du Vers, & le font rimer avec *or*; mais je connois d'excellens Poëtes, qui n'en veulent jamais user, quoy qu'ils le souffrent aux autres. Ceux qui en usent à la fin, ne s'en servent point ailleurs, comme ils ne commenceroint pas un Vers ainsi, *encor que des mortels*, &c. Donc *encore*, est celuy qui se dit en Prose & en Vers; *encores* avec une *s*, ne se dit ni en Vers, ni en Prose; & *encor*, se dit par la pluspart des Poëtes à la fin du Vers, & par quelques-uns au commencement aussi. D'autres plus scrupuleux ne le disent nulle part.

O B S E R V A T I O N.

ON ne dit jamais *encores* avec une *s*, il faut tousjours dire *encore en prose*, & *encor dans la*

la Poësie est une très-bonne rime avec *or*, *thres-*
for, *effor* & autres. *Encore* en trois syllabes a
 quelque chose de languissant dans les Vers, à
 moins qu'on ne fasse l'élation de l'*e* en faisant
 suivre ce mot par un autre qui ait une voyelle au
 commencement, ou bien, à moins qu'il ne soit
 à la fin du vers.

CCXLVII. REMARQUE.

L'article devant les noms propres.

Plusieurs disent *l'Aristote*, *le Plutarque*,
l'Hippocrate, *le Petrone*, *le Tite-Live*,
&c. C'est tres-mal parler, & contre le ge-
 nie de nostre Langue, qui ne souffre point
 d'articles aux noms propres. Il faut dire sim-
 plement *Aristote*, *Plutarque*, *Petrone*,
Tite-Live. Et ne sert de rien d'opposer,
 qu'ils mettent l'article pour faire voir qu'ils
 entendent parler de leurs œuvres, & non
 pas de leurs personnes, où ils ne mettroient
 pas l'article, & ne diroient point par exem-
 ple *l'Aristote fut précepteur d'Alexandre*, *le*
Tite-Live estoit de Padoüe, & ainsi des au-
 tres; Car dez que l'on nomme le nom pro-
 pre, il n'est plus question de sçavoir si l'on
 entend son livre, ou sa personne; en toutes
 façons il n'y faut point d'article, l'un se con-
 fond avec l'autre. Il y a une exception en

cer-

certains Autheurs Italiens, parce qu'on les nomme à la façon d'Italie où l'on dit *il Petrarca, l'Ariosto, il Tasso*, & ainsi nous disons *le Petrarque, l'Arioste, le Tasse, le Boccace, le Bembe, &c.* Et c'est sans doute ce qui a donné lieu à l'erreur de mettre l'article à tous les autres Autheurs, sans faire la difference des Italiens, & de ceux qui ne le sont pas.

O B S E R V A T I O N .

Cette Remarque a été généralement receuë. On a seulement observé qu'on dit communément, *la Magdalaine & le Lazare*. A l'égard de l'article *le*, qu'on met devant plusieurs noms Italiens & sur tout de Peintres, on ne le met que devant les noms qui ne sont pas de Baptême comme, *le Titien, le Carache*, mais on ne dit pas *le Paul Veroneſe ni le Raphaël*.

C C X L V I I I . R E M A R Q U E .

Fors, hors, hors-mis.

Fors, se disoit autrefois en Proſe & en Vers, pour dire *hors-mis*; mais aujourd'hui il est tout à fait banni de la Proſe, & il n'y a plus que les Poëtes qui en uſent, parmy lesquels non ſeulement il n'est pas mauvais,

vais., mais il passe pour noble, & est beaucoup meilleur que *hors*, dont la Prose se sert. Les exemples en sont frequents dans M. de Malherbe, & dans tous les autres Poëtes.

O B S E R V A T I O N .

Fors, qui selon M. de Vaugelas estoit plus noble & meilleur que *hors*, en Poësie, est tout à fait banni de la Langue. On ne dit plus que *hors* & *horsmis*.

C C X L I X . R E M A R Q U E .

Seriosité.

CE mot jusqu'icy ne s'est dit qu'en Craillerie, & je l'ay veu bien souvent condamner tout d'une voix à plusieurs personnes tres-fçavantes en nostre Langue, qui s'estoient rencontrées ensemble. Ils ne croyoient pas qu'on le pût escrire dans le beau stile, & ne le souffroient que dans la Comédie, dans la Satyre, & dans l'Epigramme burlesque. Neantmoins si l'on faisoit l'horoscope des mots, on pourroit, ce me semble, prédire de celuy-cy, qu'un jour il s'établira, puis que nous n'en avons point d'autre qui exprime ce que nous lui faisons signifier; Car puis qu'il a desja tant fait que de

de naistre, & que d'avoir cours dans la bouche de plusieurs, & d'estre connu de tout le monde, il ne luy faut plus qu'un peu de temps joint à la commodité ou à la nécessité qu'il y aura d'en user, pour l'establir tout à fait, *datur venia novitati verborum*, dit Apulée, *rerum obscuritatibus servienti*. Desja un de nos plus fameux Escrivains s'en est servi dans son nouveau receuëil de Lettres. J'ay veu *exactitude*, aussi reculé que *seriosité*, & depuis il est parvenu au point où nous le voyons, par la constellation & le grand ascendant qu'ont tous les mots qui expriment ce que nous ne scaurions exprimer autrement; tant c'est un puissant secret en toutes choses, de se rendre nécessaire. Mais en attendant cela, ne nous hastons pas de le dire, & moins encore de l'escrire, laissons faire les plus hardis, qui nous frayeront le chemin, *usitatis tutius utimur*, dit Quintilien, *nova non sine quodam periculo fingimus*; Mais comme il ajouste de Ciceron, *quaē primō dura visa sunt, usū molliuntur*. Au reste *seriosité* a de l'analogie avec *curiosité*: car comme *curiosité* se forme de l'adjectif *curieux*; aussi *seriosité*, se forme de l'adjectif *serieux*.

Il y en a qui au lieu de *seriosité*, font *serieux* substantif, & disent par exemple, *il*

est

est dans un sérieux, je l'ay trouvé dans un sérieux : mais quoy que cette façon de parler soit très-frequente à Paris, elle ne laisse pas de desplaire à beaucoup d'oreilles delicates.

O B S E R V A T I O N .

QUoy que curieux ait fait *curiosité* l'adjectif *serieux* n'a pu former *seriosité*, il s'est fait substantif luy-mesme pour faire entendre ce que du temps de M. de Vangelas on vouloit que *seriosité* signifiast. Ainsi les oreilles delicates ne sont point blesfées d'entendre dire, *il est tousjours dans un fort grand sérieux, je l'ay trouvé dans un sérieux qui m'a glacé.*

C C L . R É M A R Q U E .

Courir, courre.

TOUS deux sont bons, mais on ne s'en sert pas tousjours indifferemment; en certains endroits on dit *courre*, & ce seroit tres-mal parler de dire *courir*, comme *courre le cerf, courre le lievre, courre la poste*. Si quelqu'un disoit *courir le cerf*, on se mocqueroit de luy. En d'autres endroits il faut dire *courir*, comme *faire courir le bruit, il ne fait que courir*, parlant d'un homme, qui ne fait que voyager, &c. Et en d'autres,

on

on peut dire *courir*, & *courre*, comme *courre fortune*, & *courir fortune*. M. Coëffeteau, ce me semble, dit toujours le premier, & M. de Malherbe le dernier, mais sans doute *courre fortune*, est le plus en usage.

O B S E R V A T I O N.

TOutes les voix ont presque été pour *courre le cerf*, *courre un lievre*, & *courir la poste*, sans pourtant regarder comme une faute *courir le cerf*, *courir un lievre* & *courre la poste*. On n'a point blasmé *courre fortune*, mais on a douté qu'il fust d'un plus grand usage que *courir fortune*.

Fin du premier Tome.

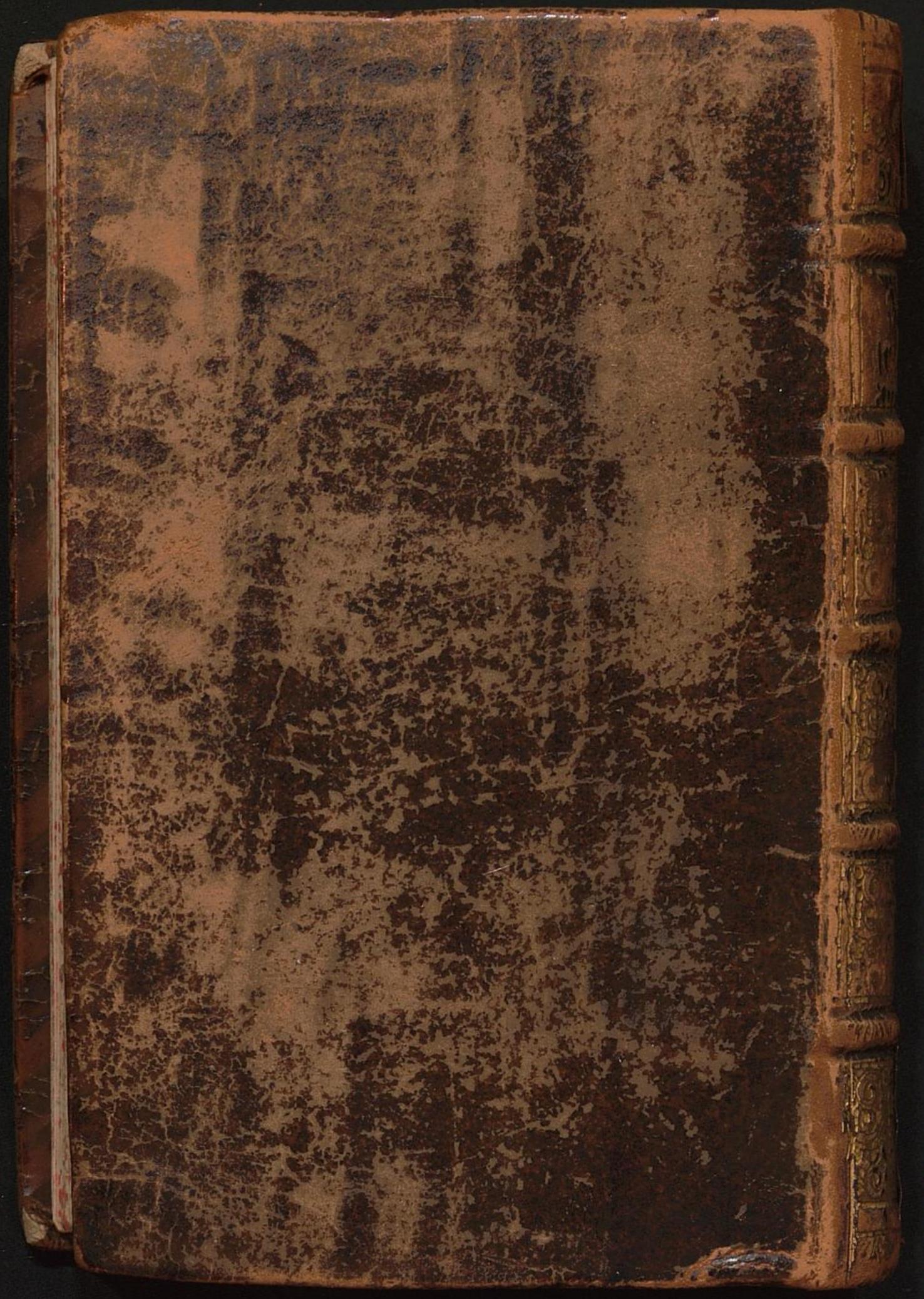




Standort: P -10
Signatur: ETJ 1051 (2)-1/2
Akz.-Nr.: 74/29571
Id.-Nr.: W357769

Bremen, 13. Nov. 1974

DRP 1087405123456789
DRP 1087405123456789



P
06

ORSE

ACA

ETJ
1051(2)
-1/2